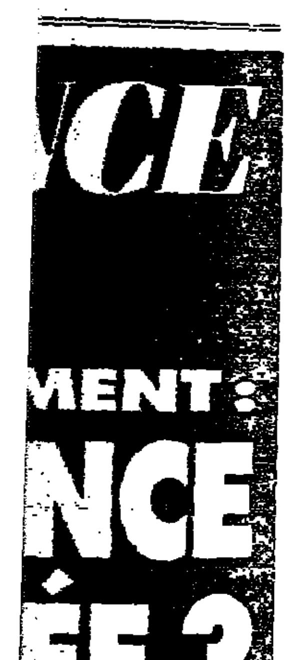
LAUDE SARRAUTE

aradis

'ants du PS
prisons »



Guide Arts et Spectacles

DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 13977 — 4,50 F

JEUDI 4 JANVIER 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY — DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Nouveaux troubles dans le Caucase

Des Azéris soviétiques réclament la liberté de circuler entre l'URSS et l'Iran

Un nouveau foyer de tension s'est déclaré dans le Caucase. L'agence Tass a accusé, mardi 2 janvier, des « éléments extrémistes » d'Azerbaïdjan d'organiser, sur la frontière soviéto-iranienne, des actions de « déstabilisation ». Des manifestants ont réclamé la possibilité pour les familles azéries des deux côtés de la frontière de se retrouver.

MOSCOU

de notre correspondant

Des incidents se sont produits, du dimanche 31 décembre au mardi 2 janvier, à la frontière soviéto-iranienne et le brouillard qui entoure encore cette affaire montre le grand embarras des autorités soviétiques.

Signe de cette gêne, l'agence Tass a confirmé, mardi en soirée, que des « *éléments extrémistes* » avaient organisé dans la journée une action de « *déstabilisation* » dans la République autonome du Nakhitchevan, qui relève de l'Azerbaïdjan. Mais à aucun moment l'agence soviétique n'a indiqué les mobiles de ces « *extrémistes* ». « *Les instigateurs de cette action irresponsable* » souhaitaient aggraver la situation en Transcaucasie. « *Sous l'empire de l'alcool et de drogues* », les manifestants ont « *incendié et détruit des installations techniques, des lignes de communications, des pylônes et des bornes frontières* » sur plus de 137 kilomètres.

Les autorités frontalières iraniennes ont fait parvenir une note de protestation aux responsables soviétiques et ont demandé que soient prises des « *mesures appropriées* ».

On n'en saura pas plus. A Bakou, plusieurs versions circulaient, mardi, sur les incidents.

(Intérim)

Lire la suite page 3

Une frontière en question

LA question des nationalités en URSS fut, en 1989, « une source d'inquiétudes majeures », déplorait dans son message de Nouvel An M. Gorbatchev. Il ne semble pas que 1990 s'annonce sous de meilleurs auspices : *pratiquement au moment où parlait le chef de l'État soviétique, un nouveau foyer s'allumait*, cette fois sur la frontière soviéto-iranienne, en Azerbaïdjan.

Les manifestants qui s'en sont pris, de dimanche 31 décembre à mardi 2 janvier, aux pylônes, aux bornes-frontières et autres installations sur 130 kilomètres étaient-ils vraiment des « éléments extrémistes ivres et drogués », comme l'affirme l'agence Tass, retrouvant soudain un style que l'on croyait dépassé ? Il est permis d'en douter, puisque plusieurs sources indépendantes azerbaïdjanaises *présentent* les incidents comme des manifestations en faveur de la libre *circulation des populations azéries, divisées par une frontière* étanche.

UNE fois de plus, c'est donc l'ordre territorial hérité de Staline qui est remis en cause. Le « Petit Père des peuples » avait bien, pourtant, essayé d'affirmer sa domination *sur l'Azerbaïdjan*. Ses troupes étaient intervenues en Iran, en 1941, en même temps que *celles de la Grande-Bretagne*, en vertu d'un traité datant du début du siècle. Il les a maintenues après la victoire de 1945, et créé sous leur protection une éphémère république autonome. Il dut renoncer sous la *pression de Truman*, et Tabriz, la capitale, fut reconquise par les Iraniens.

Aujourd'hui, les nationalistes azéris *soviétiques*, du Front populaire d'Azerbaïdjan — né du gorbatchévisme — réclament *une frontière ouverte* avec l'Azerbaïdjan iranien. « Depuis l'époque de Staline, il y a un *mur de Berlin officiel* entre les sept millions d'Azéris du Nord (ceux d'URSS) et les vingt millions d'Azéris du Sud (ceux d'Iran) », a déclaré au « Washington Post » l'un des dirigeants de ce Front populaire, M. *Samedoghlu*. Si son estimation du nombre d'Azéris iraniens paraît très exagérée — *les spécialistes l'évaluent* à moins de la moitié, — les revendications, exprimées par *M. Samedoghlu sont, elles, plus* modérées : « Nous ne sommes pas des extrémistes, dit-il, nous voulons pouvoir voir nos familles de l'autre côté de la frontière et commercer librement ».

LA montée de la tension en Azerbaïdjan est *d'autant plus préoccupante* pour le Kremlin que cette République du Caucase est l'un des *principaux foyers de l'Islam en* URSS.

Moscou affirmait il y a quelques jours encore que la liberté des pays d'Europe centrale d'agir chacun « à sa manière », « s'arrêtait aux frontières de l'URSS ». Mais les musulmans *soviétiques sauront-ils manifester la même retenue que les* Baltes ?

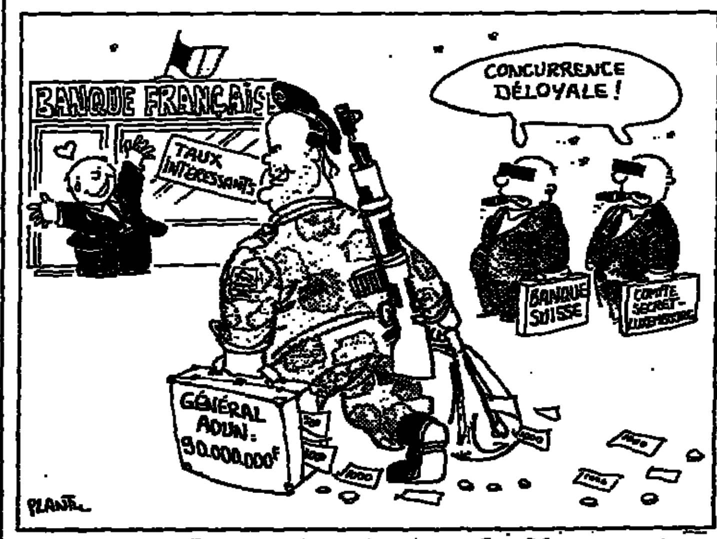
M 0147 - 104 0 - 4,50 F

3790147004500 01040

Suivant l'exemple de la Bundesbank

La Banque de France pourrait augmenter ses taux d'intérêt

Craignant une reprise de l'inflation, la Banque fédérale d'Allemagne a procédé, mercredi 3 janvier, à un nouveau relèvement de ses taux de pensions. Egalement soucieuse de freiner une activité trop forte et de ne pas laisser s'accroître l'écart entre Paris et Bonn, la Banque de France pourrait annoncer prochainement une hausse de ses taux d'intervention.



Lire nos informations pages 5 et 26

L'automne des peuples

En 1989, les pays d'Europe centrale ont lutté pour la démocratie et pour leurs droits nationaux, comme ils l'avaient fait pendant le « printemps des peuples » de 1848

par René Girault

Pour les historiens, 1989 aurait dû être d'abord l'année de la célébration du Bicentenaire de la Révolution française, une année de réflexions sur un grand passé révolutionnaire. En réalité, dès maintenant, les historiens, comme tout le monde, savent que cette année restera celle des révolutions pour toute l'Europe centrale et orientale. Sur les huit Etats qui composent ce qu'il est convenu d'appeler l'Europe de l'Est, seules l'Albanie et la Yougoslavie n'ont pas changé radicalement de gouvernement. En un temps record, Pologne, Hongrie, RDA, Tchécoslovaquie, Bulgarie, Roumanie viennent de connaître les mutations politiques les plus considérables. Cet automne 1989, comment ne pas l'appeler l'« *automne* des peuples », par comparaison avec le « printemps des peuples » de 1848 ?

Du même coup, une interrogation devient inévitable : cette *énorme secousse politique*, qui abat le communisme est-oriental comme un château de cartes, a-t-elle puisé ses sources dans un passé commun ? Les mots de « *Svoboda* », « *Freiheit* » « *Libertate* », lancés par les foules dans les rues de Prague, Sofia, Berlin, Bucarest, ne trouvent-ils pas un écho lointain dans la grande revendication de « *Liberté* » des révolutionnaires de 1848 ? « *Solidarnosc* » (solidarité) a-t-il un sens bien différent de « *Fraternité* », proclamé bien haut cette année-là ? Depuis quand et d'où proviennent ces idéaux de démocratie, de pluralisme politique, de libertés d'expression, partagés par tous ceux qui ont manifesté leur volonté de changements ? Une analyse de l'histoire de ces *nations* depuis le milieu du dix-neuvième siècle permet de mettre en relief une réelle communauté culturelle entre ces peuples. Retour vers la civilisation européenne, ayant ses valeurs, sa morale, ses pratiques quotidiennes ?

Lire la suite page 2

▶ **René Girault est professeur à *l'université Paris-I*.**

Marchés publics et concurrence

Le Conseil de la concurrence vient d'infliger pour 128 millions de francs d'amendes à 43 *entreprises d'équipement électrique qui* s'étaient rendues coupables d'entente dans la passation de marchés publics. Ces entreprises, en échangeant informations et projets de devis, décidaient entre elles laquelle ferait l'offre la plus *avantageuse et remporterait le marché. Les sanctions, très fortes,* touchent — comme il y a deux mois des entreprises routières — les grands de la profession.

Droit d'asile et chômage

Le ministère du travail *explore diverses pistes pour tenter* d'expliquer comment la création d'emplois ne réussit pas à diminuer fortement le nombre de chômeurs. Une note du cabinet du *ministre du travail évoque l'effet sur les chiffres du chômage de* l'augmentation des demandes d'asile déposées par des étrangers. Il y en aurait eu 60 000 en 1989, contre 34 000 en 1988. Le ministère envisage aussi des opérations coup de poing pour limiter les cas de cumul entre l'inscription à l'ANPE et un emploi rémunéré.

page 22

La « petite Russie » de New-York

Ils sont cent quarante mille à avoir franchi l'Atlantique dans les années 70
Le dégel à l'Est rend encore plus nécessaires la réussite et l'intégration de ces émigrés

NEW-YORK

de notre envoyée spéciale

« La mer ! » D'un doigt amoureux pointé vers la tache à peine perceptible de l'océan dans la chicane des grands ensembles, Fima détaille son empire du haut de son balcon.

Ces immeubles impersonnels, aux cages d'escaliers encombrées, ces avenues de banlieue fatiguée, sans chaleur, ce pourrait être Moscou. C'est New-York. Mais sur Ocean Parkway, au fond de Brooklyn la laborieuse, le béton a des airs pimpants de liberté.

Emigrés de Riga, en 1977, avec pour tout baluchon une centaine de livres, c'est ici que Fima Berkovich et sa femme Ora ont trouvé leur terre promise. Juriste et directrice de laboratoire médical en URSS, ils sont venus, à cinquante ans passés, tout recommencer : parce qu'ils sont juifs, parce qu'ils ont connu le poids de la bureaucratie et « *le faux-semblant des lois* », ou encore ces fameux camps où le père de Fima a passé six ans. Lui même, jeune sergent dans l'armée rouge pendant la dernière guerre, eut peut-être très tôt le pressentiment en pénétrant un des premiers dans l'enfer d'Auschwitz qu'il n'y avait d'autre avenir que *made in USA*.

Après dix ans de cours d'anglais et de petits boulots, les voilà intégrés, eux, les amoureux de Pouchkine qui ne rêvent que Giverny et Monet, totalement américanisés : lui travaille avec succès dans l'immobilier (un « must » new-yorkais), elle comme technicienne médicale à *l'hôpital de Mount Sinai* ; et leur fils Alex, avocat d'affaires, vient à l'occcasion voir sa mère en « lino » et l'aide à traduire la *snobissime section* « *Art et loisirs* » du *New-York Times*.

Ce rêve américain, qui ne l'a fait parmi les quelque cent quarante mille émigrés soviétiques (*dont une majorité de juifs*) qui ont profité de l'entrebâillement du rideau de fer dans les années 70 pour franchir l'Atlantique ? A New-York, où se sont fixés cinquante mille de ces déracinés, le rêve, pourtant, pour beaucoup *s'arrête* encore à mi-chemin.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Lire la suite page 6

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 800 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

DÉBATS

L'automne des peuples

Suite de la première page

En 1848, la secousse révolutionnaire n'avait pas eu partout la même intensité dans l'ensemble européen concerné. Dans les pays déjà atteints par la modernisation économique, c'est-à-dire modifiés par un début d'industrialisation et par une relative croissance urbaine, des mouvements populaires avaient un instant ébranlé les pouvoirs traditionnels. Mais la relative passivité des masses paysannes, encore soumises aux grands propriétaires et à l'administration, avait limité la portée du mouvement. Dès 1849, la réaction triomphait, aidée militairement par l'Empire russe considéré à juste titre comme un rempart de l'ordre – et le tsar Nicolas Ier comme le *« gendarme de l'Europe »*.

Pourtant, les gouvernants des Etats de langue allemande avaient retenu le profond désir de changements marqué par 1848 ; à la revendication de Liberté-Égalité-Fraternité s'était ajouté le souhait ardent de constituer enfin une nation de même langue, de même culture. La vague des « nationalités » allait subsister, s'amplifier. Car, sur ce plan, les cadres nobiliaires pouvaient apporter des réponses positives. Bismarck réalisait *« par le fer et par le sang »* l'unité allemande autour du royaume de Prusse (1871) ; par la négociation, les Hongrois reconstituaient leur ancien royaume (1867), cependant que les notables polonais, écrasés après le soulèvement de 1863, restaient divisés entre les trois grands Empires européens (Allemagne, Autriche-Hongrie, Russie). Plus au sud, le lent recul de l'autorité ottomane vers la partie méridionale des Balkans faisait apparaître de petites principautés quasi indépendantes (Serbie, Monténégro, Moldavie-Valachie).

Le suffrage universel enjeu politique

Vers la fin du dix-neuvième siècle, les courants nationalistes paraissaient singulièrement plus profonds et efficaces que les tendances libérales ou égalitaires dans toute cette partie de l'Europe. Avec l'aide intéressée des « grands protecteurs » austro-hongrois ou russes, soucieux d'étendre leur influence dans le Sud-Est européen, Serbes, Roumains, Bulgares, Grecs parvenaient à se rendre vraiment indépendants à l'égard de l'Empire ottoman (pendant les années 1880 en particulier). L'Europe des Etats-nations était en marche.

Cette primauté du fait national, fondé sur le sentiment d'appartenance à une même communauté, semblait l'emporter sur toute autre considération. Elites nobles ou bourgeoises, milieux intellectuels, paysanneries même, paraissaient vibrer davantage à l'évocation d'un passé commun qu'à l'adhésion à des valeurs démocratiques ou libérales ; faire ou achever l'Etat-nation était une tâche exaltante, même si pour y parvenir il fallait s'affirmer *contre* un voisin ennemi héréditaire, bien vite accusé de détenir injustement l'autorité sur un territoire non authentiquement national.

Les Bulgares s'opposaient aux Serbes, les Roumains aux Hongrois, les Grecs aux Turcs, etc., sans oublier les revendications de plus en plus marquées des peuples « allogènes » au sein des grands Empires centraux (Polonais, Tchèques, Croates, etc.). La péninsule balkanique devenait la « poudrière » de l'Europe au début du vingtième siècle : à deux reprises (1912-1913), des guerres balkaniques entraînaient les peuples de ces régions en de douloureux combats, répétitions funestes des luttes de peuple à peuple, avec emploi de mythes réducteurs sur l'image des autres qui vont caractériser la première guerre dite mondiale, bien qu'étant, pour l'essentiel, une guerre inter-européenne. A l'école, à l'armée, à l'église, dans la presse, dans la vie politique, chacun apprend à se sentir d'abord citoyen d'une nation.

Est-ce à dire, cependant, que la vague nationaliste emporte tout sur son passage et que les autres idéaux disparaissent ? Ce serait oublier les transformations acquises sur le plan politique par la pratique du suffrage universel dans bon nombre de ces pays (dès 1871 en Allemagne, en 1907 en Autriche). Dans tout l'Empire allemand, en Autriche-Hongrie, dans les Etats balkaniques indépendants, des Parlements existent ; même si leur rôle est parfois limité, même si les élections consacrent souvent la prééminence des notables locaux, il serait dangereux d'oublier l'école de la démocratie que constitue la présence d'un pouvoir législatif, inscrit dans les Constitutions.

L'évolution économique et sociale de ces pays, surtout là où l'industrialisation s'accélère, renforce la place de la bourgeoisie et du monde urbain, prolétariat compris. Or, pour la social-démocratie autrichienne, sous l'impulsion de Victor Adler, la lutte pour le suffrage universel prime sur les autres aspects revendicatifs ; un combat d'une vingtaine d'années (entre 1889 et 1907) pour obtenir un réel suffrage universel laisse des traces profondes dans les mentalités de l'Empire autrichien ; si, dans le royaume de Hongrie, un résultat identique n'est pas atteint avant 1914, il n'en demeure pas moins que, là aussi, le suffrage est un réel enjeu politique.

La social-démocratie dans l'Allemagne impériale et dans l'Empire austro-hongrois fut sans nul doute marxiste, mais elle n'abandonna jamais l'idéal démocratique. On a eu trop tendance, après 1917, sous l'influence de l'idéologie bolchevique accusatrice des *« sociaux-traîtres »* de Berlin ou de Vienne, à omettre la référence démocratique du socialisme en Europe centrale ; ce faisant, on justifiait, *a posteriori*, une forme a-démocratique du socialisme, en complète rupture avec les traditions bien établies de l'Europe centrale (celle-ci, ne l'oublions pas, englobait, outre les pays de langue allemande, la majeure partie de la Pologne, la Bohême, la Croatie, la Slovénie, la Hongrie et la Transylvanie). Or les traditions démocratiques vont trouver un nouvel élan avec les indépendances acquises après la première guerre mondiale.

Les dépouilles d'un empire

L'exemple polonais confirme ce rôle important de la démocratie en Europe orientale au début du vingtième siècle. Dans la zone sous autorité autrichienne (Galicie, région de Cracovie), conservateurs, nationaux-démocrates, populistes (chrétiens catholiques), sociaux-démocrates peuvent animer une réelle vie politique. Dans la zone sous autorité allemande (Posnanie, Silésie), malgré (ou à cause de) la volonté de germanisation du pouvoir central impérial, des députés polonais expriment les sentiments profonds des populations. Dans la zone sous autorité russe (région de Varsovie), l'un des enjeux majeurs de la révolution de 1905 est bien l'établissement d'une représentation législative centrale (la Douma) et l'élection des autorités locales. Pendant une dizaine d'années, avant la première guerre mondiale, les Polonais font l'apprentissage du pluripartisme avec quelques grands courants politiques conservateur, populiste, national-démocrate, socialiste.

A l'issue de cette guerre, la carte de l'Europe centrale était profondément remaniée. L'éclatement de l'Empire austro-hongrois en une mosaïque d'Etats indépendants contribuait beaucoup à ce changement. Six Etats se partageaient les « dépouilles » : Autriche, Hongrie, Pologne, Roumanie, Tchécoslovaquie, Yougoslavie. On a souvent déploré, depuis, la décision de scinder l'Empire en de petits Etats, prise sous l'influence des idéaux du wilsonisme, des activistes des mouvements nationaux locaux (tel Edvard Benes) ou de la volonté anticléricale de Clemenceau. De fait, sur le plan économique, le morcellement de l'Europe centrale fut une erreur, mais pouvait-on aller contre les volontés des courants nationalistes alors que l'élan général de l'Europe depuis un siècle suivait cette voie ?

En vérité, la création de ces nouveaux Etats obéissait à toute une logique, celle du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Ce droit constitue un des fondements de la démocratie. On peut l'oublier pour des motifs économiques et politiques ; il ne tarde pas à se faire entendre. Après tout, les revendications actuelles des peuples baltes ont-elles une autre signification ?

La création des nouveaux Etats fut considérée alors comme une victoire du droit, de la liberté et de la démocratie. L'un de ceux qui figurèrent parmi les grands héros de ces nouvelles nations, Tomas Mazaryk, avait toujours refusé de *« diviniser sa nation »* avant la première guerre mondiale, mais il voyait dans la création de l'Etat tchécoslovaque une victoire d'un mouvement mondial, celui de la démocratie : *« La démocratie est la forme étatique de l'organisation de la société contemporaine, d'une conception moderne du monde, de l'homme moderne... La reconnaissance et la réalisation de l'égalité de tous les citoyens, l'octroi de la liberté à tous les citoyens, le principe humain, la fraternité à l'intérieur et au-dehors, voilà une innovation non seulement politique, mais aussi morale.* (1) ».

On comprend mieux, en lisant un tel texte, pourquoi au temps de la démocratie populaire pure et dure Mazaryk fut rejeté dans les ténèbres par les autorités communistes. On comprend aussi pourquoi le père de la République tchécoslovaque pouvait inspirer certains acteurs du « printemps de Prague » et pourquoi, en mai 1968, la presse soviétique continuait à le présenter comme *« un impérialiste ayant financé l'action de tueurs contre Lénine » (sic)*.

Pendant ces dernières années, en Tchécoslovaquie, la référence à Mazaryk et à la République de l'entre-deux-guerres figura comme un véritable baromètre de la poussée démocratique dans ce pays. L'évolution très récente des événements à Prague n'était-elle pas inscrite en germe dans les transformations obtenues par les historiens tchèques au début de l'année 1989, lorsque, aux termes de violents combats scientifiques entre « novateurs » et « apparatchiks », ils purent enfin, pendant leur premier congrès vraiment national, aborder librement l'étude de leur passé proche, la période de l'entre-deux-guerres.

Les leçons de 1789

Un autre débat entre ces historiens avait porté sur la composition de la délégation destinée à participer au congrès international du Bicentenaire de la Révolution française à Paris. Car celle-ci occupe une singulière place en ces pays. Certes, on se ridiculiserait à vouloir trouver une cause aux mouvements de l'« automne des peuples » dans la commémoration française. Mais on doit souligner combien la culture des élites et des peuples de l'Europe de l'Est doit à la symbolique de 1789 et aux images qui y sont attachées.

Parce que la révolution bolchevique leur fut imposée pendant longtemps comme la source et le modèle de leur propre devenir, les intellectuels d'Europe orientale cherchèrent souvent un contre-modèle et la source d'une autre inspiration dans la Révolution de 1789. Déjà pendant l'entre-deux-guerres, la comparaison était à la mode. Ainsi, le grand historien roumain Nicolae Iorga, un moment chef du gouvernement (1930-1931), assassiné par des fascistes roumains le 27 novembre 1940, excellent connaisseur de notre Révolution et de l'histoire du peuple français, disait dans un cours : *« Nous comprenons mieux la Révolution française de 1789 par ce qui est sorti de cette caricature russe.* (2) ».

La référence aux événements de 1789 traduisait l'importance des liens culturels qui ont uni les étudiants d'Europe centrale et orientale aux institutions universitaires françaises entre 1918 et 1939. La connaissance répandue de la langue française dans les Etats de la Petite-Entente (Tchécoslovaquie, Roumanie, Yougoslavie) et en Pologne facilitait ce contact culturel. Or les fameux débats entre les historiens français à propos des grandes figures révolutionnaires (Aulard contre Mathiez – ou Danton contre Robespierre) vont rapidement avoir des résonances dans ces pays. On en trouve la trace non seulement dans des textes parus dans l'entre-deux-guerres, mais par une filiation simple dans des résurgences largement postérieures dont le plus bel exemple est constitué par le film du Polonais Wajda, *Danton*, sorti fin 1982.

Le personnage de Danton attira, et attire encore, l'attention des artistes de ces pays, moins pour ce qu'il fut que pour le symbole même de sa défaite, celle de l'homme face à la machine bureaucratique et à la tyrannie. L'actualité de la Révolution française n'est plus à démontrer pour les intellectuels de l'Europe de l'Est. Même M. Gorbatchev a cru utile d'y faire allusion pour justifier la *« reconstruction »* de l'idéologie nouvelle et l'appartenance de la Russie soviétique à la *« maison commune européenne »*.

L'homme de la perestroïka sent bien en effet que l'histoire récente des pays d'Europe orientale plonge ses racines dans l'évolution que ceux-ci avaient connue pendant la seconde moitié du dix-neuvième siècle et au vingtième siècle, jusqu'à la brève période « ouverte » de l'après-seconde guerre mondiale (1945-1948). On a déjà souligné l'exaltation nationaliste qui les avait tous atteints en leur phase de construction à la fin du dix-neuvième siècle ; c'était un bon moyen de fabriquer une unité nationale parmi des catégories sociales fort diverses : paysans, ouvriers, bourgeois, quitte même à mener une politique hypernationaliste à l'égard des minorités, tel l'antisémitisme souvent toléré, voire encouragé (*cf.* la Pologne des colonels avant 1939).

Après la seconde guerre mondiale, les tendances « nationalistes » chez bon nombre de dirigeants communistes, tel Gomulka en Pologne, procédaient d'un même état d'esprit. Mais le ressort nationaliste n'était pas suffisant pour attacher durablement les peuples de ces pays à un régime qui, au nom de la démocratie populaire, niait le passé démocratique ou libéral.

En un premier temps, les dirigeants communistes pouvaient fonder leur légitimité en faisant ressortir les inégalités sociales, réelles, des Etats de l'avant-guerre et en rappelant l'absence de démocratie dans la plupart de ceux-ci lorsque leurs dirigeants avaient succombé aux « charmes » de la dictature fasciste pendant les années 30. Au milieu de cette décennie, outre l'Allemagne nazie, l'Autriche, la Hongrie, la Pologne, la Yougoslavie, la Bulgarie, la Grèce et les Etats baltes obéissaient tous à des régimes dictatoriaux ; la Roumanie, en 1939-1940, rejoignait le camp fasciste. Seule la Tchécoslovaquie avait conservé des principes démocratiques avant de disparaître.

Toutefois, en un second temps, lorsque le stalinisme s'efforçait de détruire toute référence à un passé de liberté et de démocratie, on en vint à regretter les brefs moments de la vie politique réelle, au point de les idéaliser, en secret mais profondément. Cette idéalisation du passé aboutit même à un curieux paradoxe : les régimes communistes s'efforcèrent à leur tour de « récupérer » cet engouement. Ainsi, le régime Ceausescu, dans sa volonté de prouver son indépendance à l'égard de Moscou, à la fin des années 70, toléra, voire encouragea, la publication de travaux historiques glorifiant l'action de Titulesco, un des grands ministres des affaires étrangères roumains de la période de l'entre-deux-guerres !

En Hongrie, en Pologne, en Yougoslavie, en Bulgarie, on fut autorisé à porter des jugements plus « nuancés » sur les histoires nationales de cette période. Dans le même ordre d'idées, la RDA poussa plus loin en décidant, au milieu des années 80, de récupérer à son profit le passé prussien : en grande pompe, la statue équestre du roi Frédéric II fut replacée au milieu de l'avenue Unter-den-Linden à Berlin-Est !

Les valeurs communes aux Européens

Au fond, les régimes communistes en perte de vitesse cherchaient à retrouver une légitimité dans le passé sans mesurer vraiment que ce passé n'était pas seulement « national », mais qu'il appartenait au vaste courant de la culture européenne faite d'idéaux clairs – démocratie, droits de l'homme, liberté d'expression. Berlin, Vienne, Prague, Budapest, Varsovie n'étaient pas seulement des capitales « nationales », c'étaient aussi des villes où des combats pour la liberté et la démocratie exprimaient, tant au dix-neuvième siècle qu'au vingtième, les mêmes désirs et les mêmes espoirs politiques que ceux des villes occidentales, telle Paris.

Tous ceux qui ont agi, ou agissent encore, en cet « automne des peuples », pour que la parenthèse gigantesque de révolutions dévoyées prenne fin par un retour aux valeurs communes des Européens n'ont pas eu les yeux toujours fixés sur le passé, mais leur action apparaît à l'historien comme une magnifique volonté de reprendre le cours normal de leur histoire, qui est l'histoire d'une Europe libre et démocratique.

En août 1876, apprenant les massacres de populations chrétiennes en Serbie par des supplétifs turcs, les fameux bachi-bouzouks, Victor Hugo s'indignait : *« Nous allons étonner les gouvernements européens en leur apprenant une chose, c'est que les crimes sont des crimes, c'est qu'il n'est pas plus permis à un gouvernement qu'à un individu d'être un assassin, c'est que l'Europe est solidaire, c'est que tout ce qui se fait en Europe est fait par l'Europe, c'est que s'il existe un gouvernement bête fauve il doit être traité en bête fauve ; c'est qu'à l'heure qu'il est, tout près de nous, là, sous nos yeux, on massacre, on incendie, on pille, on extermine, on égorge les pères et les mères, on vend les petites filles et les petits garçons... »* Et Victor Hugo de conclure : *« Ce que les atrocités de Serbie mettent hors de doute, c'est qu'il faut à l'Europe une nationalité européenne, un gouvernement un, un immense arbitrage fraternel, la démocratie en paix avec elle-même, toutes les nations sœurs ayant pour cité et pour chef-lieu Paris, c'est-à-dire la liberté ayant pour capitale la lumière. En un mot, les Etats-Unis d'Europe. C'est là le but, c'est là le port. »*

RENÉ GIRAULT

(1) Texte de 1930, cité par Bernard Michel, *la Mémoire de Prague*, Perrin éd., 1986.

(2) Cité par Stefan Lemny, *« L'image de la Révolution française »*, *Communications pour le congrès du Bicentenaire*, M. Vovelle éd., Pergamon, 1989, vol. II.

L'Europe en 1914



Le Monde

Edité par la SARL le Monde

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Rédacteur en chef : Daniel Vernet
Corédacteur en chef : Claude Sales
Administrateur général : Bernard Wouts

7 RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Telex MONDPAR 650572 F ; Télécopieur : (1) 45-23-06-81

ÉTRANGER

ROUMANIE : la situation après l'installation du nouveau pouvoir

Les autorités abrogent les décrets les plus répressifs du régime Ceausescu

Le Conseil du Front de salut national (CFSN) a multiplié les décisions visant à abroger les décrets les plus répressifs du régime Ceausescu. Après, notamment, la suppression de la loi sur la « systématisation » du territoire (qui prévoyait la destruction de plusieurs milliers de villages) et de celle sur l'interdiction de l'avortement, la peine de mort a été abolie, et le président du CFSN, M. Ion Iliescu, a déclaré que Nicolae et Elena Ceausescu seraient *« les deux derniers condamnés à mort dans le pays »*.

Parmi les autres mesures les plus significatives, on note la redistribution aux paysans d'une partie – non précisée – des terres collectivisées dans les coopératives agricoles de production ; l'instauration de la semaine de cinq jours, à partir du mois de mars prochain, pour les ouvriers ; la suppression des restrictions sur l'électricité, le chauffage et le carburant automobile ; l'approvisionnement des magasins alimentaires non plus en fonction du rationnement mais selon les besoins (on sait déjà que les exportations de denrées alimentaires ont été interrompues).

Sur le plan des libertés, toute forme de censure a été abolie, l'agence officielle Agerpress prend le nom de Rompress et l'ancien organe du PC, *Scinteia*, devient *Adevarul* (Vérité). Les Roumains sont d'autre part libres d'entretenir des contacts avec les étrangers séjournant en Roumanie et de les héberger. La possession de machines à écrire ou de matériel de reproduction, enfin, n'est plus soumise à autorisation.

Mardi 2 janvier, d'autre part, le porte-parole du ministère des affaires étrangères, M. Constantin Girbea, a déclaré au cours d'une conférence de presse que tous les membres du bureau politique du PCR en fonctions au moment de la chute de Ceausescu étaient désormais en prison. *« Je crois*, a-t-il dit, *qu'ils sont environ soixante (...). Ils sont tous de proches collaborateurs de Ceausescu. »*

Les nouvelles autorités ont par ailleurs procédé à un élargissement du gouvernement qui fait entrer au ministère des machines-outils M. Aurel Ioan Stoica, à celui du tourisme le capitaine Mihai Lupoi, tandis que M. Mirea Mitran devient ministre adjoint des affaires étrangères.

Enfin, les chiffres les plus contradictoires continuent à circuler sur le nombre des victimes depuis le début des événements en Roumanie. D'une source à l'autre, les bilans peuvent varier de sept cents à quatre-vingt mille morts dans l'ensemble du pays. Avant la fin des combats, le CFSN avait lui-même avancé le chiffre de soixante mille morts – dont l'ancien dictateur a été rendu responsable lors de son procès, – sans toutefois que l'on puisse savoir avec certitude s'il s'appliquait aux vingt-cinq années de règne de Ceausescu ou seulement aux combats qui se sont déroulés depuis le 17 décembre. *Tous les diplomates en poste à Bucarest* s'accordent pour juger comme très surévalués les chiffres cités sur les bilan des affrontements et estiment plus réaliste un nombre de l'ordre d'une dizaine de milliers de morts. C'est également le chiffre auquel s'est référé pour sa part, à Helsinki, le secrétaire général de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, M. Paer Stenbaeck. – *(AFP, Reuter, AP.)*

Les premières heures du conseil du Front de salut national

M. Iliescu avait contacté l'ambassade soviétique pour leur dire « qui nous sommes et ce que nous voulons »

Le document vidéo partiellement présenté à FR 3 lundi 1er janvier sur les débats du *Conseil du Front de salut national* dans les heures qui suivirent la chute de Nicolae Ceausescu *le 22 décembre* (*le Monde* du 3 janvier) a été visionné depuis lors par les envoyés spéciaux de l'AFP à Bucarest et *Libération* en publie le script dans son numéro du 3 janvier. *Il confirme non seulement* que le Front existait depuis plusieurs mois, mais aussi que M. Iliescu, son président, avait pris contact avec les *représentants de Moscou à Bucarest avant même cette* première réunion.

« J'ai pris contact avec l'ambassade soviétique et je leur ai transmis quelle est la situation dans laquelle nous nous trouvons, pour qu'ils communiquent des informations à Moscou ; pour qu'on sache qui nous sommes et ce que nous voulons. » Cette précision apportée par M. Ion Iliescu au cours de ce débat de dix-sept minutes tenu un peu avant 19 heures le 22 décembre répond à une remarque faite par un autre dirigeant communiste présent, M. Alexandru Birladeanu, demandant que *« l'on dise aux puissances étrangères que nous respecterons nos alliances »*.

Cela dit, les communistes ne sont pas en majorité, ou bien ils ne se présentent plus en tant que tels. Lorsque le général Militaru, futur ministre de la défense, suggère que *« le Conseil du Front doit être un organe du parti et de l'Etat »*, il est vivement interrompu par Petre Roman, l'actuel premier ministre : *« En aucun cas, ce ne doit être un organe du parti. C'est comme si tu évoquais le diable. »* Le même écarte le recours aux premiers secrétaires du parti dans les départements – *« Personne ne les écoute plus maintenant »* – tandis que des présents s'exclament : *« De toute façon, on ne veut plus du socialisme. »*

Le document confirme surtout la grande autorité de M. Iliescu dans cette phase critique de la révolution roumaine. C'est lui qui décide qui participera ou non à la réunion, qui demande l'inclusion de cinq étudiants et cinq ouvriers dans le comité, mais *en écarte* M. Gueorgue Apostol, un ancien dirigeant qui a signé, en mars, une lettre de protestation contre la dictature de Ceausescu et a été accusé depuis lors d'avoir trahi ses cinq cosignataires. C'est encore lui qui insiste sur la rédaction d'un premier communiqué, mais refuse, curieusement, que celui-ci soit dactylographié. On note aussi la présence de policiers : pas seulement Victor Ardelanu, chef de l'unité spéciale de lutte antiterroriste, donc membre éminent de la Securitate, mais aussi un certain ingénieur Voicu, présenté comme *« le meilleur connaisseur du bâtiment »* – l'immeuble du comité central du parti, où siège le conseil – et sans lequel, selon un participant, *« nous sommes foutus »*.

L'existence antérieure du Front de salut national (créé six mois plus tôt, selon le général Militaru) a été également confirmée par le commandant Mihai Lupoi, membre actuel de son *Conseil et ministre du tourisme dans* le nouveau gouvernement. *« Le Front a été mis au point depuis longtemps, c'est vrai, mais il s'est constitué vraiment sur les barricades pendant l'insurrection contre Ceausescu »*, a-t-il dit au *Figaro*. De fait, rien n'indique que ses dirigeants actuels en faisaient partie avant décembre, et l'on ne connaît toujours pas les signataires des documents émis en son nom sous le régime renversé.

Le *Monde* avait publié le 26 octobre dernier un tel appel, qui demandait au congrès du parti de destituer le Conducator *« afin d'éviter un conflit social majeur et un bain de sang auquel conduit toujours le désespoir »*. Au cours du débat du 22 décembre, M. Brucan mentionne l'existence d'un tel appel, tout en ajoutant qu'il *« n'était signé par personne »*. Finalement, c'est M. Iliescu qui tranche en décidant de laisser les choses *« comme c'est actuellement »*), c'est-à-dire de garder l'appellation de Front de salut national.

Cette querelle sémantique peut paraître secondaire, mais elle explique *un peu mieux pourquoi l'autre groupe* oppositionnel, celui des six signataires, clairement identifiés ceux-là, de l'appel de mars (et M. Iliescu n'en faisait pas partie) a été rapidement éliminé au profit de cette autre instance apparemment plus structurée. Certes, M. Brucan figure dans les deux groupes. Mais l'un des six était M. Cornelieu Manescu, l'ancien ministre des affaires étrangères, qui s'était saisi à la fois du micro et du pouvoir – à la tête d'un « Front du salut de la patrie » – aussitôt après le départ du dictateur. Il n'aura pas tenu *deux heures face à « l'irrésistible* ascension » de M. Iliescu.

MICHEL TATU

Une radio, des livres et des journaux pour Bucarest

Privés jusqu'alors de livres, de journaux libres, et de *médias audiovisuels* pluralistes, les Roumains ont *aujourd'hui une formidable soif* de lecture, d'expression et d'ouverture sur *l'étranger*. C'est ce constat qui a incité Médecins du Monde à organiser l'opération « Radio libre, vivre libre » et à considérer la satisfaction de ces *« demandes pressantes d'ordre culturel »* comme partie de l'aide humanitaire.

Dotée d'un matériel fourni par Thomson et avec l'aide d'*Actuel*, une radio FM a donc été installée à Bucarest avec mission de favoriser à la fois information, rencontres et débats de toutes sortes. Un camion est également parti de Paris, le 31 décembre, pour la *capitale roumaine, emportant* près de 3 tonnes et demie de *livres, fournis à la fois par la* FNAC (plus de dix mille ouvrages) et par la direction du livre, ainsi que des dizaines de milliers d'exemplaires de journaux et magazines divers. Facilité par les NMPP et les responsables de certaines publications – *le Monde* a *pour sa part* fourni quelque sept mille exemplaires des *numéros récents ayant traité* des événements en Roumanie, – ce geste devrait permettre aux nombreux Roumains francophones de mieux comprendre l'impact de leur révolution en France.

L'URSS n'a pas affamé le pays qui aurait exporté beaucoup de produits alimentaires vers le tiers-monde

L'URSS a-t-elle affamé indi*rectement les Roumains* ? A-t-elle bénéficié des privations qui leur étaient infligées en important massivement d'un pays frère exsangue et épuisé la viande, les céréales, *les fruits et légumes* dont elle avait besoin ?

Depuis la chute du régime de Nicolae Ceausescu, un chiffre circule : l'URSS aurait acheté au cours de ces dernières années quelque 60 % de la production agricole roumaine. Grâce à ce courant d'échanges, Bucarest aurait, en retour, dégagé les ressources nécessaires à son approvisionnement en gaz et en pétrole soviétiques.

L'ampleur du prélèvement à destination de l'URSS est impossible à vérifier côté roumain : les statistiques sur ce point sont volontairement muettes depuis le début des années 80. Mais les données fournies par les *annuaires statistiques soviétiques* – et considérées comme fiables par les spécialistes – contredisent la ponction de 60 % fréquemment évoquée.

Pas la moindre tonne de céréales

Un exemple : de source soviétique, l'URSS n'a pas importé la moindre tonne de céréales de Roumanie en 1988. Et pourtant cette même année la Roumanie a exporté des céréales. Si l'on en croit les données officielles roumaines, les ventes de grain à l'étranger ont même représenté 14,7 % des exportations agro-alimentaires du pays en 1988. Quels ont donc été les clients ? D'autres pays du camp socialiste mais *aussi* vraisemblablement des pays du tiers-monde, estime Mme Anita Tiraspolsky, chercheuse au CEDUCEE (1).

Seconde illustration : la viande, le produit alimentaire le plus exporté par la Roumanie et, par contrecoup, celui dont la pénurie a été la plus marquée à l'intérieur du pays. Selon les annuaires statistiques soviétiques, l'URSS a importé quelque 77 000 tonnes de viande de Roumanie *en moyenne ces trois* dernières années, soit beaucoup moins que la quantité vendue par un pays comme la Hongrie dont pourtant la production est légèrement *inférieure*. *Ces quantités* représentaient très exactement 7,7 % de la production annuelle roumaine de viande estimée par la FAO. Les seules importations *soviétiques ne peuvent donc être* jugées responsables de la pénurie.

La France aussi

L'URSS, à n'en pas douter, a *acheté en quantité* des produits alimentaires à la Roumanie. Mais le « détournement » de la production agricole roumaine qu'on lui prête semble singulièrement exagéré. Les autres « pays frères » – pour des quantités *encore non déterminées* – ont également bénéficié de la folie exportatrice imposée par le Conducator. Sans oublier les pays en voie de développement et même, dans des proportions bien moindres, les pays occidentaux. Ainsi, en 1986, selon les statistiques de l'ONU, les pays de l'OCDE avaient absorbé 17,4 % des exportations agro-alimentaires roumaines. Et la France a acheté l'année dernière 93 millions de francs de produits agricoles à la Roumanie sur, il est vrai, un montant total de 129 milliards de francs d'achats *agroalimentaires à l'étranger*.

CAROLINE MONNOT

(1) Centre d'études et de documentation sur l'URSS, la Chine et l'Europe de l'Est, Services de la Documentation française.

La liberté de circuler entre l'URSS et l'Iran



Suite de la première page

Selon Leila Younoussova, une porte-parole du nouveau groupe social-démocrate azerbaïdjanais, des dissidents du Front populaire d'Azerbaïdjan avaient appelé samedi, lors d'un rassemblement à Bakou, à mener une *« action »* le lendemain pour protester contre la division en deux du peuple azéri, divisé *en deux par* la frontière. Cet appel avait été lancé, en particulier, par Nemat Panakhov, une personnalité connue des nationalistes azéris à Bakou pour avoir harangué la foule à de nombreuses reprises fin 1988, au plus fort de la crise du Haut-Karabakh.

Des divergences semblent être apparues parmi les nationalistes azéris. *Le Front populaire d'Azerbaïdjan* s'est scindé en deux début décembre. Si tous les nationalistes en Azerbaïdjan soulignent la division du peuple azeri, réparti entre l'URSS et l'Iran, ils ne sont apparemment pas unanimes sur les moyens de remédier à une telle division, certains préconisant la multiplication des *contacts* commerciaux ou culturels, alors que d'autres semblent partisans de mesures plus radicales.

L'agence officielle azerbaïdjanaise avait affirmé pour sa part que l'incident avait été provoqué par la population locale qui voulait occuper une zone inhabitée du côté soviétique, qui longe le fleuve frontalier Arax. La République autonome du Nakhitchevan connaît effectivement depuis un certain temps un problème de surpopulation en raison de l'afflux de réfugiés azéris venus d'Arménie.

Le nationalisme azéri semble d'ailleurs s'exacerber. Certains éléments sont enclins à se radicaliser avec *la crise du Haut-Karabakh* qui s'éternise et pour laquelle pas même l'ombre d'une solution ne semble en vue.

Un nouveau drame est venu rappeler que la tension était toujours aussi vive dans cette région autonome ou Arméniens et Azéris vivent en état de virtuelle guerre civile. Un habitant de Stepanakert, le chef-lieu du Haut-Karabakh, a été tué lundi et trois autres blessés par les tirs des forces de l'ordre. Les victimes faisaient partie d'un groupe d'assaillants qui tentaient d'attaquer un convoi d'Azéris.

Autre point chaud : au sud de l'Azerbaïdjan, non loin de la frontière avec l'Iran. On a reconnu mardi soir officiellement que les violences qui avaient opposé dans cette ville en fin de semaine dernière des forces de l'ordre à des manifestants aveient fait 85 blessés. Le siège local du Parti communiste ainsi que celui de la milice ont été attaqué. Les raisons de ces incidents sont encore peu connues ; il s'agirait, selon un journaliste local, de revendications concernant des modifications des règles électorales. – *(Intérim.)*

Téhéran justifie la récente visite du « Conducator »

Le ministre iranien des affaires étrangères, M. Ali Akbar Velayati, a affirmé, mardi 2 janvier, devant le Parlement que *« plusieurs accords sur d'importantes questions de défense justifient la récente visite en Iran »* de Nicolae Ceausescu. M. Velayati, qui répondait à une *« demande d'explication »* déposée par 84 députés iraniens (sur 270), a indiqué : *« Si Nicolae Ceausescu n'était pas venu en Iran, nous aurions été lésés en ce qui concerne d'importantes questions de défense vitales pour le pays. » « Les accords signés au cours de cette visite seront respectés par le nouveau gouvernement roumain »*, a-t-il ajouté.

La visite à Téhéran de l'ex-dictateur roumain, le 18 décembre, alors que des troubles avaient déjà éclaté à Timisoara, a provoqué une polémique dans les milieux politiques iraniens, dont certains secteurs ont contesté l'opportunité d'une telle visite, qui n'a précédé que de quelques jours la chute de Ceausescu.

« Outre les questions de défense, la Roumanie, élue membre du Conseil de sécurité, pouvait à ce titre nous être utile au sein de l'ONU pour nos négociations de paix avec l'Irak, en vue d'appliquer la résolution 598 », a poursuivi le chef de la diplomatie iranienne, pour lequel *« les relations de la République islamique d'Iran avec les pays étrangers ne signifient pas qu'elle reconnaît la légitimité des régimes politiques de ces Etats »* – *(AFP.)*

EUROPE

La visite du président tchécoslovaque dans les deux Etats allemands

La journée particulière de M. Vaclav Havel

M. Vaclav Havel a réussi, moins de quatre jours après son élection à la présidence de la République socialiste de Tchécoslovaquie, une performance remarquable. Il ne lui a pas fallu plus d'une journée pour rencontrer, à Berlin-Est le matin, à Munich l'après-midi, les représentants les plus éminents du gouvernement et de l'opposition en RFA et en RDA.

BONN

de notre correspondant

La liste est impressionnante : il s'est entretenu avec M. Manfred Gerlach, président par intérim, M. Hans Modrow, premier ministre, et des représentants de la table ronde dans la capitale est-allemande, avec MM. Richard von Weizsäcker, Helmut Kohl, Hans Dietrich Genscher, ainsi qu'avec des représentants du SPD et des Verts dans la métropole bavaroise.

M. Havel, devenu l'enfant chéri des hommes politiques européens, est quelqu'un avec lequel on aime se montrer, particulièrement en période préélectorale, ce qui est le cas pour la RFA comme pour la RDA. Le président tchécoslovaque, qui était accompagné du premier ministre, M. Marian Calfa, et du ministre des affaires étrangères, M. Jiri Dienstbier, a su tirer le meilleur parti d'une visite dont chaque élément constituait une première. C'est la première fois depuis quarante ans qu'un nouveau chef d'État tchécoslovaque effectuait une visite inaugurale ailleurs qu'en URSS. Le choix de Munich pour rencontrer les dirigeants ouest-allemands avait, Vaclav Havel l'a lui même souligné, valeur symbolique : c'est dans cette ville en effet que le 30 septembre 1938 la Tchécoslovaquie fut livrée au dépeçage hitlérien avec l'assentiment de la France et de la Grande-Bretagne. L'ordre dans lequel s'est effectuée cette excursion allemande était aussi soigneusement calculé : priorité fut donnée à la RDA, le partenaire au sein de ce pacte de Varsovie dont Prague affirme vouloir rester membre.

On attendait, bien sûr, la position que M. Havel allait formuler sur les évolutions en cours en Allemagne, sur une éventuelle réunification du pays. Au cours d'une conférence de presse à Berlin-Est, il a affirmé que le processus d'unification devrait s'effectuer *« sur la base de négociations et non pas de manière sauvage »*. Il appartient, selon lui, aux Allemands de lever les craintes suscitées par la renaissance d'une « grande Allemagne » et il a conclu : *« Nous ne devons pas avoir peur d'un Etat, si grand soit-il, s'il est pacifique et démocratique. »*

« Ich bin ein Berliner »

Ces propos ont été accueillis avec une très grande satisfaction à Bonn : l'aval donné à l'unité allemande, même assorti de conditions sur le respect des frontières existantes — *« Une réunification dans les frontières de 1937 n'aura certainement pas lieu »*, a-t-il encore affirmé — va droit au cœur des Allemands. La Tchécoslovaquie est en effet le seul pays d'Europe qui a une frontière avec la RDA et avec la RFA, et qui aurait des raisons historique de se méfier plus que d'autres d'une Allemagne trop forte au centre de l'Europe. M. Havel, à l'occasion d'une visite à la porte de Brandebourg a fait sienne la célèbre formule de John Kennedy devant le mur, *« Ich bin ein Berliner » (Je suis un Berlinois »)*, mais elle prenait dans sa bouche un autre sens : elle témoignait de cette conscience centre-européenne commune *aux gens* de Prague, de Berlin, de Budapest et de Vienne.

A Munich, M. Havel fut fêté par le président Richard von Weizsäcker comme un homme qui a *« mené un combat courageux contre l'hypocrisie et pour la vérité »*. Le président ouest-allemand et le chancelier Kohl l'ont assuré que la RFA était disposée à accorder *« tout le soutien que* [la Tchécoslovaquie] *pourrait souhaiter »*. On n'est pas entré dans les détails au cours de cette brève visite, considérée de part et d'autre comme une prise de contact. La coopération économique avec la RFA, dont la Tchécoslovaquie attend une modernisation de son industrie et l'ouverture de nouveaux débouchés pour ses produits, devrait être évoquée plus précisément lorsque le président tchécoslovaque viendra à Bonn. En février ou en mars. La Bavière, région frontalière de la Tchécoslovaquie, devrait jouer un rôle important dans cette coopération : il est de l'intérêt de ce Land de renouer les liens rompus au temps de la guerre froide pour redonner vie à des régions en crise du fait de leur mise à l'écart des grandes voies de circulation ouest-européennes.

Le bilan de cette visite éclair de M. Havel en Allemagne est largement positif pour les deux parties. Le nouveau président tchécoslovaque a administré la preuve qu'il s'était avec une rapidité époustouflante adapté à ses nouvelles fonctions. Berlin-Est et Bonn ont également toutes les raisons d'être contents : les dirigeants de la RDA pourront se prévaloir d'avoir reçu un homme qui symbolise le combat pour les droits de l'homme à l'Est et ceux de Bonn auront eu la satisfaction de constater qu'ils sont considérés comme le principal interlocuteur occidental par les promoteurs des réformes en Pologne et en Hongrie hier, en Tchécoslovaquie aujourd'hui.

LUC ROSENZWEIG

L'avenir du mur

BONN

de notre correspondant

Après sa visite à la porte de Brandebourg, M. Vaclav Havel était tout étonné que le mur de Berlin soit encore debout dans sa plus grande partie. *« J'ai conseillé à M. Gerlach d'utiliser les services de notre Société pour un présent joyeux* (une association de jeunes non conformistes en Tchécoslovaquie, NDLR), *qui offre une aide gratuite pour la destruction de murs et le démantèlement de barbelés »*, a-t-il déclaré. Le président par intérim du Conseil d'Etat est-allemand, piqué par la boutade, a concédé que *« dans les circonstances actuelles le mur est devenu superflu et devrait être remplacé par un simple marquage sur la frontière »*.

La destruction totale du mur a également été évoquée par le bourgmestre de Berlin-Ouest, M. Ehrard Krack, qui envisage de le remplacer par un grillage. D'autes projets, formulés à l'Ouest, proposent de remplacer l'édifice par une ceinture verte qui entourerait Berlin-Ouest.

L.R.

RFA : la mort de Gerhard Schroeder

Un atlantiste sans concessions

M. Gerhard Schroeder, ministre ouest-allemand des affaires étrangères de 1961 à 1966, est décédé d'une insuffisance cardiaque dans la nuit du 1er au 2 janvier, à son domicile de l'île de Sylt, dans le nord de la RFA, à l'âge de soixante-dix-neuf ans ***(nos dernières éditions du mercredi 3 janvier).***

Depuis 1953, année où il fut nommé ministre de l'intérieur de Konrad Adenauer, jusqu'en 1969, date à laquelle il perdit le portefeuille de la défense, en passant par l'époque où il occupa le poste de ministre des affaires étrangères (1961-1966), le chrétien-démocrate Gerhard Schroeder n'a cessé d'être une personnalité controversée.

Homme des lois d'exception en tant *que ministre de l'intérieur*, puis atlantiste à l'heure de la réconciliation franco-allemande, le chef de la diplomatie ouest-allemande du début des années 60 n'a jamais hésité à se distinguer des positions du gouvernement. A tel point qu'à partir de 1964 il fut la cible d'attaques de l'aile bavaroise du parti chrétien-démocrate et de son chef, Franz-Josef Strauss, et de Konrad Adenauer lui-même, qui lui reprochaient de laisser se détériorer les relations franco-allemandes.

Adenauer, qui le tenait pour responsable des mésaventures de « son » traité franco-allemand (22 janvier 1963), l'accusait de *« pousser la France aux côtés des Russes »*. Il est vrai que Gerhard Schroeder ne cachait pas ses amitiés : *« Pour surmonter la division de l'Allemagne*, disait-il, *une collaboration où les Etats-Unis détiennent un rôle directeur est absolument indispensable. »* Sous influence anglo-saxonne, le ministre des affaires étrangères n'aimait guère la France et appréciait en tout cas fort peu le général de Gaulle. Ses rapports avec son homologue français, Maurice Couve de Murville, étaient tels qu'il leur arrivait de rester des mois sans s'adresser la parole...

Né à Sarrebruck en 1910, élevé dans la Frise, au nord du pays, Gerhard Schroeder était juriste de formation et, surtout, il avait présidé à partir de 1955 le groupe de travail protestant au sein de la démocratie chrétienne, ce qui lui assurait une position de force dans la CDU. A la chute du gouvernement Erhard, en 1966, il devint le ministre de la défense du chancelier Kiesinger dans le gouvernement de grande coalition, poste qu'il détint jusqu'en 1969. Cette année-là, il fut le candidat des chrétiens-démocrates à la présidence de la République. A six voix près, il perdit cette élection au profit de Gustav Heinemann, premier social-démocrate à devenir chef d'Etat depuis 1925.

M.-P. S.

BULGARIE

Manifestations houleuses après la reconnaissance des droits de la minorité turque

Des Bulgares de souche et des Bulgares d'origine turque se sont opposés lors de manifestations mardi 2 janvier à la suite de la décision, annoncée vendredi dernier par les autorités, de reconnaître désormais les droits des seconds à reprendre leur nom, à pratiquer l'islam et à parler le turc en public.

Les deux manifestations se sont déroulées à Kourdjali, ville de 50000 habitants à 250 kilomètres au sud de Sofia, à majorité turque. La police s'est efforcée de maintenir éloignés les deux cortèges, qui ont sillonné la ville pendant deux heures.

A l'appel du Comité pour la *défense des intérêts nationaux*, les Bulgares de souche — 12000 selon l'agence BTA, un millier selon les agences occidentales — ont menacé de faire grève vendredi s'ils n'obtiennent pas de réponse à leur exigence d'un référendum sur la question des minorités.

Scandant *« la Bulgarie aux Bulgares »*, *« Perestroïka oui, islamisation non »* et *« en gagnant la minorité, vous perdez la majorité »*, ils s'élevaient contre la décision de renoncer à la politique d'assimilation forcée des Turcs, qui forment près de 10 % des 10 millions d'habitants du pays et dont 300000 ont quitté l'été dernier la Bulgarie pour la Turquie. Mardi soir, un cortège de voitures a amené un millier de ces Bulgares de souche à Sofia devant l'Assemblée nationale, où ils ont remis une pétition. Ils attendaient un soutien d'autres régions du pays, notamment de Razgrad, dans le nord-est, où des manifestations contre la nouvelle politique se sont aussi déroulées ces derniers jours.

M. Andreï Loukanov, membre du Bureau politique et considéré comme le numéro deux du pays, s'est rendu mardi à Kourdjali où il a promis l'arrivée d'une commission parlementaire.

Le Bureau politique a lancé le même jour un appel au calme. Il a affirmé que le processus engagé en faveur de la minorité turque *« progresse normalement et sera mis en place »*, rappelant aussi à l'ordre les responsables locaux du parti.

Le secrétaire du PC de Kourdjali, M. Miltcho Miltchev, a dénoncé, dans une déclaration à l'agence Reuter, l'adoption *« sans consultation de l'opinion »* de la nouvelle politique. Lors de la première grande manifestation des mouvements démocratiques, le 18 novembre 1989, à Sofia, les proclamations en faveur de la minorité turque brimée sous Todor Jivkov avaient été accueillies par les sifflets dans la foule estimée à cinquante mille personnes. — *(AFP, Reuter, AP.)*

PORTUGAL

Un remaniement ministériel qui risque de provoquer des remous

LISBONNE

de notre correspondant

Remanier le gouvernement : *telle était l'exigence*, depuis plusieurs mois, d'un grand nombre de dirigeants sociaux-démocrates qui s'inquiétaient de la perte de popularité de leur parti. La défaite du PSD aux élections municipales du 17 décembre a intensifié les critiques, et M. Cavaco Silva a été obligé d'agir. Aussi, mardi 2 janvier, le premier ministre a-t-il annoncé un remaniement qui touche les *ministères de la santé*, des finances, de l'intérieur, de la défense et de l'agriculture.

La mise à l'écart de Mme Leonor Beleza du ministère de la santé, et de M. Miguel Cadilhe de celui des finances, ne surprend personne. L'un et l'autre avaient été atteints par des cas de corruption. Quant à M. Silveira Godinho, il abandonne le ministère de l'intérieur sans pratiquement avoir fait parler de lui.

En revanche, les départs de MM. Alvaro Barreto et Eurico de Melo, qui détenaient les portefeuilles de l'agriculture et de la défense, sont très controversés. Considéré comme étant le meilleur négociateur portugais à Bruxelles, M. Barreto était le ministre le plus ancien du cabinet de M. Cavaco Silva et des rumeurs circulaient sur son éventuelle promotion aux affaires étrangères. Quant à M. Eurico de Melo, industriel du nord du pays, il passait pour un des principaux piliers du « cavaquisme ». Selon l'agence de presse portugaise LUSA, il aurait donné lui-même sa démission quelques heures avant l'annonce du remaniement.

Le profil des nouveaux titulaires peut également susciter des remous. *« Il faut faire davantage de politique »*, assurait-on au PSD. Or M. Cavaco Silva a plutôt choisi des techniciens peu connus. C'est le cas, notamment, des nouveaux responsables de la santé et de l'agriculture, M. Arlindo Carvalho et M. Arlindo Cunha. Le ministre des finances, M. Miguel Beleza, était administrateur de la Banque du Portugal après avoir travaillé au Fonds monétaire international. Le ministre de la défense, M. Carlos Brito, a été candidat à la mairie de Porto. Battu par un socialiste, il a symbolisé la défaite de décembre du PSD. Et l'homme qui a dirigé tout l'appareil pour ces élections, M. Manuel Pereira, se voit promu au rang de ministre de l'intérieur.

JOSÉ REBELLO

DIPLOMATIE

La crise financière de l'ONU s'est encore aggravée

NEW-YORK (Nations unies)

correspondance

L'année 1989 s'est achevé à l'ONU sur un rapport du secrétaire général, M. Perez de Cuellar, très pessimiste à propos des finances de l'organisation.

Ce rapport, qui ne traite que du budget de fonctionnement (d'un total de 777 millions de dollars), fait apparaître un trou de 261 millions de dollars auquel s'ajoutent 267,3 millions de dollars d'arriérés. Les arriérés de paiement pour les opérations de maintien de la paix, *distinctes du budget ordinaires*, s'élèvent d'autre part à 514 millions de dollars.

Principaux coupables : les Etats-Unis, qui ont accumulé envers l'ONU, essentiellement sous l'administration Reagan, une dette qui au 1er janvier s'élevait à 733 millions de dollars, suivis par l'Afrique du Sud (37,3 millions) de l'Iran (11,9 millions). L'URSS, en revanche, depuis l'arrivée de Mikhaïl Gorbatchev, s'est acquittée de toutes ses dettes.

Tout en reconnaissant que l'ONU s'est considérablement réformée par rapport à l'époque où elle était la cible des critiques de l'administration Reagan, le Congrès américain continue d'opposer son *veto* au paiement des dettes. Certains de *ses* membres dénoncent toujours le *« laxisme »* des politiques de l'ONU, tandis que d'autres font valoir la priorité budgétaire des programmes domestiques américains. Les Etats-Unis, d'autre part, ne sont pas seulement le principal débiteur de l'ONU mais aussi son plus grand contributeur, puisqu'ils lui fournissent 25 % de ses ressources.

Certains responsables de l'ONU notent avec inquiétude que les Etats-Unis utilisent de plus en plus la crise financière de l'organisation comme une arme politique. Ainsi, l'administration américaine a récemment menacé de réduire sa contribution si une résolution demandant un changement de statut pour l'OLP était mise au vote. Elle ne l'a pas été. Plus récemment encore, le vice-président Dan Quayle a présenté un chèque de 65 millions de dollars couvrant une partie de la dette, mais en demandant que l'ONU revienne sur la résolution vieille de quatorze ans et très controversée qui assimile le sionisme au racisme.

AFSANÉ BASSIR POUR

GRANDE-BRETAGNE

Les « exemples » du juge Pickles

LONDRES

de notre correspondant

Un juge du nord de l'Angleterre vient d'envoyer en prison pour six mois une jeune femme noire célibataire de dix-neuf ans avec son bébé âgé seulement de dix semaines. La mère et l'enfant ont été emmenés mardi 2 janvier à la fin de l'audience et ont passé leur première nuit derrière les barreaux.

Le juge Pickles ne se cache pas d'avoir cherché à frapper l'opinion. Il ne veut pas que de jeunes délinquantes tombent délibérément enceintes pour échapper à une peine de détention, et il a choisi de faire un exemple...

L'affaire émeut l'Angleterre profonde car elle illustre, sans que la race de la jeune femme *ait jamais été mentionnée*, les rapports difficiles entre la minorité noire et la justice dans une des régions les plus déshéritées du pays.

Tracey Scott était vendeuse dans un supermarché à Huddersfield, une cité lainière de cent trente mille habitants située dans le vieux cœur industriel de l'Angleterre. Cette région, le Yorkshire occidental, n'en finit pas de s'enfoncer en raison du déclin de l'industrie charbonnière et du textile. Beaucoup y survivent seulement grâce aux allocations de chômage et aux aides sociales en tous genres.

Tracey Scott a, pendant des mois, lorsqu'elle était à la caisse, laissé partir sans payer des clients du supermarché. Elle *n'en tirait aucun profit* personnel, mais elle aidait ainsi ses amis, ainsi que des gens qui lui étaient parfaitement inconnus, mais qu'elle trouvait sympathiques. Elle a été trahie par une caméra vidéo, et a reconnu les faits. Sa *générosité*. a coûté environ 40 000 francs au supermarché.

Tracey Scott avait dix-huit *ans au moment des faits*. Elle est tombée enceinte peu de temps après avoir été interrogée une première fois par la police. Le juge Pickles n'affirme pas qu'elle « l'a fait exprès », mais il ne l'exclut pas non plus, et il veut de toute façon donner un avertissement à celles qui seraient tentées de l'imiter. Il a donc décidé qu'elle irait dans une prison pour femmes avec son bébé, une décision extrêmement rare en Grande-Bretagne pour un délit relativement mineur comme celui qui lui est reproché, et surtout concernant une si jeune femme qui n'avait auparavant jamais eu maille à partir avec la justice.

Le système anglais laisse une très grande liberté d'appréciation *aux juges*, *et il est très difficile* de casser un arrêt. Le juge Pickles, qui a soixante-quatre ans, est déja célèbre pour d'autres décisions aussi controversées. Il a ainsi envoyé en prison en juin dernier une autre jeune femme qui refusait de témoigner contre son amant, un trafiquant de drogue, qui la battait. Elle avait avoué devant le tribunal qu'elle avait peur des *représailles de ce dernier*. Le juge Pickles, là encore, avait décidé de faire un exemple.

On aurait tort de prendre ce juge provincial pour un père fouettard réactionnaire. Le juge Pickles, qui est d'origine modeste, est un homme du Yorkshire, fort en gueule et un brin démagogue, jadis candidat travailliste à la députation. Il estime qu'il *travaille sur le terrain*, alors que les magistrats de plus haut rang, recrutés souvent dans des milieux plus aisés que le sien, préfèrent se voiler la face devant des situations inattendues liées à l'évolution sociale de la Grande-Bretagne et aux problèmes ethniques.

Le juge Pickles est depuis des années en conflit avec la chancellerie à propos de l'obligation de réserve des magistrats. Il s'exprime, en effet, à tort et à travers hors du tribunal, ce que la tradition, mais non la loi, lui interdit. Il vient, une nouvelle fois, de susciter un beau tumulte.

Une vingtaine de parlementaires avaient déjà réclamé sa révocation en janvier dernier *lorsqu'il avait laissé en liberté* un homme qui avait eu des rapports sexuels avec une fillette de douze ans, estimant, après avoir vu cette dernière, qu'elle était particulièrement précoce, et *« en âge »*, selon lui.

DOMINIQUE DHOMBRES

PROCHE-ORIENT

ISRAËL : la crise politique avortée

Du drame à la comédie

Vécue et commentée sur le ton du drame, la dernière des crises du gouvernement Likoud-travaillistes s'est achevée en comédie à l'italienne. Les enjeux avaient été présentés comme étant d'intérêt national ; la solution, qui préserve la coalition, relève de la cuisine ministérielle (*le Monde* du 3 janvier).

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Durant quarante-huit heures, le premier ministre et chef du Likoud, M. Itzhak Shamir, a donc accusé une des vedettes de la gauche travailliste, M. Ezer Weizman, ministre de la science, d'un des plus graves péchés qui se puisse commettre à Jérusalem : avoir eu des contacts, *« directs et indirects »*, avec des responsables de l'OLP, *« qui figurent parmi les pires ennemis d'Israël »*, et, pis encore, avoir donné son appui à cette organisation pour l'aider à *« contourner »* la politique du gouvernement israélien.

Le comportement ainsi décrit est contraire à la loi de 1986 sur la prévention du terrorisme, contraire au programme politique de l'union nationale, qui prohibe expressément toute négociation avec l'OLP, – et contraire au plan de paix du gouvernement (le projet d'élections dans les territoires occupés). Dénonçant son collègue à la télévision, M. Shamir n'a pas été loin d'employer le mot de *trahison*.

Logiquement, le premier ministre – pour lequel le refus du dialogue avec l'OLP est un dogme en béton armé – ne pouvait faire autrement que de réclamer le renvoi de M. Weizman du gouvernement. Il annonça sa décision durant le week-end, et c'était bien le moins pour une affaire qui, à l'en croire, pouvait relever, légalement sinon politiquement, de sanctions autrement plus sérieuses.

Mais comme les travaillistes étaient solidaires de M. Weizman, sans être forcément tous partisans de ses initiatives, et que l'union nationale risquait d'être mise à mal, M. Shamir a choisi de transiger. M. Weizman restera au gouvernement, à son poste de ministre de la science, mais il perd, pour dix-huit mois, son siège au cabinet restreint, l'instance où se prennent les « grandes » décisions. Dans sa faiblesse, la sanction paraît sans commune mesure avec la gravité des accusations portées par M. Shamir.

Compromis à l'israélienne

Le pacifiste et simple citoyen, Abie Nathan avait payé beaucoup plus cher – de six mois d'emprisonnement – pour les mêmes *« contacts »*. Si les experts en politique locale expliquaient savamment les mille raisons tactiques de la décision prise par M. Shamir, les historiens retiendront peut-être qu'elle marque une nouvelle brèche dans le grand tabou du dialogue avec l'OLP. Après tout, M. Weizman reste bel et bien au gouvernement et il s'est lui-même félicité d'avoir remporté, en l'espèce, *« une victoire à 80 % »*.

Il a quitté Jérusalem, mercredi 3 janvier, pour se rendre à Moscou, à l'invitation de l'Académie des sciences, après avoir assuré qu'il n'en profiterait pas pour s'entretenir avec *« Abou Untel ou Abou Chose »* dans la capitale soviétique. *« Ce compromis typiquement à l'israélienne ne me satisfait pas*, a-t-il dit ; *je ne me sens pas coupable, je n'ai même pas demandé à voir les pièces à conviction »* – il s'agirait de comptes rendus d'écoutes téléphoniques. Il n'en a pas moins déçu une partie de la gauche qui aurait souhaité le voir se battre jusqu'au bout et menacer de démissionner sur cette question, qu'il avait lui-même présentée comme fondamentale, des relations entre Israël et l'OLP. *« J'avais*, a dit le ministre, *des engagements à l'égard de mes camarades travaillistes. »*

Or ces derniers, dans leur majorité, *ne voulaient pas rompre* l'union nationale. C'était notamment le cas du ministre de la défense, M. Itzhak Rabin, qui a confirmé son emprise grandissante sur le gouvernement. Avec le ministre de la justice Dan Meridor (Likoud), il fut le principal artisan de la formule de compromis. M. Rabin – dont on dit qu'il a ses propres filières pour sonder les réactions de l'OLP – souhaite, dans le cadre de l'union nationale, poursuivre, à son rythme, les laborieux efforts en cours pour faire appliquer un plan d'élections dans les territoires occupés, qui est largement son œuvre personnelle.

Critiqué dans son propre parti pour son recul ou sa faiblesse, M. Shamir peut tout de même faire valoir qu'il a donné un avertissement à tous ceux – travaillistes, Egypte, Etats-Unis – qui voudraient lui forcer la main et le conduire là où il ne veut pas aller. Il s'est aussi gardé sur sa droite, coupant l'herbe sous le pied à ses trois opposants au sein du Likoud – MM. Sharon, Modai et Lévy, – qui assurent que le plan d'élections du gouvernement risque d'assurer la promotion de représentants de l'OLP dans les territoires.

L'affaire intervient au moment de difficiles pourparlers sur la possibilité d'une réunion israélo-égypto-américaine à Washington dans les semaines à venir. Elle doit être consacrée à la préparation d'un dialogue entre Israéliens et Palestiniens. Les Etats-Unis veulent que M. Shamir accepte des représentants palestiniens de *« l'extérieur »* – autrement dit désignés par l'OLP – dans la délégation palestinienne ; en déclenchant l'affaire Weizman, M. Shamir leur a réaffirmé qu'il n'en était pas question.

ALAIN FRACHON

Amnesty International condamne les méthodes de répression

Amnesty International a condamné, dans un rapport publié mercredi 3 janvier, les méthodes utilisées par les autorités israéliennes pour réprimer le soulèvement des Palestiniens dans les territoires occupés de Gaza et de Cisjordanie.

L'organisation humanitaire exprime notamment sa crainte que l'Etat hébreu ait fermé les yeux devant *« des exécutions de Palestiniens en dehors du cadre juridictionnel »* et qu'elle les ait même encouragées. Amnesty affirme que les directives des autorités israéliennes concernant l'usage des armes à feu ont été progressivement assouplies depuis le début du soulèvement palestinien, il y a deux ans. Le gouvernement israélien n'a pas pris les mesures adéquates pour enquêter sur ces meurtres ni pour punir ceux qui en ont été reconnus coupables, ajoute le rapport.

A Jérusalem, un porte-parole du premier ministre a qualifié les déclarations d'Amnesty d'*« absurdes »*, tandis qu'un représentant du ministère des affaires étrangères a jugé *« scandaleuses »* les accusations de l'organisation. – *(AFP, Reuter.)*

LIBAN : selon *« le Canard enchaîné »*

Le général Aoun possède à Paris 15 millions de dollars sur un compte personnel à la BNP

Le général Michel Aoun dispose de quelque *15 millions de dollars* (quatre-vingt-dix millions de francs) sur des comptes personnels dans une agence parisienne de la BNP, a affirmé, mercredi 3 janvier, *le Canard enchaîné*, ce que l'homme fort du camp chrétien libanais a confirmé tout en annonçant son intention de fermer les comptes qu'il possède en France.

L'hebdomadaire, qui publie un fac-similé d'une « interrogation de soldes » (relevé de compte) au nom de Michel Aoun, précise que le général libanais possède à l'agence internationale de la Banque nationale de Paris, boulevard Malesherbes à Paris, deux comptes. Le premier, un compte courant, contient 500 000 dollars, le second, un dépôt à terme, se monte à près de 15 millions de dollars (14 726 623,58 dollars exactement), soit l'équivalent de 90 millions de francs. *Le Canard enchaîné* affirme également que l'épouse du général Aoun possède la signature sur ces comptes. Toujours selon le journal, cette somme grossit chaque mois de quelque 100 000 dollars d'intérêts.

A la BNP, on se refusait à tout commentaire sur cette information en invoquant la confidentialité due aux clients. Pour sa part, le général Aoun a affirmé que *« cet argent est utilisé en matière de défense »*. Après avoir indiqué au *Canard* qu'il ne voulait pas répondre sur cette question et qu'il s'agissait là de son *« secret personnel »*, il a déclaré sur France-Info : *« C'est un secret de polichinelle. Je n'ai pas seulement des comptes à la BNP, également dans plusieurs banques, en France et à l'étranger. »* Interrogé sur le montant de ces comptes, Michel Aoun s'est borné à répondre : *« Ce n'est pas moi qui m'en occupe ; peut-être plus de quatre-vingt-dix millions »*. *« Les factures ne sont pas des factures personnelles. Elles servent à la défense. On fait la guerre ici. Quatre-vingt-dix millions de francs, c'est trois fois rien »*, a-t-il ajouté, sans préciser la provenance de l'argent.

□ **LIBAN : Intensification des combats entre miliciens chiites.** – Les combats qui opposent, depuis le 23 décembre, miliciens chiites pro-iraniens du Hezbollah et prosyriens d'Amal dans le sud du Liban se sont intensifiés mardi 2 janvier. Dix personnes ont été tuées (ce qui porte à 69 morts et 237 blessés le bilan à ce jour de ces affrontements) lors d'une offensive du Hezbollah pour le contrôle d'une colline à l'est de Saïda, qui lui a apparemment permis de gagner du terrain sur Amal. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

PANAMA : alors que se multiplient délations et manifestations d'hostilité au régime Noriega

Les négociations s'intensifient avec l'arrivée d'émissaires de Washington et du Vatican

L'attente continue autour de la nonciature apostolique où sont réfugiés, depuis maintenant dix jours, le général Noriega et quelques-uns de ses proches. Si la situation ne semble guère avoir évolué – malgré les rumeurs persistantes affirmant qu'un dénouement est proche, – plusieurs délégations sont arrivées à Panama. Le numéro deux du département d'Etat américain, M. Eagleburger, conduit depuis mardi 2 janvier une mission d'une dizaine d'experts, officiellement afin d'*« évaluer les besoins économiques »* nécessaires à la reconstruction du pays. Washington a en outre annoncé le remplacement de l'ancien ambassadeur, M. Arthur Davis, par M. Deane Hinton. Un émissaire du Vatican, Mgr Lorenzo Berlocco, expert de l'Amérique latine, membre du secrétariat d'Etat du Saint-Siège, qui est arrivé lundi à Panama, a déjà commencé ses consultations pour parvenir, selon les souhaits du Vatican à une *« solution sans traumatisme »*. Les négociations sur le sort du général Noriega se poursuivent dans un climat de délation alors que la population manifeste de plus en plus son opposition à l'ancien régime. Par ailleurs, deux complices présumés du général Noriega, Daniel Miranda et Luis del Cid, tous deux arrêtés à Panama, ont comparu, mardi, devant un tribunal de Miami (Floride).

PANAMA

de notre envoyé spécial

Sur l'avenue Balboa, à quelques mètres du barrage des forces américaines proche de la nonciature, un mannequin déguisé en militaire est pendu à une branche d'arbre. Sa tête, un ananas, ne laisse aucune ambiguïté sur la personne qu'il représente. Des pancartes et autres banderoles réclament la *« livraison du général Noriega »* (surnommé « Face d'ananas ») et exigent *« que justice soit faite »*. Les partis politiques au pouvoir – l'opposition d'hier – ont par de plus appelé, pour mercredi, à un rassemblement sur cette artère du bord de mer. Ces manifestations d'hostilité à l'ancien « homme fort » du pays suivent les nombreuses arrestations des anciens soutiens du général.

Plus de cinq mille membres des forces armées panaméennes sont actuellement détenus par les militaires américains dans deux centres pénitentiaires proches de la capitale, parfois sous des campements de toile aménagés pour l'occasion. Les officiers considérés comme les plus *« dangereux »* sont eux gardés sur des bases appartenant aux Etats-Unis. Selon des sources militaires, environ huit cents gradés panaméens sont encore recherchés à travers le pays.

Que le général Noriega ait été prévenu – comme l'a affirmé en début de semaine le *Washington Times* – de l'imminence de l'intervention américaine n'a pas changé grand-chose. Il n'a à l'évidence pas tenu compte de cet avertissement, si celui-ci lui est parvenu, ce qui reste tout de même à prouver. A l'heure des premiers bombardements de l'aéroport international Omar Torrijos, il se trouvait à quelques centaines de mètres de là, au quartier des officiers « La Siesta ». La plupart de ses partisans les plus importants sont maintenant en prison, quand ils n'ont pas été, comme le colonel del Cid – qui se trouvait encore à la veille de Noël à la tête de la garnison de la ville de David – tout simplement envoyés aux Etats-Unis pour y être jugé.

D'anciens ministres et parlementaires, comme Mario Rognoni, un moment en charge du commerce, ont aussi été incarcérés et peu d'hommes fidèles au général ont eu la chance d'échapper aux poursuites. L'un de ses conseillers les plus proches, Renato Perreira, a toutefois pu sortir du pays deux jours avant l'invasion et se trouverait dans une station de ski en Europe. La propre famille de Manuel Antonio Noriega, sa femme Felicidad et au moins une de ses trois filles, Sandra, serait réfugiée au sein de la résidence de l'ambassadeur de Cuba, M. Lazaro Mora.

Dénonciations en séries

Mais les poursuites engagées ne s'arrêtent pas aux dignitaires du régime Noriega. Les deux journaux du pays *El Siglo* et *La Estrella de Panama* rivalisent dans les dénonciations en séries d'anciens collaborateurs présumés. Même si la presse panaméenne n'est pas, loin s'en faut, un exemple d'objectivité, elle révèle l'état d'esprit qui règne depuis quelques jours dans la capitale. Les radios énumèrent, elles aussi, des listes de noms de personnes supposées faire partie du cercle des corrompus et des trafiquants de l'ancien pouvoir. Beaucoup de sympathisants du régime déchu se cachent, effrayés.

Le commandement Sud reçoit régulièrement de nombreux appels d'*« honorables correspondants »* qui dénoncent l'ennemi d'hier, parfois tout simplement pour éliminer un concurrent. Un couple de ressortissants français a ainsi eu le déplaisir de voir débarquer à deux reprises des officiers américains, venus sur la foi de *« renseignements sûrs »*, amicalement *« révélés »* par l'un de ses voisins. Après la difficile épreuve des jours de violences et de pillages, c'est la délation qui semble à l'ordre du jour. Pendant que ce climat assez détestable s'installe au Panama, les différents membres du gouvernement semblent maintenant s'accorder à penser que le général doit être jugé et qu'il ne peut, pour l'heure, l'être à Panama. Le premier vice-président Ricardo Arias Calderon n'a même pas exclu que les forces américaines puissent s'emparer de Manuel Antonio Noriega s'il continuait à refuser de sortir de la nonciature.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

Le Nicaragua demande la convocation du Conseil de sécurité de l'ONU

Le président nicaraguayen Daniel Ortega a annoncé, mardi 2 janvier, qu'il avait demandé la convocation *« d'urgence »* du Conseil de sécurité de l'ONU à la suite de nouveaux incidents entre les forces américaines stationnées au Panama et des membres du personnel diplomatique nicaraguayen dans ce pays. Au cours d'une conférence de presse, M. Ortega, tout en confirmant l'expulsion la veille de vingt diplomates américains de son pays (en représailles à la perquisition effectuée vendredi dernier au domicile de l'ambassadeur du Nicaragua au Panama), a affirmé que les Américains s'étaient livrés à de nouvelles *« fouilles abusives »*. Les personnes visées, cette fois, sont trois autres membres du personnel diplomatique dont la résidence a été *« visitée »*.

Par ailleurs, Managua a officiellement condamné ce qui a été présenté par la radio officielle comme *« un raid de la Contra »*, au cours duquel, lundi, les guérilleros antisandinistes auraient attaqué un groupe de religieux vivant sur la côte atlantique. Dans l'embuscade, deux religieuses, dont une Américaine, ont trouvé la mort, tandis que plusieurs autres religieux étaient blessés. – *(AFP.)*

□ **SALVADOR : treize morts dans des combats.** – Des combats entre les forces gouvernementales et la guérilla ont fait treize morts et deux blessés, lundi 1er janvier, dans le centre et l'est du pays, a annoncé l'armée salvadorienne mardi. Ces incidents se sont produits alors que la trêve décrétée unilatéralement par le Front Farabundo Marti de libération nationale (FMLN) était encore en vigueur (il devait expirer mardi 2 janvier à midi). En novembre, le FMLN a lancé une offensive générale au cours de laquelle plus de trois mille personnes ont été tuées. – *(AFP.)*

□ **MEXIQUE : quatre militants de gauche tués dans un affrontement avec des adversaires politiques.** – Quatre militants du Parti de la révolution démocratique (PRD, gauche) ont été tués et huit autres personnes blessées, lundi 1er janvier, au cours d'un affrontement avec des membres du Parti révolutionnaire institutionnel (au pouvoir) dans la ville de Coyuca-de-Benitez, à 300 kilomètres au sud de Mexico. – *(AFP.)*

□ **ETATS-UNIS : démission d'un parlementaire démocrate de New-York coupable d'extorsion de fonds.** – Le représentant démocrate de l'Etat de New York, Robert Garcia, qui a été reconnu coupable d'avoir extorqué 178 500 dollars (un peu plus de 1 million de francs) à une société aujourd'hui disparue, Wedtech, fournisseur du département de la défense, a annoncé, mardi 2 janvier, qu'il renonçait à son siège de parlementaire. M. Garcia est passible d'une peine de quarante-cinq ans de prison. – *(AFP.)*

ASIE

CHINE

Pékin dément l'existence d'un accord sur le départ du dissident Fang Lizhi

Le ministère chinois des affaires étrangères a démenti mercredi 3 janvier les multiples rumeurs faisant état d'un possible accord sino-américain sur le sort de l'astrophysicien dissident M. Fang Lizhi, réfugié à l'ambassade des Etats-Unis à Pékin depuis la répression de juin dernier.

PÉKIN

de notre correspondant

Deux limousines dépourvues de plaques d'immatriculation étaient garées, comme à l'accoutumée, devant l'ambassade des Etats-Unis, mercredi 3 janvier. A l'intérieur, des hommes de la sécurité en civil épient les allées et venues. Le style de la surveillance, destinée à empêcher l'escamotage de M. Fang et de son épouse Li Shuxian, est celui d'un roman d'espionnage.

Longues planques peu discrètes, filatures sur les chapeaux de roues des voitures des diplomates américains. Renforcement du dispositif pour les grandes occasions : notamment lorsque, pour la fête de Halloween, l'ambassade organisa une réception masquée. Les autorités craignaient probablement que les « ennemis numéro un » du socialisme *ne prennent la poudre* d'escampette sous un déguisement...

Les informations publiées par une revue de Hongkong, *Pai Hsing (le Peuple)*, selon lesquelles un accord serait intervenu pour permettre aux deux dissidents de gagner un pays tiers – la revue parle de l'Australie – ne sont pas, sur le moment, confirmées. Le porte-parole du département d'Etat a exprimé son *« scepticisme »*. L'Australie a démenti tout accord la concernant. Selon la revue, la date du 27 janvier, le nouvel an lunaire, aurait été envisagée pour l'escamotage.

Un journal de Hongkong favorable à Pékin avait récemment rapporté les propos du secrétaire général du PC chinois, M. Jiang Zemin, exigeant pour « libérer » M. Fang que ce dernier *« demande pardon »* pour avoir été, selon la version officielle, avec son épouse l'un des instigateurs de la révolte étudiante. D'après *Pai Hsing*, M. Deng Xiaoping aurait donné finalement son accord au départ du couple à condition qu'il s'abstienne de militer dans l'opposition en exil.

Crise au sein du PC

Parmi les *« petits cadeaux »* de nouvel an que la Chine serait en mesure de fournir au président Bush en échange des risques pris par ce dernier pour renouer avec elle, un règlement de l'affaire Fang Lizhi serait le moins coûteux. *Lever la loi martiale présente des* risques très supérieurs, compte tenu de la tension régnant à Pékin depuis la chute de Ceausescu qui a relancé la crise au sein du PC. Il restera cependant, si l'affaire devait se conclure, à expliquer aux Chinois pourquoi on laisse ainsi filer à l'anglaise l'homme accusé d'avoir été à l'origine de la tragédie du printemps 1989.

FRANCIS DERON

La « petite Russie » de New York

Suite de la première page

Trop vieux, trop pauvres ou trop perdus parfois pour s'adapter, ils s'engluent dans ces « poches ethniques », ces villages intérieurs si chers à la mégalopole américaine : les gens de Leningrad et Moscou dans le lointain Washington Heigts, en haut de Manhattan ; ceux de Kiev et de Lvov dans les avenues « J » et « K » de Brooklyn ; ceux d'Odessa, pour finir, à Brighton Beach.

A Brighton Beach, la mer est métallique et les maisons sont tristes, mais la rue principale éclate de vie : marchands de légumes en plein air, kiosques à journaux, librairies. Quand le temps le permet, de vieux Russes font d'interminables parties de dominos sur la promenade de bois face à l'océan. Les plus riches, ou les plus désespérés, se réfugient dans les mille et un clubs privés, insoupçonnables derrière les façades de brique revêches, et jouent, sans un mot, comme on sait jouer seulement là bas, qui sa paye, qui son fonds de commerce.

« Le message économique »

C'est l'illusion d'un port, avec sa foule, et ses restaurants tapageurs, rachetés malgré tout par cet air marin qui s'insinue partout. C'est surtout un mirage, ancré au cœur de la plus américaine des cités, celui d'une opulence à la soviétique telle qu'elle pourrait exister. Au supermarché M and I, les vendeuses en cornette blanche font l'article en russe ou en géorgien, et sous les étiquettes en cyrillique leurs richesses témoignent d'une autre vision des pays de l'Est : caviard de la mer Noire, chocolats polonais, légumes bulgares ou hongrois, y compris l'eau minérale Borjomy, à 1,19 dollar, arrivée directment de Géorgie.

Parce que tout y est moins cher, ou seulement plus facile, et que chacun y a sa place, Brighton Beach, dans cette géographie compliquée du rêve américain inachevé, c'est le lieu de passage ou de retour obligé, ne serait-ce que pour mesurer le chemin parcouru. Ceux qui n'ont pu ou voulu partir même quelques blocs plus loin, comme les Berkovicz, se retrouvent dans un monde à part, plus durement ceinturé par le métro aérien que par tous les rideaux de fer psychologiques. Car qu'est-ce que quinze ou vingt ans de recul ? Les enfants de la deuxième génération déguisés en teen-agers qui se pressent aux heures tardives au Caucase et autres restaurants où les orchestres disco remplacent les violons oscillent longtemps entre deux mondes, sans en choisir aucun.

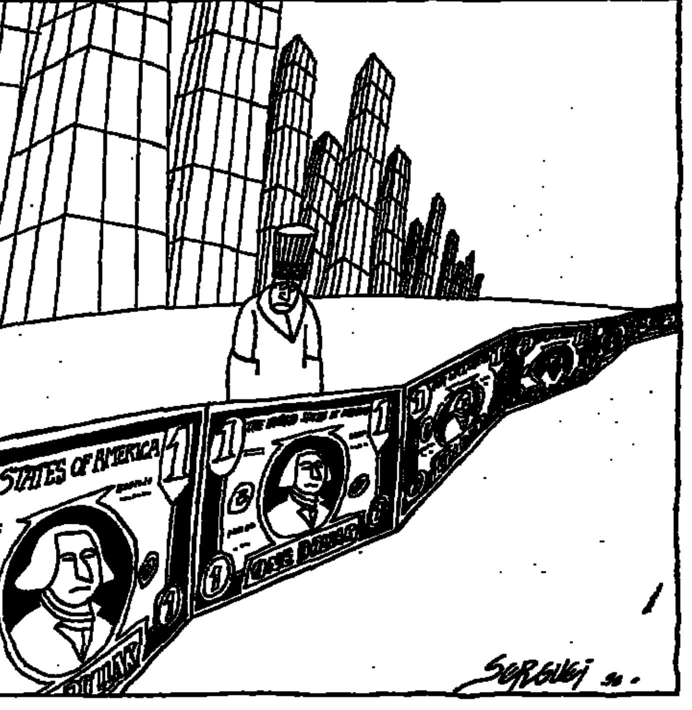
« Ils vont à l'école et à l'université, et nombreux sont ceux qui refusent d'apprendre le russe, bien qu'ils soient parfois illettrés dans les deux cultures, se plaint une éducatrice. *Le principal pour eux est de devenir américain le plus vite possible, sans même vraiment savoir ce que cela veut dire. »*

« De l'Amérique, ils ne retiennent que le message économique », constate, un peu las, à son tour, le rabbin Schneïer, qui, dans sa synagogue de Park Avenue, juste de l'autre côté de la mission soviétique à l'ONU, se dévoue depuis des années à l'accueil des juifs soviétiques. *« Dernièrement, en recevant un groupe de soixante-quinze personnes, j'ai demandé : Qui a eu le moindre contact avec une synagogue ? Il n'y a eu qu'une seule réponse. Comment dans ces conditions les préparer spirituellement ? Alors, je me contente de dire : En vous faisant venir ici, Dieu vous a accordé une seconde chance. »*

Une seconde chance, qui fait figure de dernière chance. Et beaucoup se sentent condamnés à réussir, car l'échec, ce serait la négation du voyage, de ce pourquoi on a tout quitté. *« Certains sont déçus,* explique Ora, *car ils attendaient trop, ils rêvaient d'un pays où il n'y avait qu'à se baisser pour ramasser l'argent. Et quand ils arrivent, pour les plus éduqués, leur niveau de vie au début est forcément inférieur à celui qu'ils avaient avant, alors ils perdent la foi et la patience... »*

Un « double échec » ?

Surtout si l'actualité s'en mêle. Et les craquements du dégel des blocs de l'Est, salués avec tant d'enthousiasme par les Américains, ont pour eux une résonance douce-amère qui rend plus obligatoires encore réussite et intégration. *« Le démantèlement du mur de Berlin ? Un miracle,* dit Ora, avec fermeté, *mais qui ne nous concerne plus, nous sommes Américains ».*



Quant aux sirènes de la perestroïka, la communauté dans son ensemble fait obstinément la sourde oreille. *« Nous espérons presque la fin de Gorbatchev comme le signal de notre propre libération,* reconnaît, à peine ironique, un libraire arménien. *Admettre qu'il existe aussi un espoir à l'Est, pour nous ce serait un double échec. »*

Réfugiés en haut de la Huitième Avenue, derrière des machines à écrire qui auraient leur place au Musée de l'Ermitage, les journalistes du *Novoye Russkoye Slovo,* bastion avant la lettre de l'anticommunisme (le journal a été fondé en 1910), animent le front du refus. Boris Khurgin, le chroniqueur, ne fait pas exception, qui demande, soupçonneux, en entrée en matière, si son interlocutrice a *« voté Mitterrand ou Chirac »* avant de s'excuser dans un français parfait de ce que *« quinze années de Sibérie lui ont un peu gâché la politesse ».*

Pour Boris, l'Allemagne réunifiée va être un problème à court terme en Europe en *« créant une puissance dominatrice ».* Quant à l'analyse des Occidentaux sur l'URSS, il la trouve *« angélique » : « Gorbatchev bouge, car il n'a pas le choix, le pays est ruiné. Mais les réformes ne peuvent pas marcher, depuis plus de quarante ans l'esprit des gens est déformé par le système, ils sont incapables de s'adapter. »* Et il ajoute : *« A quoi croyez-vous qu'il aspire, l'homme de la rue ? A bouffer ! Et si il y arrive, ces gens-là conquerront le monde, car il n'y a pas seulement le problème du communisme à prendre en compte, mais aussi celui d'un certain hégémonisme nationaliste. Même non communistes, les Russes chercheraient à s'imposer... »*

Nadia, elle, ne se pose plus de questions. Vingt-cinq ans, ongles mauves assortis à son imperméable et aux cernes de ses yeux, elle est arrivée il y a six mois de Leningrad, via Vienne et direct Brighton Beach : *« Une tragédie !* dit-elle, *Que peut-on attendre, quand on vient de Leningrad ? Ici tout est sale et effrayant, les gens n'ont aucune culture. »* Walkman aux oreilles, la seule concession faite à l'américanisme ambiant, Nadia flotte dans le métro trois heures par jour pour rejoindre son poste de dactylo au *Slovo.*

Partie, comme beaucoup à présent, en raison de cette *glasnost* dont l'effet pernicieux est de délier langues et fantasmes, y compris les plus antisémites, elle n'a pas attendu *« d'être servie en holocauste à la crise économique ».* Pourtant en Amérique, rien ne lui plaît. Elle refuse la télévision, les spectacles, la lecture des journaux même. *« Je dois d'abord accomplir ma propre perestroïka. Là-bas, je me sentais juive, ici, à Brighton Beach,* lâche-t-elle provocante, *certains jours, je comprends que l'on puisse être antisémite... »*

Le pays de l'opportunité, c'est aussi très vite celui des opportunistes. Marie-Thérèse Marcovicz, qui travaille dans un programme d'hospitalisation à domicile, le constate en riant : *« Des gens arrivés depuis quelques semaines à peine sont au fait de tous les programmes d'assistance possibles et imaginables. La bureaucratie et son mode d'emploi, ils connaissent ! Pire qu'une famille de Noirs au Welfare depuis deux générations. »* Et puis, pour tous ceux qui trouvent que la réussite ne vient pas assez vite, il y a toujours le « système D ». Et ça tombe bien, car, avec la « gorbimania » qui souffle sur l'Amérique, tout ce qui vient d'URSS est sacré ou tout du moins à la mode.

Dans les sondages, la cote d'amour des Soviétiques auprès des Américains a atteint le record idyllique du lendemain de la guerre, d'après le *New-York Times.* Certaines agences de voyages organisent des « perestroïka-charters » : les fausses montres de soldat de l'armée rouge au cadran gigantesque font fureur sur Canal Street au marché de l'imitation, et de vérigables clubs de rencontre s'organisent, tels la Chautauqua Conference, près de New-York, qui pratique depuis cinq ans la *people diplomacy* – la diplomatie de M. Tout-le-Monde – et a conduit à la Toussaint des familles soviétiques dans les quartiers jadis désolés de Pittsburg (Pennsylvanie) pour leur montrer que crise économique n'est jamais mortelle. Un événement médiatique d'importance, retransmis par les télévisions, avec quelques acteurs comme Robert Redford pour pimenter la rencontre.

Dans ces conditions, rien d'étonnant que les faussaires soient légion. Fine, racée, dans son appartement tapissé d'œuvres d'art de l'Upper West Side, Emilia Kanevsky, qui, outre une galerie, gère la collection privée d'un magnat de la finance, en a vu de toutes les couleurs : *« Des faux œufs Fabergé fabriqués à Long Island, des porte-cigarettes en argent grossièrement reproduits dont certains sont allés jusque dans les plus huppées des salles des ventes...*

Aucun moyen de contrôle

» Mais le pire, explique-t-elle, *c'est cet engouement pour tout ce qui est « made in USSR ». Les Américains partent en voyage à Moscou et achètent n'importe quoi, pourvu que ce soit « soviétique ». Nos peintres de talent, ici, ne sont plus que des « immigrés », même si certains se sont mis à l'hyperréalisme et aux natures mortes si chères au goût de ce pays. J'ai un peu peur que toutes les horreurs qu'ils rapportent de Moscou ne viennent casser le marché de l'art, ici. Au point que plusieurs artistes hésitent à présent à s'exiler aux Etats-Unis. Finalement, en dépit de tout ces grands sommets politiques, c'est l'Amérique qui est gagnante, elle a imposé aux Russes son goût de l'argent. Avant, nous n'en avions pas, alors on n'en parlait pas, on discutait peinture ou littérature ; maintenant, les gens là-bas ne pensent plus qu'à ça... »*

Pourtant, en dépit de l'euphorie ambiante, les autorités américaines commencent à faire grise mine devant cette immigration qui s'accélère. *« Nous n'avons pratiquement aucun moyen de contrôle,* explique Eric Seidel, procureur-adjoint de Brooklyn. *Beaucoup se fabriquent de faux papiers pour quitter l'URSS, et Moscou se garde bien de coopérer avec nous. »* Déjà les douanes étaient impuissantes devant le petit trafic de stéréos et de gadgets électroniques en tout genre, organisé par les familles en constant transit entre New-York et l'Union soviétique.

A présent, c'est une véritable psychose qui s'est emparée des services d'immigration, qui soupçonnent l'URSS de vider en quelque sorte ses prisons des repris de justice, même si, pour l'instant, seule une centaine de candidats à l'immigration ont été refoulés pour cette raison.

Bref, depuis que le rideau de fer s'est levé, le FBI se heurte à un mur d'incertitude : combien de « taupes » le KGB est-il tranquillement en train d'exporter ? *« A Brooklyn, nous soupçonnons Marat Balagula, un gros bonnet de la pègre russe, d'avoir émargé aux services soviétiques,* dit un enquêteur, *« mais combien y en a-t-il d'autres ? »* Et, moins bonne fille, l'Amérique referme ses bras : pour cause de perestroïka dans leurs pays respectifs, les Hongrois et les Polonais ne reçoivent plus de visas de réfugiés politiques. Pour les autres, l'administration a émis des quotas. A partir de 1991, il n'y aura plus que 50 000 Soviétiques admis par an, et encore le « tri » aura-t-il lieu, pour plus d'efficacité, à Moscou et non plus à Vienne et à Rome comme c'était le cas.

Tout à leur nouvelle chasse aux sorcières, les stratèges du FBI n'ont pas craint de braver le ridicule en publiant quinze jours durant dans l'inévitable *Novoye Russkoye Slovo,* en octobre dernier, une petite annonce, avec numéro de téléphone incorporé, incitant purement et simplement la communauté russe à la délation : *« Indiquez-nous, s'il vous plaît, qui de vous a été approché par le KGB ? »* Mal à l'aise, un porte-parole du FBI a beau prétendre que même à 300 dollars la parution, cette annonce un peu spéciale a été *« rentable »*, il n'est pas dit que beaucoup de ces nouveaux Américains avertis se soient laissé prendre au piège désormais éculé de la glasnost à la soviétique.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Mafia russe

NEW-YORK

de notre envoyée spéciale

« Soviétomanie » aidant, il n'est question à New-York depuis plusieurs mois que de l'émergence d'une mystérieuse « mafia russe », titre générique qui regroupe pêle-mêle la pègre des immigrés de tous les pays de l'Est, et dont la presse s'est volontiers faite l'écho.

Agacé, dans la tour — très bien surveillée — du FBI tout au bout de Manhattan, l'agent spécial affecté à la section criminelle de la Sureté fédérale, Michael Flanagan, tient à remettre les choses à leur place : *« Encore une mode, cette histoire de mafia russe ! Sur cinquante mille immigrés soviétiques à New-York, on ne compte que plusieurs centaines de criminels. Une criminalité de haut vol, les gens sont très sophistiqués, ce sont des « technocrates » de la contrefaçon. Ils se sont d'abord fait la main dans leur propre communauté et on ne compte plus les petits commerçants de Brooklyn grugés qui ont cru rendre service en achetant de soi-disant vieilles bagues de famille, et des sacs de pièces d'or qui n'étaient que des sacs de pommes de terre. »*

Mais leur spécialité, c'est plutôt la planche à billets (l'été dernier dans le Bronx, les services secrets ont mis la main sur une bande qui avait écoulé 10 millions de dollars de faux billets) et surtout les fausses cartes de crédit. Des virtuoses ! reconnaît, admiratif, Michael Flanagan, *« il leur suffit de se procurer un vrai numéro de carte, qu'ils impriment sur un bout de plastique en le faisant chauffer au four à micro-ondes. Après, ils se mettent en cheville avec un boutiquier et en avant les fausses transactions... »*

Tout cela pourtant n'est que de la bricole d'amateur. La vraie criminalité venue de l'Est, c'est à Brighton Beach, une fois de plus, qu'il faut retourner la chercher. A moins, bien sûr, que Jules Bonavolonta, costume rayé et pieds croisés, à l'occasion, sur son bureau, ne consente à en parler. Chez les « Fed », Jules Bonavolonta c'est « Monsieur Mafia » : *« Regardez de l'autre côté de la rue,* lance-t-il négligemment, *ce grand immeuble en face de chez nous appartient à Michael Marcowitz, un des plus grands truands de la « mafia russe ! »* Et de raconter l'édifiante histoire de Marcowitz, le self-made-parrain, d'origine roumaine, le « Scarface juif », comme l'écrira *New-York Magazine,* qui lui a consacré presque un numéro entier.

Petit immigré « débarqué » à Mill Basin à Brooklyn en 1979, en moins de dix ans, il amassera avec ses associés 30 millions de dollars d'immobilier, un compte de 20 millions de dollars en Suisse et 1 milliard de dollars de chiffre d'affaire dans le trafic de l'essence. Car l'essence, comme l'explique, avec un luxe de détails, M. Bonavolonta, c'est le « turf » des Russes : *« Les Chinois font dans l'héroïne, les Latinos dans la cocaïne et les Russes dans l'essence. Ils obtiennent des franchises de revendeur d'essence et créent des sociétés fictives qui ne paient pas leurs taxes. Au bout de six mois environ on s'en aperçoit, mais ils ont déjà créé de nouvelles sociétés. Ils arrivent à sauver ainsi 29 cents par gallon vendu. La mafia italienne les taxe à son tour de 1,5 penny par gallon pour assurer leur « protection », et, bon an, mal an, ils arrivent à soustraire au fisc 2,5 à 3 milliards de dollars par an ! »*

A ce petit jeu, Marcowitz était sans conteste le maître. Agent double pour le FBI et la Mafia, il mangeait à tous les rateliers, c'est même lui qui, en 1983, inaugura un sommet hors du commun dans l'histoire du crime, à Long Island pour négocier le coûteux « parrainage » de Michael Franceze, le petit playboy du clan Colombo (une des cinq grandes familles de la mafia de New-York). Mais ce Yalta de la pègre était aussi truqué que l'autre, et Franceze ne va pas tarder à tomber. Ce sera bientôt le tour *de Marcowitz, le bon fils juif qui transformait son* essence en vodka dans les dancings surréalistes de Brighton Beach, tapissait ses chambres de soie et de miroirs mais non sans avoir commencé par acheter pour ses parents une belle maison près du champ de courses de Monticello, dans les collines des Catskills, cette *Bortch Belt* où les immigrés de l'Est vont en vacances.

La figure de proue

Pour lui, l'aventure s'est achevée au mois de mai dernier dans une rue tranquille de ce Brooklyn qu'il n'a jamais quitté. Un faux accident, et Marcowitz est sorti de sa Rolls marron glacé, percé de trois balles. Deux cents personnes ont suivi l'enterrement sur Flatbush Avenue. Certains d'un œil plus professionnel que d'autres, comme Peter Grinenko, détective attaché au tribunal de Brooklyn, et le seul à parler russe.

Connu comme le loup blanc à Brighton Beach, avec son franc-parler et son visage poupin, Peter est à lui seul le Bottin mondain de la pègre locale : d'Agron, le spécialiste de l'extorsion de fonds et de l'anarque aux diamants, venu de Leningrad et dont la carrière s'est achevée en 1985 par une « exécution » en pleine rue alors qu'il se rendait aux bains russes du Village ; à Michael Slavka, « l'internationaliste », un des pionniers russes dans le trafic d'héroïne qui substituait aux réseaux chinois des Israéliens et même des Arabes en liaison avec Amsterdam.

La figure de proue de cette mafia russe restant, sans conteste, Marat Balagula, une sorte de Tarass Boulba chauve et trapu, venu d'Odessa où il tenait boutique sur les bateaux de voyageurs de la mer Noire. Avant de s'enfuir en 1986 pour finir dans une prison allemande, Balagula, dont la légende veut qu'avec le trafic de l'essence il se soit offert *une île au large de l'Afrique du Sud,* avait amassé une solide fortune, tenant table ouverte dans son restaurant L'Odessa, à Brighton Beach, qu'il quittait pour effectuer des séjours coûteux dans les casinos d'Atlantic City.

« Pour la plupart de ces gens, la criminalité n'a pas le même sens que pour nous, explique Peter Grinenko. *Là-bas, en Union soviétique, il faut lutter pour survivre ; et être un escroc, c'est en quelque sorte avoir un statut social, s'intégrer au système. Ici, ils tentent de faire pareil. Et comparées aux violations des droits de l'homme auxquelles ils ont été habitués, nos petites lois et notre répression policière leur paraissent de la roupie de sansonnet... ».*

Si l'on en croit Eric Seidel, l'assistant du procureur de Brooklyn, cette mafia est très difficile à pénétrer : « Il n'y a ni véritables chefs ni organisation structurée comme dans la Cosa Nostra. Ce sont plutôt des gens liés par leur origine, ou leur voisinage, qui s'organisent au coup par coup. » Quitte parfois à renverser les alliances le moment venu, et le FBI enquête sur une dizaine de meurtres liés aux règlements de comptes entre groupes russes.

« Il leur arrive aussi, explique encore Eric Seidel, *de régler leurs comptes à l'amiable, en tenant des « cours de justice populaires » à l'arrière de certaines boutiques ». Le différend est aors soumis à l'arbitrage collectif ou à celui d'un cacique de la communauté, comme ce fut le cas plusieurs fois pour Evse Agron. « Comme quoi,* ironisait un enquêteur, *c'est peut-être dans leur mafia, que les Russes ont fait le premier apprentissage de la démocratie... »*

M.-C. D.

POLITIQUE

La préparation du congrès du PS

Les rocardiens plaident pour la « synthèse » mais sont prêts à défendre leur propre motion

Le comité directeur du Parti socialiste se réunira les 13 et 14 janvier pour examiner la possibilité d'une synthèse entre les neuf contributions nationales déposées en vue du congrès de Rennes, en mars prochain. Les amis de M. Michel Rocard ont fait connaître, les premiers, mercredi 3 janvier, la position qu'ils défendront lors de ce comité directeur: ils souhaitent la synthèse, a expliqué M. Gérard Lindeperg, membre du secrétariat national du PS, coordinateur du courant rocardien, par souci de *« l'image des socialistes dans le pays »*, de *« l'unité du parti »* et de la *« cohésion du gouvernement »*.

Les rocardiens sont las de voir le PS se comporter comme si le seul mode d'existence possible, pour lui, consistait à mettre des bâtons dans les roues du gouvernement. Il est paradoxal, à leurs yeux, que le parti au pouvoir semble ne se reconnaître d'autre fonction que celle d'exprimer le mécontentement provoqué par l'action des ministres qu'il soutient au Parlement, plutôt que d'expliquer et de défendre celle-ci. Ils sont décidés à démontrer que le bilan du gouvernement Rocard est sans doute le meilleur que le PS ait jamais eu à assumer depuis qu'il est au pouvoir. Ils puisent leurs arguments dans les indicateurs de fin d'année, notamment ceux de l'emploi.

« Vingt mois après le premier retour de la gauche au pouvoir, de quoi parlait-on? De pause sociale, de rigueur économique, de politique d'assainissement faisant suite à trois dévaluations du franc, a souligné M. Lindeperg. *Vingt mois après le second retour au pouvoir d'un gouvernement de gauche, de quoi débattons-nous? Des conditions d'une seconde étape sur la voie de la solidarité. »* Cette façon de retourner le discours tenu, notamment, par M. Pierre Mauroy, premier secrétaire du PS et chef du gouvernement en 1981, sur la nécessité d'une *« nouvelle étape sociale »* annonce la détermination des amis du premier ministre à ne ménager personne si le gouvernement devait faire les frais des rivalités au sein du courant dirigeant du parti.

Les rocardiens ont, dans leur carquois, des flèches destinées à M. Laurent Fabius: *« Il n'y a pas, d'un côté*, a dit M. Lindeperg, *les flamboyants porteurs de grands desseins et, de l'autre, les socialistes besogneux, absorbés par la gestion du quotidien. »* Ils en ont d'autres, sinon pour M. Lionel Jospin lui-même, du moins pour ses amis, ainsi que pour M. Louis Mermaz et les siens: *« Il n'y a pas, d'un côté, les socialistes de la transformation et, de l'autre, les socialistes de la gestion*, a affirmé le coordinateur du courant. *La bonne gestion, qui garantit la durée, est la condition d'une transformation profonde de la société. »* Il manque à certains socialistes, estiment-ils, pour achever d'assimiler la «culture de gouvernement», d'intégrer la durée.

Objectif : trente fédérations

Observant que la lecture des «principales» contributions – c'est-à-dire, outre la leur, celles de MM. Jospin, Fabius, Mermaz, Jean Poperen et même, peut-être, Jean-Pierre Chevènement – ne permet pas d'y déceler des *« divergences d'orientation »* ni des *« lignes politiques différentes »*, les amis du premier ministre se demandent *« quel sens on souhaite donner au vote des militants si le débat ne repose plus sur des idées différentes et des politiques alternatives »*. C'est pourquoi, à leurs yeux, la synthèse est possible, autant que souhaitable parce qu'il est *« difficile de concevoir des ministres qui, tantôt, conduiraient la même politique au gouvernement, tantôt, s'affronteraient sur les estrades des fédérations »*.

Tout en plaidant pour la synthèse, les rocardiens ne se font guère d'illusions sur la possibilité d'arrêter le mouvement lancé par M. Fabius, qui a annoncé sa volonté de *« donner la parole aux militants »*, autrement dit de solliciter leur vote sur sa propre motion. Dans ces conditions, les amis du premier ministre, qui vont réunir leur réseau le 6 janvier à Paris, se préparent à une bataille de motions, avec deux cibles : la notion d'« axe majoritaire », qu'ils estiment dépourvue de fondement dès lors que s'affrontent plusieurs composantes issues du courant mitterrandiste et mauroyiste ; la ligne de « rupture », chère au PS des années 70, que tentent de faire revivre M. Dray et ses amis et qui pourrait, à la fois, provoquer des turbulences et servir de repoussoir aux rocardiens.

M. Rocard lui-même a prévu de s'engager dans cette bataille, sur la ligne de la synthèse d'abord, en prenant la parole le 9 janvier, devant les militants du Pas-de-Calais, et le 13 lors du comité directeur, puis, selon toute probabilité, sur sa motion, autour de laquelle une manifestation de grande ampleur est d'ores et déjà envisagée pour la fin du mois. Tout en estimant que les circonstances commandent à leurs partisans de passer d'une culture de minorité à une culture majoritaire – c'est-à-dire *de se considérer comme l'axe de rassemblement du PS* –, le premier ministre et ses amis ne pensent pas qu'elles leur permettent de viser la direction du parti.

Leur objectif, à l'étape actuelle, est de conquérir la direction d'une trentaine de fédérations, au lieu des douze qu'ils contrôlent aujourd'hui, à la faveur des alliances à géométrie variable qu'autoriserait l'éclatement de l'actuel courant dirigeant.

PATRICK JARREAU

Les élections municipales de Cannes fixées aux 28 janvier et 2 février

Le premier tour des élections municipales à Cannes (Alpes-Maritimes), rendues nécessaires par l'annulation du scrutin de mars 1989, décidé par le Conseil d'Etat, est fixé au dimanche 28 janvier et le second tour éventuel au dimanche 2 février. Une délégation spéciale, nommée par le préfet, a été mise en place pour assurer l'intérim de la gestion de la ville.

à M. Michel Mouillot (UDF-PR), maire sortant invalidé, le FN a d'ores et déjà annoncé la constitution de sa liste derrière M. Albert Peyron, ancien député. Le PS et le PC devraient également présenter chacun leur liste.

t au RPR, auquel appartient Mme Anne-Marie Dupuy, ancien maire, battue par M. Mouillot en mars, il n'a pas encore fait connaître sa décision d'investir ou non une personnalité nationale, qui pourrait être M. Robert Pandraud, député de Seine-Saint-Denis et ancien ministre.

La contestation au sein du PCF

POINT DE VUE

Avons-nous mérité ça ?

par Antoine Vitez

QUI est ce *nous*, et qui est *ça* ? *Nous*, ceux qui furent membres du Parti communiste français, ceux qui le sont *encore*, et – *bien au-delà* – *tous* ceux qui votaient pour lui, tous ceux au nom de qui il parle.

Et *ça*, ce n'est point tant l'effondrement et le gâchis, *sanglant ou* pas, c'est ici, en France, ce déclin ridicule.

Nous pouvions tout attendre et *nous attendre à tout, mais qu'un* parti affecte d'être le précurseur du mouvement qui le condamne, ou qu'il proteste, contre toute raison, de son ignorance, cela est si pitoyable et douloureux qu'on ne peut en effet qu'en rire.

Nous ne méritions pas ça. Tous ceux pour qui le socialisme fut la grande promesse que l'humanité se donnait à elle-même ont mieux à faire que ricaner. La question de l'innocence nous est vraiment posée.

Affirmer que la dernière en date des tyrannies écroulées n'a *rien à voir avec le socialisme* est une hypocrisie.

D'abord parce qu'on a toujours à voir avec ce dont on porte le nom.

Ensuite parce que les mêmes qui n'y ont *rien à voir* reconnaissaient il y a peu le parti du tyran comme un parti frère. Enfin tout simplement *parce qu'on joue sur les mots en* opposant l'idéal à la réalité ; nous étions pourtant bien dans la réalité, c'est d'elle que nous nous réclamions. Et il faudrait que les dirigeants du Parti communiste se hâtent de ne plus être les frères de Kim Il sung – *père affectueux* des Coréens, – avant que les événements ne les forcent.

Qui que nous soyons, où que nous soyons maintenant, nous ne méritons pas le déshonneur du mensonge risible. Le temps ne couvre pas tout, il ne suffit pas que d'attendre.

Ceux qui gouvernent aujourd'hui le Parti communiste devraient accepter le désaveu de l'Histoire ; chaque jour est de trop ; il faut qu'ils partent.

Après, un peu plus tard, on verra ce qu'il sera possible encore de faire, avec les morceaux de l'idée en ruines.

► **Antoine Vitez est acteur et metteur en scène.**

Les « reconstructeurs » communistes n'excluent pas d'organiser une manifestation contre la direction

M. Félix Damette, l'un des «reconstructeurs» du PCF, a jugé, mercredi 3 janvier sur Europe I, que ce courant représente aujourd'hui *«approximativement au moins un tiers des effectifs du Parti communiste»*. Selon M. Damette, en particulier depuis le *vingt-sixième* congrès du PCF (en 1987), *« des milliers de communistes(...) ont été mis en dehors du parti (...) tout simplement parce qu'ils n'étaient pas d'accord avec l'orientation politique de Georges Marchais »*.

L'ancien membre du comité central du PCF a souligné la *« faillite »*, dans les pays de l'Est, d'*« une véritable culture politique, qui est issue du moule de la IIIe Internationale »*. Le PCF, *« issu du même moule »*, est donc *«pris (...) dans la même faillite »*. C'est pourquoi, en France, selon M. Damette, *« ce qui est à remettre en cause, c'est le fond, c'est la définition même d'un parti communiste (...). Ce qui est en train de s'effondrer, c'est la conception du Parti communiste comme parti en avant de la société, comme parti guide de la société»*.

M. Damette souhaite un *«bilan historique de l'expérience communiste »* de la part des communistes français, qui sont tous *« en situation d'échec »* vis-à-vis de ce bilan. *«Si on ouvre un débat sur les problèmes de fond des communistes*, a continué M. Damette, *on n'évitera pas la question de l'appellation* [du parti]. »

Souhaitant que le prochain congrès du PCF *« ne soit pas la répétition des parodies de démocratie »* des congrès antérieurs, M. Damette a jugé que la direction du PCF prendrait *« une grave responsabilité »* si elle refusait d'avancer la date de ce congrès (prévu pour la fin de l'année), car *« le parti actuel n'est pas en état d'attendre un an »*. M. Damette demande aussi que le congrès soit préparé *« autrement »* et n'exclut pas l'idée d'une manifestation de rue contre la politique de la direction du PCF. Selon lui, cette idée *«circule (...) dans plusieurs régions (...). C'est envisageable surtout si cette équipe continue de procéder au blocage auquel elle procède actuellement. Il faut inventer le nouveau communisme »*, a conclu M. Damette.

□ **Rectificatif.** – Dans un propos de M. Paul Boccara, membre du comité central du PCF, rapporté par *le Monde* du samedi 30 décembre, nous le faisions parler de la *« perspective d'un socialisme étatiste autogestionnaire à la française »*. Il s'agissait évidemment de *« socialisme autogestionnaire »* et non pas *« étatiste autogestionnaire »*.

□ **L'opposition boude les voeux du maire communiste de Tarbes.** – Les dix conseillers municipaux RPR, PR, CDS de Tarbes ont boycotté, mercredi 3 janvier, la réception de présentation des vœux au maire, M. Raymond Erraçarret (PC). M. Jean Journé, chef de file de l'opposition, estime *«inconcevable, dans les circonstances actuelles, une telle cérémonie »*. – *(Corresp.)*

L'avenir de la Nouvelle-Calédonie

« Nous ne voulons plus être les sacrifiés des accords de Matignon »

nous déclare le secrétaire général de l'Union océanienne

En visite à Paris jusqu'au 12 janvier, M. Aloisio Sako, secrétaire général de l'Union océanienne (formation créée en mai 1989 pour donner un instrument d'action politique autonome à la communauté wallisienne et futunienne de Nouvelle-Calédonie), multiplie les contacts avec les représentants des partis métropolitains afin d'attirer l'attention sur les difficultés de Wallis-et-Futuna. *« Nous sommes les sacrifiés des accords de Matignon*, nous a-t-il déclaré, *cela ne peut plus durer. »*

Séminariste de profession et brigadier de police de son état, Aloisio Sako n'est pas homme à parler à la légère. S'il est venu jusqu'à Paris avant la Noël pour dire *urbi et orbi* que la communauté wallisienne et futunienne de Nouvelle-Calédonie ne supporte plus de se sentir *« écartée »* de la nouvelle donne politique, économique et sociale provoquée sur le territoire par les accords de Matignon, et pour faire savoir au nom de l'Union océanienne que, *« si ça continue »*, sa communauté sera contrainte *« d'emprunter un autre chemin que celui du dialogue »*, son message mérite d'être analysé avec attention.

L'évolution politique de cette troisième composante de la société calédonienne (quinze mille personnes, 9 % de la population) constituera en effet l'une des clés de l'avenir du territoire. Si l'Union océanienne, qui dispose déjà de deux élus à l'assemblée de la province Sud, parvenait à capter l'ensemble de l'électorat d'origine wallisienne et futunienne, jusque-là inféodé au Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), et basculait ensuite dans le camp indépendantiste par solidarité culturelle avec la communauté canaque, c'est la face de toute la Nouvelle-Calédonie qui en serait changée avant le référendum d'autodétermination de 1998.

Le président du RPCR, M. Jacques Lafleur, chef de file de la majorité territoriale, a bien compris le danger. Il a tout fait pour empêcher l'émergence de l'Union océanienne qui affirme sa volonté de *« redonner sa dignité à la communauté wallisienne et futunienne, manipulée au cours des dernières années par les tenants du pouvoir local »*, et qui préconise *« une rupture nette et franche* avec *la tutelle du RPCR pour s'affirmer en tant que force autonome et renouer le dialogue avec le monde mélanésien »*.

Mais M. Lafleur a échoué. Placée sous la présidence d'un homme qui a tenu un rôle notoire à la tête de groupes de Wallisiens et de Futuniens constitués en *« milices loyalistes »* au service du RPCR, M. Michel Hena, l'Union océanienne dispose désormais d'une assise politique dans chacun des sièges de l'agglomération de Nouméa, ainsi que dans la cité minière de Thio. Elle compte vingt-cinq « sections de base » dans la province Sud, revendique 40 % de l'électorat wallisien et affiche trois axes d'action : *« La reconnaissance du fait mélanésien, le combat pour la justice sociale et le partage, la défense de la dignité des plus défavorisés très majoritairement issus des communautés océaniennes du territoire. »*.

« Une société qui fait de nos enfants des voyous »

Aujourd'hui, sa colère traduit surtout sa déception de ne pas être associée davantage à l'application des accords de Matignon alors que la communauté wallisienne et futunienne apparaît souvent plus mal lotie encore que la communauté mélanésienne, son déracinement culturel venant s'ajouter à ses difficultés économiques et sociales (chômage, surendettement, logements précaires, échecs scolaires, délinquance).

« Jusqu'en 1988, explique M. Sako, *notre communauté était à la fois méprisée par le RPCR et rejetée par le FLNKS qui lui reprochait d'accepter les manipulations électorales. En créant l'Union océanienne, nous avons donné une autre image des Calédoniens d'origine wallisienne et futunienne et nous souhaitions être un partenaire actif du passage des accords de Matignon pour que le rééquilibrage entre les provinces soit également appliqué à l'intérieur de la province Sud où, face à l'étalage du luxe et de l'argent, existe la misère des taudis. Un an et demi après nous devons constater que pour nous, la vie quotidienne ne change pas. En banlieue de Nouméa, à Saint-Louis par exemple, six cents familles wallisiennes vivent encore sans eau courante et sans électricité et, il y a quelques semaines, plus près de Nouméa, dans la vallée du Tir, nous avons dû manifester parce qu'on avait coupé l'eau à tout un quartier pour sanctionner sept mauvais payeurs. C'est tous les jours comme ça et, si l'on n'y remédie pas, cela signifie que les accords de Matignon ne sont qu'une mascarade. »*

Les Wallisiens et les Futuniens sont les sacrifiés des accords de Matignon, ajoute le secrétaire général de l'Union océanienne. *Il n'y a rien pour eux dans tout ce qui est décidé en matière de formation et de promotion, comme si nous étions destinés à devenir le sous-prolétariat de la Nouvelle-Calédonie. Je suis venu à Paris pour dénoncer cette situation puisque, à Nouméa, où nous déstabilisons M. Lafleur, personne ne semble vouloir nous écouter. Il y a urgence. Rendez-vous compte : à la prison du Camp-Est à Nouméa, la moitié des détenus de droit commun sont des agents appartenant à notre communauté ; 35 % des délinquants juvéniles sont d'origine wallisienne et futunienne, parce que notre société vit en état de décrochage par rapport à la société calédonienne. Comment pourrons-nous nous reconnaître dans cette société qui fait de nos enfants des voyous ? »*

De bons navigateurs

Sur place, l'Union océanienne a déjà tiré la sonnette d'alarme . Contrairement au RPCR, elle a jugé *« sage »* l'avertissement lancé début décembre aux signataires des accords de Matignon par le délégué du gouvernement, inquiet lui aussi de certaines lenteurs imputables aux élus locaux. A son tour, elle a *« mis en garde la classe politique sur les dangers que l'inconséquence risque de faire courir à la paix civile »*.

M. Sako écrivait ainsi, le 6 décembre, au haut commissaire : *« Le réveil de Wallis-et-Futuna, humilié par tant d'années d'assujettissement, est un phénomène de la résistance. Notre ethnie compte bien peser désormais de tout son poids sur les institutions pour faire entendre sa voix et pour exiger que l'intérêt qu'on ne lui portait jusqu'ici qu'en période électorale fasse place à une véritable politique d'intégration. Ni raciste ni xénophobe, notre combat ne vise qu'à nous dégager d'un asservissement devenu insupportable. »*

Un mois plus tard, à Paris, le secrétaire général de l'Union océanienne hausse le ton en esquissant même une menace : *« Si l'on ne veut pas comprendre que nous voulons être partie prenante des progrès dont on nous rebat les oreilles, nous serons obligés de faire monter d'un cran notre action, en suivant l'exemple de Jean-Marie Tjibaou »*. Un Jean-Marie Tjibaou qui avait l'habitude de dire en souriant : *« Ces Wallisiens sont de bons navigateurs. »*

ALAIN ROLLAT

SOCIÉTÉ

La pollution au large des côtes marocaines

Bateau ivre et veillée d'armes

La nappe de pétrole échappée du supertanker iranien *Kharg-5* (du nom du terminal de l'île de Kharg, transcrit en arabe sous le nom de Khark ou Kharq), victime d'un incendie à bord le 19 décembre, continue à dériver doucement vers le nord, sans pour autant s'approcher encore des côtes marocaines, distantes de 35 kilomètres du front de pollution. Les autorités marocaines, tout en se voulant rassurantes, mobilisent les moyens internationaux disponibles pour tenter de contenir le naphte au cas où les vents le ramèneraient vers la côte.

Une polémique s'est engagée entre la société néerlandaise de renflouage Smit-Tak et les autorités marocaines et espagnoles. Les Néerlandais regrettent que le Maroc et les Canaries aient refusé le remorquage chez eux du navire en détresse, ce qui a fait perdre beaucoup de temps. Les Marocains reprochent à la Smit-Tak de n'avoir pu colmater la brèche en haute mer. Faute de pouvoir remorquer le *Kharg-5* vers une côte proche, la Smit-Tak l'emmène actuellement vers le sud, dans des eaux plus calmes, vers les îles du Cap-Vert ou Dakar.

MARRAKECH

de notre envoyé spécial

« *Le* Kharg *est un bateau ivre qui vomit son pétrole et sur lequel la communauté internationale n'a plus aucun contrôle.* » Cette formule a l'emporte-pièce, lancée par M. Robert Vigouroux, maire de Marseille, au cours de la conférence de presse que les représentants de la mission française et les autorités marocaines ont donnée, *mardi 2 janvier* à Marrakech, résume la situation au large des côtes chérifiennes.

Au cours de l'après-midi, *M. Brice Lalonde*, secrétaire d'Etat à l'environnement, les experts français qui l'accompagnaient et plusieurs membres du *gouvernement marocain avaient* survolé les nappes de mazout qui s'approchaient lentement du rivage et le pétrolier qui, lui, s'éloignait vers la haute mer.

Mangé par la rouille et noirci par l'incendie, gîtant babord, une brèche de 200 mètres carrés ouverte dans son flanc, tracté par trois remorqueurs à la vitesse d'un homme au pas : le *Kharg* a triste mine. Seize jours après l'explosion qui l'a secoué, il laisse toujours derrière lui une traînée de pétrole qui irise l'océan sur des dizaines de kilomètres.

La compagnie néerlandaise Smit Tak, qui assure son sauvetage, a été jusqu'ici incapable de colmater les fissures qui zèbrent les cuves, de redresser le gouvernail et de pomper l'eau qui a noyé la salle des *machines. Elle n'a pas pu non plus*, comme elle en avait l'intention, vidanger la cargaison dans un pétrolier vide appelé tout exprès. Le géant blessé à mort contient encore 200 000 tonnes d'*iranian light*, une formidable marée noire en puissance.

Or le *Kharg* était mercredi à 400 kilomètres des côtes marocaines et à 250 kilomètres des *plages de l'île portugaise de* Madère, dans les eaux internationales. Pour le réparer ou le vider, il faudrait le mouiller à l'abri. Mais, alors que le Maroc et l'Espagne ont refusé, dès le 19 décembre, de l'accueillir – *ce qui les fait accuser* aujourd'hui de non-assistance à navire en détresse, – qui accepterait de recevoir ce tanker mazouteur ?

« *La communauté maritime est en droit de demander à l'Iran, propriétaire du pétrolier, ce qu'il compte faire*, a dit M. Brice Lalonde. *Nous nous trouvons devant une lacune de la réglementation internationale, et il faudra, tôt ou tard, la combler.*

J'espère que ce drame hâtera les choses. » Par la voix de son ministre de l'intérieur, M. Driss Basri, le gouvernement marocain s'associe à cette demande d'une nouvelle législation régissant le sort des « navires perdus ».

Reste la menace que représentent les *immenses plaques de* mazout dérivant au large des rivages marocains. Pour les autorités, c'est la veillée d'armes. Un C-130 de l'armée de l'air effectue une patrouille quotidienne. A terre, trois centres de lutte ont été préparés, à *El Jadida, Oualidia* et Safi : deux cents militaires, une demi-douzaine d'avions et une flottille de remorqueurs y sont en alerte. Leur action sera coordonnée de Rabat par un PC de crise dirigé par M. Abdelaziz Laafoura, directeur de l'environnement au ministère de l'intérieur.

En cas de malheur

Mais le Maroc compte aussi, en cas de malheur, sur l'assistance française. Celle-ci ne lui sera pas ménagée. Après avoir rappelé que M. François Mitterrand souhaite que la France soit au premier rang dans le combat contre la pollution, M. Brice Lalonde a énuméré les moyens qui sont déjà, qui seront ou qui pourraient être mis à la disposition du royaume chérifien.

Au cours de la *journée du 2 janvier*, plusieurs experts du Centre d'études et de recherches antipollution de Brest (le *CEDRE*) ont parcouru la côte pour reconnaître les points sensibles et évaluer les besoins techniques.

Dès mercredi, un avion des douanes françaises équipé pour la surveillance des nappes de mazout les rejoindra. La sécurité civile est prête à faire partir par avion quatre sections de nettoyage fortes, au total, de cent vingt spécialistes. Enfin, l'agent judiciaire du Trésor français qui a suivi de bout en bout le procès de l'*Amoco-Cadiz* pourra servir de conseil juridique au gouvernement marocain.

Celui-ci, d'ailleurs, a pris les *devants*, car les grandes manœuvres judiciaires commencent. Un collectif de six juristes français et chérifiens, mené par M. Georges Vedel, a été constitué. Des mises en demeure ont été adressées à l'armateur iranien et aux assureurs britanniques. Déjà circulent au Maroc des devis estimatifs chiffrant les dégâts d'une éventuelle marée noire à 2 milliards de dirhams (1,4 milliard de francs). « *Les seuls frais de surveillance du pétrolier pendant deux semaines et la mobilisation à laquelle ses évolutions nous ont contraints coûtent déjà très cher*, a expliqué l'un des avocats. *Tout cela sera facturé, et nous prenons les mesures conservatoires nécessaires.* »

Comme le disait M. Brice Lalonde, en quittant Marrakech au terme de sa mission d'évaluation, « *l'affaire du* Kharg *ne fait que commencer, et la France a bien l'intention d'y jouer sa partie* ».

MARC AMBROISE-RENDU

Selon la société de renflouage Smit-Tak

Le Maroc et l'Espagne ont refusé le remorquage à terre

AMSTERDAM

de notre correspondant

L'Espagne et le Maroc sont coresponsables de l'ampleur de la marée noire, provoquée par le pétrolier géant iranien *Kharg-5*. C'est ce qu'a laissé entendre, mardi 2 janvier, un porte-parole de *la société néerlandaise* de renflouage Smit-Tak, M. Daniel Kaakebeen, reprenant implicitement à son compte les reproches adressés par le commandant Cousteau aux autorités marocaines, qui n'auraient pris que tardivement conscience du *risque de pollution. En revanche*, il a infirmé les propos de M. Brice Lalonde, selon lesquels la longueur des négociations entre l'armateur du navire, son assureur et le renfloueur auraient retardé l'organisation des secours.

Selon Smit-Tak, les premières informations sur les difficultés du tanker ont été diffusées le 19 décembre dernier. Le *Kharg-5* se trouvait alors à proximité des îles Canaries et un incendie venait de se déclarer à *son bord. Dès le lendemain*, un contrat de renflouage était conclu avec le propriétaire du bâtiment, la Compagnie nationale iranienne des pétroles, après accord de la compagnie d'assurances Lloyds.

Le 22 décembre, les personnels *néerlandais dépêchés sur* place se rendaient maîtres du feu et arrimaient le *Kharg-5* à un remorqueur. *Le* même jour, le responsable de l'opération demandait à l'Espagne et au Maroc l'autorisation de rejoindre *un de leurs ports afin de transborder* la cargaison du pétrolier et de le réparer, sa coque présentant sur le *flanc gauche un* trou de 20 mètres sur 30 par lequel s'échappait le contenu de deux réservoirs.

Mais Madrid et *Rabat* opposèrent une fin de non-recevoir à cette demande, sans doute dans la crainte d'une marée noire. Le porte-parole de Smit-Tak ne nie pas ce danger – le pétrolier perdait du brut – mais affirme qu'on aurait alors pu contrôler la fuite et limiter ses conséquences.

L'Espagne et le Maroc ayant *intimé au Kharg-5 et à son convoyeur* l'ordre de quitter leurs eaux territoriales, le convoi entreprit de gagner le large... où l'*attendait* « *un léger ouragan avec des vents de force 9 à 10 et des creux de 8 mètres* ». Ce qui – laisse-t-on entendre à Rotterdam – n'a fait qu'aggraver la situation.

Mais pendant la polémique les travaux de renflouage continuent. Tracté par trois remorqueurs, qui devaient être remplacés mercredi par trois engins plus puissants venus des Pays-Bas et d'Allemagne fédérale, le *Kharg-5* se trouvait, mardi soir à 160 kilomètres au large des côtes marocaines. Il ne perdait plus de pétrole et avançait à petite vitesse en direction des îles du Cap-Vert. Il les croisera dans une dizaine de jours, estime Smit-Tak, et s'arrêtera un peu plus au sud, où les conditions météorologiques devraient être plus clémentes.

CHRISTIAN CHARTIER

Les réactions des écologistes

Selon M. Antoine Waechter, chef de file des Verts français, la catastrophe du *Kharg* est « *le résultat d'un personnel non qualifié qui a abandonné le navire alors que ce n'était pas justifié, alors qu'il était possible de maîtriser l'incendie et les fuites* ». M. Waechter reproche en outre au secrétaire d'Etat à l'environnement, M. Brice Lalonde, de s'être livré au Maroc à « *une opération commando* », sous prétexte qu'il « *aime bien s'occuper des problèmes de dimension planétaire. Il y a aussi des problèmes intérieurs français dont il faudrait s'occuper* ».

Selon l'organisation écologiste Robin des Bois, l'Iran, « *cas unique au monde* », n'a pas ratifié les conventions internationales pour la Dauvegarde de la vie en mer (SOLAS) ni pour la prévention des pollutions par hydrocarbures (MARPOL). « *Qu'attendent la CEE et les pays d'Afrique du Nord* demande l'organisation, *pour interdire au pavillon iranien l'accès aux ports et le droit de passage dans les eaux territoriales et les zones économiques exclusives ?* »

□ **Marée noire au large de Ténérife.** – Un pétrolier, battant pavillon espagnol, l'*Aragon*, était en cours de remorquage mercredi 3 janvier dans l'Atlantique, au large de Ténérife. La tempête avait ouvert une brèche dans sa coque le 30 décembre, non loin de l'île de Madère. Ce navire, qui vient d'Amérique du Sud, transporte 25 000 tonnes de pétrole. Selon les experts espagnols, la nappe de pétrole « *ne représente aucun danger prévisible ni pour les côtes canariennes ni pour les côtes marocaines* ». – *(AFP.)*

RELIGIONS

Un rassemblement international de cinquante mille croyants en Pologne

Le réveil des jeunes chrétiens de l'Est

Une rencontre de cinquante mille jeunes chrétiens – protestants, catholiques et orthodoxes – venus de tous les pays d'Europe de l'Ouest et de l'Est (à l'exception de l'Albanie) s'est terminée, mardi 2 janvier à Wroclaw, troisième ville de Pologne. Elle était organisée par la communauté œcuménique des Frères de Taizé.

WROCLAW (Pologne)

de notre envoyé spécial

Petru, dix-neuf ans, a gardé un *air de chien battu*. Ses yeux fuient derrière les lunettes. Il veut cacher son nom. Son pays, la Roumanie, est libéré, mais sa vie s'est arrêtée le 3 août 1989. Ce jour-là, *ses parents*, surveillés et cloîtrés depuis longtemps dans leur appartement de Koloszvar, en Transylvanie, décident de passer la frontière hongroise.

Agé de dix à trente-neuf ans, les *douze frères* et sœurs de Petru réussissent à traverser une forêt, mais le père et la mère sont abattus dans leur voiture. « *Je ne souhaite à personne*, dit le jeune Roumain, *de voir ce que mes yeux ont vu un père et une mère ensanglantés, et ne pouvoir rien faire pour les sauver.* »

Il a trouvé refuge dans une paroisse protestante de Hongrie. Le choc nerveux est loin d'être apaisé mais Petru réapprend à vivre et, dit-il, à croire en Dieu. A Budapest il vient de passer son premier Noël, car « *les fêtes religieuses elles-mêmes nous étaient interdites* ».

« Tout vient trop vite »

Quand la communauté des Frères de Taizé a décidé d'organiser pour la première fois dans un pays de l'Est sa rencontre annuelle de jeunes, *personne n'imaginait* une telle participation, encore moins qu'elle se transformerait en une sorte de *fête collective* de la foi et de la parole libérées.

Pourtant habitués aux rassemblements de masse derrière le pape ou la Vierge de Czestochowa, jamais les catholiques polonais n'avaient vu arriver dans leur pays autant de jeunes croyants : Hongrois, Slovènes, Tchèques, Scandinaves, Français, Espagnols et même... Soviétiques. Des télégrammes du pape, de MM. Tadeusz Mazowiecki, premier ministre polonais, et Vaclav Havel, président de la République tchécoslovaque, ont salué *l'événement*.

Ils ont de dix-huit à trente-cinq ans. Cinq jours durant, emmitouflés dans des jeans et des blousons trop légers pour lutter contre la température glaciale, ils ont envahi les grandes artères de la cité industrielle de Wroclaw. Toutes les églises avaient été réquisitionnées. Sous quatre chapiteaux et dans la plus grande salle de sport de la ville ces jeunes ont *chanté*, prié, médité des textes de l'Evangile, partagé la vie des familles et des paroisses polonaises.

Comme trop longtemps comprimée, la parole s'est déversée. Etonnement des quelque sept cents Soviétiques présents quand un Polonais raconte les grèves de Solidarité, puis la messe de réconciliation organisée il y a quelques *semaines à Gdansk à l'intention* des... policiers. « *Tout vient trop vite. Nous n'arrivons plus à comprendre ce qui se passe* », avoue Monika qui, fleurs et bougie à la main, a participé aux sept jours de la « *révolution tendre* » qui, à Prague, *a renversé en novembre* le gouvernement Jacek. Les églises étaient pleines. A côté d'autres *opposants non croyants*, le prêtre Vaclav Maly haranguait la foule. Militant catholique emprisonné, Jan Carnogurzky est devenu ministre de l'intérieur. « *Jamais je n'avais à ce point fait l'expérience de l'unité et de la foi de mon pays* », dit Marie Kaplanova, figure de proue de ce qui fut l'opposition tchèque.

Ces jeunes Tchèques, Hongrois, *Allemands* de l'Est *vivent encore* une sorte de rêve éveillé. S'ils n'ont pas subi les persécutions massives de leurs aînés, ils racontent l'« *enfer* » des petites *vexations* quotidiennes infligées dans leur pays aux croyants.

Un jeune médecin hongrois devait assister à la messe dans un village éloigné de son cabinet, de peur d'être reconnu par sa clientèle et les autorités. Une étudiante est-allemande devait changer d'université parce qu'elle réunissait dans son appartement des groupes de prière. Un psychologue tchèque de trente-cinq ans choisit ce rassemblement de Wroclaw pour révéler qu'il est prêtre, ce qu'il avait caché *pendant douze ans*...

Messages codés

Dans cet univers de la foi souterraine, la langue était *codée*. Pour tel groupe de prière de Bratislava, « *Venez chez François* » voulait dire que le rendez-vous aurait lieu à l'église des franciscains. Ou dans un appartement privé quand le message téléphoné était : « *Venez manger un pudding.* » Avec des nuances parfois considérables d'un pays à l'autre, la situation était *presque partout la même* : peu ou pas de catéchèse en dehors du domicile privé ; peu ou pas de livres et de journaux chrétiens ; pas de réunion de culture *religieuse* ; pas d'expression publique de la foi ; pas de rencontre de jeunes en dehors des *organisations officielles*...

Que la foi chrétienne ait servi de levier dans les changements pacifiques *récents* en Europe de l'Est, personne n'en doute ici. Des années d'actions clandestines, de diffusion sous le manteau de revues religieuses, d'aide humanitaire aux prisonniers d'opinion ont fini par payer.

En Allemagne de l'Est, les églises protestantes ont servi de rares espaces disponibles aux groupes. « *Les églises étaient les seuls lieux où un peintre pouvait exposer son œuvre et un écrivain faire des lectures publiques* », dit Jürgen, venu de Dresde.

Et maintenant ? Les jeunes chrétiens sont convaincus qu'aucun retour *en arrière* n'est possible et que la marche vers l'unité de l'Europe ne pourra pas se faire sans eux. Cette rencontre de Wroclaw leur a donné des ailes. La différence des confessions a été oubliée. On a même vu un groupe d'étudiants orthodoxes venus de Léningrad refuser le lieu de culte séparé qui leur avait été réservé. « *Nous ne sommes pas venus pour rester entre nous* », disent Igor et Gregory, originaires de l'Oural et du Kazakhstan. C'est la première fois qu'ils sortent d'Union soviétique et, pour leur retour, ils se disent prêts à soulever des montagnes.

Ces jeunes ont des projets d'échanges plein la tête. Le principal bénéfice des événements est, pour eux, la fin de l'isolement, du « *ghetto communiste* ». « *Ce que nous faisons ici est un acte d'intégration de l'Europe*, dit fièrement Erika, jeune Polonaise étudiante à Opole. *C'est nous qui allons construire l'Europe, et pour cela apprendre à vivre avec les jeunes des autres pays et des autres religions.* » Leur tâche de croyannt la plus difficile sera de réveiller des masses, y compris des jeunes, rendues apathiques *par des années* de matraquage idéologique et d'enseignement de l'athéisme.

Les jeunes Soviétiques, même ceux qui viennent de Lituanie et d'Estonie, s'estiment *encore* isolés, voire « étrangers » comme croyants dans leur propre pays où ils ont peu de *moyens* de connaître et de faire partager leurs convictions. En Hongrie, en Tchécoslovaquie, les écoles, les monastères sont rendus aux Eglises. Des *mouvements de* jeunes chrétiens peuvent de nouveau avoir pignon sur rue. La catéchèse peut être librement enseignée dans les paroisses. Mais la plupart se montrent très réservés par rapport à une éventuelle restauration d'Eglise autoritaire voulant régenter, comme en Pologne, toute la société. « *Des possibilités nouvelles s'ouvrent, à nous de les exploiter*, affirme Esther, qui habite Pecz, en Hongrie. *Mais il ne faudrait pas passer d'une Eglise opprimée à une Eglise qui opprime.* »

Loin des discours moralisateurs entendus dans d'autres grands rassemblements de jeunes, Frère Roger, prieur de Taizé, n'a utilisé à Wroclaw que quelques mots très simples comme « *confiance* », « *réconciliation* ». Riche d'une histoire presque centenaire, ponctuée de rassemblements déjà nombreux de jeunes, la communauté de Taizé a pris, en direction de l'Europe de l'Est, plusieurs longueurs d'avance. Dès le début des années 60, elle organisait des déplacements, le plus souvent discrets, dans des pays socialistes isolés et elle engageait avec des pasteurs, des prêtres, des évêques luthériens et catholiques un travail de fond qui produit ses fruits aujourd'hui.

HENRI TINCQ



SOCIÉTÉ

SPORTS

VOILE : la course autour du monde en solitaire

Philippe Poupon hors temps

Titouan Lamazou est toujours en tête de la course autour du monde en solitaire à la voile. Mercredi 3 janvier, le jury international a pris acte de l'abandon de Philippe Poupon, qui considérait lui-même avoir reçu une assistance de Loïck Peyron pour redresser son bateau couché par une vague déferlante. Le jury a attribué des compensations de temps de quatorze heures trente minutes pour Loïck Peyron, de treize heures trente pour Alain Gauthier et d'une heure pour Pierre Follenfant, qui s'étaient déroutés pour porter assistance.

« Je considère que j'ai eu une assistance. Le règlement doit, bien sûr, être maintenu car ceux qui sont autour de moi sont encore en course. » Avant même de décider de faire route vers Le Cap (Afrique du Sud) où il devrait arriver samedi 6 ou dimanche 7 janvier, Philippe Poupon avait, dès son premier contact radio, samedi 29 décembre, avec le PC du Vendée Globe Challenge, facilité la tâche du jury international appelé à statuer sur son cas.

Le règlement de cette course autour du monde sans escale et sans assistance ne laisse, il est vrai, guère de place à l'équivoque. D'ailleurs, avant de déclencher pour la première fois de sa vie ses balises de détresse, le skipper de *Fleury-Michon* avait, dans des conditions extrêmes, pratiquement tout tenté pour redresser lui-même son bateau. Encore sonné, il avait raconté sa mésaventure à son ami Yvon Fauconnier lors de cette première liaison radio.

Le monocoque blanc a été couché par une déferlante à 2 h 30 du matin. Il était alors, par 47° de latitude, à proximité des « cinquantièmes hurlants » et à 1 100 milles (2 000 km) au sud-est des côtes africaines. Le bateau était au cœur d'une dépression avec des vents de 40 à 45 nœuds (85 km/h). *« Je surveillais le vent, le bateau et le baromètre,* expliquait le navigateur. *J'étais calé entre les installations vidéo et la paroi de la table à cartes. Je n'ai donc pas été éjecté violemment à travers le bateau. »*

Un tel chavirage n'avait rien d'exceptionnel sous de telles latitudes. Dans un départ à l'abattée, Loïck Peyron *(Lada-Poch)* a aussi couché son bateau, mardi 2 janvier, mais il s'en est tiré avec un tangon cassé et un beau désordre à l'intérieur du cockpit. Or *Fleury-Michon* est resté couché comme un dériveur qui aurait dessalé.

« Ma grande peur a été que le bateau chavire complètement, avouait Philippe Poupon. *J'ai eu la trouille. L'inclinaison était de 100 à 120°. J'ai paniqué. Je n'ai pas peur de le dire. »* Contrairement aux multicoques, dotés de trappes de survie sous la coque pour l'évacuation en cas de chavirage, la seule issue pour s'évader d'un monocoque est l'entrée du cockpit retourné. Pour cette manœuvre, le skipper aurait disposé de dix minutes avec une bouteille à air comprimé.

Malgré le stress engendré par le chavirage, Philippe Poupon a vite retrouvé ses esprits pour tenter de remédier à la situation. D'abord, il a vidé son ballast arrière au vent. Puis, pour stabiliser le bateau et abaisser son centre de gravité, il a rempli ses deux ballasts sous le vent. Entre temps, le jour s'était levé à 4 heures. Constatant que l'eau s'infiltrait dans le bateau, il l'a laissé se remplir en espérant, là encore, que ça pourrait contribuer à le redresser.

En fait, la courbe de stabilité de *Fleury-Michon* avait été calculée par l'architecte Philippe Briand pour un gréement en sloop (un mât). C'est pour faciliter les manœuvres dans ces latitudes extrêmes que Philippe Poupon avait voulu ensuite fractionner sa voilure en ajoutant un mât d'artimon. Or c'est probablement le poids de ces deux mâts, immergés avec leurs voiles, qui empêchait le lest de 5 540 kilos de redresser le bateau.

L'aventure avant le résultat

Avant de s'avouer vaincu, Philippe Poupon avait encore tenté une ultime manœuvre en vidant son bateau avec les pompes électriques. Puis, afin que la coque, très évasée, donne moins de prise au vent, il avait essayé de la faire pivoter pour mettre le bateau nez au vent en attachant deux parachutes américains à l'étrave. Ce n'est qu'après, vers 10 heures, après sept heures et demie de vains efforts, qu'il s'était résolu à déclencher les balises.

L'acharnement du skipper de *Fleury-Michon* à se sortir par lui-même de cette situation était sans doute à la mesure des espoirs qu'il avait placés dans cette course qu'il considérait comme la grande aventure de sa vie, refusant le routage depuis la terre qu'il jugeait contraire à l'esprit si particulier de ce périple.

« Je suis passionné par cette course mais pas par le résultat. Je n'ai pas envie de devenir une star. Si, au bout, il ne devait y avoir que ça, je ne souhaite pas gagner. »

Cette disposition d'esprit explique sans doute qu'il ait hésité aussi longtemps à faire route vers Le Cap pour réparer l'avarie de son mât. Mardi 2 janvier, il ne savait pas encore s'il poursuivrait ensuite son périple. *« Classement, pas classement, ce n'est pas grave,* disait-il par radio. *Ce qui compte c'est d'être là. On s'était dit entre nous que peut-être personne n'arriverait au bout sans assistance. Je souhaite que ce ne soit pas le cas. J'espère même qu'il y en aura plusieurs. »*

GÉRARD ALBOUY

Les positions mercredi 3 janvier

1. Lamazou *(Ecureuil d'Aquitaine)*, à 15 027 milles de l'arrivée ; 2. Peyron *(Lada-Poch)*, à 384 milles de Lamazou ; 3. Gautier *(Generali-Concorde)*, à 523 ; 4. Follenfant *(TBS-Charente-Maritime)*, à 549 ; 5. Van Den Heede *(36-15-Met)*, à 626 ; 6. Jeantot *(Crédit-Agricole)*, à 920 ; 7. Poupon *(Fleury-Michon)*, à 996 ; 8. Reed *(Grinaker)*, à 1 488 ; 9. Terlain *(UAP-1992)*, à 1 560 ; 10. Mike-Plant *(Duracell)*, à 1 560 ; 11. Carpenter *(Nouvel-Obs)*, à 1 582 ; 12. Bernardin *(O-Kay)*, à 1 784 ; 13. Coste *(Cacharel)*, à 2 983.

Le douzième Paris-Dakar

Soleil et sang

Le Suédois Bjorn Waldegard (Peugeot 405 T 16) et l'Italien Alessandro De Petri (Cagiva) se sont imposés, mardi 2 janvier, dans la cinquième étape du rallye *Paris-Dakar, disputée entre* Tumu (Libye) et Dirkou (Niger). Mais l'événement dramatique de la journée a été la chute du *motard Pierre-Marie Poli, qui a* été admis dans le coma à l'hôpital de la Timone, à Marseille.

DIRKOU (Niger)
de notre envoyé spécial

Il a suffi d'une journée pour que le rallye Paris-Dakar bascule dans le drame. Une journée pour que l'épreuve, souvent trop répétitive, se transforme en une mauvaise histoire où la vie d'un ami est en jeu. Pierre-Marie Poli a chuté de sa moto. Evacué à bord d'un avion sanitaire, il a été admis mercredi 3 janvier à l'hôpital de la Timone à Marseille, où il a été placé, avec un traumatisme crânien très grave, en réanimation. Son coma profond entraîne un pronostic vital réservé.

Pourtant, mardi 2 janvier, les organisateurs s'inquiètent moins des concurrents que de la météo, qui perturbe l'atterrissage des avions de la caravane. Comme les autres années, le vent de sable balaye l'aérodrome de Dirkou, première étape nigérienne du rallye. De la même façon que l'an dernier, les grains de sable noient le paysage et griffent les visages. Des conditions de visibilité difficile pour les pilotes, qui multiplient les passages pour tenter de poser leurs lourds Fokker.

L'ambiance est maussade parmi les passagers qui ont eu la chance de débarquer. Groupés près du poste émetteur, qui tient lieu de tour de contrôle, ils écoutent « Papa Roméo » et « Papa Tango » évoquer leur angoisse avant de plonger vers la piste pour la troisième fois. Le vent saoule les esprits, le sable fatigue les silhouettes déguisées en Touaregs. Les yeux sont tournés vers le ciel et chacun pousse un cri de soulagement lorsque la forme d'un avion se profile au ras de la piste.

Dans l'oasis de Dirkou, on se préoccupe plus des avions que des coureurs qui apparaissent parfois, comme surgis de la brume. La compétition semble dérisoire face aux problèmes de manque de carburant des avions qui continuent de « cercler » à la recherche de la piste. Etrange ambiance, singuliers moments où des visages marqués par plusieurs bivouacs semblent tourner le dos à la seule raison qui les a poussés à venir dans ce coin perdu d'Afrique.

Entre le bruit des hélices et l'arrivée des chauffeurs des « lionnes jaunes », encore une fois premières au classement de l'étape, le temps s'écoule sans à-coups. Jean Todt, le patron de Peugeot Talbot Sport, est heureux comme les jours précédents, mais s'efforce de le dissimuler. Les motos bleues rentrent dans l'ordre et, surprise, le vent donne des signes de faiblesse.

Les avions vont pouvoir se poser et, finalement, tout va redevenir normal. Une journée ordinaire en somme avec ses classements et ses abandons, avec la queue à la roulante, avec les bouteilles d'Evian que de jeunes Africains tentent de vendre 100 francs, avec cet hélicoptère médical qui rentre.

Mais qu'est-ce qui justifie que le pilote de cet appareil gesticule ainsi ? Et, brusquement, la nouvelle se répand : dans l'hélicoptère, il y a un motard grièvement blessé. L'accident s'est produit en fin de matinée, au kilomètre 362 du parcours de la spéciale prévue entre Tumu et Dirkou. Après avoir passé Seguedine (Niger), Pierre-Marie Poli s'attaquait au Ténéré. Une région que le pilote de trente-trois ans connaissait bien pour avoir déjà participé à sept éditions du Dakar. Le sable mou ne devait pas être une surprise pour ce motard confirmé, et pourtant c'est là qu'il a chuté. Une envolée violente puisqu'il s'est retrouvé projeté à 6 mètres de son engin.

C'est là qu'un autre concurrent l'a retrouvé et lui a demandé de ses nouvelles. A ce moment-là, Pierre-Marie a pu lui répondre qu'il avait mal à la tête. Mais, huit minutes plus tard, lorsque l'hélicoptère médical, prévenu par des photographes, a pu se poser, le jeune homme avait perdu connaissance. Intubé et placé sous ventilation artificielle, Pierre-Marie a été rapatrié sur Dirkou, avant d'être pris en charge par l'avion médical.

Les visages se sont quelque peu crispés sur l'aérodrome de Dirkou lorsque la civière est passée. Ancien journaliste à *Moto-Journal*, Pierre-Marie Poli s'était lancé dans la compétition sur le tard. L'an passé, il avait constitué une équipe avec les Caisses d'épargne, société pour laquelle il travaillait en tant que responsable de la communication.

Un ami des jeunes

Cette année, l'aventure ne s'était pas renouvelée. Pierre-Marie travaillait à un projet d'engin à deux roues motrices. Faute de budget suffisant, il n'avait pu mettre ses idées en pratique et se résignait à passer les fêtes de fin d'année à Paris. Par un concours de circonstances, en l'occurrence la blessure au bras de *Philippe Huton*, les responsables de l'équipe Africa-Twin lui ont demandé, il y a trois semaines, de prendre le guidon d'une Honda. Fin décembre, entre Paris et Orléans, Pierre-Marie Poli faisait connaissance avec sa moto pour se rendre aux ultimes vérifications du rallye.

A Tripoli, alors qu'il attendait à un contrôle de passage, Pierre-Marie nous avait confié sa surprise de découvrir une moto aussi maniable. *« Le Dakar a fait faire des progrès énormes à toutes les usines, qui fabriquent maintenant en série des motos plus perfectionnées que les premières que j'ai utilisées sur le rallye »*, expliquait le grand garçon sérieux.

Lui, le pilote expérimenté, avait accepté avec enthousiasme de tenter une nouvelle fois l'aventure africaine aux commandes d'une moto moins performante que celle utilisée par les vedettes de chez Yamaha ou Suzuki. Pierre-Marie jouait les privés, les *« amateurs »* sans honte, simplement heureux de participer. Il avait encouragé tellement de jeunes à se lancer dans la compétition qu'il prenait plaisir à les cotoyer dans les files d'attente de la cantine d'Africatours.

Pierre-Marie Poli est parti, allongé sur une civière, et la caravane se sent orpheline. Le souvenir du motard italien Hermano Bonecini, évacué lundi 1er janvier vers Bologne, victime d'une hémiplégie, revient en mémoire. On pense à la fracture de la clavicule de l'Espagnol Fernandez. La liste de motards victimes des sables est longue. Elle prouve les risques d'une compétition pas ordinaire.

SERGE BOLLOCH

Cinquième étape Tumu (Libye)-Dirkou (Niger) 504 km

Autos : 1. Waldegaard-Fenouil (Sué.-Fra., Peugeot 405 T-16), 1 h 13 min 49 s de pénalité. ; 2. Vatanen-Berglund (Fin.-Sué., Peugeot 405 T-16) à 1 min 53 s ; 3. Raymondis–Destaillats (Fra., Range Rover) à 2 min 24 s ; 4. Wambergue-Da Silva (Fra., Peugeot 205 T 16) à 3 min 2 s ; 5. Ickx-Tarin (Bel/Lada-Poch) à 7 min 5 s.

Motos : 1. De Petri (Cagiva, It.) en 4 h 7 min 21 s ; 2. Orioli (Cag., It.) à 10 min 35 s ; 3. Picard (Yamaha, Fr.) à 11 min 52 s ; 4. Peterhansel (Yam., Fr.) à 12 min 14 s ; 5. Neveu (Yam., Fr.) à 12 min 40 s.

Classements généraux

Autos : 1. Vatanen-Berglund (Fin.-Sué., Peugeot 405 T-16) 6 h 4 min 45 s de pénalité ; 2. Waldegaard-Fenouil (Sué.-Fra., Peugeot 405 T-16) à 46 min 14 s ; 3. Wambergue-Da Silva (Fra., Peugeot 205 T-16) à 1 h 52 min 11 s ; 4. Servia-Puig (Esp., Range Rover) à 2 h 57 min 6 s ; 5. Cowan-Delferrier (G-B., Bel-Mitsubishi) à 3 h 12 min 22 s.

Motos : 1. Neveu (Fra., Sonauto-Yamaha) 22 h 28 min 50 s ; 2. Peterhansel (Fra., Sonauto-Yamaha) à 1 min 32 s ; 3. Picard (Fra., Sonauto-Yamaha) à 9 min 14 s ; 4. Orioli (It., Cagiva) à 13 min 16 s ; 5. Mas (Esp., Yamaha) à 15 min 13 s.

DÉFENSE

La fuite des vedettes de Cherbourg en 1969

Une lettre du général Cazelles

Nous avons reçu la lettre suivante du général Bernard Cazelles, ancien secrétaire général de la défense nationale.

Un ami m'a communiqué le texte de l'article intitulé *« Les vedettes de Cherbourg »* paru sous la signature de M. Isnard, dans *le Monde* daté 16 et 17 décembre 1989.

Je ne m'attacherai pas à l'exposé, discutable à mes yeux, que fait M. Isnard de cette affaire.

Je veux seulement réagir à la première phrase de l'avant-dernier paragraphe de cet article. M. Isnard a écrit qu'à la réunion de la commission interministérielle pour l'étude de l'exportation des matériels de guerre *« on fut bien peu curieux – inattention, complaisance ou naïveté ? »*

Que M. Isnard m'estime naïf ou me taxe d'inattention, peu me chant. Mais je ne puis admettre d'être suspecté de *« complaisance »*, ce qui en clair signifie que je n'ai pas respecté les devoirs de ma charge. Je me bornerai à rappeler qu'à l'issue du conseil des ministres qui, le 21 avril 1971, a accepté ma demande de quitter le service actif avant la limite d'âge, M. Pompidou a ajouté au compte-rendu de ce conseil le commentaire suivant : *« Rien en la circonstance n'avait porté atteinte à l'honneur et au dévouement à la cause publique et à l'armée du général Cazelles, honneur et dévouement que le président de la République s'est plu à reconnaître en conseil des ministres. »*

S'il y a eu complaisance, elle est à chercher ailleurs qu'à la présidence de cette commission.

[C'est effectivement le 21 avril 1971 que le conseil des ministres, comme le veulent les textes réglementaires, a entériné la demande du général Cazelles de quitter le service actif avant la limite d'âge de son rang. Mais c'est le 6 janvier 1970, soit treize jours après la fuite des vedettes de *Cherbourg*, que le général Cazelles apprit officiellement, par une lettre du ministre d'Etat chargé de la défense nationale, M. Michel Debré, qu'*« au prochain conseil des ministres prononcerait par décret la cessation de vos fonctions de secrétaire général de la défense nationale »*. Le conseil des ministres eut lieu le 7 janvier et le décret parut au *Journal officiel* du 9 janvier. Remis à la disposition de M. Debré, le général Cazelles participa à un groupe de travail sur la coopération, dont les séances furent tirés irrégulières en réalité.]

J. I.

ÉDUCATION

□ **DANS LE VAL-DE-MARNE : les collégiens pourront bénéficier d'une aide à la demi-pension.** — A partir de la rentrée de janvier, une aide à la demi-pension devrait faciliter l'accès des restaurants scolaires aux collégiens du Val-de-Marne. Le conseil général considère en effet que, dans bien des établissements, surtout ceux des quartiers populaires, les restaurants scolaires ne connaissent pas la fréquentation qui devrait être la leur.

Le conseil général du Val-de-Marne a donc décidé d'instaurer une aide à la demi-pension, qui bénéficie aux familles dites défavorisées et moyennes. Attribuée proportionnellement aux ressources, elle sera calculée en fonction du quotient familial. Elle variera de 4 à 10 F pour un repas estimé à 13,70 F, ce qui représente une bourse annuelle de 600 à 1 500 F.

SOCIÉTÉ

FAITS DIVERS

A Abbeville

Le voyageur sans nom

« Où est la Samaritaine, please ? » La jeune Vénus britannique émergeant nue de la Manche sur une côte de France *immortilisait sur les écrans le* slogan publicitaire du célèbre magasin. Peut-être fit-elle de *secrets émules...* L'homme aux vêtements dégoulinants qui gravit aux premières heures du 29 décembre les berges de la Somme, non loin d'Abbeville et à proximité d'un pont, parlait un anglais parfait. C'est du moins ce que les enquêteurs de la ville ont pu constater en un premier temps, avant d'apprendre par l'intermédiaire du Foreign Office, à Londres, que l'inconnu est un citoyen... danois. L'homme serait né en Grande-Bretagne, posséderait la nationalité danoise et vivrait à Copenhague. Le porte-parole du Foreign Office n'a pas exclu qu'il puisse avoir la double nationalité britannique et danoise.

De son côté, la police britannique l'a identifié, mardi soir 2 janvier, comme un patient qui a disparu, la semaine dernière, d'un hôpital psychiatrique de Colchester, dans l'Essex (est de l'Angleterre). Un porte-parole de la police locale a affirmé ne pas connaître son identité, précisant, lui aussi, qu'il parlait un anglais parfait.

L'homme a débarqué le 19 décembre dernier à Harwich (est de l'Angleterre) d'un ferry en provenance de Göteborg (Suède), sans argent, sans bagages et sans papiers. A son arrivée, il a déclaré aux policiers qu'il ne savait pas qui il était ni comment il était arrivé en Grande-Bretagne.

Après avoir été interrogé par la police, qui a consulté Interpol, il avait été admis à l'hôpital de Colchester pour des examens psychiatriques le 22 décembre. Le lendemain, il disparaissait de l'établissement. *« D'après les photos que nous avons prises ici et les descriptions que nous avons été en mesure de donner, nous savons, désormais, que l'homme d'Abbeville et l'homme de Harwich sont une seule et même personne »,* a affirmé le porte-parole de la police.

A Abbeville, l'homme sans nom avait été découvert, vendredi 29 décembre, vers 4 h 30, par un travailleur de nuit, qui le conduisait à l'hôpital. Le voyageur, âgé d'une quarantaine d'années, cheveux poivre et sel, yeux bleus, d'une taille de 1,80 mètre, vêtu de beige, n'avait rien d'un clochard. Aux bons soins des médecins, il se requinqua, et sourit même. Mais de patronyme, aucun.

S'appelle-t-il *« Richard Cross »* comme il le croit un instant, ou plutôt *« Jackson »* ? Nul ne sait...

En Côte-d'Or

Saccage d'une discothèque

Une centaine de jeunes gens ont saccagé une discothèque de Beaune (Côte-d'Or), dans la nuit de la Saint-Sylvestre. Furieux de ne pas avoir été admis dans l'établissement, ils se sont regroupés et ont commencé à incendier une des portes de la boîte de nuit. Tandis que les pompiers maîtrisaient ce début d'incendie, les jeunes gens se sont précipités à l'intérieur du Kiss, dans lequel se trouvaient un millier de clients.

Bar, bouteilles et matériel de sonorisation ont été saccagés ; les dégâts sont estimés à près de 2 millions de francs. Un groupe de perturbateurs s'en est pris au patron du Kiss, M. Pierre Nerbolier, sérieusement malmené jusqu'à l'arrivée des policiers. En lui portant secours, un inspecteur de police, M. Bernard Guéritey, fut à son tour fappé et sérieusement blessé. Une plainte a été déposée par le directeur de l'établissement.

Ces incidents de Beaune font écho à l'attaque d'une autre discothèque, cette même nuit du réveillon, dans la banlieue grenobloise (*le Monde* du 3 janvier), par des jeunes qui avaient eux aussi été interdits d'entrée.

EN BREF

□ **Tuerie de Castelviel : Ludovic Andouit en hôpital psychiatrique.** – Inculpé de parricides et homicides volontaires (*le Monde* daté 31 décembre 1989-1er janvier 1990), Ludovic Andouit, vingt-sept ans, l'auteur présumé de la tuerie de Castelviel (Gironde), a été placé dans un établissement psychiatrique, où il doit subir des examens.

□ ***Identification d'un chauffard, meurtrier présumé d'un gendarme.*** – Un avis de recherche national a été lancé par la gendarmerie d'Angoulême (Charente) pour tenter de retrouver le chauffard qui a mortellement blessé le maréchal des logis-chef Alain Levasseur, lors d'un contrôle à La Rochefoucauld (*le Monde* du 2 janvier). La gendarmerie a retrouvé, samedi, le véhicule qui a fauché le gendarme au moment où celui-ci tentait de l'intercepter. Il s'agit d'une Audi, abandonnée dans un champ à 2 kilomètres de La Rochefoucauld, dont le propriétaire est M. Didier Granet, vingt-cinq ans, originaire de La Rochelle (Charente-Maritime), sans profession. Le jeune homme, qui transportait au moment des faits sa demi-sœur et une fillette de sept ans, a volé une 4 L pour les ramener à leur domicile, puis a pris la fuite. Les recherches sont restées depuis sans résultats.

□ ***Le Resto du cœur de Narbonne cambriolé.*** – Toutes les denrées alimentaires du Resto du cœur de Narbonne (Aude) ont disparu dans la nuit du lundi 1er au mardi 2 janvier après le cambriolage avec effraction du pavillon où elles étaient entreposées. Ce Resto du cœur, qui ravitaille quotidiennement six cents personnes depuis le début de l'hiver, bénéficiera désormais d'une surveillance policière.

□ **Remise en service du réacteur nº 1 de la centrale de Nogent.** – Le réacteur de la première tranche de la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine (Aube), à l'arrêt – pour rechargement, puis pour raison technique – depuis le 22 avril 1989, a été remis en service mardi 2 janvier. D'une puissance de 1 300 mégawatts chacune, les deux tranches de cette centrale à eau pressurisée avaient été respectivement couplées au réseau électrique en octobre 1987 et décembre 1988.

CULTURE

THÉATRE

Quatre maisons de la culture en difficulté

La maison de la culture de La Rochelle est fermée officiellement depuis le 31 décembre dernier. Cette décision, conjointe des tutelles locales et nationales, fait suite au dépôt de bilan de l'association, en date du 4 octobre dernier, et à la liquidation de ses biens décidée le 8 décembre par le tribunal de grande instance de la ville.

Quatre audits consécutifs ainsi qu'un rapport de l'inspection générale de l'administration auront révélé un passif de onze millions de francs contre lequel le dernier directeur de l'institution, M. Jacques Cousinet, arrivé l'été de 1988 en pleine crise financière, n'aura rien pu, malgré une politique artistique ambitieuse mais tardive.

Le ministère de la culture n'a pas voulu éponger un déficit important en puisant sur les crédits nouveaux de 1990 pour le théâtre public, crédits qu'il préfère consacrer aux établissements mieux en forme. De son côté, la ville de La Rochelle, dirigée par M. Michel Crépeau (MRG), n'avait pas caché son intention de changer la destination d'un bâtiment situé en plein centre-ville et qu'elle ne maîtrisait pas complètement.

« La ville et l'Etat ont décidé de créer conjointement une mission d'étude et de préfiguration ayant pour objet de déterminer l'utilisation future du bâtiment et une nouvelle structure administrative à même de globaliser la politique culturelle de La Rochelle ainsi que les rapports futurs de l'Etat et des collectivités locales », nous a expliqué, le mardi 2 janvier, Bernard Faivre d'Arcier, directeur du théâtre au ministère de la culture. La maison de la culture abritait en effet la compagnie chorégraphique de Régine Chopinot, l'ensemble musical Ars Nova et collaborait avec plusieurs événements ponctuels comme les Francofolies et le Festival du film de La Rochelle.

Trois autres maisons de la culture traversent aujourd'hui une crise financière. Le directeur du théâtre recevra, le lundi 8 janvier, les responsables politiques et artistiques de Rennes (15 millions de francs de déficit). Le 19 janvier, il se rendra à Nevers pour rencontrer le maire de la ville, M. Pierre Bérégovoy, afin de mettre en place une structure nouvelle qui engloberait la maison de la culture et le théâtre municipal dont la direction est confiée à André Curmy, ancien directeur du centre de développement culturel de Saint-Cyr-l'Ecole, dans les Yvelines.

Après deux mois d'investigation sur place, Emmanuel de Véricourt a finalement renoncé à diriger la maison de la culture du Havre (2 millions de déficit), n'ayant pas obtenu des tutelles l'argent qu'il demandait pour rétablir une politique artistique ambitieuse. Le conseil d'administration de la maison devait se réunir ce mercredi 3 janvier pour choisir un successeur.

Enfin, le metteur en scène Vincent Colin, ancien élève de l'Essec qui a travaillé plusieurs années avec le compositeur Georges Aperghis dans le cadre de l'Atem de Bagnolet, vient d'être élu directeur par le conseil d'administration du centre d'animation culturelle de Cergy-Pontoise.

O. S.

Lire dans notre supplément « Arts et spectacles » un entretien avec Bernard Faivre d'Arcier et les articles consacrés à la situation des scènes publiques et privées françaises.

Recettes records dans les salles de cinéma d'Amérique du Nord

Les ventes de places de cinéma en 1989 en Amérique du Nord ont, pour la première fois, franchi la barre des 5 milliards de dollars de recettes contre 4,45 milliards en 1988. Quatre cent quarante-six films ont été distribués aux Etats-Unis et au Canada, ce qui correspond à une baisse de 13 % par rapport à l'année précédente.

Ce record de recettes s'explique avant tout par la réussite de trois films à gros budget : *Batman* (251,2 millions de dollars), *Indiana Jones et la Dernière Croisade* (196 millions) et *l'Arme fatale 2* (147 millions). La Palme d'or de Cannes, *Sexe, mensonge et vidéo*, de Steven Soderbergh, a réalisé 24 millions de dollars de recettes, et *Femmes au bord de la crise de nerfs*, de Pedro Almodovar, 7 millions. – (*AFP.*)

Trois disparitions

Le créateur de mode Patrick Kelly

Le styliste américain Patrick Kelly est décédé lundi 1er janvier à Paris des suites d'une longue maladie. Il était âgé de trente-sept ans.

Il aimait les poupées, les églises, le poulet frit et la tour Eiffel. Patrick Kelly était le seul Américain admis au sein de la Fédération parisienne des couturiers et des créateurs. Né en 1952 à Vicksburg (Mississipi), où sa mère était institutrice, il décida à dix-huit ans de se consacrer à sa passion en trouvant à Atlanta (Georgie) un emploi dans la confection. Arrivé à Paris en 1979, il vend ses premiers modèles, cousus de ses mains, sur les trottoirs de Saint-Germain-des-Prés avant de les diffuser chez Victoire.

Sa première collection « officielle » date de 1985. Patrick Kelly pique ses robes moulantes, parfois aussi courtes que les maillots de bain d'Esther Williams, de boutons multicolores. Un style est né. Il récidivera avec des boules de billard, des papillons en vison, avant de présenter sa dernière collection (automne-hiver 1989-1990), en mars à la Cour Carrée du Louvre. Financé au début de sa carrière par des mannequins noirs comme Pat Cleveland, qui lui fournit son billet d'avion Atlanta-Paris, Patrick Kelly, installé juste en face d'Alaia, dirige alors une moisson qui emploie vingt personnes rue du Parc-Royal. Elle réaliserait un chiffre d'affaires de plus de 7 millions de dollars (40 milions de francs).

Ondulant au rythme de *Real Love*, ou de *I need a Rolls Royce to make my Honeymoon*, la femme, habillée par Patrick Kelly tient de la parisienne rêvée et de l'héroïne de *Miami Vice*. Au chic présumé du tailleur noir, largement épaulé, le benjamin de la couture avait le don d'associer des toques et des étoles en lynx orange, des bodies de dentelle paillettée... A sa façon, Patrick Kelly rendait hommage à son idole Joséphine Baker avec des maillots bordés d'autruche fluo, des combinaisons à imprimés léopard, des escarpins de « revue ». Dans l'univers un peu hermétique et confiné de la mode parisienne, il détonait avec sa casquette de base-ball, sa vaste salopette en jean, son cœur gros comme ça qui lui faisait verser des larmes après chaque défilé. Il avait dédié sa dernière collection à sa mère et à sa grand-mère.

LAURENCE BENAIM

La modiste Lilly Daché

Modiste du Tout-Hollywood, *Lilly Daché est morte dimanche* 31 décembre 1989 à Louveciennes, près de Paris. Elle était âgée de quatre-vingt-dix-sept ans. Célèbre pour ses turbans drapés, cette Panlette américaine avait coiffé Sonja Henie, Audrey Hepburn, Carole Lombard, Marlène Dietrich à l'époque où les chapeaux avaient autant d'importance, quelquefois plus, que les toilettes.

Le nom de Lilly Daché restera associé à celui d'autres modistes célèbres : John Fredericks, Walter Florell, Laddie Northrige et Sally Victor.

Le sculpteur Scott Burton

Le sculpteur américain Scott Burton est mort du sida à New York, le vendredi 30 décembre. Il était âgé de cinquante-neuf ans.

On doit à Scott Burton ces meubles monuments en granit, œuvres massives de plusieurs tonnes, « tables concrètes », « bancs pour dix », taillés aux mesures du gigantisme américain et installés dans les buildings et parcs de Baltimore, Minneapolis, Cambridge, Pittsburg. Il avait notamment réalisé l'aménagement de l'extension du Whitney Museum à New York en 1985. Exposé régulièrement depuis 1980 à la Max Protetch gallery de New York, Scott Burton avait fait l'objet de rétrospectives à Londres, Stuttgart, Dusseldorf. A l'automne dernier, la galerie d'actualité du Musée des arts décoratifs (le *Monde du 8 novembre 1989*) lui rendait hommage.

COMMUNICATION

A partir du lundi 8 janvier

Une « grille » libre pour France-Inter

Le mot « grille » fait horreur à Pierre Bouteiller. Ce qu'il implique de *« contraignant, d'enfermé, de carcéral »*, est, dit-il, *« à l'opposé de l'esprit de liberté, qui est celui de France-Inter »*, la radio de service public n'ayant de compte à rendre *« à personne, sauf aux auditeurs »*. Et de revendiquer comme la principale richesse d'Inter cette liberté, dont l'exercice, clame-t-il, doit être pratiqué *« sans aucune limite »*.

Va pourtant pour le mot grille, puisqu'il fait partie du jargon, et que c'est bien sa réforme que le directeur des programmes d'Inter – nommé après le départ d'Eve Ruggieri sur la 2 – à peaufiné ces dernières semaines pour l'annoncer le mercredi 3 janvier et la lancer le lundi 8. Une réforme qui voit l'arrivée d'anciens complices de Pierre Bouteiller et doit augurer d'un ton très cohérent, volontiers caustique et insolent.

A Marcel Jullian, qui avait créé l'émission matinale « Ecran total » (9 heures - 10 heures) consacrée à la télévision succèdent (après l'intermède bref de Jacques Chancel) Alain de Sédouy et Katleen Evin, décidés à élargir le champ de couverture du magazine et à composer des débats de société. Pierre-Yves Guillen, qui avait six minutes chaque semaine pour traiter des *nouveautés de la société de* consommation, en aura désormais trois cents. Son émission « Piment rose » (11 heures-12 heures) traitera de shopping et d'objets inutiles, de théâtre, de revues, avec le ton du « superflu ».

Jean-Pierre Derrien, dans « Apos'croches » (16 heures-17 heures), prendra, dit-on, le pari de faire aimer la musique classique sur une station de grande audience *« sans qu'il y ait mort de chef d'Etat ou cataclysme planétaire »*. Entre 17 heures et 18 heures, Philippe Dana proposera aux adolescents un magazine illustré quotidien – « 17 Express » – avec de la musique et les reportages et chroniques d'une poignée de complices sur la même longueur d'ondes.

L'arrivée de Bernard Rapp

Le samedi, Bernard Rapp – qui quitte Europe 1 – accueillera des auteurs et parlera de littérature avec « Les mots pour le lire » (10 heures-11 heures) et la participation de Michel Polac du fond de sa « retraite » cévenole. Mais la matinée risque bien de tourner au délire à l'arrivée de Gérard Lefort, qui, en toute simplicité, promet de *« révolutionner l'histoire de la radio-folie »* avec un titre qui sonne comme un programme « Passer les bornes y'a plus de limites ! » (11 heures-12 heures). Voilà pour les recrues. Restent bien sûr les fidèles : Claude Villers, dans une émission qui devrait lui aller comme un gant (« Qu'est-ce qu'on attend pour vivre mieux ? » de 10 heures à 11 heures tous les jours), Philippe Aubert (« Aubertinages » de 18 heures à 19 heures), José Artur...

A signaler aussi trois modifications dans les programmes d'information. D'abord l'arrivée d'Albert du Roy, qui interrogera chaque matin, avec Annette Ardisson, à 8 h 20 une personnalité concernée par l'actualité. Ensuite la spécialisation de Bernard Brigouleix, l'ex-interviewer matinal, sur le nouvel espace européen. Enfin, François Foucart animera, chaque dimanche soir, un « Carrefour des religions » ouvert à toutes les confessions.

A. Co.

Les vingt-cinq lauréats de l'académie Carat-Espace

Talents d'avenir pour les écrans d'Europe

Stella est grecque, Hannelore est danoise, Ulrike est allemande, Mercedes espagnole. La première est brune, les autres blondes. La plus jeune a vingt-cinq ans, la plus âgée vingt-sept. Leurs études vont des lettres au droit et au cinéma. Mais, pendant un an, un objet va les réunir : la télévision. Toutes quatre font en effet partie des vingt-cinq lauréats de l'académie Carat-Espace, fondée par le groupe de conseil en médias du même nom pour être une pépinière de *« futurs talents de l'audiovisuel européen »* : onze filles et quatorze garçons, treize Français et douze étrangers, rescapés d'une sélection draconienne parmi mille candidatures venues de toute l'Europe.

Stella, réalisatrice, metteur en scène, scénariste, a plusieurs films à son actif, dont un long métrage. Elle applaudit à la naissance de télévisions privées en Grèce, espérant sans doute que ce vent nouveau secouera la torpeur d'une télévision hellénique où le clientélisme politique est plus efficace que le talent pour forger une carrière.

Ulrike doit à sa mère de participer à cette aventure : c'est elle qui lui a fait connaître l'existence de l'académie, en lui envoyant une coupure de presse. Car Ulrike travaille au Japon, pour la radio de la NHK, après des études littéraires et un passage au quotidien allemand *Frankurter Allgemeine Zeitung*. Aussi à l'aise en Asie qu'en Europe, cette citoyenne du monde rêve de développer des affaires à cheval sur plusieurs continents.

Pour Mercedes aussi, les frontières ne sont plus des obstacles depuis longtemps. Mais les droits nationaux restent vivaces, et cette juriste, formée en partie à la Sorbonne, sait que la télévision européenne de demain aura besoin de jongler avec les règlements. Quant à Hannelore, photographe et cadreur pour la seconde chaîne danoise, elle veut élargir ses horizons, apprendre au contact des professionnels de grandes chaînes.

Brassage

A partir de la mi-janvier, et pour un an, Stella et les autres seront payés par l'académie (le budget total alloué par Carat-Espace est d'environ 25 millions de francs) et pourront commencer à réaliser leurs projets. Au menu, des stages de langue et d'informatique, les séminaires de l'Institut Multimédias, un voyage d'études aux Etats-Unis et, surtout, une formation personnalisée avec un directeur de projet par étudiant, choisi parmi les meilleurs professionnels français de l'audiovisuel.

L'un pourra peaufiner son projet de chaîne européenne d'informations, l'autre s'initier aux ficelles de la production, un troisième parfaire son talent de scénariste. Gestion, création, marketing, droit, journalisme, tous les métiers sont au générique de cette académie que dirige M. Martin Even, et qui devrait favoriser le brassage des personnes, des idées et des images.

M.C.I.

CHRONOLOGIE

ETRANGER

1989 dans le monde

par ÉDOUARD MASUREL

JANVIER

1er. – ISRAËL : Treize Palestiniens sont expulsés vers le Liban sud alors que le soulèvement dans les territoires occupés entre dans son quatorzième mois.

4. – ÉTATS-UNIS - LIBYE : La destruction de deux Mig-23 libyens, abattus par deux F-14 américains au-dessus de la Méditerranée, au large des côtes libyennes, provoque une vive tension alors que les Etats-Unis accusent la Libye de fabriquer des armes chimiques dans l'usine de Rabta. Cependant Washington et Tripoli estiment, le 11, que *« l'incident est clos »* et la controverse se déplace vers la RFA, où le gouvernement de Bonn est contraint de reconnaître que des firmes ouest-allemandes ont participé à la construction de l'usine de Rabta.

6-7. – AFGHANISTAN : De nouvelles négociations entre Moscou et la résistance échouent à Islamabad (Pakistan). Les jours suivants, le retrait des troupes soviétiques, interrompu depuis deux mois, reprend.

10-15. – AFRIQUE AUSTRALE : *Trois mille des cinquante* mille soldats cubains quittent l'Angola pour regagner leur pays. A la fin du mois, l'armée sud-africaine amorce son retrait de Namibie.

12. – FRANCE-ALGÉRIE : Gaz de France et la Sonatrach signent à Alger un accord sur un prix de compromis pour le gaz algérien, qui met fin à plus de deux ans de contentieux. Le 8, Paris avait accordé 7 milliards de francs de crédits à Alger.

19. – FINANCES MONDIALES : Une hausse des taux (de 3,5 % à 4 % en RFA ; de 7,75 % à 8,25 % en France) ainsi que les interventions massives des banques centrales européennes et américaines permettent de freiner temporairement la hausse du dollar, qui est monté à 1,86 DM, 129 yens et 6,38 F. Le 24 février, le taux d'escompte américain est relevé de 6,5 % à 7 %.

20. – ÉTATS-UNIS : Le président George Bush prend ses fonctions en évoquant, dans son discours inaugural, la *« nouvelle brise »* qui va souffler sur *« un monde rafraîchi par la liberté »*.

FÉVRIER

1er – 3. – FRANCE-INDE : M. Mitterrand se rend en visite officielle en Inde. Le 3, à Bombay, *il donne le coup d'envoi de* « l'année de la France en Inde ».

2. – PARAGUAY : Le général Alfredo Stroessner, président d'un régime dictatorial depuis 1954, est renversé par un soulèvement militaire mené par son ancien bras droit, le général Andres Rodriguez, qui s'engage à *« restaurer la démocratie »*. Le 1er mai, le général Rodriguez est élu président avec 74,18 % des suffrages.

5-6. – FRANCE-IRAN : M. Roland Dumas se rend à Téhéran pour la première visite d'un ministre français au régime islamique au pouvoir depuis dix ans.

14. – IRAN : L'imam Khomeiny ordonne que soit *« exécuté rapidement »* l'écrivain britannique d'origine indienne Salman Rushdie, dont le quatrième roman, *les Versets sataniques*, *« offense l'islam, le Prophète et le Coran »*. Cet appel au meurtre suscite une indignation générale en Occident et une vive tension entre l'Iran et les pays de la CEE. La Grande-Bretagne et l'Iran rompent, le 7 mars, leurs relations diplomatiques. En revanche, les ministres des affaires étrangères des Douze autorisent, le 20 mars, les onze pays de la CEE à renvoyer leurs ambassadeurs à Téhéran, après avoir décidé, le 20 février, leur rappel en consultation.

14. – NICARAGUA : A l'issue de la conférence des cinq chefs d'Etat d'Amérique centrale, réunie depuis le 13 à Costa-del-Sol (Salvador), le président Ortega annonce *« un processus de démocratisation et de réconciliation nationale »* ainsi que la tenue d'élections libres le 25 février 1990.

15. – AFGHANISTAN : Les troupes soviétiques, présentes depuis décembre 1979, achèvent leur retrait à la date prévue par les accords de Genève du 14 avril 1988. L'état d'urgence est instauré le 18 à Kaboul.

15. – SRI-LANKA : Aux élections législatives, le Parti national unifié du président Ranasinghe Premadasa remporte 125 des 225 sièges du Parlement, après une campagne électorale particulièrement sanglante.

17. – MAGHREB : Les cinq chefs d'Etat de l'Algérie, de la Libye, du Maroc, de la Mauritanie et de la Tunisie, réunis à Marrakech (Maroc) depuis le 15, signent le traité créant l'Union du Maghreb arabe afin d'accroître leur coopération économique.

23. – ALGÉRIE : Le « oui » recueille 73,43 % des suffrages exprimés au référendum sur la nouvelle Constitution, qui ne fait plus référence au socialisme et ouvre la voie au multipartisme.

24. – JAPON : Les funérailles de l'empereur Hirohito, décédé le 7 janvier, sont l'occasion, du 22 au 25, de multiples rencontres diplomatiques entre les nombreux chefs d'Etat et de gouvernement présents.

27. – VENEZUELA : Des émeutes éclatent après l'entrée en vigueur d'un plan d'austérité, décidé sous la pression du FMI par le président Carlos Andres Perez, qui a pris ses fonctions le 2 février. Sévèrement réprimées, elles se poursuivent jusqu'au 2 mars, faisant *entre trois cents et cinq cents* morts.

MARS

5-7. – CHINE : Au Tibet, de violentes émeutes antichinoises sont très sévèrement réprimées à Lhassa, où la loi martiale est instaurée le 7. Le nombre de tués serait bien supérieur aux seize morts reconnus par Pékin.

5-7. – ENVIRONNEMENT : Une conférence internationale sur la protection de la couche d'ozone est réunie à Londres à l'invitation de Mme Thatcher.

7. – AFGHANISTAN : La résistance lance une attaque contre Jalalabad, troisième ville du pays, située entre Kaboul et la frontière pakistanaise. Les combats, qui feront dix mille morts en quatre mois, ne permettront pas aux moudjahidins de s'emparer de la ville.

9. – ÉTATS-UNIS : Le rejet par le Sénat de la nomination de M. John Tower au poste de secrétaire à la défense représente un échec pour le président Bush.

11. – ENVIRONNEMENT : Un *« sommet sur la protection de l'atmosphère du globe »* est réuni à La Haye à l'initiative des premiers ministres français, néerlandais et norvégien.

14. – LIBAN : A Beyrouth, de violents tirs d'artillerie sont échangés entre le secteur chrétien et le secteur musulman. C'est le début de la *« guerre de libération »* lancée contre *« l'hégémonie et l'occupation syriennes »* par le général Michel Aoun, chef de l'armée et du gouvernement chrétiens. A partir du 21, le « réduit chrétien » est soumis à un blocus total par Damas et ses alliés libanais, tandis que les cessez-le-feu, à peine décrétés, sont rompus.

19. – SALVADOR : M. Alfredo Cristiani, candidat de l'ARENA (extrême droite), remporte l'élection présidentielle avec 53,82 % des suffrages exprimés. Il succède le 1er juin au président démocrate-chrétien José Napoleon Duarte.

22. – ONU : Une *« convention sur les mouvements transfrontières de déchets dangereux »* est approuvée par les délégations de cent quinze pays, réunis depuis le 20 à Bâle (Suisse) sous l'égide du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE).

24. – ÉTATS-UNIS : En Alaska, un pétrolier de 300 000 tonnes, l'*Exxon-Valdez*, s'échoue après avoir heurté un récif *dans la baie du Prince-Guillaume*, au sud du terminal pétrolier de Valdez. Les 42 000 tonnes de brut échappées de ses soutes provoquent la plus importante marée noire jamais survenue en Amérique du Nord.

24. – ÉTATS-UNIS : Un accord est conclu entre M. Bush et le Congrès sur l'octroi d'une aide *« humanitaire »* de 4,5 millions de dollars par mois, pendant onze mois, pour les onze mille « contras » nicaraguayens basés au Honduras.

30. – FRANCE-CANADA : Paris et Ottawa concluent un accord qui met fin à un contentieux vieux de trois ans sur les droits de pêche au large de Terre-Neuve et de Saint-Pierre-et-Miquelon.

AVRIL

2-4. – CUBA-URSS : M. Gorbatchev, en visite officielle à Cuba, redéfinit la politique soviétique à l'égard de l'Amérique centrale.

4. – ESPAGNE : L'organisation séparatiste ETA rompt les conversations engagées à Alger avec le gouvernement espagnol et annonce la fin de la trêve observée depuis le 8 janvier. Tandis que les attentats reprennent, Madrid renforce la coopération antiterroriste avec Paris et Alger.

5. – FRANCE-LIBAN : Paris propose aux autorités libanaises une assistance médicale et humanitaire pour les populations victimes des bombardements qui ravagent Beyrouth depuis le 14 mars. M. Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire, se rend à Beyrouth le 11, mais ce n'est qu'après de difficiles négociations avec les alliés libanais de la Syrie qu'il parvient à faire accepter cette aide *« destinée à tous les Libanais »*. Douze blessés chrétiens, le 14, soixante-dix-sept blessés musulmans, le 18, sont transportés à bord du navire-hôpital *la Rance* avant de gagner la France.

7. – COMMERCE INTERNATIONAL : Les Etats-Unis renoncent à tenter d'imposer à la CEE la suppression totale des subventions aux exportations agricoles, ce qui permet de relancer les négociations multilatérales de l'Uruguay Round.

15. – GRANDE-BRETAGNE : Dans le stade de Sheffield, quatre-vingt-quinze supporters de Liverpool meurent étouffés ou piétinés avant un match de football entre leur équipe et Nottingham-Forest. La police avait laissé pénétrer des spectateurs sans billet dans une tribune déjà surchargée.

18-21. – JORDANIE : Des émeutes contre les hausses de prix et la politique d'austérité font au moins huit morts.

22-23. – MAURITANIE-SÉNÉGAL : Des commerces tenus par des Mauritaniens sont pillés à Dakar. En représailles, au moins deux cents Sénégalais sont massacrés, les 24 et 25, à Nouakchott et à Nouadhibou. Les 27 et 28, des dizaines de Mauritaniens sont tués à Dakar. A partir du 29, un pont aérien est mis en place pour rapatrier les émigrés des deux pays. Le 21 août, Dakar rompt ses relations *diplomatiques* avec Nouakchott, alors que 70 000 réfugiés ont été rapatriés au Sénégal et 170 000 en Mauritanie.

MAI

7. – PANAMA : Les élections présidentielle et législatives sont suivies de fraudes massives, organisées par les partisans du général Noriega pour modifier les résultats favorables à l'opposition. Le 10, les *élections sont annulées* malgré les protestations de l'opposition et des Etats-Unis. Le 1er septembre, un nouveau président est installé par le général Noriega.

14. – ARGENTINE : M. Carlos Menem (péroniste) remporte l'élection présidentielle avec 49,2 % des suffrages. Du 29 au 31, des émeutes contre les nouvelles mesures d'austérité font quatorze morts. Après la démission, fin juin, de M. Raul Alfonsin, M. Menem entre en fonctions le 8 juillet, avec cinq mois d'avance.

14. – ISRAËL : Le conseil des ministres approuve le « plan Shamir » prévoyant des élections dans les territoires occupés, où se poursuivent des affrontements avec l'armée : le 31, M. Rabin, ministre de la défense, établit à 472 Palestiniens tués et 10 000 blessés le bilan du soulèvement depuis décembre 1987.

15-18. – CHINE-URSS : La visite de M. Gorbatchev en Chine met fin à trente ans de brouille sino-soviétique, mais à Pékin, du 15 au 17, elle est profondément perturbée par les *manifestations de* soutien aux étudiants qui réclament plus de libertés et de démocratie en Chine.

16. – ÉTHIOPIE : Une tentative de coup d'Etat contre le président Menguistu échoue. Elle est suivie d'une vaste épuration de l'armée.

16. – LIBAN : Le cheikh Hassan Khaled, chef religieux et politique de la communauté sunnite, est tué dans un attentat à la voiture piégée à Beyrouth.

L'écrasement du « printemps de Pékin »

Le 15 avril meurt Hu Yaobang, qui avait été démis en janvier 1987 de ses fonctions de secrétaire général du PC en raison de ses idées trop réformistes. Son décès est suivi à Pékin de nombreuses manifestations d'étudiants en faveur de la libéralisation du régime. En avril, ce mouvement culmine le 27, où, passant outre à l'interdiction de manifester, cinq cent mille jeunes défilent dans le centre de Pékin en scandant des slogans contre la corruption et pour la démocratie.

En mai, après de nouvelles manifestations, M. Zhao Ziyang, *secrétaire général du* PC, se déclare, le 5, partisan de *« consultations étendues »* avec les contestataires. A partir du 13, de deux à trois mille étudiants commencent une grève de la faim place Tiananmen afin d'obtenir l'ouverture du dialogue. Les jours suivants, des centaines de milliers de Pékinois viennent leur apporter leur soutien, paralysant la capitale et perturbant beaucoup la visite de M. Gorbatchev, du 15 au 17. Les 17 et 18, ils sont plus d'un million à envahir pacifiquement le centre de Pékin.

Le 19, M. Zhao Ziyang se rend à l'aube place Tiananmen et se montre conciliant à l'égard des étudiants, qu'il supplie de cesser leur mouvement. Le soir même, M. Li Peng, premier ministre, instaure la loi martiale à Pékin à partir du 20 et fait appel à *l'armée pour rétablir l'ordre*. Mais la population descend dans la rue pour empêcher l'entrée des soldats dans Pékin et, les jours suivants, l'armée reste sur la réserve : dans le secret des palais officiels, partisans et adversaires de la répression s'affrontent.

Mais, en juin, dans la nuit du 3 au 4, l'armée intervient massivement dans le centre de Pékin avec des chars et des mitrailleuses lourdes. La violence de la répression contre une foule désarmée suscite une vive réprobation dans le monde entier, sauf à Berlin-Est. Des milliers de personnes sont victimes de ce « nettoyage » de la capitale, mais les bilans officiels ne parlent que de deux cents morts civils et de *« dizaines »* de soldats tués. La « normalisation » qui s'ensuit est particulièrement sévère, malgré les pressions des Occidentaux : des sources dissidentes évalueront, en août, le nombre des tués lors d'affrontements à plus de dix mille dans toute la Chine, celui des arrestations à plus de cent mille et celui des exécutions à près de dix mille.

Le 9 juin, M. Deng Xiaoping félicite les militaires d'avoir écrasé la *« rébellion contre-révolutionnaire »*, mais appelle à la poursuite de la politique de réformes économiques et d'ouverture sur le monde extérieur. La destitution de M. Zhao Ziyang, secrétaire général du parti, est entérinée le 24 par le comité central du PC, qui nomme M. Jiang Zemin, secrétaire du parti à Shanghaï, pour le remplacer. M. Li Peng reste premier ministre.


© ZHONG HOI YI/VU

La déesse de la démocratie érigée par les étudiants place Tiananmen, le 29 mai.

20. – FRANCE-ÉTATS-UNIS : M. Mitterrand est reçu par le président Bush dans sa résidence de Kennebunkport (Maine).

23-26. – SOMMET ARABE : L'Egypte fait son retour officiel au sein de la Ligue arabe à l'occasion du cinquième sommet arabe extraordinaire, réuni à Casablanca (Maroc). Un comité tripartite (Algérie, Arabie saoudite, Maroc) est chargé d'une mission de médiation au Liban, où la Syrie voit légitimés son rôle et sa présence.

24. – SÉNÉGAL : *Lors du troisième sommet francophone* qui rassemble à Dakar, du 24 au 26, les représentants de quarante-cinq Etats ou communautés utilisant le français, M. Mitterrand annonce que Paris va renoncer sans conditions aux 16 milliards de francs de dette publique dus par trente-cinq Etats africains.

26. – FINANCES MONDIALES : La Banque du Japon décide de porter à 3,25 % son taux d'escompte, bloqué depuis février 1987 à son plus bas niveau historique de 2,5 %. Malgré les interventions massives des banques centrales, le dollar continue à monter jusqu'à 2,04 DM, 151 yens et *6,92 F le 15 juin. Ensuite, il* baisse un peu grâce à une nouvelle hausse des taux en Europe annoncée le 29 juin.

JUIN

2. – JAPON : M. Sosuke Uno succède à M. Noboru Takeshita, premier ministre depuis novembre 1987, qui a dû démissionner le 25 avril après avoir été impliqué dans un scandale politico-financier.

3. – IRAN : Mort de l'imam Khomeiny, « guide de la révolution », à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Des millions de fidèles participent, le 6, à ses obsèques près de Téhéran dans un climat d'hystérie collective. Dès le 4, M. Ali Khamenei, chef de l'Etat arrivant au terme de son deuxième mandat, est élu « guide de la République islamique » par l'Assemblée des experts, tandis que, le 8, M. *Hachemi Rafsandjani* confirme sa candidature à l'élection présidentielle du 28 juillet.

9. – CEE : Les ministres de l'environnement des Douze parviennent à un accord sur des normes antipollution plus sévères pour les voitures de petite cylindrée à partir de 1992.

12. – ÉTATS-UNIS : Le président Bush, rompant avec la politique de dérégulation prônée par M. Reagan, présente un plan de lutte contre la pollution de l'air.

13-14. – ONU : La conférence internationale sur les réfugiés indochinois, réunie à Genève, adopte un plan d'action qui prône le rapatriement volonaire des « boat people » vietnamiens et laotiens mais envisage, à terme, le principe de leur rapatriement forcé, réclamé par les pays de premier accueil.

15. – IRLANDE : Aux élections législatives anticipées, le Fianna Fail (nationaliste) de M. Charles Haughey, premier ministre depuis février 1987, n'obtient que 77 (– 4) des 166 sièges du Parlement. M. Haughey forme le 12 juillet un gouvernement de coalition avec les démocrates progressistes qui ont 6 députés (– 8).

18. – CEE : Les élections européennes, qui ont eu lieu le 15 dans cinq des douze pays, sont marquées par un fort taux d'abstention (41,5 % en moyenne). Trois groupes progressent nettement en sièges : les socialistes, les écologistes et l'extrême droite. Par pays, trois résultats sont particulièrement notables : en RFA, le succès du Parti républicain, qui obtient 7,1 % des suffrages et 6 sièges, le plus haut score d'une formation d'extrême droite depuis la guerre. En Grande-Bretagne, la défaite des conservateurs de Mme Thatcher face aux travaillistes. En Espagne, le maintien des socialistes de M. Gonzalez en dépit de l'agitation sociale.

20-23. – IRAN-URSS : M. Rafsandjani, président du Parlement iranien, est accueilli en URSS comme un chef d'Etat.

22. – ANGOLA : Un accord de cessez-le-feu est conclu à Gbadolite (Zaïre), sous l'égide du président Mobutu, entre M. José Eduardo Dos Santos, président angolais, et M. Jonas Savimbi, chef des maquisards de l'UNITA. Les négociations de paix, qui s'ouvrent, le 28, afin de mettre fin à quinze ans de guerre civile, restent bloquées pendant les mois suivants.

27. – CEE : Le conseil européen, réuni les 26 et 27 à Madrid, affirme *« sa détermination de réaliser progressivement l'union économique et monétaire »*, selon un calendrier qui reste indéfini. Mme Thatcher, qui approuve le compromis adopté, maintient son hostilité aux transferts de souveraineté prévus par le projet d'union monétaire.

30. – SOUDAN : Coup d'Etat militaire dirigé par le général Bechir qui forme, le 9 juillet, un gouvernement d'inspiration islamique.

JUILLET

5. – LIBAN : Une déclaration franco-soviétique réaffirmant l'indépendance et la souveraineté du Liban est publiée à Paris par MM. Gorbatchev et Mitterrand.

6. – ÉTATS-UNIS : M. Bush annonce l'annulation de la dette publique de seize pays africains parmi les plus démunis pour un montant d'un milliard de dollars.

6. – ISRAËL : Un attentat fait quatorze morts près de Jérusalem, un jeune Palestinien de Gaza ayant provoqué la chute dans un ravin d'un autobus israélien.

13. – CUBA : Le général Arnaldo Ochoa et trois autres officiers supérieurs, condamnés à mort, le 7, par une cour martiale pour trafic de drogue et trahison, sont exécutés.

14. – SOMALIE : A Mogadiscio, des émeutes après l'arrestation de plusieurs imams sont sévèrement réprimées. Alors que des témoins parlent de centaines de victimes, le bilan officiel fait état de vingt-quatre morts.

Lire la suite en page 12

1989 DANS LE MONDE

ÉTRANGER

Suite de la page 11

14. – EUROPE : Le LEP, le plus grand accélérateur de particules du monde, est mis en marche sur la frontière franco-suisse.

20. – *ÉTATS-UNIS* : *M. Bush* annonce, vingt ans après les premiers pas d'un homme sur la Lune, l'envoi d'une mission humaine sur Mars vers les années 2020.

23. – *ITALIE* : *M.* Giulio Andreotti succède à M. Ciriaco de Mita, qui avait démissionné le 19 mai, à la tête d'un gouvernement qui reconduit la coalition de cinq partis dirigée par la Démocratie chrétienne.

23. – *JAPON* : *La formation* au pouvoir depuis 1955, le Parti libéral-démocrate (conservateur), subit une défaite aux élections sénatoriales. Dès le 24, M. Sosuke Uno, premier ministre depuis le 2 juin, annonce sa démission. Il est remplacé, le 9 août, par M. Toshiki Kaifu.

23. – MEXIQUE : Un accord est conclu avec les banques créancières prévoyant une réduction de *35 % des 54 milliards de dollars de* dettes commerciales. Il s'agit de la première application du plan Brady, présenté le 10 mars par le secrétaire américain au Trésor.

25. – CEE : M. Enrique Baron Crespo, socialiste espagnol, est élu président du Parlement européen.

28. – IRAN : M. Hachemi Rafsandjani, président du Parlement depuis 1980, est élu chef de l'Etat, avec 94,51 % des suffrages et *obtient, par référendum,* des pouvoirs renforcés. Dès son entrée en fonctions, le 17 août, il affiche son pragmatisme et se donne pour priorité le redressement économique du pays.

28. – LIBAN : Dans le sud du pays, *un commando héliporté israélien* enlève le cheikh Abdel Karim Obeid, un responsable du Hezbollah pro-iranien. En représailles, une organisation chiite extrémiste annonce, le 31, la pendaison du lieutenant-colonel américain William Higgins, enlevé le 17 février 1988 au Liban. Le 4 août, M. Rafsandjani, président élu iranien, propose d'« *aider* » Washington à résoudre l'affaire des otages du *Liban,* si les Etats-Unis « *renoncent à recourir à la force* ». Cette offre de « *dialogue* » permet d'apaiser la tension due aux menaces lancées contre d'autres otages américains : le 6, les extrémistes chiites libanais acceptent d'envisager l'échange d'otages *occidentaux contre des* détenus chiites en Israël.

30. – CAMBODGE. – La conférence internationale sur le Cambodge s'ouvre à Paris. Elle est suspendue *le 30 août* sans que les quatre parties khmères soient parvenues à un accord.

AOUT

7. – NICARAGUA : Les cinq chefs d'Etat d'Amérique centrale, réunis depuis le 5 à Tela (Honduras), signent un accord qui prévoit le démantèlement des « contras » nicaraguayens dans un délai de quatre mois.

10-14. – LIBAN : A Beyrouth, les duels opposant l'artillerie de la Syrie et de ses alliés libanais à celle *du général Aoun, chef du gouvernement* militaire chrétien, atteignent une violence sans précédent. L'ONU, la France et l'URSS multiplient les actions diplomatiques afin de tenter de faire cesser les combats.

14. – AFRIQUE DU SUD : M. Pieter Botha, au pouvoir depuis *1978,* renonce à ses fonctions de président de la République, après un conflit avec son successeur désigné, *M. Frederik De Klerk. Ce dernier,* devenu, *le 15,* chef de l'Etat par intérim avant d'être élu officiellement le 14 septembre, confirme ses intentions réformistes et sa *volonté de supprimer l'apartheid.*

18. – COLOMBIE : *Le président* Virgilio Barco décide une « *guerre totale* » contre les narcotrafiquants, après l'assassinat de Luis Carlos Galan, favori des sondages pour *l'élection présidentielle* de 1990. Les semaines suivantes, tandis que les Etats-Unis annoncent une aide d'urgence de 65 millions de dollars, les attentats revendiqués par la mafia de la drogue se multiplient.

19-20. – ESPAGNE : Cinq cent mille jeunes pèlerins de soixante pays acclament Jean-Paul II à Saint-Jacques-de-Compostelle.

25. – ESPACE : La sonde américaine Voyager-2, lancée en 1977, transmet des images et de nombreuses informations sur Neptune et son satellite Triton.

31. – LIBYE-TCHAD : Un « *accord cadre* » est signé à Alger, mettant fin à plus de seize ans de conflit. Il prévoit le règlement pacifique du contentieux territorial sur la bande d'Aouzou, annexée par la Libye en 1973.

SEPTEMBRE

5. – *ÉTATS-UNIS* : *M. Bush* présente un vaste plan de lutte contre la drogue, doté de 7,9 milliards de dollars, dont 70 % consacrés à la répression.

6. – AFRIQUE DU SUD : Aux élections législatives, le Parti national (centre droit), au pouvoir depuis 1948, conserve de justesse la *majorité* absolue avec 93 (- 30) des 166 sièges, contre 39 (+ 17) au Parti conservateur (droite) et 33 (+ 13) au Parti démocrate (centre gauche). Une grève, décidée par les syndicats noirs et *les* mouvements anti-apartheid, exclus *du scrutin, est largement suivie.*

6. – PAYS-BAS : Aux élections législatives anticipées, le Parti chrétien-démocrate (CDA) de M. Ruud Lubbers conserve 54 des *150* sièges du Parlement. M. Lubbers, chef d'un gouvernement de centre-droite depuis 1982, forme le 7 novembre, avec les socialistes du PVDA (49 sièges), un cabinet de centre-gauche.

11. – NORVÈGE : Les élec*tions législatives sont marquées par* le recul des partis traditionnels. M. Jan Syse, chef du Parti conservateur, devient premier ministre le 16 octobre, à la tête d'une coalition *tripartite de centre-droit qui ne dispose* que de 62 des 165 sièges du Parlement. Il succède à Mme Gro Harlem Brundtland, chef d'un gouvernement minoritaire travailliste *depuis mai 1986.*

15. – SALVADOR : Un accord *sur un calendrier de négociations* est conclu entre des représentants du gouvernement et de la guérilla d'extrême gauche. Mais le dialogue engagé est rompu le 2 novembre.

16. – LIBAN : Le comité tri*partite* arabe (Algérie, Arabie saoudite, Maroc) rend public un plan de paix qui propose des réformes politiques, mais qui n'envisage pas le retrait des troupes syriennes du *Liban* avant au moins deux ans. Pourtant, le 22, le général Aoun, chef du gouvernement militaire chrétien, décide d'accepter ce plan. Le cessez-le-feu entre alors en vigueur à Beyrouth, après plus de six mois de combats qui ont fait *près de* mille morts et de cinq mille blessés.

17-18. – AMÉRIQUE : Le cyclone Hugo, après avoir dévasté la Guadeloupe, s'abat sur plusieurs autres îles des Antilles, puis, le 22, sur la Caroline du Sud, aux Etats-Unis.

18. – SRI-LANKA : Colombo obtient que New-Delhi s'engage à retirer avant le 31 décembre les 45 000 hommes de la force de paix indienne qui, depuis plus de deux ans qu'elle est installée dans le nord de l'île, n'est pas parvenue à mettre fin à la guérilla séparatiste tamoule.

19. – NIGER : Le DC-10 d'UTA Brazzaville-Paris explose en vol *au-dessus du désert nigérien* du Ténéré, peu après son décollage de N'Djamena. Les 171 personnes à bord sont tuées. L'enquête, menée par les services français, confirme qu'il s'agit d'un attentat avant de s'orienter vers des pistes *proche-orientales.*

19. – RELIGIONS : Le Vatican met fin à plus de deux mois de polémique entre juifs et catholiques à propos du carmel d'Auschwitz en demandant *le* respect des accords signés en février 1987, à Genève, sur le transfert des carmélites dans le centre d'information, de rencontres et de prières sur la Shoah, qui sera construit à l'extérieur du camp de concentration.

21. – *ARABIE SAOUDITE* : Seize chiites koweïtiens, arrêtés en juillet après des attentats à La Mecque pendant le pèlerinage annuel, sont exécutés.

22. – GRANDE-BRETAGNE : Dix personnes sont tuées à Deal *(Kent) dans l'attentat contre* l'école de la fanfare des Royal Marines, qui est revendiqué par l'IRA.

23. – FINANCES MONDIALES : Les ministres des finances des sept pays les plus industrialisés, réunis à Washington, condamnent la hausse persistante du dollar *qui* est revenu, le 15, à 2 DM, 149 yens et 6,75 F. Malgré un relèvement concerté des *taux en Europe, le 5 octobre, puis* au Japon, le 11 octobre, ce n'est qu'après le « mini-krach » à la Bourse de New-York, le 13 octobre, que la hausse du dollar est vraiment stoppée.

26. – CAMBODGE : Hanoï *annonce que toutes les troupes vietnamiennes* ont quitté le Cambodge, qu'elles avaient envahi en décembre 1978. Fin octobre, les progrès de la guérilla des Khmers rouges inquiètent les Occidentaux.

OCTOBRE

> ### *Les prix Nobel*
>
> **5. – PAIX :** Le dalaï-lama, chef spirituel du Tibet, qui vit en exil depuis 1959.
>
> **9. – MÉDECINE :** Michael Bishop et Harold Varmus (Etats-Unis).
>
> **11. – ÉCONOMIE :** Trygve Haavelmo (Norvège).
>
> **12. – PHYSIQUE :** *Norman Ramsey et Hans Dehmelt* (Etats-Unis), Wolfgang Paul (RFA).
>
> **12. – CHIMIE :** Sidney Altman (Canada) et Thomas Cech (Etats-Unis).
>
> **19. – LITTÉRATURE :** *Camilo José Cela, poète et* romancier espagnol.

3. – CEE : Les ministres des *Douze adoptent la directive sur la* « télévision sans frontières » qui invite les Etats membres à diffuser « *une proportion majoritaire* » d'œuvres européennes « *chaque fois que c'est possible* ».

3. – PANAMA : Echec d'une tentative de putsch contre le général Noriega.

9-12. – FRANCE-AMÉRIQUE LATINE : M. Mit*terrand se* rend en *visite* officielle au Venezuela, les 9 et 10, et en Equateur, les 11 et 12. Dans ces deux pays, comme lors de l'escale improvisée à Bogota (Colombie), le 12, il établit un lien direct entre sous-développement et drogue.

13. – *FINANCES MONDIALES* : Forte baisse à la Bourse de New-York, où l'indice Dow Jones, qui avait atteint, le 9, son plus haut niveau historique, perd *6,9 %. Le 16,* les places européennes et asiatiques chutent à leur tour, de 1,8 % (Tokyo) à 13,5 % (Francfort) ; à Paris, où l'indice CAC avait atteint, le 11, le cours record de *561,6,* la *baisse* est de *6,9 %.* Les jours suivants, les marchés boursiers se redressent tout en restant nerveux.

15. – AFRIQUE DU SUD : Huit dirigeants *nationalistes,* dont Walter Sisulu, compagnon de Nelson *Mandela, sont* libérés après vingt-cinq ans passés en prison.

17. – *ÉTATS-UNIS* : Un violent séisme secoue la région de San-Francisco. Malgré sa forte magnitude (7,1), il ne provoque que 67 morts.

20. – SUISSE : L'interdiction totale du commerce de l'ivoire est décidée à Lausanne, lors de la réunion des cent trois pays signataires de la *convention* sur le commerce international des espèces menacées, afin de tenter de sauver les derniers éléphants d'Afrique décimés par le braconnage.

22. – LIBAN : Les députés libanais, réunis à Taëf (Arabie *saoudite)* depuis le 30 *septembre,* acceptent un document d'entente nationale qui définit des *réformes* du système politique mais ne prévoit pas de calendrier de retrait de l'armée syrienne. *L'accord* de Taëf reçoit un appui international quasi général mais est rejeté par le général Aoun.

29. – ESPAGNE : Aux élections *législatives* anticipées, le Parti socialiste (PSOE) de M. Felipe Gonzalez, premier ministre depuis 1982, conserve de justesse la majorité absolue avec 176 (-8) des 350 sièges.

31. – TURQUIE : M. Turgut *Ozal est élu président* de la République par le Parlement. Investi le 9 novembre, il nomme un de ses proches, M. Yildirim Akbulut, pour lui succéder comme premier ministre.

NOVEMBRE

1er. – *NICARAGUA* : *Le* président Ortega annonce la suspension du cessez-le-feu instauré en mars 1988 avec la Contra afin d'obtenir la démobilisation des rebelles *prévue par* les accords de Tela du 7 août.

5. – *GRÈCE* : *Les élections* législatives, comme celles du 18 juin, aboutissent à une impasse politique. La Nouvelle Démocratie (conservateur) obtient 148 (+3) des 300 sièges, le *PASOK* (socialiste), 128 (+3) et la coalition qui regroupe le PC et divers partis de gauche, 21 (-7). Les dirigeants de ces trois forces politiques parviennent, le 21, à un accord sur la formation d'un gouvernement de coa*lition, dirigé par un économiste,* avant qu'un nouveau scrutin soit organisé au printemps 1990.

5. – LIBAN : Les députés libanais, réunis dans une base militaire du nord du pays, élisent président de la République M. René Moawad (chrétien maronite) qui appelle à la « *réconciliation nationale* » entre chrétiens et musulmans. Le général Aoun juge « *anticonstitutionnelle* » cette élection, *qui est favorablement accueillie* à Washington, à Moscou, à Paris et dans les pays arabes.

5. – PROCHE-ORIENT : Le gouvernement israélien accepte avec des réserves le « plan Baker » qui prévoit, comme le « plan Mou*barak* » *rejeté le 6 octobre, un* dialogue israélo-palestinien pour faciliter la réalisation du projet israélien d'élections dans les territoires occupés.

7. – *ÉTATS-UNIS* : L'élection à la mairie de New-York est remportée pour la première fois par un Noir, M. David Dinkins, tandis qu'en Viginie, un autre démocrate, M. Douglas Wilder, devient le premier Noir élu gouverneur.

7-11. – NAMIBIE : Aux élections constituantes, la SWAPO, principal mouvement indépendandiste, avec 41 des 72 sièges, n'atteint pas la majorité des deux tiers. Son chef, M. Sam Nujoma, *revenu à Windhoek le 14 septem*bre après trente ans d'exil, se déclare prêt à coopérer avec ses adversaires politiques. Le 22 s'achève le retrait des soldats sud-africains, qui occupaient le pays depuis 1915.

8. – *JORDANIE* : Aux élections législatives, les premières depuis avril 1967, les islamistes remportent 31 des 80 sièges du Parlement.

9. – *CHINE* : *M.* Deng Xiaoping renonce à ses dernières fonctions officielles, mais il affirme, le 10, que, malgré sa retraite, il continuera à « *jouer son rôle comme il se doit* ».

11. – SALVADOR : Les guérilleros du Front Farabundo Marti de libération nationale (FMLN) lancent une offensive générale. A San-Salvador, l'armée subit d'importants revers avant de reprendre le dessus à *partir* du 15. Les combats très violents provoquent plus de deux mille morts dont des centaines dans la *population* civile victime des affrontements et des bombardements de l'armée. Le 16, l'assassinat de six jésuites dans leur université est attribué aux Escadrons de la mort, liés à l'armée et à l'extrême droite.

20. – ONU : L'Assemblée générale des Nations unies adopte à l'unanimité une convention internationale sur les droits de l'enfant.

22. – LIBAN : René Moawad, chef de l'Etat élu le 5, est tué à Beyrouth-Ouest dans un attentat qui fait vingt-trois autres morts. Dès le 24, M. Elias Hraoui (chré*tien maronite) est élu à la prési*dence par les députés réunis à Chtaura, dans le centre du Liban contrôlé par la Syrie. Et, dès le 25, M. Selim Hoss (musulman sunnite), premier ministre désigné le 13 par M. Moawad et reconduit par M. Hraoui, présente un gouvernement d'« union nationale » qui est investi le 26 par les députés. Le général Aoun, destitué le 28 de ses fonctions de commandant en chef de l'armée, reçoit un soutien massif de la population chrétienne de Beyrouth.

22-26. – INDE : Défaite aux élections législatives du Parti du Congrès de M. Rajiv Gandhi, premier ministre depuis décembre 1984. M.V.P. Singh succède à ce dernier, le 1er décembre, avec le soutien d'une coalition hétéroclite.

26. – COMORES : Le président Ahmed Abdallah est assassiné. *La garde présidentielle (GP),* dirigée par Bob Denard et d'autres mercenaires français et belges, prend le contrôle de l'archipel. Mais la France obtient leur départ le *15 décembre.*

30. – RFA : Alfred Herrhausen, président de la Deutsche Bank, la plus importante banque de RFA, est tué près de Francfort dans un attentat à la bombe revendiqué par la Fraction armée rouge.

DÉCEMBRE

1er. – PHILIPPINES : La *sixième tentative* de putsch militaire contre Mme Aquino échoue grâce au soutien de l'aviation américaine, accordé par M. Bush.

8-9. – CEE : Le conseil européen *fixe à la fin de 1990 la* date de la conférence intergouvernementale sur l'union monétaire. M. Mitterrand a obtenu le ralliement de M. Kohl au processus d'intégration économique, mais pas celui de Mme Thatcher. Cette dernière refuse aussi la *charte* des droits sociaux, approuvée par les onze autres pays.

12. – AMÉRIQUE CENTRALE : La guérilla salvadorienne est fermement condamnée par les cinq chefs d'Etat d'Amérique centrale, dont le président nicaraguayen Ortega, réunis au Costa-Rica.

12. – CEE - ÉTATS-UNIS : M. Baker, secrétaire d'Etat améri*cain,* envisage, dans un discours prononcé à Berlin-Ouest, une « *nouvelle architecture pour l'Europe* » et un « *nouvel atlantisme* ». Il propose un renforcement des liens entre les Etats-Unis et la CEE.

12. – HONGKONG : *Le* rapatriement forcé de cinquante et un réfugiés vietnamiens, décidé par les autorités britanniques, suscite un tollé international.

12-13. – FINANCES MONDIALES : La hausse du deutsche*mark, à la faveur des événements* à l'Est et de taux d'intérêt élevés en RFA, s'accompagne d'une forte chute du dollar, qui retrouve ses niveaux de la fin 1988. Le yen baissant aussi, le taux d'escompte japonais est relevé, le 25, de 3,75 % à 4,25 %.

14. – CHILI : Dès le premier tour de l'élection présidentielle M. Patricio Aylwin (démocrate-chrétien), candidat unique de *l'opposition,* est élu, avec *55,2 %* des voix, pour succéder au général Pinochet en mars 1990.

15. – BRÉSIL : Au deuxième tour de l'élection présidentielle, M. Fernando Collor, candidat de la droite populiste, l'emporte avec 53 % des voix sur « Lula », soutenu par toutes les forces progressistes.

15. – CEE - ACP : Signature à Lomé (Togo) de la quatrième convention liant les Douze à soixante-huit pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique.

15. – *COLOMBIE* : L'un des principaux responsables du cartel de Medellin est tué par la police, alors que les attentats revendiqués par la mafia de la drogue sont de plus en plus meurtriers.

16. – FRANCE - ÉTATS-UNIS : M. Bush et M. Mitterrand confirment le caractère « *privilégié* » de leurs relations lors d'une rencontre à Saint-Martin, île qui dépend de la Guadeloupe.

20. – PANAMA : Les États-Unis lancent l'opération militaire « *Juste cause* » pour restaurer le « *processus démocratique* » et capturer le général Noriega, homme fort du pays, *inculpé en 1988* par la justice américaine pour trafic de drogue. L'intervention américaine, très largement approuvée aux Etats-Unis, est condamnée par *l'URSS et les pays latino-américains.* Après cinq jours de violents combats et de pillages dans la capitale, le général Noriega se réfugie, le 24, à l'ambassade du Vatican. Le *29,* une « perquisition » à la résidence de l'ambassadeur du Nicaragua *entraîne* l'expulsion du Nicaragua de vingt diplomates américains.

21-22. – CEE - LIGUE ARABE : Une conférence réunit à Paris, sur l'initiative de M. Mitterrand, les trente-quatre ministres des affaires étrangères de la CEE et de la Ligue arabe afin de relancer le dialogue euro-arabe.

27. – ÉGYPTE - SYRIE : Les relations diplomatiques, rompues en 1977, sont rétablies.

Les personnalités disparues

JANVIER

7. – Hirohito, empereur du Japon depuis 1926.

23. – Salvador Dali, peintre espagnol.

FÉVRIER

3. – *John Cassavetes,* acteur et cinéaste américain.

6. – André Cayatte, cinéaste.

12. – Thomas Bernhard, écrivain autrichien.

27. – Konrad Lorenz, étho*logiste autrichien.*

MARS

8. – Robert Lacoste, ancien ministre.

29. – Bernard Blier, acteur.

30. – Professeur Pierre *Lépine, virologiste.*

AVRIL

12. – Ray Sugar Robinson, boxeur américain.

15. – Charles Vanel, acteur.

19. – Daphné Du Maurier, romancière anglaise.

23. – Diori Hamani, prési*dent nigérien de 1960 à 1974.*

29. – Sergio Leone, cinéaste italien.

MAI

4. – Jean-Marie Tjibaou (lire France).

JUIN

3. – L'imam Khomeiny (lire Etranger).

13. – Scott Ross, claveciniste américain.

21. – Henri Sauguet, compositeur.

28. – Joris Ivens, *cinéaste* néerlandais.

JUILLET

2. – Andreï Gromyko, ministre des affaires étrangères soviétique de 1957 à 1985.

6. – Janos Kadar, *numéro* un hongrois de 1956 à 1988.

11. – Laurence Olivier, acteur britannique.

16. – Herbert von Karajan, chef d'orchestre autrichien.

20. – Marie-Madeleine Fourcade, *ancien chef du réseau* Alliance dans la Résistance.

AOUT

6. – Hubert Beuve-Méry, *fondateur du Monde qu'il* dirigea de 1944 à 1969.

SEPTEMBRE

4. – Georges Simenon, écrivain.

28. – Ferdinand Marcos, dictateur philippin au pouvoir de 1965 à 1986.

29. – *Jean-Louis Tixier-*Vignancour, avocat qui fut candidat de l'*extrême droite* à l'élection présidentielle de 1965.

OCTOBRE

6. – Bette Davis, actrice *américaine.*

24. – Eugène Claudius-Petit, compagnon de la Libération, ancien ministre.

25. – Mary McCarthy, romancière américaine.

28. – Kateb Yacine, écrivain algérien.

NOVEMBRE

5. – Vladimir Horowitz, *pianiste américain d'origine* russe.

12. – Dolorès Ibarruri, surnommée la Pasionaria, héroïne espagnole de la guerre civile et de l'antifranquisme.

20. – Leonardo Sciascia, écrivain italien.

23. – Armand Salacrou, *écrivain et dramaturge.*

30. – Ahmadou Ahidjo, président camerounais de 1960 à 1982.

DÉCEMBRE

7. – Hans Hartung, peintre français d'origine allemande.

14. – Andreï Sakharov, physicien soviétique, Prix Nobel de la paix 1975.

16. – *Silvana Mangano,* actrice italienne.

22. – Samuel Beckett, Prix Nobel de littérature 1969.

25. – Nicolae Ceausescu, numéro un roumain depuis 1965 (lire page suivante).

1989 DANS LE MONDE

Les bouleversements en Europe de l'Est et les relations Est-Ouest

JANVIER

15-20. – TCHÉCOSLOVAQUIE : Des rassemblements interdits place Venceslas à Prague sont brutalement dispersés par la police. De nombreux opposants sont arrêtés, dont l'écrivain Vaclav Havel, le 16, qui sera condamné le 21 février et ne sera libéré que le 17 mai.

17-19. – EST-OUEST : La troisième conférence-bilan sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), réunie depuis novembre 1986 à Vienne, est close en présence des ministres des affaires étrangères des trente-cinq pays signataires en 1975 de l'Acte final d'Helsinki. Seule la Roumanie ne prend *« aucun engagement »* de respecter le document final, adopté le 15 par consensus et prévoyant de *« garantir à tous le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales »*.

MARS

6. – EST-OUEST : Ouverture à Vienne des négociations sur les forces conventionnelles en Europe entre les seize pays de l'OTAN et les sept membres du pacte de Varsovie.

9. – ROUMANIE : Les violations des libertés fondamentales sont condamnées par la commission des droits de l'homme de l'ONU à Genève. L'URSS et les trois autres pays de l'Est représentés à la commission ne prennent pas part au vote, tandis que la Hongrie parrainait la résolution.

26. – URSS : Les élections législatives – les premières où les candidatures multiples sont autorisées – sont marquées par le succès de nombreux réformateurs ou nationalistes, alors que les candidats officiels du parti sont désavoués. Un deuxième tour est organisé dans certaines circonscriptions le 9 avril et le 14 mai.

27-28. – YOUGOSLAVIE : Au Kosovo, de violents affrontements entre les forces de l'ordre et des *« nationalistes et séparatistes »* albanais font officiellement vingt-quatre morts, après l'adoption d'une révision de la Constitution restaurant l'autorité de la Serbie sur le Kosovo, province peuplée à 90 % d'Albanais de souche.

AVRIL

5. – POLOGNE : Les travaux de la table ronde pouvoir-opposition, commencés le 6 février, s'achèvent sur un accord *« historique »* qui prévoit le rétablissement du pluralisme syndical, une démocratisation des institutions politiques et l'entrée de l'opposition au Parlement, devenu bicaméral.

5-7. – GRANDE-BRETAGNE-URSS : Visite officielle de M. Gorbatchev en Grande-Bretagne.

9. – URSS : A Tbilissi, capitale de la Géorgie, les forces de l'ordre chargent avec violence des manifestants nationalistes, provoquant la mort d'au moins vingt personnes. Le Kremlin affirme qu'il n'est en rien impliqué dans la répression et s'engage à ce que *« tous les coupables soient sanctionnés »*.

MAI

25. – URSS : Les 2 250 membres du Congrès élisent M. Gorbatchev chef de l'Etat lors de leur première réunion. Les jours suivants, les débats sont animés par les députés réformateurs, qui se révèlent en minorité.

29-30. – EST-OUEST : Le sommet de l'OTAN, réuni à Bruxelles, entérine les propositions de désarmement présentées le 29 par M. Bush. Un compromis met fin au désaccord germano-américain sur la question des missiles nucléaires à courte portée en Europe. Leur élimination, réclamée par Bonn, est cependant exclue.

JUIN

1er. – BULGARIE : Début de l'expulsion massive vers la Turquie des Bulgares d'origine turque qui refusent la politique d'assimilation forcée menée par Sofia. Après avoir accueilli 310 000 réfugiés, Ankara instaure, le 22 août, un visa d'entrée obligatoire.

3. – URSS : Des troubles interethniques éclatent en Ouzbékistan : au moins cent Meskhs sont tués lors de pogroms commis par des Ouzbeks. D'autres affrontements interethniques ont lieu à partir du 17 au Kazakhstan.

4. – POLOGNE : Lors des premières élections partiellement libres organisées par le régime communiste, l'opposition remporte un très large succès dès le premier tour. Après le second tour, le 18, les candidats de Solidarité obtiennent 99 des 100 sièges du Sénat et les 161 sièges octroyés aux indépendants à la Diète.

12-15. – RFA-URSS : Visite officielle de M. Gorbatchev en RFA.

14-16. – FRANCE-POLOGNE : Visite officielle de M. Mitterrand en Pologne.

16. – HONGRIE : Près de deux cent mille personnes participent à Budapest aux obsèques solennelles d'Imre Nagy, premier ministre lors de l'insurrection de 1956, exécuté le 16 juin 1958.

24. – HONGRIE : Les réformateurs deviennent majoritaires dans les instances dirigeantes du PSOH, le parti communiste au pouvoir, qui avait déjà accepté, le 11 février, l'instauration du multipartisme.

28. – YOUGOSLAVIE : Pour commémorer le sixième centenaire de la bataille de Kosovo, plus d'un million de Serbes participent, sur les lieux mêmes de la bataille, à une célébration du nationalisme serbe.

30. – URSS : L'Union des écrivains vote à l'unanimité en faveur de la publication en URSS de *l'Archipel du goulag* d'Alexandre Soljénitsyne et demande que sa citoyenneté soit restituée au Prix Nobel de littérature.


© PAUL LANGROCK/ZENIT

JUILLET

4-6. – FRANCE-URSS : Visite officielle en France de M. Gorbatchev. Devant l'Assemblée du Conseil de l'Europe à Strasbourg, le 6, il précise son idée de *« maison commune européenne »*.

9-13. – ÉTATS-UNIS - POLOGNE ET HONGRIE : Visite officielle de M. Bush en Pologne, du 9 au 11, et en Hongrie, du 11 au 13.

10. – URSS : Une grève des mineurs d'une ampleur sans précédent dure jusqu'à la fin du mois dans le Kouzbass (Sibérie occidentale) et le bassin du Don (Ukraine).

15. – URSS : Des affrontements interethniques font au moins vingt morts dans la République autonome d'Abkhazie, qui dépend de la Géorgie.

17. – EST-OUEST : La CEE décide d'accorder à la Pologne une aide alimentaire de 910 millions de francs, tandis que la Commission européenne engage l'opération d'assistance à la Pologne et à la Hongrie, dont le sommet des Sept de Paris vient de lui confier la coordination. A la fin de l'année, le montant de l'aide à ces deux pays annoncée par les Occidentaux est supérieur à 40 milliards de francs.

17. – POLOGNE-VATICAN : Les relations diplomatiques, rompues en 1945, sont rétablies.

19. – POLOGNE : Le général Jaruzelski est élu président de la République par les députés et sénateurs avec une seule voix de majorité.

AOUT

19. – POLOGNE : Le président Jaruzelski désigne comme premier ministre M. Tadeusz Mazowiecki, membre de la direction de Solidarité, après que le Parti paysan (76 des 460 sièges à la Diète) et le Parti démocrate (27 sièges), alliés traditionnels des communistes du POUP (173 sièges), eurent accepté la proposition de M. Walesa d'un gouvernement de coalition dirigé par Solidarité (161 sièges). Dans ce cabinet, investi le 12 septembre par la Diète, treize des vingt-quatre ministres sont membres de Solidarité, quatre, du POUP (dont ceux de l'intérieur et de la défense), quatre, du Parti paysan, et trois, du Parti démocrate.

23. – URSS : Plus d'un million et demi de personnes forment une chaîne humaine à travers la Lituanie, la Lettonie et l'Estonie pour condamner le pacte germano-soviétique du 23 août 1939, qui avait ouvert la voie du rattachement à l'URSS des trois Républiques baltes.

SEPTEMBRE

10. RDA-RFA : La Hongrie décide d'ouvrir sa frontière avec l'Autriche pour permettre à des milliers d'Allemands de l'Est de gagner la RFA comme cent mille l'ont déjà fait en neuf mois, surtout depuis le début de l'été.

20. – URSS : M. Gorbatchev fait entériner par le comité central un profond remaniement de la direction du parti : des conservateurs sont exclus et des réformateurs promus. Une plate-forme sur la politique des nationalités est adoptée, qui reconnaît aux Républiques de l'union le *« droit à la souveraineté économique »*.

22-23. – ÉTATS-UNIS-URSS : Moscou renonce à lier la conclusion d'un accord sur la limitation des armements stratégiques (START) à l'abandon par Washington du projet de « guerre des étoiles ».

OCTOBRE

3. – RDA-RFA : La RDA impose un visa pour se rendre en Tchécoslovaquie après avoir accepté, le 1er et le 3, le départ vers la RFA, par des trains est-allemands, de près de 20 000 Allemands de l'Est réfugiés dans les ambassades de RFA à Varsovie et surtout à Prague.

6-7. – RDA : M. Gorbatchev, venu en RDA pour participer aux cérémonies du 40e anniversaire du pays, réaffirme son attachement au *statu quo* en Europe, mais encourage les partisans des réformes en RDA. Des manifestations sont sévèrement réprimées, les 7 et 8, en particulier à Berlin-Est. Mais, le 9, alors que des responsables du parti appellent au dialogue, les forces de l'ordre n'interviennent pas lors de la traditionnelle manifestation du lundi à Leipzig : ils sont 70 000, le 9, à réclamer plus de démocratie, puis 150 000, le 16.

7. – HONGRIE : Un congrès extraordinaire du PC hongrois transforme le Parti socialiste ouvrier (PSOH) en Parti socialiste (PSH) qui abandonne les principes du centralisme démocratique et de la dictature du prolétariat.

9. – URSS : Une loi adoptée par le Soviet suprême réglemente le droit de grève, l'interdisant dans les secteurs-clés de l'économie.

18. – RDA : M. Erich Honecker, secrétaire général du parti communiste (SED) depuis mai 1971, est remplacé par M. Egon Krenz, son dauphin désigné, qui exprime sa volonté de changements dans la continuité. Mais les manifestations prennent de plus en plus d'ampleur dans tout le pays : à Leipzig, ils sont 300 000, le 23 et le 30, à réclamer des élections libres et *« la démocratie, maintenant ! »*.

23. – HONGRIE : La IVe République est proclamée à Budapest, dans la liesse, le jour anniversaire du début du soulèvement de 1956. Elle remplace la République populaire instaurée en 1949 par les communistes. Une série de lois, votées par les députés du 18 au 20, modifient profondément la Constitution et ouvrent la voie à des élections libres et multipartites en 1990.

25. – CEE : M. Mitterrand, président en exercice de la Communauté, plaide devant le Parlement européen pour le soutien à M. Gorbatchev et affirme que la seule réponse aux transformations en cours dans les pays de l'Est est la construction de l'Europe politique.

NOVEMBRE

1er. – RDA : Dès la réouverture de la frontière avec la Tchécoslovaquie, l'exode des Allemands de l'Est reprend. A partir du 3, ils peuvent gagner librement la RFA à partir de la Tchécoslovaquie et ils sont 10 000 par jour à le faire. Cependant, les manifestations en faveur de changements rapides sont quotidiennes dans les principales villes : elles rassemblent 500 000 personnes, le 4, à Berlin-Est et 300 000, le 6, à Leipzig. Les autorités promettent des réformes, mais, sous la pression de la rue, le gouvernement démissionne, le 7, et, dès l'ouverture des travaux du comité central du parti communiste (SED), le 8, le bureau politique est profondément renouvelé après avoir démissionné en bloc. M. Hans Modrow, un réformateur, chef du parti à Dresde, est chargé de former le gouvernement.

9. – RDA : Les autorités annoncent l'ouverture de la frontière interallemande et du mur qui sépare Berlin depuis août 1961. Tandis que cet événement historique est salué dans tous les pays occidentaux et que la joie des retrouvailles éclate dans les deux Allemagnes, des centaines de milliers d'Allemands de l'Est, en particulier les Berlinois, se rendent à l'Ouest : le week-end des 11 et 12, ils sont 2 millions et 3 millions, celui des 18 et 19. Mais pour la plupart, ils rentrent ensuite chez eux : l'exode est interrompu.

10. – BULGARIE : M. Todor Jivkov, au pouvoir depuis 1954, est remplacé à la tête du Parti communiste par M. Petar Mladenov, ministre des affaires étrangères depuis 1971. Les jours suivants, ce dernier consolide son pouvoir et engage son pays sur la voie d'une *« restructuration »* à la soviétique, qui ne remet pas en cause le socialisme.

17. – RDA : M. Modrow présente son gouvernement : onze ministres sur vingt-huit appartiennent aux petites formations alliées traditionnelles du SED. Il annonce des réformes sur le plan des libertés et de l'économie. Mais, alors qu'il réaffirme *« la légitimité de la RDA comme Etat socialiste et comme Etat souverain »*, des slogans en faveur de la réunification sont scandés, le 20, par les 200 000 participants à la manifestation du lundi à Leipzig.

17. – TCHÉCOSLOVAQUIE : Une manifestation d'étudiants, qui réunit 30 000 personnes à Prague, est si brutalement réprimée par la police que la population se mobilise contre le régime. Tandis que les mouvements indépendants se regroupent dans un Forum civique, le 19, à l'initiative de Vaclav Havel, les manifestations prennent de l'ampleur : des dizaines, puis des centaines de milliers de personnes se rassemblent chaque jour place Venceslas à Prague.

18. – CEE : Les douze chefs d'Etat ou de gouvernement de la CEE, M. Delors et M. Rocard, réunis à l'Elysée pour un dîner à l'invitation de M. Mitterrand, expriment leur *« solidarité »* avec les *« mouvements de réforme »* en Europe de l'Est, qui *« accéléreront le déclin des totalitarismes »*. Mais l'aide est conditionnée au *« retour vérifié à la démocratie »*.

24. – ROUMANIE : M. Nicolae Ceausescu, réélu à l'unanimité secrétaire général par le 14e congrès du PCR, exclut toute remise en cause du socialisme et condamne les *« déviations »* dans d'autres pays de l'Est.

24. – TCHÉCOSLOVAQUIE : Le bureau politique du PCT démissionne en bloc. Il est ensuite profondément remanié : plusieurs responsables de l'écrasement du « printemps de Prague » de 1968 sont exclus et M. Milos Jakes est remplacé à la tête du parti. Les manifestations de masse sont d'une ampleur sans précédent le 25 et le 26. Elles sont suspendues à partir du 27, après la grève générale de deux heures, suivie par des millions d'étudiants et de salariés. Les députés votent, le 29, à l'unanimité, l'abolition du rôle dirigeant du parti.

26. – HONGRIE : L'opposition l'emporte de justesse lors de la première consultation électorale entièrement libre organisée dans un pays de l'Est depuis la guerre. 50,07 % des électeurs se prononcent en faveur du report de l'élection présidentielle après les législatives du printemps 1990.

27. – CEE-URSS : Un accord de commerce et de coopération est conclu entre la Communauté européenne et l'Union soviétique.

28. – ALLEMAGNE : Le chancelier Kohl présente au Bundestag un plan, en dix points, visant à la réalisation de l'unité allemande dans le cadre de *« structures confédératives »*, qui suscite embarras à l'Ouest et réprobation à l'Est.

28. – URSS : Le Soviet suprême vote la suppression du comité spécial chargé depuis le 12 janvier d'administrer le Haut-Karabakh, enclave à majorité arménienne en territoire azerbaïdjanais. Cette décision, loin d'apaiser la tension, relance l'agitation nationaliste tant en Arménie qu'en Azerbaïdjan, alors qu'un climat de guerre civile s'est instauré entre les deux Républiques.

29-30. – ITALIE-URSS : Visite officielle de M. Gorbatchev en Italie. Afin de réaffirmer l'intangibilité des frontières issues de la guerre, il suggère une réunion au sommet, *« dès 1990 »*, des trente-cinq membres de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE).

DÉCEMBRE

1er. – URSS-VATICAN : Rencontre *« historique »* entre Jean-Paul II et M. Gorbatchev au Vatican. Le pape est invité en URSS et le prochain rétablissement des relations diplomatiques est décidé.

2-3. – ÉTATS-UNIS - URSS : Sommet de Malte entre MM. Bush et Gorbatchev. Ils annoncent l'ouverture d'une *« ère nouvelle »* dans les relations internationales et décident d'accélérer les négociations sur le désarmement. M. Bush affirme son *« soutien »* à la politique de M. Gorbatchev et son intention d'intégrer l'URSS à la communauté internationale.

3. – RDA : Le comité central et le bureau politique du parti communiste (SED) annoncent leur dissolution après des révélations sur les abus de pouvoir et les privilèges sous le régime Honecker, qui ont provoqué la colère populaire. M. Egon Krenz renonce, le 6, à la présidence du Conseil d'Etat. Les 8 et 9, la direction du SED est complètement restructurée : M. Gregor Gysi, avocat de quarante et un ans, est élu président. Le parti, dont le rôle dirigeant a été aboli le 1er décembre par le Parlement, accepte le *« pluralisme politique »*.

4. – OTAN : Les dirigeants de l'alliance atlantique, réunis à Bruxelles, soulignent leur volonté de maintenir les frontières et les organisations politico-militaires existantes en Europe. Ceux du pacte de Varsovie, réunis à Moscou, font de même et *« condamnent »* leur intervention de 1968 en Tchécoslovaquie.

6. – FRANCE-URSS : M. Mitterrand rencontre M. Gorbatchev à Kiev.

7. – RDA : Première réunion de tous les partis autour d'une « table ronde » : la date des premières élections libres est fixée au 6 mai 1990.

7. – TCHÉCOSLOVAQUIE : Le Forum civique ayant rejeté, le 3, son nouveau gouvernement, dont seize des vingt et un membres étaient communistes, M. Ladislav Adamec démissionne sous la pression de la rue. M. Marian Calfa (PCT), nommé premier ministre, forme, le 10, un gouvernement d'*« entente nationale »* à majorité non communiste. Il promet l'organisation d'élections libres dans six mois et l'instauration de l'économie de marché. L'opposition, au terme de dures négociations, voit presque toutes ses demandes acceptées. Elle obtient aussi, le 10, la démission de M. Gustav Husak de la présidence de la République.

8-9. – CEE : Les Douze, réunis pour le sommet de Strasbourg, acceptent le droit à l'*« autodétermination »* du *« peuple allemand »*, tout en l'entourant de conditions. L'idée française de créer une banque pour l'Europe de l'Est est approuvée.

10. – BULGARIE : A Sofia, près de 100 000 manifestants réclament l'accélération des réformes. Le 11, M. Mladenov promet des élections libres en mai 1990 et l'abolition du rôle dirigeant du PC.

12. – URSS : M. Gorbatchev obtient que le Congrès des députés refuse d'ouvrir un débat sur l'abolition du rôle dirigeant du PC.

14. – URSS : Mort d'Andreï Sakharov. Des dizaines de milliers de Moscovites défilent du 16 au 18 devant la dépouille du défenseur des droits de l'homme.

19-20. – RDA-RFA : Le chancelier Kohl se rend à Dresde pour sa première visite officielle en RDA. Les deux pays s'engagent sur la voie de la *« communauté contractuelle »*, proposée le 17 novembre par M. Modrow.

20. – URSS : La décision du PC lituanien de proclamer son autonomie par rapport au PCUS est vivement critiquée par M. Gorbatchev.

20-22. – FRANCE-RDA : M. Mitterrand, en visite officielle en RDA, se défend de vouloir *« freiner »* la réunification de l'Allemagne : *« Que la volonté du peuple s'exprime, qu'elle s'accomplisse »*, affirme-t-il.

22. – ROUMANIE : Le régime dictatorial de Ceausescu est renversé après six jours de manifestations qui ont commencé le 16 à Timisoara avant de s'étendre à d'autres villes du pays, dont Bucarest. La répression a été très violente et on parle alors de milliers de morts, dont certains tués dans des conditions atroces. Un Conseil du front de salut national (CFSN) de trente-six membres est formé, avec, à sa tête, M. Ion Iliescu. L'armée, qui s'est ralliée aux insurgés, affronte, jusqu'au 26, des membres de la Securitate, la police politique du régime, au cours de violents combats dans plusieurs villes, surtout à Bucarest. Le nombre total des morts, d'abord estimé à 60 000, est évalué, début janvier, à 7 000.

25. – ROUMANIE : Nicolae et Elena Ceausescu sont exécutés, au terme d'un « procès » dont de très larges extraits sont diffusés, le 26 et le 27, à la télévision. Tandis que la plupart des pays reconnaissent les nouvelles autorités et que les initiatives d'aide humanitaire se multiplient, venant en particulier de France, le CFSN s'attribue provisoirement la réalité du pouvoir : le 28, il supprime « République socialiste » du nom officiel du pays et décide l'organisation d'élections libres et multipartites en avril 1990.

29. – BULGARIE : Le comité central du PC met fin à la politique d'assimilation forcée de la minorité turque. Les musulmans retrouvent la liberté de porter leur nom, de parler leur langue et de pratiquer leur religion.

29. – POLOGNE : Le Parlement vote des amendements constitutionnels qui abolissent le rôle dirigeant du POUP (communiste) et rétablissent le nom de République de Pologne en supprimant les mentions de socialiste et populaire.

29. – TCHÉCOSLOVAQUIE : L'écrivain et ancien dissident Vaclav Havel est élu président de la République, à l'unanimité, par le Parlement qui, le 28, avait élu à sa présidence M. Alexandre Dubcek, l'ancien dirigeant du « printemps de Prague ».

31. – EUROPE : M. Mitterrand, présentant ses vœux aux Français, souhaite une *« confédération »* associant la CEE *« renforcée »* et les pays de l'Est devenus démocratiques.

FRANCE

JANVIER

7-11. – Conférence internationale sur les armes chimiques à Paris. Dans la déclaration finale, les cent quarante-neuf Etats participants pressent la conférence de Genève de *« conclure dans les meilleurs délais une convention »* interdisant la fabrication, le stockage et l'emploi de ces armes, et ordonnant la destruction des stocks existants.

14. – La cour d'assises spéciale de Paris condamne à la réclusion perpétuelle les quatre dirigeants d'Action directe, jugés depuis le 9 pour l'assassinat, le 17 novembre 1986, de Georges Besse, PDG de Renault.

17-18. – M. Lionel Jospin présente ses propositions pour l'avenir de l'éducation nationale avec, le 17, les grandes lignes du projet de loi d'orientation sur l'enseignement et, le 18, le plan de revalorisation de la fonction enseignante. Ces projets, d'abord vivement critiqués, finiront par être acceptés après une vaste concertation.

23-24. – Les neufs membres du Conseil supérieur de l'audiovisuel sont désignés par le chef de l'Etat et les présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale. Présidé par M. Jacques Boutet, nommé par M. Mitterrand, le CSA prend, le 30, le relais de la CNCL.

FÉVRIER

4. – M. Marc Blondel est élu secrétaire général de FO, au terme d'un congrès houleux. Il succède à M. André Bergeron, à la tête de FO depuis 1963.

6. – Le mouvement de protestation des surveillants de prison reprend avec virulence jusqu'à la fin du mois après quatre mois de répit.

12. – Après un mois d'une très vive polémique politique autour de plusieurs « affaires » boursières, M. Mitterrand, invité de « 7 sur 7 » sur TF1, dénonce *« l'argent facile »* de la spéculation et parle de son amitié avec M. Roger-Patrice Pelat, soupçonné de délit d'initié avant le rachat, annoncé le 21 novembre 1988, d'American Can par Pechiney. Le 16, cinq personnes sont inculpées dans l'affaire Pechiney, dont M. Pelat, qui meurt d'une crise cardiaque le 7 mars. M. Max Théret, également proche du pouvoir, est lui aussi inculpé le 3 mars.

22. – M. Maurice Faure, M. Jean Cabannes et M. Jacques Robert sont nommés au Conseil constitutionnel.

22. – M. Rocard présente en conseil des ministres son plan de rénovation du secteur public.

MARS

19. – *Au second tour des élections municipales*, l'abstention est élevée (26,90 %), comme au premier tour, le 12 (27,18 %). Le PS, qui récupère le terrain perdu lors du scrutin de mars 1983, gagne 35 villes de plus de 20 000 habitants, dont Nantes et Strasbourg, et en perd 14, dont 2 conservées par des dissidents : c'est le cas de Marseille, où la victoire de M. Vigouroux est totale (80 élus sur 101). Le PC en reconquiert une, mais en perd 15 autres, 7 au profit fde la droite, 5 du PS et 3 de PC dissidents. La droite ne contrôle plus que 180 villes de plus de 20 000 habitants (sur 394), dont 80 sont dirigées par le RPR (13 gagnées, 20 perdues) et 74 par l'UDF (12 gagnées, 22 perdues). Les listes de M. Chirac à Paris et de M. Noir à Lyon l'emportent dans tous les arrondissements. Les Verts et le FN, qui ont en général refusé de se désister, font leur entrée dans de nombreux conseils municipaux.

29. – M. Mitterrand inaugure l'entrée du Grand Louvre par la Pyramide, œuvre de l'architecte Ieoh Ming Pei, qui est ensuite ouverte au public.

AVRIL

6. – Six RPR dont MM. Séguin, Noir et Carignon, trois PR dont MM. Millon et d'Aubert, et trois UDC dont MM. Bosson et Baudis se présentent comme les *« rénovateurs »* de l'opposition. Ils doivent renoncer, le 13, à leur projet de liste autonome pour les élections européennes, en raison du refus exprimé par les appareils du RPR et de l'UDF.

11. – Alors qu'en Corse les fonctionnaires entament leur huitième semaine de grève pour obtenir une prime d'insularité, le gouvernement suspend les négociations et décide l'attribution d'une indemnité compensatoire de transport, dont il fixe unilatéralement le montant. Le 12, tandis que douze mille personnes manifestent à Bastia, M. Rocard déclare à l'Assemblée nationale qu'il souhaite toujours *« une issue négociée »*, mais affirme qu'il faut abandonner *« l'idée que, lorsqu'une catégorie sociale descend dans la rue, l'Etat paie »*. A partir du 17, le conflit s'essouffle, mais il n'est complètement terminé que le 2 mai.

MAI

2-4. – M. Yasser Arafat est reçu pour la première fois à Paris. Après s'être entretenu le 2 avec M. Mitterrand, il affirme, sur TF 1, que la charte de l'OLP est devenue *« caduque »*.

4. – Jean-Marie Tjibaou et Yeiwéné Yeiwéné, les deux dirigeants indépendantistes de Nouvelle-Calédonie, sont tués par un extrémiste canaque lors d'une cérémonie rituelle sur l'île d'Ouvéa. Cet assassinat suscite une très vive émotion exprimée en particulier par M. Rocard, qui se rend à Nouméa le 7 pour assister aux obsèques. Mais le premier ministre se félicite de la volonté exprimée par les modérés canaques et caldoches de poursuivre la mise en œuvre des accords de Matignon de juin 1988.

17. – M. Joxe présente en conseil des ministres le projet de loi sur l'entrée et le séjour des étrangers en France, qui abroge une grande partie de la loi Pasqua de 1986. Le 4 juin, le projet est voté par le seul PS à l'Assemblée nationale après six jours de débats houleux ; le PC s'abstient ; le RPR, l'UDF et l'UDC votent contre et déposent une motion de censure. Discutée le 6, elle ne recueille que 246 des 289 voix nécessaires pour renverser le gouvernement.

18. – M. Mitterrand réunit à l'Elysée sa cinquième conférence de presse depuis 1981, consacrée à la politique étrangère et à la défense.

24. – Paul Touvier, un des chefs de la Milice à Lyon en 1943 et 1944, recherché pour crimes contre l'humanité, est arrêté dans un prieuré intégriste à Nice. Il a bénéficié pendant quarante-cinq ans de nombreuses protections ecclésiastiques.

31. – La SEPT, la chaîne culturelle européenne diffusée par le satellite TDF1, commence à émettre.

JUIN

7. – Le projet de loi de nouvelle programmation militaire 1990-1993 est approuvé en conseil des ministres. Il prévoit 45 milliards de francs d'économies.

10-11. – L'Espagnole Arantxa Sanchez et l'Américain Michael Chang sont, à dix-sept ans, les plus jeunes vainqueurs des Internationaux de tennis de Roland-Garros.

11. – 69,29 % des inscrits participent aux élections provinciales en Nouvelle-Calédonie, qui ont lieu dans le calme. Le RPCR obtient 27 des 54 sièges du Congrès du territoire et le FLNKS 19, mais ce dernier dispose de la majorité absolue dans deux des trois assemblées provinciales, celles du Nord et des îles Loyauté.

13. – Adoption définitive de la loi sur le « dénoyautage » des sociétés privatisées.

15. – Jean-Denis Bredin est élu à l'Académie française.

16. – Un non-lieu général est rendu dans l'affaire des ventes illicites de munitions à l'Iran par la société Luchaire, qui avait suscité une vive polémique en novembre 1987.

18. – Une abstention record (51,19 %) est enregistrée pour les élections européennes. La liste RPR-UDF de M. Giscard d'Estaing arrive en tête (28,87 %, 26 sièges) devançant nettement la liste socialiste de M. Fabius (23,61 %, 22 sièges). Mais les trois grands partis ne rassemblent qu'un peu plus de la moitié des suffrages exprimés, soit un quart de l'électorat. La liste de M. le Pen (FN) conserve ses 10 sièges avec 11,73 % des voix. La percée la plus remarquée est celle des Verts, qui, menés par M. Waechter, font leur entrée au Parlement européen (10,59 %, 9 sièges). La liste du centre de Mme Veil n'obtient pas les résultats espérés (8,42 %, 7 sièges). Le PC, mené par M. Herzog, perd 3 élus (7,71 %, 7 sièges). En tête des neuf autres listes qui n'atteignent pas les 5 % requis pour être représentés, arrive une liste *« pour la liberté de la chasse et de la pêche »*, qui obtient 4,13 %.

20. – Le conseil des ministres approuve deux projets de loi sur le financement des partis politiques et des campagnes électorales. Un article prévoit une large amnistie dont pourraient bénéficier des milliers d'élus. Le tollé suscité par cet article conduit le gouvernement à renoncer à un examen de ces deux textes en urgence par le Parlement.

26. – Le ministère des finances quitte le Louvre pour s'installer dans ses nouveaux locaux du quartier de Bercy.

27. – Les présidents des groupes RPR, UDF et UDC à l'Assemblée nationale décident la création d'un intergroupe de l'opposition.

29. – La loi sur les rapports entre propriétaires et locataires, qui permet à l'Etat de contrôler les hausses de loyer, est définitivement votée à l'Assemblée nationale.

JUILLET

5. – Fin de la session extraordinaire du Parlement ouverte le 2. Entre le 1er et le 5, ont été définitivement votées plusieurs lois importantes, dont celles sur la prévention du licenciement économique, le Xe Plan, la réforme de la COB et des OPA, la sécurité routière, la présidence commune pour A 2 et FR 3, les conditions de séjour et d'entrée des étrangers, l'éducation.

8. – Le Conseil constitutionnel, confirmant sa décision du 20 juillet 1988, refuse la réintégration de dix cégétistes licenciés de chez Renault pour fautes lourdes. La loi d'amnistie, définitivement votée le 3, ne concerne donc plus que les indépendantistes antillais et les nationalistes corses. Ce refus provoque des protestations et des manifestations de la CGT, qui en appelle à M. Mitterrand.

14. – M. Mitterrand, interrogé sur TF 1 et A 2 en direct de l'Elysée, propose d'élargir aux particuliers le droit de saisir le Conseil constitutionnel.

23. – L'Américain Greg LeMond remporte le Tour de France cycliste. Il devance Laurent Fignon de 8 secondes après lui avoir repris 58 secondes dans la dernière étape contre la montre Versailles-Paris.

AOUT

3. – Le bilan de quatre jours d'incendies dans le Sud-Est et en Corse est particulièrement lourd : quatre morts, 35 000 mille hectares de forêts et de maquis brûlés, vingt-deux incendiaires interpellés. Du 28 au 30, 10 000 hectares sont à nouveau détruits dans les mêmes régions, particulièrement touchées par la sécheresse.

10. – M. Philippe Guilhaume est nommé par le Conseil supérieur de l'audiovisuel à la présidence commune d'A 2 et de FR 3, après avoir été préféré à quatre autres candidats plus proches de la gauche.

16. – Dominique Perrault, architecte français de trente-six ans, est choisi par M. Mitterrand pour construire la Bibliothèque de France dans le treizième arrondissement de Paris, près du pont de Tolbiac.

22. – Les trois derniers militants nationalistes corses encore emprisonnés sont mis en liberté conditionnelle.

23. – M. Jean-Pierre Chevènement parvient à apaiser le mécontentement qui se manifestait depuis un mois dans la gendarmerie en annonçant plusieurs mesures lors d'une réunion de concertation organisée à Paris.

23. – M. Henri Nallet présente en conseil des ministres une série de mesures en faveur des agriculteurs victimes de la sécheresse.

26. – Pour le bicentenaire de la Déclaration des droits de l'homme du 26 août 1789, plusieurs festivités sont organisées et M. Mitterrand inaugure la Fondation de l'Arche de la fraternité au sommet de l'Arche de la Défense. Présidée par M. Claude Cheysson, cette fondation a pour objet la défense et la promotion des droits de l'homme dans le monde.

SEPTEMBRE

1er. – M. Rocard annonce, devant les militants du PS, sa proposition de *« pacte de croissance »*.

5. – Une grève est lancée à l'usine Peugeot de Mulhouse. Elle s'étend progressivement et gagne Sochaux le 8. Le conflit se durcit à partir du 13, après le refus de M. Jacques Calvet, PDG du groupe PSA, de négocier sur les salaires. Cette attitude de M. Calvet est très critiquée, en particulier dans les milieux politiques, et la publication, le 27, par *le Canard enchaîné*, du salaire de M. Calvet, qui est trente fois supérieur à celui d'un ouvrier, accroît la tension.

5. – La bataille lancée le 8 août pour Victoire, deuxième groupe d'assurances français, s'achève par le succès de Suez qui prend le contrôle de la Compagnie industrielle, son principal actionnaire, après un accord avec ses dirigeants. Le 16 décembre, l'UAP achète à Suez la minorité de blocage (34 %) dans Victoire.

8. – *Le gouvernement fait* engager des poursuites judiciaires contre M. Claude Autant-Lara, qui a tenu des propos antisémites dans un entretien publié par le mensuel *Globe*.

13. – M. Rocard présente au conseil des ministres un deuxième plan pour l'emploi.

17. – Des dégâts considérables sont provoqués par le passage du cyclone Hugo sur la Guadeloupe.

20. – Le conseil des ministres adopte le projet de budget pour 1990 qui cherche à concilier justice sociale et efficacité économique. Le déficit est ramené de 100 à 90 milliards de francs, bien que les dépenses augmentent de 5,3 % avec priorité au logement social, à l'éducation, à l'emploi et à la recherche. Les allégements d'impôts concernent la TVA, la taxe d'habitation, la fiscalité sur l'épargne, l'impôt sur les sociétés pour les seuls bénéfices réinvestis, tandis que l'impôt sur la fortune est alourdi.

20. – La nouvelle ligne du TGV-Atlantique, qui met Le Mans à 55 minutes de Paris, est inaugurée.

24. – Aux élections sénatoriales, la droite obtient 65 (+2) des 102 sièges à pourvoir, contre 37 (+0) à la gauche. Le RPR, avec 25 sièges (+11), progresse aux dépens de l'UDF (36 sièges ; –12), surtout des centristes.

25. – M. Charles Millon (PR, rénovateur) est élu président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, en battant, par 45 voix contre 41, M. François Léotard, président du PR.

27. – Les surveillants de prison entament leur troisième mouvement revendicatif en un an. Ils l'interrompent le 4 octobre, après l'annonce par le gouvernement de révocations pour sanctionner les nombreux « dépôts de clés ».

OCTOBRE

1er. – La championne cycliste Jeannie Longo améliore, sur la piste en plein air de Mexico, son propre record de l'heure en couvrant 46,352 kilomètres.

3. – M. Alain Poher, président du Sénat depuis 1968, est réélu au troisième tour de scrutin grâce au soutien du RPR et à la division des centristes. Ces derniers avaient décidé de présenter un candidat contre M. Poher, pourtant issu de leurs rangs.

7-8. – Neuf contributions générales sont présentées devant le comité directeur du PS, alors que la controverse s'intensifie entre les différents courants du parti et, au sein du courant mitterrandiste (majoritaire), entre M. Fabius et M. Jospin.

11. – Le gouvernement annonce des négociations sur une *« rénovation profonde »* de la grille salariale de la fonction publique. Les syndicats réagissent favorablement. La première réunion a lieu le 19 décembre.

13. – M. Rocard présente au conseil des ministres le plan d'urgence pour l'Ile-de-France, qui prévoit de doubler les logements sociaux à Paris et en proche banlieue.

20. – Les syndicats des agents des finances estiment insuffisantes les dernières concessions annoncées par M. Bérégovoy, qui affirme être allé *« au-delà du possible »* en proposant une prime mensuelle de 315 F. Cependant, les jours suivants, l'ampleur de la grève diminue après un conflit de cinq mois qui a désorganisé les services des impôts et des douanes.

23. – Les grévistes de l'usine Peugeot de Mulhouse, puis ceux de Sochaux, le 24, reprennent le travail à l'appel des syndicats, sauf la CGT. Après la nomination d'un médiateur par le gouvernement, le 5, et l'ouverture, le 13, de négociations avec la direction, des concessions sur les bas salaires et sur l'intéressement ont pu être obtenues.

23. – Paribas lance une OPA sur la Compagnie de navigation mixte. Mais, après une importante bataille boursière, Paribas ne parvient à obtenir, en décembre, que 40 % des actions de la Mixte.

25. – Le décret instituant une prime de croissance de 1 200 F pour les fonctionnaires est approuvé en conseil des ministres.

NOVEMBRE

4. – M. Lionel Jospin demande l'avis du Conseil d'Etat pour tenter d'apaiser les polémiques sur le port du foulard islamique à l'école, qui agitent depuis un mois tant l'éducation nationale que la classe politique. L'avis du Conseil d'Etat, rendu le 27, permet à M. Jospin de préciser, dans une circulaire publiée en décembre, les conditions du port de signes religieux à l'école. Cependant, le débat s'est élargi aux problèmes de l'immigration : alors que M. Le Pen dénonce *« l'islamisation de la France »*, le gouvernement est prié de mettre en œuvre une politique d'intégration plus active.

20. – Renault est autorisé par le gouvernement à fermer en 1992 l'usine de Billancourt.

30. – L'enchère de 300 millions de francs est atteinte par *les Noces de Pierrette*, de Picasso; l'autorisation de sortie de France avait été accordée au propriétaire le 9, après qu'il eut donné à l'Etat *la Célestine*, un autre tableau de Picasso.

DÉCEMBRE

2. – Huit contributions sont présentées devant le conseil national du RPR dans la perspective des assises nationales de février 1990.

3. – Les candidats du Front national remportent l'élection législative partielle de Dreux et l'élection cantonale de Salon-de-Provence après des campagnes sur le thème du refus des immigrés. Au lendemain du premier tour, le 26 novembre, les partis politiques traditionnels avaient appelé à *« faire barrage »* à l'extrême droite.

5. – Le TGV, en atteignant 482,4 km/h, bat le record du monde de vitesse sur rail.

6. – M. Rocard met en place un dispositif pour l'intégration des immigrés. Un secrétaire général permanent est nommé et une série de mesures pour mieux maîtriser les flux migratoires est annoncée le 19.

10. – M. Mitterrand s'efforce, lors d'un entretien radio-télévisé, de rassurer les Français sur les conséquences des changements à l'Est et sur la question de l'immigration.

11. – L'immunité parlementaire de M. Le Pen est levée par le Parlement européen en raison de son calembour *« Durafour-crématoire »* du 2 septembre 1988.

12. – M. Mitterrand préside au Panthéon un hommage à l'abbé Grégoire, Monge et Condorcet, qui marque la fin des cérémonies anniversaires de la Révolution.

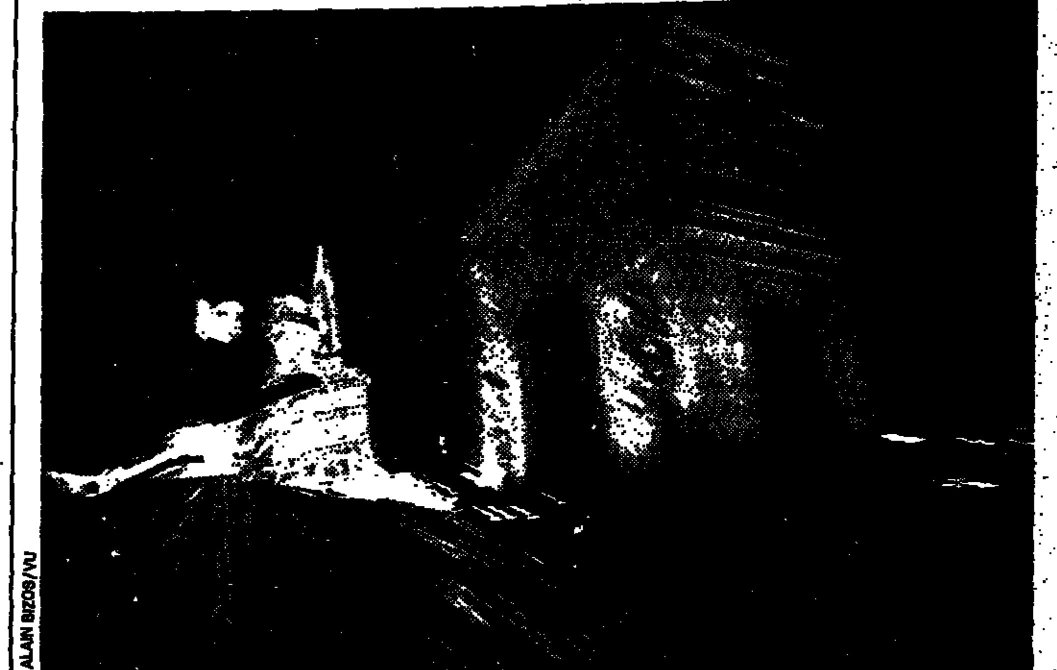
12. – M. Bérégovoy annonce la suppression totale du contrôle des changes à partir du 1er janvier 1990.

18. – La Banque de France relève son taux directeur de 9,5 % à 10 % pour défendre le franc face à la hausse du deutschemark.

22. – Les deux lois sur le financement des partis et des campagnes électorales sont définitivement votées. Après de multiples péripéties, une amnistie des délits politico-financiers est prévue, sauf pour les parlementaires.

22. – Fin de la session parlementaire d'automne : le gouvernement a dû engager sa responsabilité treize fois, dont cinq pour le budget 1990 et trois pour la loi de programmation militaire 1990-1993. L'opposition a déposé quatre motions de censure, qui, avec 159 voix le 9 octobre, 240 voix le 23 octobre, 254 voix le 20 novembre et 265 voix le 21 décembre, n'ont jamais atteint la majorité absolue, le PC refusant de les voter.

27. – Le bureau politique du PCF qualifie de *« campagne abjecte »* la mise en cause de la direction du parti pour avoir maintenu des relations avec le régime dictatorial roumain. La polémique porte aussi sur les visites passées de dirigeants français à Bucarest.



© ALAIN BIZOS/VU

L'« Opéra-Goude », défilé du soir du 14 juillet sur les Champs-Elysées.

Les fêtes du Bicentenaire et le sommet des Sept

Le 13juillet, la célébration officielle du Bicentenaire de la Révolution commence, à midi, par une cérémonie sur les droits de l'homme au Trocadéro, puis par l'inauguration de l'Opéra-Bastille, à 19 heures. Cependant, les trente-deux chefs d'Etat et de gouvernement invités profitent de leur séjour à Paris pour multiplier les entretiens bilatéraux ou multilatéraux. Quatre dirigeants de pays en voie de développement (Sénégal, Egypte, Inde, Venezuela), tous présents à Paris, demandent l'organisation *« le plus tôt possible »* d'un sommet Nord-Sud. Mais cette proposition, que soutient M. Mitterrand sans vouloir l'imposer à ses partenaires occidentaux, est rejetée par les Etats-Unis.

Le 14, une foule record de cinq cent mille personnes assiste le matin au défilé militaire. Ils sont plus du double le soir, toujours sur les Champs-Elysées, pour applaudir la grande parade imaginée par Jean-Paul Goude, retransmise par les télévisions de cent deux pays, ainsi que *la Marseillaise* chantée par Jessye Norman, place de la Concorde. Le succès de la commémoration, souligné par la presse nationale et internationale, fait taire les critiques qui avaient dénoncé le *« faste »* excessif des cérémonies prévues.

Du 14 au 16 se tient le sommet annuel des sept pays les plus industrialisés, à la Pyramide du Louvre, puis à l'Arche de la Défense. Les Sept adoptent quatre déclarations politiques portant sur les droits de l'homme, le terrorisme, la Chine et les relations Est-Ouest. Cette dernière prévoit, à propos de la Pologne et de la Hongrie, afin d'y encourager le *« processus de réforme en cours »*, de confier à la Commission européenne la coordination de l'aide occidentale, *« destinée à transformer et à ouvrir leur économie d'une manière durable »*.

La déclaration économique finale énonce *« trois enjeux principaux : le maintien d'une croissance équilibrée, la meilleure insertion des pays en développement dans l'économie mondiale et la sauvegarde de l'environnement »*. Ce dernier sujet et celui de la lutte contre la drogue sont abordés pour la première fois.

AGENDA

LÉGION D'HONNEUR

Nous terminons aujourd'hui la publication des nominations et promotions dans l'ordre de la Légion d'honneur du 1er janvier (*le Monde* du mercredi 3 janvier).

Justice

Est promu *commandeur* :

M. Jacques Baudoin, président de chambre honoraire à la Cour de cassation.

Sont promus *officiers* :

MM. François Charles, avocat général honoraire près la cour d'appel de Paris ; Pierre Dubois de Prisque, inspecteur général des services juridiques ; Mme Marie-Thérèse *Dutheillet-*Lamonthézie, président de chambre à la cour d'appel de Versailles ; MM. Pierre Lecocq, avocat général à la *Cour* de cassation ; *Pierre* Le Gall, conseiller à la Cour de cassation ; Roger Mannel, avocat au barreau de Versailles ; Jean Michaud, conseiller à la Cour de cassation ; Pierre Mignucci, premier président à la cour d'appel d'Aix-en-Provence ; Jean Monteil, avocat au barreau de Paris ; Marcel Rouxel, avocat au barreau de Bordeaux ; Gérard Thery, présidem dde chambre à la cour d'appel de Paris.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Michel Bailly, notaire à Paris ; Bernard Ballot-Lena, président de chambre honoraire au *tribunal de commerce* de Paris ; Pierre Beis, conseiller à la cour d'appel de Paris ; Jean-Claude Bollet, avoué près la cour d'appel de Paris ; Jules Borker, avocat au barreau de Paris ; Paul Colmon, huissier de justice associé à Charenton-le-Pont ; Emile Couderette, président de chambre à la cour d'appel de Lyon ; Albert Cure, greffier du tribunal de commerce de Béziers ; Etienne Dalleau, *greffier en chef du tribunal* de grande instance de Paris ; Olivier Dropet, procureur de la République près le tribunal de grande instance de Lille ; Olivier Fouquet, conseiller d'Etat ; André de Gasperi, avocat général près la cour d'appel de Versailles ; Jean-Pierre Guimard, procureur de la République près le tribunal de grande instance de Caen ; Pierre Lagravere, président de chambre à la cour d'appel de Toulouse ; Roger *Lucas*, procureur de la République près le tribunal de grande instance d'Evry ; André Marin, professeur de médecine légale à la faculté de médecine de Dijon ; Pol Naut, président de chambre à la cour d'appel de Rennes ; Mme Elisa Pauco, *née Monteil, directeur régional honoraire* des services pénitentiaires de Marseille ; MM. Michel Robiquet, président de chambre à la cour d'appel de Paris ; Jean Simon, conseiller à la Cour de cassation.

Défense

Est promu *commandeur* :

M. Roger Raoul, ancien directeur à l'administration centrale.

Sont promus *officiers* :

MM. Jacques Barthélemy, Jacques, directeur à l'administration centrale ; Albert Moire, ancien combattant de la guerre 1914-1918 ; Jacques Plénier, directeur dans une société ; Roland Sade, conseiller dans une société.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Jean d'Albis, président-directeur général d'une société ; Robert Carrière, ancien chef d'équipe ; Alex Coblentz, directeur d'un laboratoire de recherche ; *Jean-Yves* Dumoulin, administrateur civil ; Jérôme Ventre, ingénieur des télécommunications.

Intérieur

Sont promus *commandeurs* :

MM. Paul Camous, préfet honoraire ; Antoine Carli, préfet hors cadre ; Louis Cazeils, ancien adjoint au maire de Saint-Jean-de-Tyrosse (Landes).

Sont promus *officiers* :

MM. Maurice Bastide, ancien maire de Générargues (Gard) ; Jacques Berland, maire de Mimeure (Côte-d'Or) ; Pierre Cayron, préfet d'Indre-et-Loire ; Roger Clamer, maire de Muhlbach-sur-Bruche (Bas-Rhin) ; Pierre Jarno, ancien maire de Camors (Morbihan) ; Raymond Origné, chargé de mission auprès du *maire* de Marseille ; Maurice Pic, ancien ministre ; Jean Reyboz, président du conseil général de la Haute-Saône ; Marc Souliman, inspecteur général de l'administration.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Henri Bertrand, maire de Vic-le-Comte (Puy-de-Dôme) ; Michel Besse, préfet de Seine-et-Marne ; Robert *Billone, maire* honoraire de Druy-Parigny (Nièvre) ; Eugène Bort, ancien conseiller municipal d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) ; Jean Bouche, conseiller municipal de Willems (Nord) ; Marius Campagno, maire du Tignet (Alpes-Maritimes) ; Lionel Capitaine, brigadier de la police nationale ; Charles Dumortier, ancien contrôleur général de la police nationale ; Lucien Hasselweiler, directeur départemental *des services* d'incendie et de secours de l'Essonne ; Louis Keller, délégué départemental dans l'Allier du médiateur de la République ; Michel Lacarrière, contrôleur général de la police nationale ; Pierre Lafage, ancien chef de service administratif à la préfecture du Gers ; Badre Lahneche, président de l'Association culturelle lyonnaise islamo-française ; Clément Monziols, ancien conseiller municipal de *La Canourgue* (Lozère) ; Abdelmalek Ourabah, attaché principal d'administration centrale ; *Jean*-Jacques Piette, conseiller municipal de Livry-Gargan (Seine-Saint-Denis) ; Hector Rolland, ancien député de l'Allier, ancien maire de Moulins ; Edmond Sorribas, chef de corps de sapeurs-pompiers de Miramas (Bouches-du-Rhône) ; Eugène Teissère, vice-président du conseil général de la Nièvre, maire d'Alluy ; Henri Viellard, directeur du laboratoire central et de l'informatique de la *préfecture* de police.

Industrie et aménagement du territoire

Sont promus *commandeurs* :

MM. Jean Dupuis, président du conseil de surveillance du Sicob ; Michel Pecqueur, vice-président d'une société pétrolière.

Sont promus *officiers* :

MM. Pierre Bataille, président-directeur général de sociétés ; Michel Bolloré, *administrateur de sociétés* ; Philippe Burnel, président-directeur général de sociétés ; Louis Champigny, vice-président délégué d'une fédération nationale d'électricité ; Jean-Jacques Damiguet, président-directeur général de société ; Camille Dodeman, directeur des ventes dans une *société* ; Gérard Lidin, directeur de centre au Commissariat à l'énergie atomique ; Michel Robatel, président-directeur *général de sociétés*.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Jean-Louis Barrault, concepteur *industriel* ; Eric Baudoult d'Hautefeuille, président-directeur général de société ; Jean Busson, directeur dans une société ; Bernard Desthieux, directeur général de société ; André Furia, président-directeur général de société ; Jean-Pierre Gautier, directeur général d'un groupement d'intérêt économique ; Henri Gouet, ancien directeur régional de l'industrie ; Georges Lécallier, vice-président-directeur *général d'un groupe de sociétés* ; Jean-Marc Simon, président-directeur général de sociétés.

Aménagement du territoire et reconversions

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Robert Estic, président-directeur général de sociétés ; Jean-Pierre Falque-Pierrotin, directeur d'administration centrale au ministère.

Commerce et artisanat

Est promu *commandeur* :

M. Etienne Vatelot, maître-luthier, président de la Société d'encouragement aux *métiers* d'art.

Sont promus *officiers* :

MM. Constant Brisson, président d'honneur de la chambre de commerce et d'industrie de La Rochelle ; Jean Keller, président-directeur général de société ; Louis-Marie Nebout, président d'honneur de la chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux.

Sont nommés *chevaliers* :

M. Jean Delmas, président de la chambre de métiers de Haute-Garonne ; Mme Michèle Fouriscot, née Bousquet, chef de l'atelier du Conservatoire national de la dentelle ; M. Maurice Lemarchand, directeur général de société ; Mme Madeleine *Lombard, vice-président* de la chambre de commerce et d'industrie de Paris ; MM. Jean Maurus, président d'une *fédération* de syndicats automobiles ; Jean Pourquié, président de chambre au tribunal de commerce de Paris ; Maurice Roussey, artisan balancier, président de la chambre de métiers de la Savoie.

Tourisme

Est promu *officier* :

M. Paul Bougenaux, directeur général *d'hôtels*.

Sont nommés *Chevaliers* :

MM. Olive Andreïla-Allegrini, président de la Chambre syndicale de l'industrie hôtelière ; Robert Fontecave, directeur-adjoint de l'industrie touristique ; Mme Christiane Anne-Marie Massis, née *Le* Gouic, restauratrice.

Affaires européennes

Est promu *commandeur* :

M. Pierre Uri, conseiller économique et social.

Sont promus *officiers* :

MM. Claude Boquin, directeur général de société ; Maxime Citroen, directeur général-adjoint de société ; Raymond Ravenel, premier vice-président d'une organisation internationale ; Gérard Jaquet, ancien vice-président à l'Assemblée des Communautés européennes.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Pierre-Henri Audoin, président directeur-général d'une société ; *Jacques* Blumenthal, président directeur-général d'information et de graphisme ; Jacques-Henri David, vice-président de la commission économique du CNPF ; Jean-Pierre Gouzy, professeur au centre d'études diplomatiques et stratégiques ; Jean-Claude Karpeles, administrateur de société ; Michel Thibierge, administrateur de l'Union des groupements d'achats publics.

Equipement, logement transports et mer

Sont promus *officiers* :

MM. Henri Becker, ingénieur-conseil expert du bâtiment et des travaux publics près le minstère ; Jean Belli-Riz, ingénieur général des ponts et chaussées ; Guy Crescent, président d'honneur d'une compagnie générale de transports ; Jean-François Dupre, président du conseil d'administration d'un office public d'aménagement et de construction ; Bernard Lacroix, président d'une caisse interprofessionnelle du logement ; Marc Maugars, secrétaire général à la compagnie nationale Air France ; Charles Melchior, président-directeur général de société ; Louis Moissonnier, directeur de l'administration générale.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Jean About, directeur général-adjoint d'une compagnie aérienne ; *Gérard Aupetit, président de l'union* régionale des aéro-clubs Centre-Auvergne ; Jacques Bahuau, ingénieur général de l'aviation civile ; Rémy Bonzi, adjoint mécanicien navigant au directeur des opérations aériennes de la compagnie nationale Air France ; *Jean-Pierre Cagnat, directeur d'une* société de travaux publics ; Norbert Charbit, directeur commercial d'une société de transports ; Philippe Dreyfus, président-directeur général d'une société de gérance et d'administration immobilière ; Claude Farhi, membre du conseil de direction de l'Union nationale des transports ; Alain Faugaret, maire de Wattrelos ; Bernard Gauvin, sous-directeur à l'administration centrale ; Roger Gerin, directeur général-adjoint production à la SNCF ; Maurice Gueriaux, directeur-conseil d'une société de transports ; *Jean Iahns, directeur* général d'un office public d'aménagement et de construction ; Jean Lefebvre, président du Groupement national des transports combinés ; Alain Letort, cadre transport mouvement de direction à la SNCF ; Denis Malbrand, chef-adjoint d'un centre d'instruction de pilotes ; Albert Mallet, directeur à l'Ecole supérieure de gestion ; Alain Masson, ingénieur général des ponts et chaussées ; *Pierre Matheron*, directeur de la construction pour la partie française du tunnel sous la Manche ; Joël Maurice, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; Dominique Monsaingeon, président du Groupement interprofessionnel pour la participation patronale à l'effort de construction ; Serge Ottawy, ingénieur chef de section à la SNCF ; Paul Pion, directeur commercial d'un bureau d'études et de recherches ; *Pierre Riboulet*, architecte ; Charles Salzmann, président-directeur général d'une société de construction et d'exploitation d'un tunnel routier ; Gilbert Schil, ancien secrétaire général de l'ordre des géomètres experts ; Francis Taillanter, *directeur du transport à la SNCF* ; Michel Vives, vice-président-directeur général d'une société anonyme d'HLM.

MER

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Guy Hanno, secrétaire général d'une union syndicale maritime ; Jean Lalitte, président de la chambre de commerce et d'industrie de Dieppe.

Travail, emploi et formation professionnelle

Est promu *officier* :

M. Jacques Dauer, Maurice, directeur d'entreprise, membre de la commission Europe du CNPF.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Pierre Alloiseau, président de l'union régionale d'un syndicat d'Ile-de-France ; Louis Boinot, président du Syndicat de la bonneterie de Poitou-Charentes ; Claude Dulu, directeur général du groupe Télécom ; François-Xavier Dussol, directeur chargé de mission au secrétariat général à la *direction des relations du* travail d'une société ; Maurice Gaberthon, président des décorés du travail du département de la Marne et de la région Champagne-Ardenne ; Maurice Houdebine, président d'un syndicat patronal ; Mme Juliette Joly, ancienne couturière-modéliste, meilleur ouvrier de France ; MM. Paul Laspeyres, cadre technico-commercial ; Paul Legrand, administrateur d'une société ; *Pierre Lhomme*, président-directeur général d'une société ; Jean Mazaud, chargé de mission à la délégation à la formation professionnelle ; Armand Noguès, ancien directeur d'un groupe industriel ; Claude Petetin, chargé de mission à la Caisse des *dépôts et consignations* ; Alain Poincaré, directeur du service de la représentation du personnel de l'Union des industries métallurgiques et minières ; Georges Rambeaud, chef du groupe national de contrôle à la délégation à la formation professionnelle ; André Scherrer, président d'une union régionale syndicale de la région Rhône-Alpes ; Robert Simoneau, laqueur-restaurateur des musées nationaux, *meilleur ouvrier* de France ; Louis Tribot, directeur du travail et de l'emploi.

Coopération et développement

Sont promus *officiers* :

MM. André Aubaret, directeur de société au Burkina Faso ; Roger Bourdil, chef de la mission de coopération et d'action culturelle en Côte-d'Ivoire ; Carlos Ripoll, médecin-chef de la société sucrière du Cameroun.

Sont nommés *chevaliers* :

M. Louis Caudron, ancien sous-directeur du développement rural à l'administration centrale ; Mme Suzanne Faucheux, chef de la mission de coopération et d'action culturelle au Togo ; MM. André *Gayot, conseiller technique en Côte-*d'Ivoire ; Emmanuel Jahan, directeur d'un organisme de développement ; Guy Marty, ancien président de l'Association française des volontaires du progrès ; Yves Schmuck, conseiller d'une compagnie financière.

Culture, communication, grands travaux et Bicentenaire

Est promue *commandeur* :

Mme *Gisèle Casadesus*, épouse Probst, *dite Gisèle Casadesus*, artiste dramatique, sociétaire honoraire de la Comédie-Française.

Sont promus officiers :

M. Antonio d'Almeida Santos, dit Antonio de Almeida, chef d'orchestre, directeur artistique de « Friends of French Opera » (New York) ; Mme Josette Amiel, artiste chorégraphe, ex-danseuse étoile du Théâtre *national de l'Opéra* ; *MM. Roger* Baron, sculpteur-médailleur animalier, professeur honoraire de dessin et d'anatomie artistique de la Ville de Paris ; Joseph Belmont, inspecteur général de la construction ; Jean Françaix, professeur honoraire à l'Ecole normale de musique, compositeur ; Marius Peraudeau, ancien artisan papetier ; Michel Sénéchal, artiste lyrique ; Mme Jeanne Verthuy, épouse *Dunkel, dite Denise Grey*, artiste dramatique.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Louis Besnard, dit Pierre Bearn, écrivain, journaliste, administrateur de société savante, libraire ; Michel Castaing, libraire, paléographe, expert ; *Mme Thérèse Coquerelle*, dite Isabelle Aubret, artiste de variétés ; MM. Jean Davy, artiste dramatique ; Pierre Defays, dit Pierre Richard, comédien, metteur en scène ; Mme Denise Fayolle, gérante associée d'une société de conseil en communica*tion* ; Marianne Gaston-Dreyfus, née Pollak, publicitaire ; MM. Robert Hossein, comédien, metteur en scène ; Michel Jouenne, artiste peintre ; Jacques Julliard, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales ; Constantin Kluge, architecte, artiste peintre ; Pierre de Lagarde, journaliste ; Paul Misra, dit Paul Misraki, compositeur de musique, écrivain ; Pierre Nora, historien, éditeur, *enseignant* ; *Georges Raillard*, écrivain, critique d'art, critique littéraire, professeur ; Mme Paulette Riva, dite Emmanuelle Riva, artiste dramatique ; MM. Philippe Schmitt, président d'une école de musique, maire ; Daniel Toscan du Plantier, président d'Unifrance film international ; Henri Virlojeux, artiste dramatique.

COMMUNICATION

Est promu *officier* :

M. Henri Spada, dit Henri Spade, ancien délégué aux coproductions de la Société française de production.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Pierre Bouteiller, directeur des programmes d'une chaîne de radio ; Pierre Didry, directeur général d'un quotidien régional ; Henri Fargetton, ancien directeur gérant d'un *journal* régional ; Mme Antoinette Martin-Chauffier, née Bertin, dite Manette Bertin, rédacteur en chef, délégué aux programmes de l'Institut national de l'audiovisuel.

Départements et territoires d'outre-mer

Est promu *commandeur* :

M. Marcel Girardin, ancien président-directeur général d'une banque à Saint-Pierre-et-Miquelon.

Sont promus *officiers* :

MM. Gérard Belorgey, directeur des affaires *économiques, sociales* et culturelles au ministère ; Gérald Coppenrath, ancien avocat en Polynésie française ; Mgr Hervé Le Cleac'h, ancien évêque des îles Marquises (Polynésie française) ; M. Georges Marianne, président de la chambre de *commerce et d'industrie de Pointe-à-*Pitre (Guadeloupe).

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Younoussa Bamana, président du conseil général de Mayotte ; Jean Gerante, président de la caisse générale de sécurité sociale de la Guyane ; Rieul Lauret, principal de collège à la Réunion ; René Legendri, chef de service de pneumophtisiologie au centre hospitalier de Fort-de-France (Martinique) ; Rock Pidjot, ancien député de la Nouvelle-Calédonie ; Jean Vernaudon, directeur général d'une banque en Polynésie française.

Agriculture et forêt

Est promu *commandeur* :

M. Maurice Vallery-Radot, président de la Commission nationale d'aménagement foncier et de la Commission nationale des calamités agricoles.

Sont promus *officiers* :

MM. Jean Cordier, viticulteur, administrateur de sociétés vinicoles ; Philippe Giraut, directeur général de la Fédération nationale des syndicats de propriétaires forestiers sylviculteurs ; Pierre Marquet, directeur de *l'Institut national des appellations* d'origine des vins et eaux-de-vie ; Louis Perpère, contrôleur général des services vétérinaires, chef du service vétérinaire de la santé et de la protection animales à la direction générale de l'alimentation ; Fernand Isaac Solal, président honoraire du Syndicat national des exportateurs de céréales.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Louis Bernard, ancien employé horticole ; André Bonnet, docteur vétérinaire ; Elie Bories, président d'union départementale de caisses de mutualité sociale agricole ; Pierre Esquerre, exploitant agricole, président de société d'encouragement à l'agriculture ; Gustave Grandin, président-directeur général d'un groupe coopératif agricole ; Dominique Guillemot, exploitant agricole, président de la chambre d'agriculture de l'Aisne ; Maurice Koehl, exploitant agricole ; Roger Lafouge, directeur général adjoint de l'Office national des forêts ; François Maurice, éleveur, président d'une unité nationale de sélection et de promotion de la race charolaise ; Jean Méné, président honoraire de coopérative agricole d'approvisionnement ; Maurice Moinard, vice-président du parc naturel régional du marais poitevin ; Marie Panon Desbassayns de Richemont, directeur de la caisse régionale de crédit agricole mutuel de Beauce et Perche ; Guy Philip, directeur général honoraire de coopérative céréalière ; Georges Poirrier, président-directeur général honoraire de société agro-alimentaire ; Bernard Poisson, exploitant agricole, président de coopérative agricole ; Hubert Sendra, agriculteur, président et vice-président d'organismes agricoles ; Claude Siraut, ingénieur général du génie rural, des eaux et des forêts ; Daniel Tournay, président de l'Office national interprofessionnel des *céréales*.

Postes, télécommunications et espace

Sont promus *officiers* :

MM. Jean-Paul Duplan, inspecteur général à l'administration centrale. Auguste L'Ollivet, *ancien directeur* d'établissement principal de Paris.

Sont nommé *chevaliers* :

MM. Jacques Allot, directeur d'établissement principal à l'administration centrale; Guy Barnabé, chef du service national des ateliers garages; Pierre Blasset, conseiller dans une société de l'industrie spatiale; Moïse Cohen-Sekelli, ancien directeur d'établissement principal de Rouen; Michel Hirsch, ingénieur général à l'administration centrale; Georges Laveau, administrateur à l'administration centrale; *François Marchal*, chef de service régional des postes de Lorraine; Bernard Rautureau, directeur à l'administration centrale.

Relations avec le Parlement

Sont nommés *chevaliers* :

Mme Huguette Bizet, née Cony, administrateur civil hors classe au Conseil économique et social; M. Guy Dupuigrenet-Desroussilles, directeur adjoint de service à l'Assemblée nationale.

Solidarité, santé et protection sociale

Sont promus *officiers* :

MM. Joseph Bouchat, médecin spécialiste; Claude Choffel, médecin spécialiste; Gaston Dieckmann, ancien chirurgien; Jean-Pierre Etienne, médecin chef de service de gastro-entérologie à l'hôpital de Bicêtre; Henri Gras, médecin chef de service de cardiologie au centre hospitalier et universitaire de Clermont-Ferrand; Pierre Joly, vice-président du directoire et directeur général de laboratoires; Mme Claudine Lambiotte, épouse Escoffier, dite Escoffier-Lambiotte, secrétaire générale de la Fondation pour la recherche médicale; M. Jacques Lerays, président d'honneur du Conseil national de l'ordre des *chirurgiens-dentistes*; Mme *Geneviève* Marty, épouse Sceeuws, présidente d'honneur de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse des travailleurs salariés; M. Guy Savin, vice-président de l'association pour adultes et jeunes handicapés de Quimperlé; Pierre Simon, vice-président de la Caisse autonome nationale de retraite des anciens combattants et victimes de guerre. Jules Traeger, médecin chef de service honoraire des hôpitaux de Lyon.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Paul Akoun, médecin généraliste ; Pierre Catilina, médecin-chef au centre hospitalier régional et universitaire de Clermont-Ferrand ; Claude-Guy Charlotte, directeur général du centre hospitalier régional de Reims ; M. André Fourrier, délégué de *l'Agence nationale pour l'indemnisa*tion des Français d'outre-mer pour la Tunisie ; Mlle Marcelline Gabel, assistante sociale-chef ; Michel Garretta, directeur général du Centre national de transfusion sanguine ; Joseph Giraud, administrateur civil honoraire à l'administration centrale ; Jean Guidicelli, vice-président de la société française de chirurgie buccale ; Jean Guillon, médecin-chef de service honoraire *des hôpitaux* de Nantes ; Mme Jacqueline Guirriec, inspecteur général de la santé et de la population à l'inspection générale des affaires sociales ; *MM. Robert* Lamant, ancien médecin-conseil chef de service à la Caisse régionale d'assurance maladie d'Ile-de-France ; Max Leven, président d'honneur de l'Alliance française des sourds-muets ; Claude Levêque, médecin spécialiste ; James Mauvillain, secrétaire général de l'association française des hémophiles, administrateur du centre de transfusion sanguine de Rouen ; Jean-Gabriel Pous, chirurgien-chef de service au centre hospitalier universitaire Saint-Charles à Montpellier ; Jean Rolland, médecin chef de service de stomatologie à l'Institut Gustave-Roussy à Villejuif ; Robert Soule, directeur de l'information d'un journal ; Claude Sultan, médecin chef de service central d'hématologie-immunologie de l'hôpital Henri-*Mondor à Créteil* ; *Yves Troemé*, médecin chef de service au centre hospitalier Jean-Bouveri à Montceau-les-Mines.

Recherche et technologie

Sont promus *officiers* :

MM. Yves Bonnet, président-directeur général de la société technique pour l'énergie atomique (Technicatome) filiale du Commissariat à l'énergie atomique ; Jean Delumeau, professeur au Collège de France, membre de l'Institut, Michel Hervé, directeur adjoint honoraire de l'Ecole normale supérieure ; Louis Michel, professeur à l'Institut des hautes études scientifiques, membre de l'Institut ; Philippe Woog, chercheur-inventeur et administrateur de sociétés.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Christian Becle, directeur général de la recherche et de la technologie au ministère ; Christian Brochet, délégué régional à la recherche et à la technologie de la région Poitou-Charente ; Henry Durand, professeur titulaire à l'université Paris-XII ; Pierre Giacomo, ancien directeur du Bureau international des poids et mesures ; Edmond Gruau, inspecteur général du Centre national d'études spatiales ; Pierre Habib, directeur du laboratoire de mécanique des solides à l'Ecole polytechnique ; Yves Le Bars, directeur général du Centre national du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et forêts ; Jean-Paul Lévy, chef de service d'hématologie à l'hôpital Cochin, directeur de l'Agence nationale de recherche contre le sida ; Jean Pouilloux, ancien professeur d'épigraphie grecque à l'université Lyon-II, membre de l'Institut ; Henri Schubnel, sous-directeur au Muséum national d'histoire naturelle ; Mme Giuseppa de Strobel, épouse Cayrel, directeur *de recherche à l'observatoire de* Meudon.

Commerce extérieur

Sont promus *officiers* :

MM. Michel Franc, ancien importateur-exportateur en fruits et légumes ; René Geronimus, trésorier général adjoint du Comité national des conseillers du commerce extérieur de la France ; Jean Kergoat, directeur général de société.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Jacques Champalbert, président-directeur général de société ; Charles Hochman, président-directeur général de sociétés ; *Henri Lachmann*, président-directeur général de sociétés ; Anatole Lurie, président-directeur dans une société ; Bernard Schaeffer, directeur commercial de société, président du comité régional Nord-Pas-de-Calais des conseillers du commerce extérieur *de la France* ; Roger Vial, ancien directeur général de société.

Anciens combattants et victimes de guerre

Sont promus *officiers* :

MM. Jean Allaix, président départemental de Ceux de Verdun ; André Fromentin, président départemental de l'Union française des associations de combattants et de victimes de guerre *et de l'union fédérale des associations* françaises d'anciens combattants et de victimes des deux guerres ; Jacques Paris, liquidateur du Mouvement national des prisonniers de guerre et déportés ; Gérard Prouteau, président d'une union départementale de com*battants volontaires* de la Résistance.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Léonide Deandebourg, président régional de la Fédération nationale des anciens chasseurs à pied et secrétaire départemental de Ceux de Verdun ; Gilbert Eustache, ancien combattant *1914-1918*, membre actif de l'union fédérale des associations françaises d'anciens combattants et victimes de guerre ; Guy Holliger, membre du conseil d'administration du bureau national de l'union générale des sous-officiers et anciens sous-officiers *de l'armée française* ; *Jean-Marie* Josset, trésorier général de la Fédération nationale des anciens combattants résidant hors de France ; Paul Klaver, vice-président d'une union fraternelle d'anciens combattants ; Marcel Le Dellion, membre actif de la Fédéra*tion nationale des déportés et internés* de la Résistance ; Michel Le Taillandier de Gabory, conservateur adjoint du Fonds historique Maréchal-Leclerc-de-Hauteclocque ; André Nogues, président d'une association d'anciens combattants prisonniers de guerre ; Pierre Paufert, conseiller national et président départemental de l'association Rhin et Danube.

CONTINGENT DES DÉPORTÉS ET INTERNÉS DE LA RÉSISTANCE

Est promu *commandeur* :

M. Edgar Duquet, interné résistant.

Sont promus *officiers* :

Mme Marie-Anne Joséphine Beck, épouse Pfeiffer, déportée résistante. MM. Roger Malpeyre, déporté résistant ; Henri Vidal, déporté résistant.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Raymond Gentet, interné résistant ; Robert Lagubeau, interné résistant ; Louis Lethien, interné résistant ; Auguste Roda, interné résistant ; André Seyrat, interné résistant.

FIN

AGENDA

CARNET DU Monde

Mariages

– Après huit ans de compagnonnage,

Nicole POILEVEY-SIGRIST
et
Jean-Pierre COURTIN

sont heureux d'annoncer leur mariage, à la mairie des Hauts-de-Cagnes, le 30 novembre 1989.

32, Montée sous Baous,
06800 Cagnes-sur-Mer.

Décès

– Mme Jocelyne Bailly-Sauverzac,
son épouse,
M. Pascal Bailly,
son fils,
Mme Marie-José et M. Henri Petitgand-Bailly,
sa fille et son gendre.
Toute la famille,
Et ses nombreux amis,
ont la grande tristesse de faire part du rappel à Dieu de

M. André BAILLY,
trésorier-payeur général honoraire,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
chevalier du Mérite agricole,

décédé, muni des sacrements de l'Eglise, à Paris, le 1er janvier 1990, dans sa soixante-neuvième année.

Les obsèques religieuses seront célébrées en l'église de l'Immaculée-Conception, *sa paroisse, 34, rue du* Rendez-Vous, à Paris-12e, où l'on se réunira, le vendredi 5 janvier, à 10 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien d'Ivry, dans le caveau de famille.

17, rue des Marguettes,
75012 Paris.
70, rue du Rendez-Vous,
75012 Paris.
25-27, rue de la Folie-Méricourt,
75011 Paris.

– Mlle Noëlle Bosredon,
M. et Mme Marcel Bosredon,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Angus McMonnies,
née Colette Bosredon,
leurs enfants et leur petit-fils,
M. et Mme Jean-Pierre Bosredon
et leurs enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Renée BOSREDON,

survenu à Magagnosc, le 1er janvier 1990, à l'âge de soixante-sept ans,

ainsi que du décès de

Mme Colette BOSREDON,
née Peuch,

survenu à Magagnosc, le 2 janvier 1990, à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

Les obsèques seront célébrées le jeudi 4 janvier, à 16 heures, à Magagnosc.

Réunion à l'église.

– Astaffort. Sidi-bel-Abbès.

M. Vincent de Cara,
M. Henri de Cara,
ses enfants et petits-enfants,
Mme veuve Mathilde Dupin,
ses enfant et petit-enfant,
M. et Mme Frédéric de Cara,
leurs enfants et petits-enfants,
M. le *général d'armée Jean Olié,*
M. et Mme Masson,
Les familles Guilhot,
Sa dévouée Mme Nadine Favretto,
son époux, ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousin,
Ses anciennes élèves du lycée,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Vincent de CARA,
née Laure Pradent,
directrice honoraire de lycée,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier des Palmes académiques,

que Dieu a rappel*ée* à Lui, le 16 décem*bre 1989*, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 18 décembre, en l'église Sainte-Geneviève d'Astaffort.

La Gravière,
47220 Astaffort.

– M. et Mme Antoine KYRILIS,
font part avec infiniment de tristesse du décès de leur fils

Marc-Antoine,

dans sa quarantième année.

La *cérémonie* religieuse aura lieu en l'église orthodoxe grecque, 7, rue Georges-Bizet, Paris-8e, le 4 janvier *1990, à 13 h 30.*

Cet avis tient lieu de faire-part.

192, avenue Victor-Hugo,
75016 Paris.

– Mme Gérard Lambert,
son épouse,
M. Alan Lambert,
son fils,
Mme Marie-Jeanne Lambert,
sa fille,
M. A.-G. Lambert,
son petit-fils,
Et toute la famille,
ont la grande tristesse de faire part du *décès de*

M. Gérard LAMBERT,
architecte honoraire,

survenu le 28 décembre 1989, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité.

6, cour du Château,
Echilleuses,
45390 Puiseaux.

– Le comte Arnaud de Pesquidoux,
Le comte et la comtesse Raymond de Pesquidoux
et leurs enfants,
Le comte et la comtesse Henri Begouën,
leurs enfants et leur petite-fille,
Le comte et la comtesse Bertrand de Pesquidoux
et leurs enfants,
Le comte et la comtesse Xavier de Pesquidoux
et leurs enfants,
Parents et alliés,
font part du retour à Dieu de la

comtesse
Arnaud de PESQUIDOUX,
née Marie de Crémiers,

endormie dans la paix du Seigneur le 1er janvier 1990.

Les obsèques religieuses auront lieu en l'église Saint-Pierre du Houga, le samedi 6 janvier, à 15 heures, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Château de Pesquidoux,
32460 Le Houga.

– Nancy. Saulxures-sur-Moselotte (Vosges). Richemont (Moselle).

Mlle Françoise Petit,
sa fille,
Mme Jean Ladouce,
sa belle-sœur, ses *enfants et* petits-enfants,
M. et Mme Jean Petit,
leurs enfants et petits-enfants,
Toute la parenté,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

***M. Raymond* PETIT,**

survenu le 1er janvier 1990, dans sa quatre-vingtième année.

Ils rappellent à votre souvenir son épouse

Mme Raymond PETIT,
née Pierrette Ladouce,

décédée le 8 avril 1974.

Les obsèques seront célébrées le jeudi 4 janvier, à 14 h 15, en la basilique Notre-Dame-de-Lourdes, à Nancy.

La bénédiction finale tiendra lieu de condoléances.

31, rue Emile-Coué,
54395 Nancy.

– **Raphaël RÉMOND,**

nous a quittés accidentellement, dans sa *quinzième* année, le 20 décembre 1989.

« N'est-ce pas que notre cœur était tout brûlant en nous... »

Chantal et Bruno Rémond,
Jean-Noël et Anne-Laure,
Sa famille,
Et ses amis,

M. et Mme Bruno Rémond,
Cachan,
M. et Mme René Rémond,
Paris-16e,
M. et Mme Michel Mariée.
Cachan.

– Alain et Isabelle Crespelle,
ses beaux-enfants,
Sophie-Odile et François Smalto,
Raphaël Crespelle,
ses petits-enfants,
Jacqueline Kuyper-Jurgens,
Benno et Joan Jurgens,
ses neveux et nièces,
Et leur famille de Hollande,
La famille Souweine de Belgique,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Emile SOUWEINE,
compositeur,
sociétaire définitif de la SACEM,
ancien chef national du réseau Coty (FFL-FFC),
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre de la Couronne de Belgique avec palme,
croix de guerre française avec palme,
croix de guerre belge avec palme,
médaille de la Résistance française,
médaille de la Résistance belge,

survenu le 13 décembre 1989, à Paris.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, le mercredi 20 décembre au cimetière de Baillon (Val-d'Oise).

55, avenue Charles-de-Gaulle,
95160 Montmorency.

– *Olivier Cohen-Steiner,*
Jean-François Cohen-Steiner,
José Schneider,
ont la très grande *tristesse* d'annoncer le décès de leur père adoptif, le

docteur Ozias STEINER,

dans sa quatre-vingt-troisième année, le 18 décembre 1989.

Se joignent à leur chagrin
Son gendre,
Ses belles-filles,
Ses petits-enfants.

Cet avis tient lieu de faire-part.

19, avenue du Général-Leclerc,
75014 Paris.

Remerciements

– Les proches de

Roger PIGAUT

remercient de tout cœur ses amis de leur pensée pour lui.

Anniversaires

– Il y a dix ans, le 4 janvier 1980,

Marc CHEVRIER

quittait les siens.

Une pensée est demandée à ceux qui *l'ont connu* et *restent* fidèles à son souvenir.

– Pour le deuxième anniversaire du décès de

Me Georges SCÉBAT,
avocat,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
officier du Mérite sportif,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

– Le 28 décembre 1986 disparaissait accidentellement

Siva SOUBRAMANIEN.

De la part de
Son épouse Josette
Et de ses enfants Krishna et Indira.

Avis de messes

– Une messe sera célébrée samedi 6 janvier *1990*, à *10 heures, en* l'église Saint-Michel, 12 *bis*, rue Saint-Jean, Paris-17e, à la mémoire de

M. Jean CROZET,

décédé le 27 juin 1989.

Ses *obsèques ont* eu lieu le 30 juin, à La Chapelle-de-Guinchay (Saône-et-Loire).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mardi 2 janvier 1989 :

DES LOIS

● No 89-1001 du 31 décembre 1989 autorisant l'approbation d'un accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de l'URSS sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (ensemble un échange de lettres).

● No 89-1004 du 31 décembre 1989 autorisant l'approbation d'une convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe.

● No 89-1007 du 31 décembre 1989 relative au corps des ingénieurs du contrôle de la navigation aérienne.

● No 89-1008 du 31 décembre 1989 relative au développement des entreprises commerciales et artisanales et à l'amélioration de leur environnement économique, juridique et social.

● No 89-1009 du 31 décembre *1989 renforçant les garanties* offertes aux personnes assurées contre certains risques.

● No 89-1010 du 31 décembre 1989 relative à la prévention et au règlement des *difficultés liées au* surendettement des particuliers et des familles.

UN DECRET

● Du 22 décembre 1989 portant classement comme forêt de protection les massifs forestiers de Daubensand, d'Erstein et de Marckolsheim (Bas-Rhin).

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 3 janvier :

DES LOIS

● No 89-1013 du 31 décembre 1989 portant création du statut de prisonnier du Viet-Minh.

● No 89-1014 du 31 décembre 1989 portant adaptation du code des assurances à l'ouverture du marché européen.

UN DÉCRET

● No 90-5 du 2 janvier 1990 fixant le taux des *cotisations* dues par les employeurs au titre des prestations familiales.

La semaine de la bonté

Cas no 46. – Emmanuelle a vingt ans. Elle a été admise à *une école d'orthophoniste.* Sa mère, divorcée et malade, dispose de faibles ressources. Le début des études, avant l'obtention d'une bourse espérée, impose des dépenses de scolarité, de sécurité sociale et de *mutuelle* que la famille peut difficilement assumer.

Une aide de 3 000 F permettrait à cette jeune fille de préparer son avenir.

▶ **Prière d'adresser les dons à LA SEMAINE DE LA BONTÉ, 4, place Saint-Germain-des-Prés, 75006 Paris ; CCP Paris 4-52 X, ou chèques bancaires. Tél. : (1) 45-44-18-81.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 5167

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II									
III				■				■	
IV						■			
V					■				
VI	■				■				
VII		■				■			■
VIII					■				
IX			■			■			
X					■				
XI		■						■	

HORIZONTALEMENT

I. Est utilisé pour cueillir des bouquets. – II. *Qui s'accroche.* – III. Avant l'heure. Comme la forme quand elle est bonne. – IV. Décisions souveraines. Poème. – V. Succéda à Van Dyck. Comme certains fruits. – *VI. Au nom du* pair. Sa feuille est un fleuron. – VII. Sur la Luye. Utile pour le dessinateur. – VIII. Un saint abbé. Souvent dangereux quand il est stupide. – IX. Conjonction. Qui montre tout. Bûche sans étincelles. – X. *Cajole dans les* bois. Autrefois, était souvent attaché au parquet. – XI. Quand elle est noire, il y a beaucoup d'os.

VERTICALEMENT

1. Quand il est borgne, ne doit pas rêver aux étoiles. Est toujours un peu à la bourre. – 2. Qui peuvent donc envier les unijambistes. Sur la Drôme. – 3. S'attaque à une pigmentation. Certain est mal *fichu.* – 4. Pronom. Son étendard est sanglant. – 5. De pie, permettent d'observer. – 6. Un coup d'épée peut tout juste la troubler. Un peu de sang. Mesure. – 7. Se *produit quand il n'y a plus d'air.* – 8. Cité. La peste pouvait l'enrichir en un jour. – 9. Prononcée. Aussi familier.

Solution du problème no 5166

Horizontalement

I. Bédéphile. – II. Odeur. Out. – III. Ur. Dealer. – IV. Légende. – V. Ide. Aï. Sp. – VI. Molènes. – VII. Ino. Tueur. – VIII. Noé. USA. – IX. Alès. – X. Escalier. – XI. Tees. Esaü.

Verticalement

1. Boulimie. Et. – 2. Edredon. Osé. – 3. Dé. Gélon. Ce. – 4. Eude. Otas. – 5. Prenante. – 6. Adieu. Aïe ! – 7. Iole. Seules. – 8. Lue. Usera. – 9. Etriperas.

GUY BROUTY

AUTOMOBILE

Fiesta XR 2i : pour jeunes gens musclés

Boucliers moulés, passages de roues élargis, jupes de caisse enveloppantes, « spoiler » arrière noir, projecteurs longue portée, toit ouvrant, échappement rageur, brio... la nouvelle Fiesta XR 2i de Ford vise avant tout les conducteurs jeunes. Le prix demandé pour cette petite bombe – 79 800 F – est bien raisonnable pour ce type de véhicule, preuve supplémentaire *que la cible de Ford* c'est, s'il était besoin de le confirmer, les 20-35 ans sains et musclés. Sains parce qu'il faut être maître de ses nerfs *pour la mener et musclés parce* qu'il faut des « biscotos » à toute épreuve pour garer cette XR 2i. C'est d'ailleurs là le défaut majeur de cette petite trois portes au demeurant une fois en circulation, plutôt drôle à conduire. Du moins quand on a pris la mesure de ses incartades.

Il n'y aura pas, même sur option, d'assistance à la direction, semble-t-il, et la marque est satisfaite des suspensions qui ont, à l'avant, des bras triangulés et à l'arrière, procèdent d'un essieu qui travaille à la torsion. Certes pas de roulis exagéré mais, pour peu que le vent et la pluie soient de la partie, un flottement qui surprend. Gare aux nerfs alors et aux muscles encore – tant il convient de tenir fermement la direction.

Dommage tout de même car cette Fiesta pointue (110 ch au moteur à 6 000 tours pour 8 CV fiscaux) *aurait bien du* charme. D'autant plus que le *moteur à lui seul, servi* à souhait par une boîte à rapports courts, mérite une belle mention *(1,6 litre à injection).* L'intérieur est sobre, bien fini, et les sièges fermes.

Dans le collimateur de la XR 2i, il y a bien sûr les 205 GTI de Peugeot, à un point tel que l'on pourrait s'y méprendre tant les silhouettes semblent être de la même famille.

L'ambition de Ford est d'en distribuer 7 200 exemplaires en 1990 en France. La lutte sera chaude sur le marché des petites voitures de plus de 100 chevaux l'an qui vient (1).

C. L.

(1) En 1988 Peugeot a vendu *dix-sept mille* voitures de ce type (GTI et Rallye).

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61

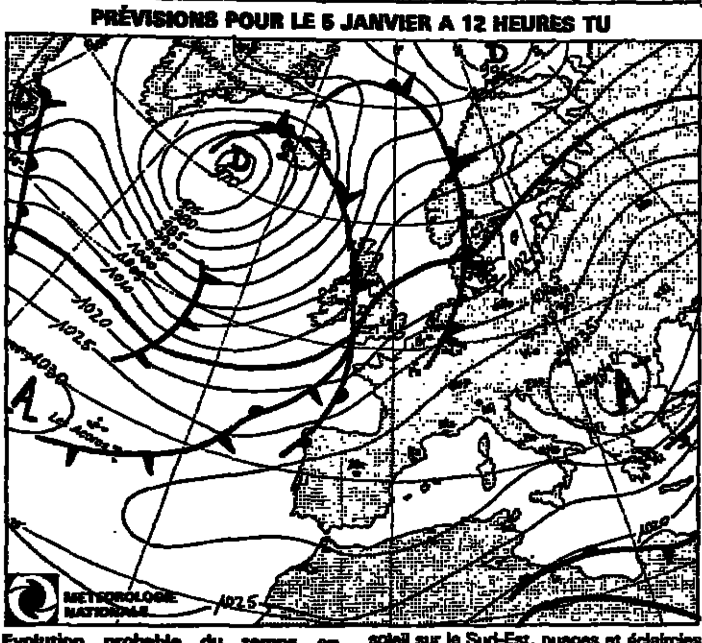
Imprimerie
du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY

AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 3 JANVIER 1990 A 0 HEURE TU

PRÉVISIONS POUR LE 5 JANVIER A 12 HEURES TU



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 3 janvier à 0 heure et le jeudi 4 janvier à 24 heures.

Les hautes pressions continuent à prédominer sur la France, favorisant la persistance des brouillards et nuages bas *sur la plupart des régions de la moitié* Nord. Toutefois, une perturbation très atténuée tentera de pénétrer sur la Bretagne et le Cotentin, amenant des nuages et de faibles pluies en soirée.

Le soleil continuera à briller sur les régions méridionales.

Jeudi : temps gris et brumeux sur le Nord et l'Est, soleil au Sud.

Le matin, brouillard et nuages bas prédomineront encore du Nord au Centre, au Nord-Est et au Centre-Est. Les brouillards seront givrants dans le Nord-Est et le Centre-Est. Le soleil ne brillera qu'au-dessus de 800 m d'altitude.

La *Bretagne, la Normandie et les Pays* de Loire échapperont au brouillard grâce à un vent de sud assez soutenu. Nuages et éclaircies y alterneront.

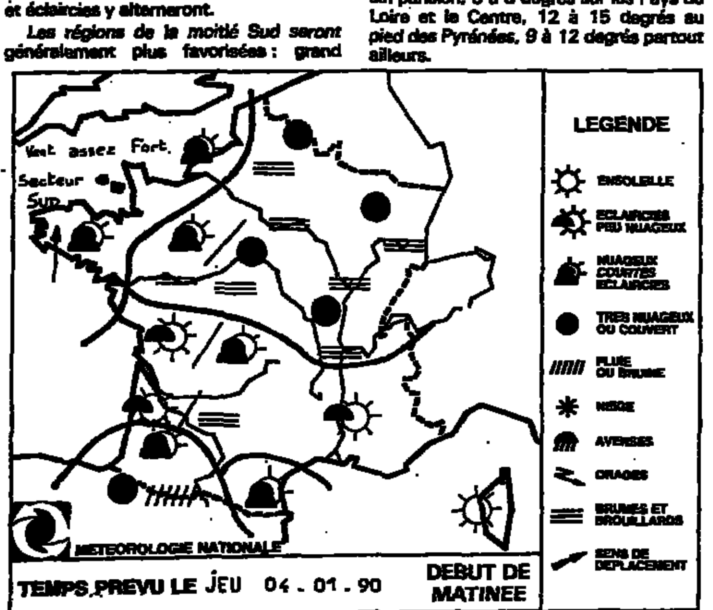
Les régions de la moitié Sud seront généralement plus favorisées : grand soleil sur le Sud-Est, nuages et éclaircies ailleurs. Les nuages pourront être plus nombreux sur le Roussillon et le Pays basque. Ils occasionneront quelques gouttes de pluie sur l'ouest des Pyrénées, *quelques* flocons au-dessus de 1500 m.

L'après-midi, la France restera coupée en deux : au Nord, beaucoup de nuages, voire des brouillards givrants du Nord-Est au Centre-Est. Quelques précipitations sont possibles en fin de journée sur la Bretagne et le Cotentin.

Au Sud, un soleil bien présent malgré des nuages sur les Pyrénées.

Les températures minimales avoisineront – 2 à – 5 degrés sur l'Est du pays et le Massif Central, 0 degrés sur le Nord, l'Ile-de-France et le Centre, 2 à 6 *degrés près de la Manche et de la Méditerranée*, sur le Nord-Ouest et le Sud-Ouest.

Les températures maximales resteront parfois négatives dans le Nord-Est. Elles atteindront 2 à 5 degrés du Nord au Bassin parisien, 5 à 8 degrés sur les Pays de Loire et le Centre, 12 à 15 degrés au *pied des Pyrénées, 9 à 12 degrés partout* ailleurs.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 3-1-1990

Valeurs extrêmes relevées entre le 2-1-1990 à 6 heures TU et le 3-1-1990 à 6 heures TU

FRANCE

AJACCIO	14	1	D
BIARRITZ	14	7	C
BORDEAUX	5	4	C
BOURGES	7	2	C
BREST	11	7	C
CAEN	6	3	C
CHERBOURG	8	1	C
CLERMONT-FER.	9	–6	D
DIJON	1	–2	N
GRENOBLE-SM-H	4	–6	D
LILLE	3	–1	B
LIMOGES	9	2	C
LYON	5	0	C
MARSEILLE-MAR.	13	1	–
NANCY	1	–3	B
NANTES	7	5	C
NICE	13	3	D
PARIS-MONTS.	4	0	B
PAU	11	2	N
PERPIGNAN	16	6	C
RENNES	6	4	C
ST-ETIENNE	5	1	*
STRASBOURG	2	3	–
TOURS	6	–5	C
TOULOUSE	8	–1	N
POINTE-A-PITRE	–	–	–

ÉTRANGER

ALGER	16	5	D
AMSTERDAM	2	1	B
ATHENES	–	–	–
BANGKOK	33	25	P
BARCELONE	14	6	D
BELGRADE	6	5	C
BERLIN	–1	–2	C
BRUXELLES	4	1	B
LE CAIRE	25	13	D
COPENHAGUE	–1	–1	C
DAKAR	25	18	D
DELHI	14	7	B
DJERBA	17	10	N
GENÈVE	3	–1	C
HONGKONG	17	15	N
ISTANBUL	–	–	–
JERUSALEM	16	9	N
LISBONNE	14	7	A
LONDRES	10	3	C
LOS ANGELES	17	9	D
LUXEMBOURG	–1	–1	B
MADRID	7	6	P
MARRAKECH	20	11	A
MEXICO	22	8	B
MILAN	–2	–5	B
MONTRÉAL	5	–12	C
MOSCOU	–5	–12	D
NAIROBI	25	16	P
NEW-YORK	9	–1	D
OSLO	–6	–7	C
PALMA-DE-MAL.	16	5	B
PÉKIN	3	–11	D
RIO-DE-JANEIRO	32	24	N
ROME	12	1	D
SINGAPOUR	–	–	–
STOCKHOLM	–4	–5	*
SYDNEY	23	19	D
TOKYO	9	2	D
TUNIS	14	9	D
VARSOVIE	–1	–2	*
VENISE	3	–6	D
VIENNE	1	–1	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ► Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 3 janvier

TF 1

20.35 **Variétés : Sacrée soirée.** Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Invités : Herbert Léonard, Jane Birkin, Pierre Dux. Variétés : Yves Duteil, François Valéry, Annie Cordy, Wet wet wet, Daniel Lanois, Sylvie Joly, Didier Derlich, Roch Voisine, Linda William.
22.25 **► Magazine : SOS.** De Brigitte Bardot. Animaux de boucherie.
23.20 **Documentaire : Les défis de l'océan.** Les travailleurs de la mer.
0.20 **Journal, Météo et Bourse.**
0.40 **Série : Mésaventures.**
1.05 **TF1 nuit.**

A2

20.35 **Série : Sentiments.** Vol pour Istanbul, de Peter Duffell, avec Jenny Seagrove, Dinsdale Landen. *Amoureuse de son beau-frère...*
22.10 **Magazine : Résistances.** De Noël Mamère. Paroles d'enfants. *A l'occasion de la convention internationale des droits de l'enfant.*
23.30 **Informations : 24 heures sur la 2.**
23.50 **Météo.**
23.55 **Variétés : Les 3 B.** Guy Béart à l'Olympia.

FR 3

20.35 **Danse : Casse-Noisette.** Ballet de Rudolf Noureev, musique de Tchaïkovski, avec Elisabeth Maurin, Laurent Hilaire et le corps de ballet de Paris.
22.10 **Journal et Météo.**
22.35 **Magazine : Océaniques.** *La naissance du goulag*, de Marina Goldovskaïa.
0.05 **Musique : Cocktail de nuit.** Mozart ; Chick Corea.

CANAL PLUS

21.00 **Cinéma : Amsterdamned.** ■ Film hollandais de Dick Maas (1987). Avec Huub Stapel, Monique Van De Ven, Serge-Henri Valcke.
22.45 **Flash d'informations.**
22.55 **Cinéma : Trois places pour le 26.** ■■ Film français de Jacques Demy (1988). Avec Yves Montand, Mathilda May, Françoise Fabian.
0.35 **Cinéma : Les diaboliques.** ■■■ Film français d'Henri-Georges Clouzot (1954). Avec Véra Clouzot, Paul Meurisse, Simone Signoret.

LA 5

20.40 **Série : Sur les lieux du crime.** Entre deux feux, de Ilse Hofmann, avec Götz George, Eberhard Feik. *Le commissaire Schimanski soupçonne un de ses collègues.*
22.30 **Spécial Paris-Dakar.**
23.00 **Série : Le voyageur.**
23.30 **Magazine : Réussites.**
0.00 **Journal de minuit.**

M6

20.30 **Téléfilm : L'impossible alibi.** De Roger Spottiswoode, avec Ed Harris, Roxanne Hart. *Une énigme policière doublée d'une histoire d'amour.*
22.20 **Magazine : Ciné 6.**
22.35 **Cinéma : La blonde de Pékin.** □ Film franco-italo-allemand de Nicolas Gessner (1967). Avec Mireille Darc, Claudio Brook, Edward G. Robinson.
0.00 **Six minutes d'informations.**
0.05 **Musique : Boulvrock'n hard.**

LA SEPT

20.00 **Spectacle : Bleu, blanc, Goude.**
21.00 **Je me souvient des années 80.**
21.05 **Documentaire : La section Anderson.** De Pierre Schoendoerffer.
22.00 **Cartes postales vidéo.**
22.05 **Documentaire : Réminiscence, la section Anderson vingt ans après.** De Pierre Schoendoerffer.
23.00 **Documentaire : Histoire parallèle.**
23.45 **Jazz soundies collection.**
23.50 **Documentaire : *Travail à domicile.***

FRANCE-CULTURE

20.30 **Antipodes.**
21.30 **Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, de la Suisse et du Canada.
22.00 ***Communauté des radios publiques de* langue française.**
22.40 **Nuits magnétiques.** Le désert entre les lignes.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.** La musique soul.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 5 juillet aux Journées Bach de Bverlin) : Suite pour orchestre nº 4 en ré majeur BWV 1069, Concerto pour 3 violons en ré majeur, Cantate BWV 42, Concerto brandebourgeois nº 3 en sol majeur BWV 1048, Cantate BWV 202, de Bach, par l'Orchestre baroque de Fribourg, dir. Thomas Hengelbrock ; sol. Emma Kirkby, soprano.
22.20 **Concert du GRM.** De Natura Sonorum (version courte), de Parmegiani.
23.07 **Jazz-club.** En direct du Bilboquet à Paris : Rhoda Scott, orgue, avec Steve Philips, batterie.

Jeudi 4 janvier

TF1

15.25 **Série : Tribunal.**
15.55 **Quarté à Vincennes.**
16.05 **Variétés : La chance aux chansons.**
16.45 **Club Dorothée.** Wingman ; Les chevaliers du zodiaque ; Juliette, je t'aime ; Les jeux.
18.05 **Série : Hawaii, police d'Etat.**
18.55 **Avis de recherche.**
19.05 **Feuilleton : Santa-Barbara.**
19.30 **Jeu : La roue de la fortune.**
20.00 **Journal, Météo et Tapis vert.**
20.35 **Cinéma : Le grand carnaval.** ■ Film français d'Alexandre Arcady (1983). Avec Philippe Noiret, Roger Hanin, Fiona Gélin.
22.55 **► Documentaire : Prague, le mois de la liberté.** D'Eddy Cherki et Patrick Volson. *Six ressortissants tchèques témoignent.*
23.50 **Magazine : Futur's.**
0.20 **Journal, Météo et Bourse.**

A 2

16.10 **Série : La loi est la loi.**
17.00 **Série : Mamie Casse-cou.**
17.30 **Série : Les voisins.**
17.55 **Série : Les pique-assiettes.**
18.15 **Série : Mac Gyver.**
19.10 **Jeu : Dessinez, c'est gagné !** Présenté par Patrice Laffont.
19.40 **Jeu : Rira, rira pas.** *Présenté par Georges Beller.*
20.00 **Journal et Météo.**
20.33 **INC.**
20.35 **Cinéma : Quand la panthère rose s'en mêle.** ■ Film américain de Blake Edwards (1976). Avec Peter Sellers, Herbert Lom, Colin Blakely.
22.40 **Variétés : Sammy Davis Junior.** Avec Michael Jackson, Clint Eastwood, Whitney Houston, Eddy Murphy, Frank Sinatra, Ella Fitzgerald.
0.15 **Informations : 24 heures sur la 2.** Avec le magazine européen Puissance 12.
0.35 **Météo.**

FR 3

15.25 **Magazine : Télé-Caroline.** Présenté par Caroline Tresca. Vidéo look ; Mon héros préféré ; *Cinéma, théâtre, livres ; Attraction ; Top sixties ; Télé chic*, télé choc ; Papy, mamy : Viens faire un tour... billon ; Le jeu de la séduction ; Variétés ; et à *16.00*, le flash d'informations.
17.00 **Flash d'informations.**
17.03 **Amuse 3.** Petit ours brun ; Denver, le dernier dinosaure ; Les petits malins ; Auto vélo bravo ; Les Diplodos.
18.00 **Magazine : C'est pas juste.** Présenté par Vincent Perrot.
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.** Animé par Julien Lepers.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
19.55 **Dessin animé : Kimboo.**
20.05 **Jeux : La classe.**
20.35 **Cinéma : Docteur Jivago.** ■■ *Film britannique de David Lean (1966).* Avec Géraldine Chaplin, Julie Christie, Omar Sharif.
23.45 **Journal et Météo.**
0.10 **Musique : Cocktail de nuit.** Manu Dibango ; Brahms.

CANAL PLUS

15.30 **Cinéma : L'étudiante.** □ Film français de Claude Pinoteau (1988). Avec Sophie Marceau, Vincent Lindon, Elisabeth Vitali.
17.25 **Cabou cadin.** Cédric et Chloé ; Babar ; Charlotte, Fléo et Benjamin.
18.15 **Dessins animés : Ça cartoon.** Présentés par Philippe Dana.
18.30 **Top album.** Présenté par Marc Toesca.
19.20 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
20.30 **Cinéma : Traître sur commande.** ■ Film américain de Martin Ritt (1969). Avec Richard Harris, Sean Connery, Samantha Eggar.
22.30 **Flash d'informations.**
22.35 **Sport : Basket-ball.** Coupe d'Europe des clubs champions : Split-Limoges.
0.05 **Cinéma : La bamba.** ■ Film américain de Luis Valdez (1986). Avec Lou Diamond Philips, Esai Morales, Rosana De Soto (v.o.).
1.50 ***Documentaire :* Histoires de blousons noirs.** De Nick Mead.

LA 5

15.25 **Feuilleton : Thibaud ou les croisades** (8e et 9e épisodes).
16.15 **Dessins animés.** Les triplés ; Gigi ; Les Schtroumpfs ; Alice au pays des merveilles ; *Sous le signe des mousquetaires ; Super nana.*
18.30 **Spécial Paris-Dakar.**
18.50 **Journal images.**
19.00 **Série : Happy days.**
19.30 **Série : Arnold et Willy.**
20.00 **Journal.**
20.30 **Drôles d'histoires.**
20.40 ***Cinéma :* Arrête ton char... bidasse.** □ Film français de Michel Gérard (1977). Avec Stéphane Hillel, Darry Cowl, Rémi Laurent.
22.20 ***Spécial Paris-Dakar.***
22.50 **Série : Le voyageur.**
23.30 **Magazine : Désir.**
0.00 ***Journal de minuit.***

M 6

17.05 **Série : L'homme de fer.**
18.05 **Variétés : Multitop.**
18.35 **Série : Campus show.**
19.00 **Série : Magnum.**
19.54 **Six minutes d'informations.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.30 **Téléfilm : C'est pas Dieu possible !** *De Charles Exbrayat et E. Tyborowski, avec* Patrick Préjean, Nicole Paschaux. *L'élection du maire dans un petit village provençal.*
22.10 ***Série : Brigade de nuit.***
23.05 **Série : Médecins de nuit.**
0.00 **Six minutes d'informations.**

LA SEPT

16.50 **Court-métrage.**
17.00 **Spectacle : *Bleu, blanc, Goude.***
18.00 **Je me souviens des années 80.**
18.05 **Documentaire : La section Anderson.** De Pierre Schoendoerffer.
19.00 **Cartes postales vidéo.**
19.05 **Documentaire : Réminiscence, la section Anderson vingt ans après.** De Pierre Schoendoerffer.
20.00 **Documentaire : Histoire parallèle.**
21.00 **Je me souviens des années 80.**
21.05 **Téléfilm : Antoine de Tounens, *roi de Patagonie*** (2e partie). De Georges Campana.
23.00 **Magazine : Mégamix.**
23.30 **Documentaire : Putting up the pickles.** De Yasha Aginsky.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Le théâtre de l'Europe des Douze.** L'Allemagne. Der Nusser, de F.X. Kroetz ; *Visages connus, sentiments mêlés*, de Botho Strauss.
21.30 **Profils perdus.** Le Père Castor.
22.40 **Nuits magnétiques.** Le désert entre les lignes.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Code.** La musique soul.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 16 décembre dans le *cadre du Salon romantique)* : Chaconne en sol mineur pour quatuor à cordes, de Purcell (arrangement de Britten) ; Quatuor à cordes nº 6 en fa mineur op. 80, de Mendelssohn ; *Quatuor à cordes nº 4*, de Tippett ; Grande fugue pour quatuor à cordes en si bémol majeur op. 133, de Beethoven ; L'Art de la fugue : fugue III, de Bach ; Quintette pour piano et cordes en la mineur op. 84, d'Elgar, par le quatuor Lindsay et Andrei Vieru (piano).
23.07 **L'invité du soir.**

Audience TV du 2 janvier 1990 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point ≈202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
		Santa-Barbara	Dessinez	Actual. région.	Nulle part	Happy Days	Magnum
19 h 22	52,1	20,3	6,1	17,7	1,4	4,3	2,8
		Roue fortune	Rira, rira pas	19-20 infos	Nulle part	Arnold Willy	Magnum
19 h 45	55,1	24,4	7,6	11,5	4,1	3,2	4,3
		Journal	Journal	La classe	Nulle part	Journal	Mme est servie
20 h 16	67,8	26,4	15,0	11,0	3,0	7,1	4,4
		Gde évasion	Maison du lac	Mach. temps	Eclair de lune	Flics Miami	Imp. alibi
20 h 55	72,7	24,4	19,6	14,0	2,2	12,0	3,9
		Gde évasion	Maison du lac	Mach. temps	Eclair de lune	Flics Miami	Imp. alibi
22 h 8	70,9	23,8	20,3	14,4	1,3	11,4	3,5
		Gde évasion	Le 3e bonheur	Dern. séance	Vivre et...	Paris-Dakar	Blonde Pékin
22 h 44	52,6	28,2	11,991	9,5	0,6	4,2	2,0

PARIS - ILE-DE-FRANCE

Le Val-de-Marne parraine la création littéraire

Quel est le point commun entre *Lac*, roman d'espionnage métaphysico-parodique de Jean Echenoz, paru aux éditions de Minuit à la rentrée, et *Mon grand album de bébé*, livre pour les tout-petits qui raconte trois ans de la vie d'un lionceau nommé Camille, paru chez Gallimard dans la collection « Le sourire qui mord » ? Rien *a priori*, sauf que ces deux ouvrages ont reçu une aide du conseil général du Val-de-Marne. De la même façon que les collectivités locales aident le théâtre, le cinéma ou le sport, la création littéraire commence aujourd'hui à faire l'objet d'une attention sonnante et trébuchante.

Bien que le colonel Seck, Franck Chopin, Suzy Clair soient des personnages essentiels du roman de Jean Echenoz, le vrai héros de *Lac est le Val-de-Marne*. L'auteur, durant plusieurs mois, a parcouru Thiais, les halles de Rungis, Villejuif, dans les petits matins cafardeux de l'hiver ou les aurores au souffle chaud de juillet. De cette banlieue méconnue, il a fait le décor de son livre.

En échange de son engagement à écrire une œuvre de fiction à partir du thème qu'il choisirait mais dont l'action se situerait dans le Val-de-Marne, Jean Echenoz a reçu une bourse de 150 000 F. L'auteur avait le choix de l'éditeur, et le département ne perçoit aucun pourcentage sur les droits ou les bénéfices. Seul risque : le livre pouvait être refusé par les éditeurs. C'est pourquoi le choix d'un écrivain prix Médicis 1983 avec *Cherokee* apportait au conseil général une sérieuse garantie.

C'est ce même souci de limiter les risques qui a présidé au choix de François Salvaing et de Marie Reudonnet pour deux autres romans actuellement en chantier et qui devraient paraître à la fin 1990. François Salvaing, habitant Fontenay-sous-Bois et Prix du livre Inter pour son quatrième roman *Misayre ! misayre !* situe l'action de son prochain livre au cœur du CHU du Kremlin-Bicêtre. Marie Redonnet, qui a passé sa jeunesse au Kremlin-Bicêtre, a choisi le théâtre d'Ivry pour décor.

Après les adultes, les petits. Tout au long de 1990, les enfants nés cette année dans le Val-de-Marne et dont les parents habitent le département recevront le livre intitulé *Mon grand album de bébé*. Les élus départementaux ont voulu patronner un ouvrage qui *« puisse intéresser directement de très jeunes enfants et témoigne d'une recherche novatrice »*. Pour cela ils ont fait appel à un auteur concepteur val-de-marnais, Christian Bruel, docteur en psychologie et coauteur d'une vingtaine d'ouvrages qui s'adressent aux enfants et aux jeunes.

Mon grand album de bébé est une œuvre collective puisque Christian Bruel a réuni autour de lui Anne Galland pour le texte, Anne Bozollec et Nicole Claveloux pour les illustrations qui, depuis quinze ans travaillent ensemble. Le conseil général a alloué une aide de 60 000 F et a acheté dix-huit mille cinq cents livres, chiffre qui correspond au nombre de naissances attendues dans le département pour 1990, pour un coût total de 480 000 F.

Distribué gratuitement aux nouveau-nés val-de-marnais, le livre est également accessible à tous les enfants de France et de Navarre puisqu'il est en vente en librairie depuis le 15 décembre au prix de 89 F.

Cet ouvrage est le troisième commandé par le conseil général. Le premier écrit par Joëlle Boucher, intitulé *Ma crèche* et destiné aux enfants des crèches, avait été édité en 1987. Le deuxième *Petit monde infini*, de Philippe Davane, était sorti en 1988. Le département avait acheté quatre mille exemplaires du premier et dix mille du second.

FRANCIS GOUGE.

Une association entre partenaires privés et publics

De nouveaux moyens pour attirer les entreprises étrangères

Créée en 1987 sur l'initiative du conseil régional d'Ile-de-France, la Mission d'accueil des entreprises (MAE) fait peau neuve. De service de la région, elle devient association à but non lucratif. Ainsi un ensemble de partenaires publics ou privés, une trentaine au total, tels des chambres de commerce et d'industrie, des villes, mais aussi la RATP, Aéroports de Paris ou la SNCF, pourront participer à son action (1).

Ce changement de statut ne modifie en rien le rôle de la mission, à savoir : inciter les entreprises étrangères à s'implanter en Ile-de-France. A cette fin, son travail s'articule autour de trois axes. D'abord améliorer le positionnement concurrentiel de la région, c'est-à-dire créer un environnement propice à l'installation de sociétés étrangères. Le fait que Paris dispose de deux aéroports internationaux et qu'elle soit, grâce au TGV, à trois heures de toutes les grandes capitales de la CEE est, à ce niveau, un atout de taille. Dans le même esprit a été construite une école japonaise à Saint-Quentin-en-Yvelines. Cela pourrait favoriser à terme, du moins l'espère-t-on, l'implantation d'entreprises nipponnes.

Deuxième axe d'action de la mission : informer et guider les entreprises étrangères. Il s'agit de mettre à leur disposition tous les renseignements dont elles peuvent avoir besoin. Du montant de la taxe professionnelle au prix des loyers en passant par les taux de cotisations sociales ou les possibilités d'inscrire les enfants du personnel dans une école internationale. La mission a déjà réalisé, à cette fin, une brochure, traduite en quatre langues, présentant tout un ensemble d'informations pratiques sous forme de tableaux, schémas et statistiques. Dans ce cadre, la mission facilite aussi les démarches administratives qui, trop souvent, relèvent du parcours du combattant, aux quelles doit se plier une firme décidée à s'installer dans la région.

Enfin, et c'est son troisième rôle, la mission mène des actions ciblées auprès des investisseurs potentiels. Elle a constitué un réseau de personnes capables de cerner les sociétés susceptibles de s'implanter en France. Pour ce faire, elle profite des bureaux de la DATAR à l'étranger ainsi que des services commerciaux des ambassades présentes à Paris.

Les PME sont les premiers clients visés par la mission. Les grosses sociétés n'ont pas besoin, en effet, d'une telle logistique. Selon le conseil régional, la rentabilité des huit mille entreprises étrangères installées en Ile-de-France est supérieure de 30 % à celle des entreprises françaises. Elles font aussi davantage appel à la sous-traitance, ce qui donne du travail à de nombreuses entreprises petites et moyennes. Enfin leurs investissements sont supérieurs de 5 % à 30 % à ceux des firmes françaises.

7 millions de francs par an

Or, dans le cadre du marché unique de 1993, les entreprises étrangères devraient multiplier leurs implantations en Europe, et la concurrence entre les régions sera très vive. Comme l'explique Christian Cambon, vice-président du conseil régional, délégué au développement économique et à l'emploi : *« Sur les quarante derniers sièges étrangers implantés en Europe, trois seulement sont venus en France. C'est alarmant. Le temps n'est plus à la concurrence entre Paris et Bordeaux. Désormais, les adversaires de Paris, ce sont Londres et Francfort. »*

Ce changement de statut devrait donner un nouveau dynamisme à la Mission d'accueil des entreprises. Déjà ses moyens financiers seront multipliés par deux, chaque membre acquittant une cotisation de 200 000 francs. Son budget passera ainsi de 3,5 à 7 millions de francs. Les actions déjà entreprises pourront donc être développées. Une étude a, notamment, été commandée à un cabinet belge, spécialiste de l'implantation des sociétés, pour comprendre, à partir de cas concrets pourquoi une firme a préféré s'installer à Bruxelles ou à Francfort plutôt qu'à Paris, et mieux cerner ainsi les forces et les faiblesses de l'Ile-de-France.

Ces moyens supplémentaires permettront aussi l'embauche de nouveaux agents — actuellement, ils ne sont que cinq — à moins que certains partenaires de l'association ne mettent à sa disposition du personnel. La mission pourra donc plus facilement atteindre ses objectifs. En bénéficiant des structures de ces membres à l'étranger, elle peut « débusquer » les investisseurs potentiels. En associant la RATP et la SNCF à sa réflexion, elle se donne les moyens d'améliorer son réseau de transport, donc de valoriser son positionnement concurrentiel. La mission y gagnera aussi en souplesse, le cadre administratif étant souvent trop rigide. Ainsi elle pourra recruter sans passer obligatoirement par un concours administratif. Se rendre à l'étranger n'obligera plus à d'harassantes formalités. Sans un tel outil, le conseil régional n'aurait pas pu mener à bien les objectifs économiques qu'il s'est fixés.

Cette transformation de la mission, si elle doit donner à celle-ci un nouveau souffle, n'est pas sans soulever des difficultés. En effet, tous partenaires qu'ils soient, ses membres restent avant tout concurrents. Comme le dit un responsable d'Aéroports de Paris : *« Pas question pour nous de travailler au profit d'une ville qui est notre adversaire sur le plan commercial. »* Cette concurrence « interne » ne risque-t-elle pas d'affecter l'efficacité de la mission ? Ainsi ce même responsable d'Aéroports de Paris précise nettement : *« Nous ne demanderons pas à nos bureaux à l'étranger de travailler pour la région si quelqu'un d'autre risque d'en profiter. »* Derrière les grandes idées généreuses de solidarité au profit d'une région se cache donc le souci, compréhensible après tout, du « chacun pour soi ».

D'abord prouver son utilité

Mais Christian Cambon aborde ces problèmes de concurrence avec sérénité. *« En rien nous ne sommes un organisme répartiteur. Notre rôle n'est pas de dire : nous donnons cette entreprise au Val-d'Oise, celle-là à l'Essonne. Les clients à l'installation choisiront en fonction des études comparatives qu'on leur aura fournies. Nous ne serons pas une DATAR* bis. *Les villes membres de l'association auront une priorité, ne serait-ce que parce qu'elles seront au courant des projets. Mais encore faudrait-il qu'elles répondent aux besoins de la société candidate. De toutes les façons, notre action n'empêche pas, bien sûr, les membres d'avoir leurs initiatives propres. »*

Avant de convaincre les entreprises étrangères de venir s'installer en Ile-de-France, la mission devra déjà persuader de nouveaux partenaires du bien-fondé de son existence.

Ainsi les Hauts-de-Seine ont déjà un fort capital d'entreprises sur leur territoire et peu de place pour en accueillir de nouvelles. Démarche exactement inverse pour la Seine-et-Marne, comme l'explique Pierre Meutey, conseiller général et président de la commission économique. *« La Seine-et-Marne*, dit-il, *représente la moitié de la superficie de l'Ile-de-France. Le plus clair des grandes implantations futures se feront ici. Il faut donc que nous soyons présents. C'est une question de prudence. Nous ne voulons pas que l'on nous impose notre développement économique. Nous avons notre propre comité de développement. L'association, c'est un plus. Nous ne lui confions pas plus de pouvoir qu'à un avocat. »*

Certains toutefois critiquent ouvertement la mission. Ainsi le conseil général de Seine-Saint-Denis, à majorité communiste, n'en est pas membre, suivant en cela le groupe PC au conseil régional, qui, comme le groupe FN, s'est prononcé contre sa création au nom d'une certaine préférence nationale. Au conseil général des Yvelines, on met en doute l'intérêt d'une telle association, tout en reconnaissant prudemment qu'on la rejoindra si elle prouve son utilité. C'est ce qu'explique un de ses membres : *« Nous n'aimons pas la fonctionnarisation de quelque chose qui, naturellement, revient au privé. Le problème de l'Ile-de-France est de gérer une demande spontanée, pas d'aller chercher des entreprises. Je ne pense pas que cette association amènera plus d'investisseurs. Par contre, elle pourra contribuer à améliorer l'accueil. »*

Ces dissensions ne gênent pas outre mesure Christian Cambon, qui affiche des objectifs ambitieux pour la mission. *« Je voudrais que grâce à notre travail une trentaine d'entreprises se soient implantées en Ile-de-France avant la fin 90. »* Une vingtaine de projets seraient déjà à l'étude.

JEAN PIEL

(1) L'Association pour l'accueil des entreprises comprend les membres suivants : conseil régional d'Ile-de-France ; Préfecture de région ; IAURIF (Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France) ; Port autonome de Paris ; AFTRP (Agence foncière et technique de la région parisienne) ; chambre de commerce et d'industrie ; SNCF ; RATP ; CCIP (chambre de commerce et d'industrie de la ville de Paris) ; conseil général de Seine-et-Marne ; Conseil de Paris ; Secrétariat général des villes nouvelles ; conseil général du Val-d'Oise ; Caisse des dépôts et consignations ; EPAD (Etablissement public d'aménagement de la Défense) ; Aéroports de Paris ; syndicat d'agglomération d'Evry ; conseil général des Hauts-de-Seine ; conseil général de l'Essonne ; Sarcelles ; Poissy ; Boulogne ; Issy-les-Moulineaux ; EDF-GDF, plus une quinzaine de membres associés, sans pouvoir décisionnel (33, rue Barbet-de-Jouy, 75007 Paris. Tél. : 40-43-86-15).

La région vue de l'étranger

	Avant création de la région	Jusqu'en 1973	En 1988
Ses atouts (1)			
	%	%	%
Accessibilité	36	47	53
Rayonnement international	31	43	50
Ensemble fonctionnel efficace	28	35	47
Marché intéressant	32	41	49
Environnement scientifique utile	29	37	53
Ses inconvénients (1)			
Coordination insuffisante des transports	44	23	15
Coordination insuffisante des fonctions urbaines	43	27	18
Marché insuffisamment dynamique	39	19	11
Environnement insuffisant en matière de recherche développement	47	21	9

(1) Taux de motivation calculé à partir de l'ensemble des avis exprimés par des représentants d'entreprises internationales sur le type d'atouts ou d'inconvénients concerné.
Source : P. Wackermann « Motivations d'implantations d'entreprises étrangères », IAURIF — Novembre 1988.

Effritement industriel

L'Ile-de-France contribue pour plus de 27 % à l'activité industrielle nationale, ce qui la place en première position des régions françaises (la deuxième région, Rhône-Alpes, ne fournit que 11,1 % de la valeur ajoutée française). Le secteur industriel le plus important est celui des biens d'équipement (38 % de la valeur ajoutée francilienne, 30 % de la nationale).

Ces chiffres sont tirés de la *Note rapide sur l'emploi et l'économie* que vient de publier l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région (IAURIF).

« Ces performances, note l'Institut, *ne doivent pas minimiser la régression de l'emploi industriel francilien, qui perd 27 % de ses effectifs entre 1975 et 1988 (– 19 % dans les autres régions). Les effectifs évoluent (en proportion) de façon similaire en Ile-de-France et dans les autres régions sur une longue période mais l'Ile-de-France subit (toujours en pourcentage) des pertes plus importantes. Au total, la place de l'industrie régionale dans la structure de l'emploi régresse de 28,1 % en 1975 à 20,3 % en 1988. Elle est supérieure dans les autres régions : 23,6 % en 1988. »*

Les députés rue Saint-Dominique, les sénateurs rue Garancière

Des parlementaires à l'étroit

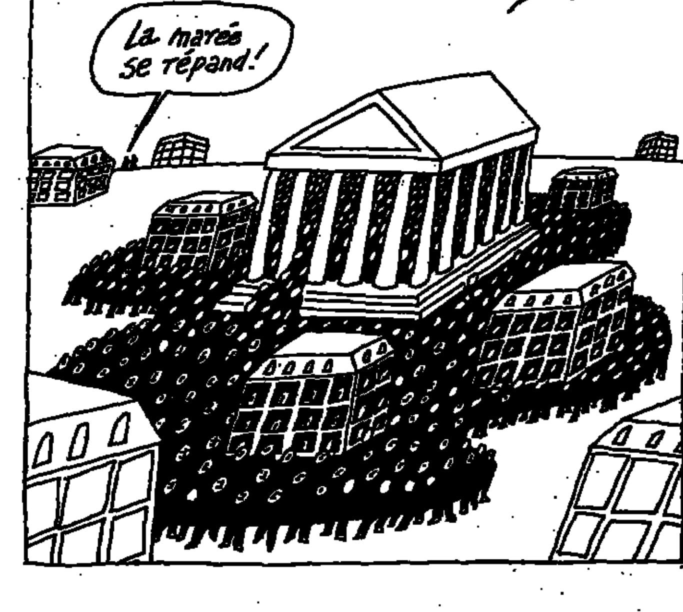
PÉNURIE de bureaux, salles de réunion trop petites, mauvaises conditions de travail, hébergement précaire, locaux vieillots et mal adaptés... Sous ses *lambris dorés, la République* étouffe. Occupant les palais de la *monarchie* — le Palais-Bourbon et le palais du Luxembourg, — députés et sénateurs ne cessent de se plaindre de devoir légiférer dans des locaux anciens mal adaptés à *la vie d'un Parlement moderne*. Ils ont fini par être entendus.

Ainsi, la *questure de l'Assemblée nationale* vient d'acquérir, pour 450 millions de francs, l'hôtel Sofitel Bourbon, un « quatre étoiles » situé 32 rue Saint-Dominique dans le septième arrondissement, qui servira à loger les députés de province, dont beaucoup ne disposent que d'un simple divan dans leur bureau. Cet hôtel, qui sera laissé en l'état, possède cent douze chambres, un restaurant et cinq salons pouvant recevoir de dix à trente-cinq personnes.

« Le coût d'acquisition de cet établissement est dans la norme des prix pratiqués dans la capitale », affirme Michel Cointat (MPR), un des trois questeurs de l'Assemblée nationale, *qui ajoute : « Nous sommes condamnée à nous agrandir si nous voulons nous ouvrir sur l'extérieur et adapter nos travaux aux conditions de la vie moderne. »* Une salle de réunion sera également construite dans le jardin jouxtant l'hôtel. Elle accueillera certaines réunions, commissions, le public et la presse.

Mais l'intérêt du Sofitel réside surtout dans le fait qu'il est contigu au 101, rue de l'Université. *« Il suffit de percer un mur pour faire communiquer les deux bâtiments »*, indique Michel Cointat qui précise que *« cette acquisition n'est qu'une étape. » « Nous gardons*, dit-il, *un œil sur le quartier environnant. »*

Cette politique n'est pas du tout du goût d'Edouard Frédéric-Dupont, doyen de l'Assemblée, député (app. RPR) et maire du septième arrondissement. A propos de l'achat du Sofitel, il a interrogé les questeurs de la Chambre : *« Ils prévoient*, dit-il, *une dépense de 450 millions de francs, mais cela coûtera beaucoup plus cher, vous le savez très bien. D'abord, il faudra faire des aménagements. Il y aura des crédits d'entretien. Il faudra embaucher du personnel supplémentaire. On aurait pu prévoir un aménagement des bureaux existants qui nous aurait couté moins cher. Alors que notre Assemblée connaît un amoindrissement de ses pouvoirs, je constate que ses dépenses sont de plus en plus considérables. »* Et E. Frédéric-Dupont de conclure : *« Je trouve regrettable que nous votions près de 500 millions de francs pour des dépenses relatives à notre confort. »* Réponse de Philippe Bassinet (PS), questeur : *« Je trouve regrettable qu'un élu du septième arrondissement n'ayant aucun problème de domicile vienne faire ici la leçon à un certain nombre de députés de province qui travaillent dans des conditions difficiles au niveau de leur logement ou de leur bureau. La dignité de notre Assemblée, c'est d'offrir à tous les élus du peuple des conditions de travail qui soient normales, acceptables et qui leur permettent de remplir de façon satisfaisante leur mandat. »*



La Bastille ou l'Ecole militaire

Il est vrai qu'une sorte de boulimie immobilière a atteint l'Assemblée nationale. Après la construction en 1974 d'un grand bâtiment de sept étages au 99-101 rue de l'Université, le sous-sol de l'Assemblée a été creusé sur cinq niveaux. Puis, en 1988, ce fut l'achat d'un immeuble de bureaux, au 233 boulevard Saint-Germain et, enfin, en 1989, l'hôtel Sofitel Bourbon. La raison de tous ces agrandissements : Notre travail a changé, disait en substance les députés, nous avons davantage de collaborateurs, l'informatique a fait son entrée au Parlement, les dossiers que l'on nous confie, sont de plus en plus nombreux et complexes, de nouveaux services ont été créés...

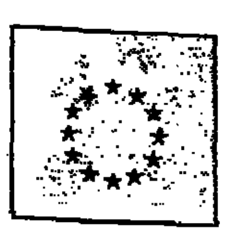
Le même raisonnement vaut pour les sénateurs, qui viennent d'acquérir aux 6, 8, 10 de la rue Garancière, dans le sixième arrondissement, l'immeuble qui abritait les Presses de la Cité. Coût de l'opération : 100 millions de francs. On y installera vraisemblablement des bureaux pour les *sénateurs, dont certains ne diposent*, au palais, que de 12 mètres carrés.

Ce n'est d'ailleurs pas la première acquisition de la Haute Assemblée dans le quartier. En janvier 1976, par exemple, le Sénat a immigré sur le trottoir d'en face, dans un immeuble situé 26-36, rue de Vaugirard. Les *étages ont été* aménagés pour les parlementaires qui, il y a quinze ans encore, ne possédaient aucun bureau au « Luxembourg ». Ici aussi, on guette l'évolution immobilière des venelles voisines pour le cas où... *Superbe palais du dix-septième siècle*, le Sénat est, en effet, bien mal adapté à la vie d'une assemblée avec son escalier monumental qui occupe toute une aile du bâtiment, ses demi-étages, ses petits escaliers en colimaçon.

La République n'a jamais construit de bâtiments neufs pour accueillir les représentants du peuple. C'est dire que la question des conditions de travail des élus s'est toujours posée. Pour désengorger le Parlement, Jacques Chaban-Delmas, alors président de l'Assemblée nationale, proposa au début de la Ve République de regrouper à l'Ecole militaire certains services du Palais-Bourbon et du Palais du Luxembourg. En vain. Attachés à leurs cocons dorés, députés et sénateurs balayèrent d'un revers de main cette proposition. *Depuis*, les questures de ces Assemblées jouent au Monopoly.

L'année du Bicentenaire vient de s'achever. Bonne occasion de rappeler que près de trente projets de construction d'une « salle d'assemblée » ont été présentés il y a deux cents ans à la Constituante puis à la Législative. L'emplacement le plus souvent proposé pour élever ce « palais national » était la Bastille. On y a finalement construit un opéra...

JEAN PERRIN



CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES.

NRC HANDELSBLAD LE SOIR Le Monde Süddeutsche Zeitung CORRIERE DELLA SERA EL PAIS De Standaard THE INDEPENDENT

Développement international

Notre société est leader sur les marchés européens et nord américain à travers des filiales implantées dans tous les pays de ces continents.

Nous souhaitons développer notre activité avec d'autres régions du monde telles que :
- Amérique latine - *Europe de l'Est* - *Extrême-Orient*

Nous recherchons des cadres susceptibles :
- d'étudier ces marchés.
- de définir la meilleure approche possible (exportation, joint-venture, filiale, production locale, etc.).
- d'élaborer un projet et de le mettre à exécution localement.

Ces postes nécessitent
- *une expérience internationale.*
- la maîtrise des langues parlées dans la région du monde concernée.
- une installation sur place pour l'Amérique latine et pour l'Extrême-Orient, l'Europe de l'Est étant managée depuis la France.
- des aptitudes à négocier et à organiser, ainsi qu'à assimiler rapidement les notions de base de nos technologies.

Ces postes sont évolutifs au sein d'une société en forte croissance.

Merci d'adresser vos candidatures, sous *Réf. 946*, à Média-System Lyon, 55, place de la République 69006 Lyon, qui transmettra.

MÉDIA-SYSTEM

LE GROUPE SOCIALISTE DU PARLEMENT EUROPÉEN

recherche pour son secrétariat à Bruxelles des (m/f)

SECRÉTAIRES STÉNODACTYLOGRAPHES

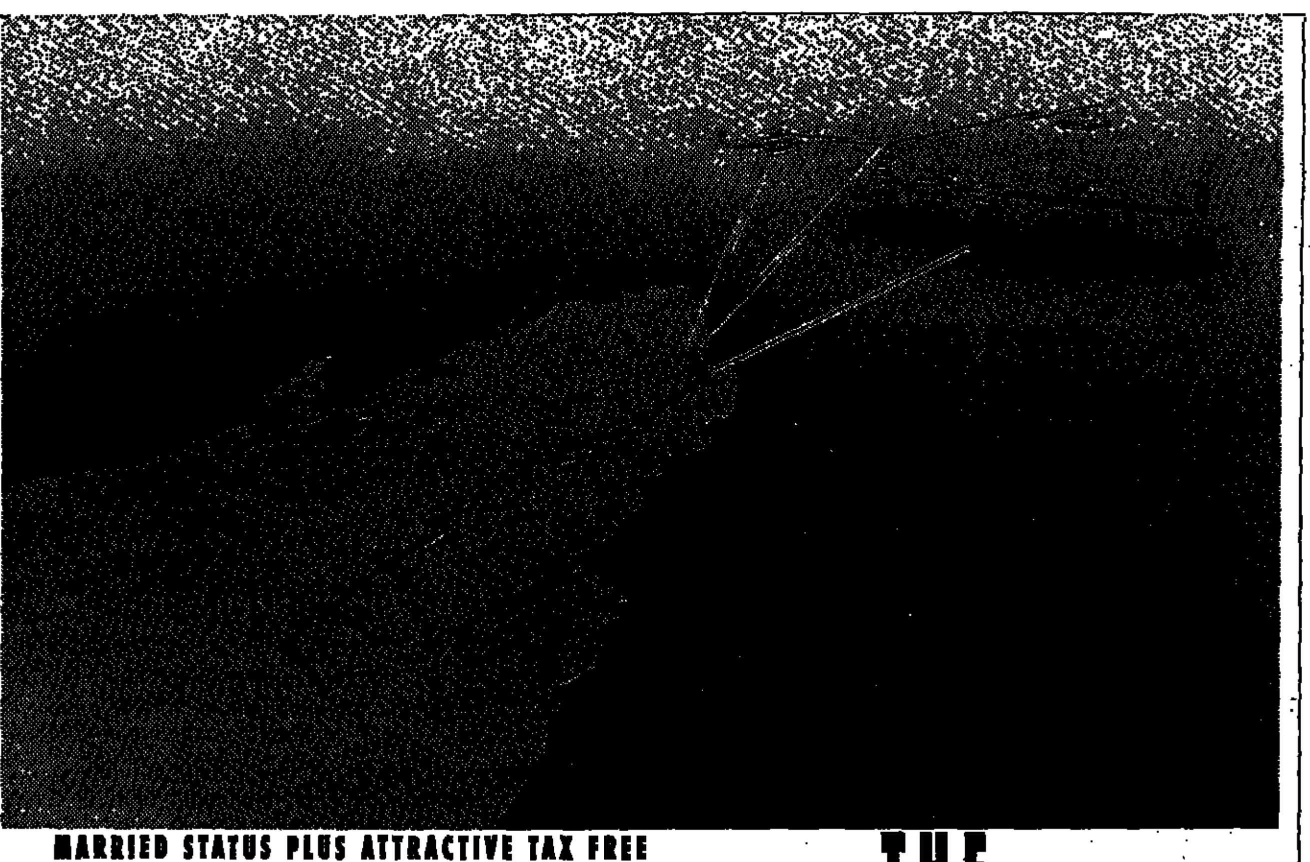
de langue maternelle française

Les candidat(e)s doivent posséder:
✧ un niveau d'enseignement moyen ou technique, ou une expérience professionnelle garantissant un niveau équivalent; ✧ une très bonne connaissance de la *sténodactylographie dans la langue française*; ✧ *une connaissance* approfondie d'une deuxième langue et connaissance d'une troisième langue de travail du Groupe Socialiste (anglais/allemand/espagnol) et une bonne connaissance de la sténodactylographie dans ces langues.

Pour un des postes à pourvoir, une très bonne connaissance de la sténodactylographie dans la langue anglaise est demandée..

Rémunération et avantages sociaux assimilés au grade C 3-2 du Statut des fonctionnaires des Communautés Européennes.

Prière d'adresser votre curriculum vitae et une photo, avant le 31 janvier 1990, au Secrétaire Général du Groupe Socialiste du Parlement Européen, rue Belliard 79-113, B-1040 BRUXELLES.



MARRIED STATUS PLUS ATTRACTIVE TAX FREE SALARIES & BENEFITS : QATAR

THE LARGEST GAS RESERVOIR IN THE WORLD?

To, we suggest, the Qatar North Field Development - the largest single non-associated gas reservoir yet known.

First discovered in 1971, its total reserves are estimated at some 350 trillion SCF. The field is located offshore Qatar, where gas gathering, process treatment and compression facilities are located. Gas and condensate are pipelined to onshore facilities which include condensate fractionation, NGL extraction and gas re-injection.

Naturally, this is a major project. A project that is technically complex. That demands personal commitment and significant *financial investment. A project calling for the diverse skills and* experience of the following gas and oil professionals:

PROCESS SUPERINTENDENT (REF. 1302/1)
SENIOR PLANT SUPERVISOR (REF. 1302/2)
HEAD OF GAS PRODUCTION OPERATIONS (REF. 1302/3)
FIELD SUPERVISOR (REF. 1302/4)
SENIOR GAS OPERATIONS SUPERVISOR (REF. 1302/5)
HEAD OF GAS MAINTENANCE (REF. 1302/6)

QGPC is the state-owned national oil company of Qatar. We are responsible for all phases of the oil industry both at home and abroad, *including exploration and drilling for oil, natural gas and other* hydrocarbons. In addition, we are also involved in the distribution, sale and storage of these products.

For the above positions you should be qualified to degree/HNC level or equivalent in an appropriate engineering discipline and have extensive proven experience in the oil and gas industry, preferably involving sour gas operations.

As well as the chance to enjoy the relaxed Qatari atmosphere, we offer many attractive benefits including indefinite contracts, tax-free salaries, comfortable free housing, medical and dental care, and an extensive range of recreational facilities including stylish leisure *centre, beach and boat club, group outings, football, golf and squash.*

To find out more about working on the largest gas reservoir in the world please write - *in full confidence - quoting the appropriate* reference number to our consultant, John Strang, at MSL International (UK) Limited, 32 Aybrook Street, London W1M 3JL England ·Tel London (01) 487 5000



Qatar General Petroleum Corporation

PRESTIGIOUS INTERNATIONAL CONSULTING FIRM

Management Consultancy Careers

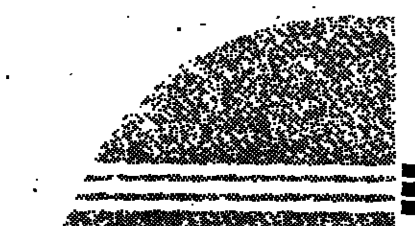
We are one of the most highly recognized and successful management consultancy companies in the world. Our clients include major corporations in the manufacturing and service industries in twenty-five countries and on five continents. Growth has us seeking outstanding individuals at least 24 years of age, who possess excellent communication skills.

The ideal candidate should hold a University Degree and have 3 to 4 years professional experience in either manufacturing or service industries. All levels of experience will be considered. Supervisory experience within the time frame is a plus. Fluency in English and French is required. Knowledge of additional European languages is an asset. The position requires extensive travel.

We reward talent, dedication and commitment with an excellent remuneration package, taking into account your qualifications, along with opportunities for rapid advancement in both earnings and responsibilities.

Following a formal and on-the-job training program, you will work with our clients planning, developing and implementing proven management techniques for improving business performance and profitability within diverse business areas.

Candidates who meet the qualifications, should send their application, written in English, and complete c.v. with salary history, under reference C/Fra/LM/571 to Universal Communication, chaussée de La Hulpe 122, B-1050 Bruxelles.



Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Le Monde INTERNATIONAL

Le système télématique expert de l'emploi des cadres 3615 LM

LA COUR DE JUSTICE DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES A LUXEMBOURG



Administrateurs

La Cour de Justice des Communautés européennes à Luxembourg organise un concours général sur titres et épreuves pour constituer une liste de réserve de recrutement de (m/f) administrateurs (réf. concours général n°. CJ 96/89).

Les traitements et les avantages sociaux sont comparables à ceux des autres institutions internationales.

Conditions requises:
☐ être ressortissant d'un Etat membre des Communautés européennes; ☐ avoir moins de 36 ans à la date du 16 février 1990; ☐ avoir une formation juridique complète sanctionnée par un diplôme universitaire ou de niveau universitaire, obtenu dans l'un des Etats membres des C.E., *ainsi qu'une très bonne connaissance du droit communautaire*; ☐ avoir une expérience professionnelle d'au moins 2 ans acquise soit dans une fonction témoignant d'une réelle pratique de la recherche juridique tant en droit communautaire qu'en droit national, soit dans une autre activité présentant un rapport direct avec ces domaines; ☐ connaissance approfondie d'une langue officielle des C.E., très bonne connaissance d'une autre langue officielle des C.E. et bonne connaissance d'une troisième langue officielle des C.E.

De plus amples renseignements, ainsi que l'acte de candidature obligatoire, *peuvent être obtenus sur simple demande écrite* (réf. Journal Officiel des C.E., no. C 324 du 28 décembre 1989) au Bureau d'Information et de Presse de la Commission des C.E.,
- 61, rue des Belles-Feuilles, F-75782 PARIS CEDEX 16;
- CMCI, 2, rue Henri-Barbusse, F-13241 MARSEILLE CEDEX 01;
- rue Archimède 73, B-1040 BRUXELLES.

La date limite pour le dépôt des candidatures est le 16 février 1990.

LE GROUPE SOCIALISTE DU PARLEMENT EUROPÉEN

recherche pour son secrétariat à Bruxelles un (m/f)

INFORMATICIEN

Nature des fonctions:
◆ développement d'applications informatiques dans des domaines variés; ◆ formation, conseil, assistance relatifs aux progiciels utilisés; ◆ ingénierie système et technicien d'exploitation; ◆ gestion du réseau de télécommunications.

Qualifications et connaissances:
◆ diplôme d'enseignement *technique secondaire ou expérience professionnelle garantissant* un niveau équivalent; ◆ expérience professionnelle confirmée dans les fonctions décrites ci-dessus, ainsi que dans l'analyse et la programmation en langage de haut niveau sur mini et micro-ordinateurs; ◆ bonne connaissance du fonctionnement (hardware et software) des ordinateurs et des appareils de télécommunications; ◆ connaissance approfondie de l'anglais et connaissance d'une autre *langue de travail du Groupe Socialiste* (français, allemand, espagnol).

Rémunération et avantages sociaux assimilés au grade C1 du Statut des fonctionnaires des Communautés Européennes.

Prière d'adresser votre curriculum vitae et une photo, avant le 15 février 1990, au Secrétaire Général du Groupe Socialiste du Parlement Européen, rue Belliard 79-113, B-1040 Bruxelles (INFO).



Le département d'Eure-et-Loir
RECRUTE

UN CONSERVATEUR DE MUSÉE DE 1re CATÉGORIE

Profil de l'emploi :

Ce conservateur sera chargé d'assurer la direction du Conservatoire du machinisme et des pratiques agricoles d'Eure-et-Loir.

Ce musée est géré par une société d'économie mixte dont le département possède la majorité du capital et abrite les collections de l'Association du conservatoire.

La rémunération sera celle afférente à l'emploi de conservateur de musée 1re catégorie, par référence aux emplois communaux.

Profil du candidat :

– *Figurer sur la liste d'aptitude établie par les services de la Direction des musées de France publiée au Journal officiel* du 25 juillet 1989 ;

– Par voie de détachement ou de mutation pour tous conservateurs en fonctions.

Candidatures :

A adresser, **avant le 20 janvier 1990**, sur papier libre, avec un curriculum vitae très détaillé, le dernier arrêté de promotion d'échelon, une photo d'identité à :

Monsieur le Président du Conseil général d'Eure-et-Loir
service du personnel - 31, rue Sainte-Même
28026 Chartres Cedex.

Valeo *Recherche pour son siège social Paris 17e - Direction Communication*

Traducteur (trice)

Formation Supérieure. Parfaitement bilingue anglais (langue maternelle anglaise).
Connaissances techniques souhaitées (familiarisé avec le vocabulaire professionnel *y compris financier*).

Adresser lettre, CV, photo et prétentions à Valeo - Madame Rossi - 43 rue Bayen - 75017 PARIS.

Valeo *L'Equipement Automobile*

ETABLISSEMENT DE FORMATION recherche
SON ADJOINT AU RESPONSABLE DES ÉTUDES
Formation *supérieure*, expérience de l'enseignement. Aptitudes à animer les équipes d'enseignants et les groupes d'étudiants, pratique de la langue anglaise. Age : 30-35 ans. Envoyer candidature, CV et photo à : CENTRE TRUDAINE DE FORMATION COMMERCIALE 39, avenue Trudaine

DEMANDES D'EMPLOIS

Française, bil. allemand, recherche de suite CDD ou fixe. Secrét./assist. commerciale Paris ou banlieue ouest. Tél. : 45-27-18-36.

Documentaliste diplômée INTD, 47 ans, expérience professionnelle secteurs presse, social, médical. *Connaissance informatique* RECHERCHE EMPLOI *Tél. : 47-57-08-50.*

L'AGENDA

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix, « que des affaires exceptionnelles », écrit le Guide de Paris-pas cher, en alliances, brillants, solitaires, etc., bagues, rubis, saphirs, émeraudes, bijoux, or, argenterie.
PERRONO OPÉRA
Angle bd des Italiens
4, rue de la Chaussée-d'Antin
Achat ts bijoux ou échanges. Autre magasin, autre gd choix. ETOILE, 37, av. Victor-Hugo.

Informatique

Cède suite à erreur d'achat. ILLUSTRATOR 88 pour Apple. Prix à débattre. Tél. : 40-50-18-94.

Vacances Tourisme Loisirs

DRISCOLL HOUSE-HOTEL 200 chambres simples 100 £ par sem. demi-pension. Rens. : 172 New Kent Road LONDON SE 1 4YT-GB 19-44-1-703-41-75

LES 2 ALPES luxueux chalet sur les pistes. 1/2 pension 1 900 F sem. *(16) 76-79-21-73.*

AVORIAZ. Studio, 3 personnes, plein sud, sur pistes. Particulier. Après 18 h. (16-1) 39-82-33-30.

Le Monde L'IMMOBILIER

appartements ventes

1er arrdt

HALLES, RUE DU JOUR, *imm. rénové, dble séj., cuis.,* bains, poutres, charme, terrasse, sans vis-à-vis, excellent état. Px 1 520 000 F. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

2e arrdt

Bourse studio 22 m², 2e ét. sur cour, cuis. éq. séparée, douche et w.-c. indépendants, parfait état, calme, *480 000 F* Tél. : 45-06-87-60

3e arrdt

RUE VOLTA ds imm. XVIIe, 4/5 P., 1er ét., gde hauteur sous plafond, bon état, Tél. bur. (1) 48-04-98-28

TEMPLE RUE DU VERT-BOIS *imm. rénové, 5e ét.,* asc., studio, confort. Prix 600 000 F. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

Me ARTS-ET-MÉTIERS EXCEP. Petit duplex de 2 P., cuis., s.-de-bns, w.-c., 499 000 F. CRÉDIT TOTAL. 48-04-08-60

R. ARQUEBUSIERS Pptaire vend 3 P. cuis., bains, ch. centr. refait neuf, *4e étage*, ascenseur. Tél. : 45-04-24-30

Me ARTS-ET-MÉTIERS Double liv. refait neuf, cuis., tout confort. 549 000 F. Crédit possible. 48-04-85-85.

Me ARTS-ET-MÉTIERS Gd studio, ref. nf, cuis., tt cft, 3e étg. Faibles charges. Px : 498 000 F crédit. *Tél. : 43-70-04-64.*

4e arrdt

Me SAINT-PAUL-MARAIS Studio *refait nf*, ravalement en cours payé, 3e étg. S/rue, clair, calme, à saisir. 470 000 F. 43-27-95-83.

5e arrdt

RUE BERTHOLLET
beau 2 P. pierre de t., 4e ét., asc., très clair. Tél. : 49-27-96-96

ST-MÉDARD RUE MOUFFETARD 2 P. refait neuf, 3e ét. sur cour, dégagé, soleil, verdure, 980 000 F. FRANÇOIS *FAURE*, 45-49-22-70

PLACE MONGE ds imm. récent. 6 P. 130 m², 3e ét., asc., plein soleil, 2 parkings. LITTRE 45-44-44-45

CENSIER-DAUBENTON 2, RUE DE LA CLÉ, bon imm. ancien, dble séj. + 1 chbre, en duplex, charme, excellent état, 1 420 000 F. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

5e PPTAIRE vend dans imm. rénové, asc., appt ccial ou mixte, gd dble liv. + chbre, cuis. équipée, bains, refait neuf. Tél. : 45-04-24-30

6e arrdt

ODÉON SUR MAZARINE imm. ancien, 3e ét., séjour, 2 fenêtres s/rue, chbre s/cour. POUTRES. BON ÉTAT. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

GRENELLE Croix-Rouge, 6 P., 164 m², comme une maison. LITTRE 45-44-44-45

LUXEMBOURG RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PETIT STUDIO à rafraîchir 430 000 F. FRANÇOIS FAURE, 45-49-22-70

ST-GERMAIN-DES-PRÉS studio, 2 fenêtres, 4e ét., vue s/toits, à rénover, 980 000 F. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

7e arrdt

VANEAU, rue Pierre-Leroux, *studio s/jolie cour pavée*, charme, excellent état. 730 000 F. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

9e arrdt

Me N-D-LORETTE, RUE DES MARTYRS, EXCEPT. Gd studio tt cft, refait nf, cuis. équipée. 499 000 F. Crédit total. 48-04-08-60

R. ST-LAZARE, urgt, à saisir studio, dche, wc, coin cuis. Bel imm. ravalé, soleil, petits travaux. 445 000 F. 43-27-81-10.

9e Me N.-DAME-LORETTE imm. ravalé, superbe studio, cuis. équipée, tout confort. 449 000 F. Crédit possible. 48-04-85-85.

10e arrdt

PRÈS RÉPUBLIQUE séjour + cuis., wc, dche, 1er étg, imm. ravalé. Faibles charges. 395 000 crédit. Tél. : 43-70-04-64.

11e arrdt

AV. PH.-AUGUSTE
Imm. 1978, stand. 6e et dernier ét., asc., 4 P. 85 m² + balcon, gde cuis., 2 bains, cave, box, soleil, 2 100 000 F *à débattre, bon plan.* Tél. : 48-28-00-75

NOTRE-DAME D'ESPÉRANCE, RUE DE LA ROQUETTE dans même immeuble, 2 P. refait neuf, Px 620 000 F, studio refait neuf, 500 000 F. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

Me ST-MAUR à saisir ravissant duplex bon imm. ravalé, cuis. équip., bains, 2e et 3e ét., digicode, calme

Tél. : 43-27-81-10

BD VOLTAIRE. Bel imm. 2 p., cuis., tt cft, interphone. *Faibles charges.* Px 525 000 F *crédit.* Tél. : 43-70-04-64.

12e arrdt

Me DAUMESNIL, EXCEPT. STANDG, asc., pierre de t., 2 P. entrée, cuis., s.-de-bns, w.-c., cave. 949 000 F. CRÉDIT. 48-04-08-60

PL. COLONEL-BOURGOIN Studio sur rue, cuis., salle de bains, w.-c. 449 000 F. Crédit possible. 48-04-85-85.

13e arrdt

Près 5e Mouffetard, atelier d'artiste ou local : profession. 40 m², r. de ch., indépend. tt cft, 880 000 F. Tél. : 40-09-91-26

14e arrdt

EDGAR-QUINET imm. ancien, beau volume à rénover, 4 fenêtres, plein sud, 1 470 000 F. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

14e MONTPARNASSE (près) 3 pièces sur rue, cuisine, w.-c., petits travaux. Prix : 840 000 F. Crédit possib. 48-04-85-85.

15e arrdt

PLACE D'ALLERAY PRÈS, gd 2 P. s/jardins, 5e ét., asc. LITTRE 45-44-44-45

16e arrdt

PARIS 16e PTE MAILLOT, dble liv. + 2 chbres, 100 m², excellent état, 2e ét., asc., imm. 1930 stand. 3 400 000 F. LAVENNE 43-87-82-83

TROCADÉRO Pptaire vend dans imm. pierre de t., stand. 7 P. + petite terrasse. Box possible. *Tél. : 45-04-23-15*

MUETTE charme et classe 110 m² environ parfait état 3e étage s/rue et jard. EXCLUSIVITÉ 45-51-22-89 43-59-56-96.

17e arrdt

Me BROCHANT EXCEPT. 2 P. entrée, cuis. équipée, *s.-de-bains, w.-c., refait* neuf, 4e ét. s/rue, 489 000 F. Crédit total. Tél. : 48-04-08-60

Me GUY-MOQUET. Ravissant. 2 p., bureau, cuis. équipée, s. de bains, imm. ravalé. Très bon état, clair, calme, à saisir. 619 000 F. 43-27-81-10.

18e arrdt

Me LA CHAPELLE, EXCEPT. 4 P. entrée, cuis., salle d'eau, w.-c. + balcon. 899 000 F. CRÉDIT. Tél. : 48-04-08-60

18e R. DAMRÉMONT Gd 2 p. à rafraîchir, cuis., tt cft, 1er étg. Px 650 000 F créd. poss. Tél. : 48-04-85-85.

19e arrdt

BUTTES CHAUMONT Except. 3 PCES, entrée, cuis. équipée, sal. d'eau, wc, refait neuf. 879 000 F CRÉDIT. 48-04-08-60.

BUTTES-CHAUMONT Près, gd studio refait neuf, cuis., bains, imm. stand. récent, *3e ét., asc. Poss. park. Urgt.* 609 000 F. Tél. : 43-27-81-10

AV. SIMON BOLIVAR Bel imm., séj. + cuis., wc, bains, asc., ch. cent. Faibles charges. Px 515 000 F crédit. 43-70-04-64.

20e arrdt

Me ALEXANDRE-DUMAS Imm. récent, stand., asc. Beau studio, refait nf. Belle décoration, cuis., bns. 539 000 F. 43-27-95-83.

93 Seine-Saint-Denis

MAIRIE DES LILAS BEAU 2 pièces *sur rue*, cuisine tout confort. Prix : 339 000 F. Crédit possib. 48-04-85-85.

94 Val-de-Marne

LE PERREUX
Centre résident. 1er étage. Bel *imm., 80 m². Séj. double,* 2 chbres, cuis., bains, balc. Exceptionnel 750 000 F. AG. REGNIER, 254, av. Pierre-Brossolette 94170 LE PERREUX 43-24-17-63.

Province

ST-MALO, vue superbe, appt 4 P., 90 m², à rénover. 470 000 F. *Tél. : (1) 46-05-34-27 soir*

immobilier *information*

IDÉAL INVESTISSEMENT
Proximité pt de Neuilly Puteaux, 934 m² Excellent emplacement 18 MF COMMOB 47-89-08-08.

appartements achats

Etude VALRI 43-79-11-11, 130, bd Voltaire, 11e, rech. tt genre d'appts petits ou gds pour clients ou paiement *immédiat en cas d'achat* direct par nos soins.

Recherche 1 à 3 P. PARIS, préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e, av. ou sans travx, paie cpt chez notaire. 48-73-48-07 même soir.

AGENCES FRANÇOIS FAURE
45-49-22-70
5, RUE LITTRÉ PARIS 6e et 11, RUE ROUSSELET PARIS 7e
recherchent apparts ttes surfaces, préférence RIVE GAUCHE avec ou sans travaux, pour clientèle avertie. PAIEMENT COMPTANT

EMBASSY SERVICE
rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS APPTS à PARIS de 200 à 450 m². *40 000 F à 90 000 F le m²*

EMBASSY BROKER
rech. pour INVESTISSEURS ÉTRANGERS et INSTITUTIONNELS IMMEUBLES en totalité Paris-province commerciaux et habitations.
Tél. : 42-62-16-40
ou FAX : 42-89-21-54.

DORESSAY
rech. pour clientèle sélectionnée Paris résident. appts haut de gamme et hôtel particulier. Tél. : 46-24-93-33.

locations non meublées offres

Paris

Gobelins, studio 35 m², état neuf, 4e étag., ascenseurs, px : 3 300 F + charges. Tél. : 34-86-04-14 le soir.

Région parisienne

SURESNES « Les Rives de Bagatelle » RÉSIDENTIEL 3 PIÈCES 70 m². Parking. 6 900 F ch. compr. 46-26-21-62.

locations non meublées demandes

Paris

MASTER GROUP
47, rue VANEAU, 75007 Paris, rech. pour cadres multinationales et banques, apparts vides ou meublés, *du studio au 7 P. de stand.* Tél. : 42-22-24-66

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, 75008 PARIS recherche APPTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS HOTELS PARTIC. PARIS et VILLAS PARIS-OUEST Tél. : (1) 45-62-78-99.

GROUPE GRISS
Cherche pour cadres studios au 5 p. vides ou meublés Paris banlieue en loc.
48-74-43-79.

OBSERVATOIRE 3 P. 60 m² rez-de-ch. Très clair, sur rue et cour. Vue dégagée. 1 680 000 F. 46-44-98-07.

locations meublées demandes

Paris

BARBARA FRELING
24, 16, 6, place Vendôme
40-20-96-00
recherche pour clientèle multinationale et internationale APPARTS DE PRESTIGE vides ou meublés. URGENT. PARIS RÉSIDENTIEL

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pour BANQUES, SOCIÉTÉS MULTINAT. et DIPLOMATES GDS APPTS *de standing 5-6-7 pièces.* Tél. : 42-80-20-42.

immeubles

GROUPE F.C.2.I.
ACHÈTE CPT IMMEUBLES Libres ou occupés, bourgeois ou commercial ou bureaux, même avec faible rentabilité ET TERRAINS, PARIS ET PROCHE BANLIEUE Intermédiaires sollicités Tél. : 48-28-00-75 FAX 48-28-61-69

18e imm. commercial LIBRE ATELIERS BUREAUX entrée camion. Ecrire no 576 Publicité MURATET, 15, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

villas

PART. vend lux. villa en pierre, rég. Vaucluse parc rég. LUBÉRON, 300 m² habit. *+ 130 m² dép. + pisc.* Prix : 3 900 000 F. Pour détail, tél. : (16) 90-72-82-74.

propriétés

Part. vd *PROPRIÉTÉ* Normandie, proche Rouen, ancienne bergerie, entièrement restaurée, 350 m² hab. dont 5 chbres, avec s. de bns, parc paysagé, 8 000 m², piscine chauffée, maison de gardien. Prix : 3 500 000 F à déb. Tél. : 47-41-20-30 p. 44.

domaines

A NIMES (GARD) DOMAINE VITICOLE, 65 ha dont 55 ha vignes d'appellation « AOC-COSTIÈRES DE NIMES », cave particulière. *Maison de maître avec gd parc.* PRIX : 10 000 000 F. Tél. : 66-67-33-57.

maisons individuelles

SCEAUX, PRÈS RER Belle maison réc., 5/6 pces, s/sol tot., jard. 4 220 000 F. E.L.S., 46-60-60-34.

boutiques

Locations

MÉTRO LOUIS-BLANC boutique en local environ 100 m² 7 500 F mensuels.
40-20-02-15.

10e BOUTIQUE + ARR. BOUT. + cave. Loyer 2 600 F *mensuels*. Cession bail *activité maroquinerie*
40-20-02-15.

MÉTRO VOLTAIRE BOUTIQUE 100 m² location pure Bel agencement
40-20-02-15.

Me RÉPUBLIQUE GD LOCAL en boutique 1000 F mensuels Cession de bail activité cuir.
40-20-02-15.

terrains

Vends terrain constructible, 1, 2 parcelles, surface 4 057 m². 4 km Lorient, prox. bois, manoir. Tél. : 98-06-02-91. EXCEPTIONNELLE.

TESSÉ-LA MADELEINE (61) A vendre terrain à bâtir à 1,5 km du bourg. Parcelle de 750 m² environ. Tél. not. 16/33-38-32-87.

viagers

Revenu 2 800 F/mois pour l'acquéreur d'un studio tt cft. 11e ardt. 6e ét. asc. Prix 375 000 F cpt + 3 000 F mois. Viagers F. Cruz - 42-66-19-00

bureaux

Locations

CIDES
DES ADRESSES DE PRESTIGE *POUR VOTRE SIÈGE, OU* VOTRE ANTENNE A PARIS
VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ETOILE
DANS NOS CENTRES D'AFFAIRES
AV. CHAMPS-ELYSÉES
AV. VICTOR-HUGO
R. DE PONTHIEU 8e
ETOILE-IÉNA 16e
PASSY-TROCADÉRO
Burx équipés 1/2 j., secrét., téléph. Services, télex, fax, Eurosignal. DOMICILIATION : 190 à 390 F/M. *CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS*
CIDES 47-23-82-10

DOMICILIATION bureaux, télécopie, télex
AGECO 42-94-95-28.

17e Me VILLIERS
très gd stand. 135 m² 4 bureaux + récept. 18 000 F/mois
40-20-02-15.

SIÈGE SOCIAL
Bureaux équipés tous services démarches RC-RM SODEC SERVICES CHPS-ÉLYSÉES 47-23-55-47 NATION 43-41-81-81.

MÉTRO BOURSE
7 bureaux 18 000 F/mois
40-20-02-15.

11e Me VOLTAIRE
200 m² bureaux
40-20-97-20.

locaux commerciaux

Locations

6e MÉTRO ODÉON
local 130 m² rez-de-ch. imm. classé de caractère
40-20-02-15.

locaux industriels

Locations

NOGENT RER LOCAL rez-de-ch. 700 m² dont 200 m² de bureaux, parkings + garages. Accès gros porteurs 20 000 F.
40-20-97-20.

ÉCONOMIE

SOCIAL

Selon une note du ministère du travail

L'augmentation des demandes d'asile pourrait expliquer en partie la faible baisse du chômage

La progression des demandes d'asile émanant d'étrangers pourrait-elle expliquer en partie la faible diminution du chômage, en regard de la croissance des créations d'emplois ? Bien embarrassés par le sujet on ne peut plus délicat, le ministère du travail et l'Hôtel Matignon étudient une note du cabinet de M. Soisson qui, avec beaucoup de prudence, tend à démonter le *mécanisme*.

Même en se fondant sur les chiffres de l'INSEE ou du service statistique du ministère du travail, un phénomène incompréhensible n'en finit pas de troubler les responsables de la politique de l'emploi. En 1988, la France a créé 240 000 emplois et, en 1989, elle devrait en avoir dégagé au moins 200 000 de plus. Dans le même temps, le chômage n'a diminué respectivement que de 30 000 et de 40 000 unités environ. D'où provient la différence ?

Plusieurs raisons plausibles sont dérangeantes. Notamment celles qui établissent que la population active augmente plus vite que prévu et, avec elle, le nombre de personnes disponibles pour chercher un emploi. La progression a été évaluée à 160 000 actifs de plus en un an. Elle aurait été dépassée à cause, entre autres, des demandes d'asile qui viennent grossir les effectifs de chômeurs étrangers – des cas de cumul d'une indemnisation – ou d'une inscription à l'ANPE – avec un emploi déclaré par ailleurs.

S'agissant de l'influence de l'immigration sur les chiffres du chômage, une note interne aborde le sujet avec beaucoup de circonspection. Elle montre qu'on assiste depuis peu à un gonflement des flux migratoires, essentiellement dû à la progression des demandes d'asile, qui seraient passées de 34 000 en 1988 à 60 000 en 1989, les Turcs et les Africains étant ceux qui font le plus appel à cette procédure et dont le nombre a le plus augmenté.

Or, quand un étranger demande à bénéficier du droit d'asile, le dépôt de son dossier entraîne la délivrance à titre provisoire, renouvelée *de trimestre en trimestre*, d'une carte de séjour et de travail qui lui permet de s'inscrire à l'ANPE et d'être indemnisé par l'Etat avec l'allocation d'insertion. *Cette situation peut se prolonger* jusqu'à la décision de l'organisme chargé d'examiner la demande, actuellement très encombré. Par voie de conséquence, indique la note, *« une partie non négligeable de la croissance du chômage des étrangers s'explique sans doute par l'inscription des nouveaux demandeurs d'asile »*. Inquiet de cette évolution, M. Jean-Pierre Soisson songe à faire modifier cette règle qui perturbe la statistique mensuelle. Si la demande d'asile justifie que l'on accorde une carte *de séjour et de travail, il conteste* qu'elle puisse permettre de s'inscrire au chômage pour un délai qui dépend de la lenteur de l'administration à traiter un dossier.

Le chômage étranger se féminise

Apparemment donc, ces entrées d'étrangers, travailleurs potentiels, contribuent *« à atténuer l'impact des créations d'emplois sur le chômage »*. Elles seraient même à *l'origine de l'aggravation du chô*mage des étrangers, hors CEE, qui suit une tendance inverse à celle des Français privés d'emploi. En effet, le chômage des salariés ou travailleurs étrangers a cessé de diminuer en juin 1988 et, depuis, il augmente régulièrement. En octobre 1989, dernier chiffre connu, il se serait accru de 6,8 %, les Turcs ayant connu une hausse de *27,3 %* et les Africains de 21,3 %. Dans le même temps, le nombre des Français demandeurs d'un emploi continue de baisser (– 2,8 % en octobre 1989).

D'autres indices vont dans le même sens, mais ils doivent être maniés avec précaution. De 1973 à 1985, la population active étrangère s'était réduite de 295 000 personnes, soit de 16,3 %, sans que la chute des effectifs au travail (– 549 000, c'est-à-dire – 31,1 %) ne produise une hausse proportionnelle du chômage. A partir de l'enquête annuelle de mars 1988, on enregistre au contraire une croissance de la population active étrangère qui s'augmente de 32 044. Le même mouvement se reproduit en mars 1989 qui, avec 1 593 803 étrangers hors CEE en âge de travailler, s'élève 36 827 personnes (+ 2,4 %). On pense y voir l'effet de la progression de l'activité féminine parmi les étrangères qui, comme les Françaises, mais à un *moindre degré*, veulent avoir une vie professionnelle. D'ailleurs, le chômage des étrangers se féminise, la part des femmes passant de *27,5 %* en décembre 1986 à *33,9 % en septembre* 1989.

L'autre sujet d'inquiétude, pour le ministre du travail, concerne le dossier tout aussi sensible des cas de cumul d'une inscription à l'ANPE et d'un emploi. Là aussi, il ne s'agit que d'indices. Chez les intérimaires, particulièrement, la double appartenance existerait dans de fortes proportions, prétendent les directeurs départementaux de l'emploi. Des sociétés de travail temporaire seraient disposées à aider les pouvoirs publics pour faire la clarté sur ce point. Mais il faut savoir que la réglementation, *et notamment l'existence d'un délai* de carence de six jours avant d'être indemnisé, alors que les missions d'intérim n'excèdent pas en moyenne deux semaines, inciterait à *cette pratique, presque involontairement*.

Des lettres d'élus

Tout aussi révélateur serait le comportement des chômeurs quand ils sont convoqués par la direction départementale du travail. Certes, 10 000 seulement sont *radiés sur les 150 000* dont la situation est examinée chaque année, mais les responsables de ces pointages observent qu'un nombre anormalement élevé ne se rend pas à la visite en prétextant avoir justement retrouvé un travail dans l'intervalle. *« Il faudrait pouvoir remonter dans le temps, pour vérifier »*, dit-on aujourd'hui au ministère du travail où l'on n'exclut pas des opérations coups de poing à *caractère dissuasif*.

Il n'empêche, des questions se posent qui ne sont pas sans rejoindre – hasard de l'actualité – les propos présidentiels sur le travail clandestin et l'immigration des sans-papiers. Un climat se développe, dont participent les maires et les élus locaux qui, depuis 1988, ont adressé 12 553 lettres citant des exemples de contournement de la législation. Localement, chacun connaîtrait des *« combines »* qui finissent par peser sur les statistiques du chômage. M. Michel Charasse y est également allé de sa plume pour raconter ce qui se passait dans sa circonscription. Il propose même que le chef d'entreprise puisse dénoncer auprès de l'ANPE le chômeur qui vient de refuser un travail.

ALAIN LEBAUBE

INDUSTRIE

Les ententes dans l'équipement électrique

Le Conseil de la concurrence inflige 128 millions de francs d'amendes à quarante-trois entreprises

Le Conseil de la concurrence, qui avait été saisi par le ministre de l'économie, des finances et du budget, vient d'infliger 128 millions de francs d'amendes à quarante-trois entreprises d'équipement électrique qui, de 1983 à 1987, avaient *« mis en œuvre des pratiques destinées à faire échec aux mécanismes de la concurrence à l'occasion d'une quinzaine d'appels d'offres concernant des marchés de travaux d'entretien et d'équipements électriques »*. Ces marchés avaient été passés par la RATP, le parc de La Villette, le Centre Pompidou et la Ville de Paris. Pour la RATP, il s'agissait d'un programme pluriannuel d'entretien des équipements du réseau ferré – et le montant de ce seul contrat dépassait 100 millions de francs – mais aussi des travaux d'installation lors du prolongement de lignes de métro, comme de travaux de modernisation.

Les entreprises en cause *« se sont partagés ces marchés en échangeant des informations sur le montant des offres qu'elles avaient l'intention de déposer »*, se sont concertées *« pour faire apparaître certaines d'entre elles comme moins disantes »* et ont organisé *« le dépôt d'offres de couverture par les autres »*, ou bien encore le retrait de toute offre par ces dernières...

Déjà, il y a moins de deux mois (*le Monde* du 9 novembre 1989), le Conseil de la concurrence avait infligé des amendes très fortes à des entreprises de travaux publics : 166 millions de francs à soixante et onze entreprises. Cette fois encore, les sanctions sont très fortes et touchent les grands de la profession. Cegelec, filiale de CGEE-Alsthom, devra payer 25 millions. Diverses entreprises du groupe Jeumont-Schneider, 35,8 millions, dont 25 millions pour SPIE-Batignolles, 5 millions pour SPIE-Trindel, 1,5 million pour L. Fouga. L'Entreprise industrielle aura à payer 15 millions et la Compagnie générale de travaux et d'installations électriques (qui a repris la société Mors Jean et Bouchon jugée coupable de ces concertations), 10 millions, tout comme la Société nouvelle des établissements Jules Verger et Delporte, tandis que la Compagnie de signaux et d'équipement électroniques ne sera redevable que de 5 millions, et Saunier-Duval de 4 millions. *(nos dernières éditions du mercredi 3 janvier.)*

J. D.

Une maîtresse exigeante et difficile

par Josée Doyère

POUR la deuxième fois en moins de deux mois, le Conseil de la concurrence frappe très fort, *dans le secteur très* particulier de la passation des marchés publics. Les amendes infligées de toute *évidence* se veulent dissuasives, pour décourager par le risque encouru ceux qui voudraient encore se livrer aux sports tout à fait illicites de l'entente sur les prix *et du partage des marchés*.

La concurrence entre entreprises, lors de la passation de marchés publics, n'est-elle vraiment qu'une aimable fleur de rhétorique, tout *juste bonne à émailler les discours* ministériels ? Un leurre propre à servir d'argument aux responsables professionnels dans leurs négociations avec les pouvoirs publics ? Une formule incantatoire destinée à déployer un écran de fumée médiatique devant les yeux du citoyen-*contribuable ? Les deux récentes* décisions du Conseil de la concurrence en donnent le sentiment, mais cela ne surprendra vraiment que les non-initiés. Malgré les règles de plus en plus *strictes* imposées lors de la passation des marchés publics, la tentation reste toujours grande de substituer, à la guerre des prix, une fructueuse entente entre concurrents devenus partenaires.

C'est même devenu, dans certains secteurs, une sorte de loi non dite, d'habitude soigneusement tue. En tête à tête, on convient de l'existence de ces pratiques *« chaque fois que c'est possible »*, mais on se défend en arguant que *« tout le monde en fait autant, y compris à l'étranger »*, et qu' *« il importe tout de même d'empêcher certains, à force de vouloir être les moins-disants, d'y laisser leur chemise, avec les cascades de dépôt de bilan et le chômage que cela implique »*.

Il semble que le Conseil de la concurrence tienne à guérir les entreprises de cette maladie endémique. Les *professionnels protesteront*, comme l'a fait la Fédération nationale des travaux publics (*le Monde* du 11 novembre 1989), contre le poids *« excessif »* des amendes, qui risquent d'affaiblir *« la compétitivité de ces entreprises sur les marchés internationaux »*, mais *nul n'ira jusqu'à défendre ouvertement* ces pratiques si manifestement contraires aux règles écrites.

Il reste que la concurrence ne s'exerce en fait que lorsque ses acteurs ne peuvent faire autrement, chaque chef d'entreprise rêvant intimement du mol oreiller de la position dominante ou, à défaut, de l'entente entre concurrents... La concurrence n'est vraiment séduisante que quand elle permet de gagner aisément la partie. On peut imaginer que les récentes décisions du Conseil feront cependant quelques heureux, au moins momentanément : ceux qui étaient exclus du petit groupe de sociétés qui se partageaient les marchés.

Enfin, on peut se demander si, à l'horizon 1993, il n'est pas bon que ces entreprises françaises retrouvent le sain usage du savoir-vivre *concurrentiel, puisque les entreprises étrangères*, peu au fait des pratiques hexagonales, ne manqueront pas de venir soumissionner, allègrement. A moins que très vite *ne s'instaurent* des chasses gardées. Ce qui est bien possible.

La concurrence est décidément une maîtresse exigeante et difficile à fréquenter.

Pour une durée de cinq ans

Le GIAT assurera la gestion de la société Luchaire-Défense

La *société privée* Luchaire, filiale du groupe Epéda-Bertrand Faure, et la société nationale Pro-GIAT sont convenues de confier – par un contrat de location-gérance pour cinq ans à partir de 1990 – les activités de Luchaire-Défense (filiale à 100 % de Luchaire) à une *société nouvellement créée, filiale* à 100 % de Pro-GIAT et dénommée Luchaire-Défense SA. Approuvée par le ministère de la défense, cette opération vise à *mieux coordonner les activités* industrielles et commerciales du munitionnaire Luchaire avec celles du fabricant de canons Pro-GIAT pour tout ce qui concerne l'artillerie et les têtes d'engins ou de missiles.

Il n'y a pas de transfert de propriété, ni nationalisation de Luchaire-Défense (550 millions de francs de chiffre d'affaires pour six cents salariés), mais il y a transfert de la gestion de Luchaire-Défense à une filiale de Pro-GIAT, *qui est* une société nationale créée en *1988* pour permettre à la régie d'Etat GIAT (Groupement industriel des armements terrestres) de devenir une société nationale en juillet *1990*.

Les responsables de Luchaire *insistent sur* le caractère de synergie industrielle de l'opération, rappelant que la formule de location-gérance peut déboucher, dans cinq ans, aussi bien sur une vente au *nouveau GIAT que sur une reprise* de ses propres activités « défense » par Luchaire.

Depuis un an environ, le groupe Epéda-Bertrand Faure a cédé, selon *diverses formules*, plusieurs des activités de Luchaire dans les équipements automobiles, les activités agroalimentaires ou la production de défense. Il continue cependant de contrôler les *activités* « pyrotechnie et matériaux composites » de Luchaire (plus de 200 millions de francs de chiffre d'affaires en 1989) et la société *aéronautique Ratier-Figeac* (450 millions de francs pour 1989).

ETRANGER

Pour ralentir l'inflation

Le gouvernement argentin tente d'assécher les liquidités

C'est en asséchant les moyens de paiement que le gouvernement argentin tente de juguler une inflation qui a atteint 50 % en décembre et menace de jeter le pays dans le chaos. Pour y parvenir, l'émission de monnaie a été considérablement réduite, a indiqué M. Gonzalez, ministre de l'économie, ce qui limitera les achats de dollars, dont le cours ne cesse de s'apprécier au fur et à mesure *que se dévalue* l'austral, qui, en juin 1985, lors de sa création, valait 0,80 dollar, alors qu'il fallait en début de semaine 300 à 400 australs pour obtenir 1 dollar.

De même M. Gonzalez a-t-il fait savoir que 3 milliards d'australs allaient être convertis de billets à *court terme en obligations* ou formules à long terme. Les Argentins dont les bons à court terme viennent à échéance ces jours-ci ne pourront donc récupérer en liquide qu'une partie de leur épargne.

Ces mesures sont suivies avec inquiétude par les Argentins, qui ont *été abreuvés ces jours derniers* par un flot d'informations, dont beaucoup se sont révélées fausses.

L'aide à la Pologne

Création du fonds de stabilisation du zloty

Le département du Trésor américain a annoncé mardi 2 janvier la mise en place du fonds de stabilisation du zloty, d'un montant de 1 milliard de dollars. L'objectif de ce fonds, qui avait *été demandé* par la Pologne, est *« de soutenir son nouveau système de changes, élément essentiel du programme de réformes économiques »*.

Les contributions des différents pays occidentaux à ce fonds, qui permettra d'asseoir la politique monétaire visant à parvenir dès que possible à la convertibilité du zloty, sont les suivantes : RFA (250 millions de dollars), Etats-Unis (200), Japon (150), Royaume-Uni (100), France (100), Italie (100), Suisse (30), Canada (25), Espagne (20), Autriche (20), Portugal (5) et Turquie (0,75).

REPÈRES

FINANCES PUBLIQUES

Un budget prudent au Nigéria

Le budget du Nigéria pour 1990, présenté le 2 janvier, table sur un prix de vente du baril brut de 16 dollars. Il suit ainsi la ligne prudente adoptée en 1989 quand les prévisions de recettes budgétaires *s'étaient fondées sur un prix* de 14 dollars par baril, alors que la moyenne des cours de l'année a avoisiné les 18 dollars.

Le budget du Nigéria en 1990 comprendra ainsi 39,7 milliards de nairas (soit 34 milliards de francs) de dépenses, et un déficit de 14 milliards de nairas, financé par *les aides et prêts des organismes* et pays créditeurs. Le budget marque, enfin, la cessation des exportations de cacao et de noix de *palme non traités*. Le gouvernement souhaite encourager la valorisation sur place de ces produits.

PRIX

Hausse de 6,5 % en Italie l'an dernier

Le taux d'inflation en Italie pour 1989 s'est établi à 6,5 %, selon les chiffres définitifs publiés par ISTAT, l'institut italien de la statistique. Pour le mois de décembre, la hausse des prix a été de 0,5 % contre 0,4 % en novembre, l'accélération étant due à la facture *énergétique*, précise l'ISTAT. Le taux moyen de hausse des prix pour 1989 a été de 6,6 %, 5 % en 1988 et 4,6 % en 1987.

ACTIVITÉ

Croissance de 1 % en Israël en 1989

La croissance de l'économie israélienne a été de 1 % seulement en 1989, un chiffre équivalent à celui de 1988, selon les chiffres officiels du bureau des statistiques de Jérusalem.

En présentant récemment son projet de budget, le ministre des finances, M. Shimon Pérès, a estimé qu'il favoriserait la relance économique et se traduirait par un *taux de croissance* de 4 à 5 % en 1990.

ÉCONOMIE

INDUSTRIE

La restructuration de la chimie française

Orkem partagé entre Elf et Total

Le deuxième plan de restructuration de la chimie française depuis 1983 a été approuvé et rendu public par les ministères de l'industrie et de l'économie, mardi 2 janvier. En discussion depuis plusieurs mois, il reprend les grandes lignes connues dès novembre, à savoir le découpage d'Orkem, sa chimie lourde allant chez Elf-Aquitaine et ses spécialités chez Total. EMC, pour sa part, étudie encore avec Elf-Aquitaine un rapprochement.

Les montages financiers qui accompagnent ces opérations visent à renforcer les fonds propres des groupes pétroliers publics.

Cette nouvelle restructuration de la chimie annoncée comme imminente depuis la *fin de l'été* s'est fait attendre, mais sa version définitive n'est pas loin de celle souvent évoquée (*le Monde* du 24 novembre). Elle renforce le pôle chimique des deux grands pétroliers Elf et Total, qui se répartissent entre eux les actifs d'Orkem. D'autre part, les modalités de *financement* ont pour souci, en confortant les fonds propres de chacun, de respecter la volonté présidentielle du « ni, ni » (ni privatisation ni nationalisation) concernant les entreprises publiques.

Dans cette réorganisation, les pouvoirs publics se sont appuyés sur trois *idées-forces : fournir à Elf*, actuellement quatorzième producteur mondial, la possibilité de rejoindre les dix premiers ; apporter à Total assez d'actifs pour qu'il se spécialise dans la chimie de spécialités ; et intégrer l'Entreprise minière et chimique (EMC) dans un ensemble industriel plus vaste.

Concrètement, Elf Aquitaine va acquérir les activités d'Orkem dans la chimie et les engrais, ce qui permettra au groupe d'exercer ses activités aussi bien dans la chimie de base (pétrochimie, chlorochimie, engrais) que dans la chimie de spécialités. Au total 13 à 14 milliards de francs supplémentaires de chiffre d'affaires en provenance d'Orkem reviendront à Elf. Ils s'ajouteront aux 60 milliards de francs déjà réalisés par le groupe dans la chimie.

Total, en ce qui le concerne, verra sa part dans ce secteur presque tripler puisque 7 milliards de francs de chiffres d'affaires réa*lisés* par ses filiales viendront s'ajouter aux 12 milliards de francs de chez Orkem avec le transfert des activités parachimiques de revêtement et les spécialités. Elles comprennent les encres, les peintures, les adhésifs et les résines et concernent également des firmes en cours d'acquisition, notamment Coates (*encres et résines*) *et* Bostik (adhésifs). D'autre part, dans le cadre de cette réorganisation, Elf Aquitaine apportera à Total les peintures La Seigneurie (215 millions de francs de chiffre d'affaires).

Pas de transfert en cash

Quant au troisième point concernant l'avenir d'EMC, il ne semble pas pour l'instant définitivement réglé. Les pouvoirs publics ont demandé aux dirigeants d'EMC et d'Elf d'examiner *« les modalités les plus appropriées de ce rapprochement de leurs activités chimiques et de leur faire part sur ce point des propositions conjointes d'ici le 31 mars 1990 »*. Ces études se feront *« dans le respect de la personnalité des deux groupes »*.

Les principes de financement de ces transferts ont été arrêtés et sont différents dans les deux cas. Si le processus est simple pour Elf, les apports se faisant entre entreprises publiques et étant effectués par l'intermédiaire de son actionnaire principal, l'Erap, les modalités retenues pour Total sont plus complexes, répondant à diverses contraintes. Les principales sont de ne pas faire de transfert en cash pour ne pas affaiblir la compagnie, de ne pas toucher aux ratios d'endettement de la firme (l'un des meilleurs du secteur) et d'éviter de *modifier l'équilibre entre actionnaires* publics et privés. La banque Arjil, conseil de la CFP dans cette opération, a ainsi proposé un système à deux étages : un prêt participatif perpétuel détenu par l'Etat et qui sera progressivement intégré au capital de Total CFP ; et l'ouverture à des investisseurs insti*tutionnels du capital d'une des* filiales, Total Chimie, regroupant l'ensemble des actifs du groupe dans ce secteur. Ces investisseurs seraient liés par un pacte d'actionnaires. Les montants dans chacun des cas n'ont pas été précisés, l'ensemble de ces actifs transférés n'ont pas encore été évalués. Pour Total-CFP, il serait de l'ordre de 8 à 10 milliards de francs.

DIMINIQUE GALLOIS

□ **Alliance entre l'agence Thomas Cook et Via Voyages.** – Via Voyages, qui occupe le cinquième rang des distributeurs de voyages français derrière Havas, Wagons-Lits, SCAC et Sélectour, devient le représentant exclusif en France de l'agence britannique Thomas Cook. Celle-ci avait rompu, l'année dernière, ses accords avec Wagons-Lits. Via Voyages, qui a réalisé, en 1989, un chiffre d'affaires de 1,3 milliard de francs, appartient au groupe Navigation Mixte. Il est spécialisé dans le voyage d'affaires qui représente environ 80 % de ses activités.

EMPLOI-FORMATION

Des cadres soviétiques en France

« Communiste, moi ? Je suis avant tout un homme d'affaires »

« Communiste, moi ? Je suis membre du parti, c'est vrai, mais je suis avant tout un homme d'affaires. La manière de faire des affaires est la même en Union soviétique que partout ailleurs. » Le professeur Pouzine, qui dirige l'Institut commercial de Moscou (19 succursales dans l'ensemble de l'Union soviétique, 30 000 étudiants, 4 000 spécialistes formés chaque année), a un seul credo : il faut pratiquer sans transition une économie de marché en URSS, et rapidement.

Venu à Paris fin novembre en compagnie de quinze autres stagiaires soviétiques pour se former au management à l'Institut français de gestion (IFG), il en a profité pour développer les contacts déjà pris il y a quelques mois dans le but d'ouvrir, dès que possible, à Moscou, une succursale du très parisien restaurant *Maxim's*. Si tout va bien, il sera le vice-président de cette nouvelle joint-venture franco-soviétique. *« « arx était nécessaire en son temps*, dit-il encore. *Mais le capitalisme a changé. Nous aussi, nous devons changer maintenant. »*

Pour le professseur Pouzine, le processus engagé dans son pays depuis quelques années est irréversible. *« Rendez-moi visite au printemps, vous verrez tous les progrès qui auront été réalisés »*, affirme-t-il, optimiste. Député au Parlement de Russie, Ivan Pouzine n'hésite pas à dire que, selon lui, Gorbatchev n'est pas l'homme de la situation : *« Il appartient à l'ancien système. Il faut du sang neuf. »* En attendant, il joue à fond la carte de la transparence. A partir de l'année prochaine, son Institut éditera une revue périodique où seront régulièrement évalués le marché intérieur, l'activité et la situation financière des entreprises, ainsi que la qualité de leurs productions.

Une idée originale hante Ivan Pouzine, c'est dans la seule Russie qu'il faut tenter l'expérience de l'économie de marché. Apparemment, il ne croit guère à la solidité de l'union des Républiques soviétiques... *« La Russie, c'est vraiment l'Europe »*, souligne-t-il.

Iouri Samsonov est beaucoup plus prudent dans ses propos. Vice-directeur des départements d'organisation du commerce de gros du gosnab (comité d'Etat de l'URSS pour l'approvisionnement matériel et technique), il a achevé le 22 décembre un séminaire de formation de cinq semaines dans la région parisienne. Organisé par la Confédération française des commerces de gros (CFCG) avec le concours de professeurs de l'ESSEC, ce stage a accueilli douze cadres dirigeants du GOSSNAB, avec un objectif : leur expliquer les principes de l'économie occidentale, et en particulier l'organisation du système de stockage et d'approvisionnement.

Condition expresse

L'idée d'une coopération entre le GOSSNAB et la CFCG est née d'une rencontre franco-soviétique organisée il y a un an par la chambre de commerce du Val-de-Marne. Un accord cadre de coopération a été signé en juin dernier à Paris par le GOSSNAB et la CFCG, suivi d'effet un mois plus tard par la signature à Moscou d'un contrat de formation. *« Dans l'accord, une condition expresse était mentionnée*, explique Arnaud de Morcourt, directeur général de la CFCG, *les stagiaires auraient le droit de poser des questions... »*

Tout le monde est d'accord, malgré les problèmes de langues (aucun des douze stagiaires ne parle le français, et les conférences comme les visites d'entreprises se passent en compagnie d'interprètes), l'atmosphère est bonne et la soif de connaissances est immense. *« Nous accumulons beaucoup de notions nouvelles, nous observons le fonctionnement des entreprises que nous visitons*, raconte Iouri Samsonov. *A notre retour, il nous faudra digérer cet acquis volumineux et l'appliquer à la situation dans notre pays, car nous ne pouvons pas nous contenter de copier, chaque pays a une spécificité qui lui est propre. »*

Pour Iouri Samsonov, contrairement à Ivan Pouzine, il n'est pas question de brûler les étapes. Certes, il est persuadé que l'URSS a besoin d'une réforme économique radicale et que cela passe par une amélioration des systèmes de distribution, et avant tout par la démonopolisation. *« Pour cela, il faut voter de nouvelles lois, elles sont à l'étude. »* Et il ajoute : *« Il existe trois tendances actuellement chez les économistes soviétiques. Ceux qui sont pour un changement radical, ceux qui sont pour un changement en douceur et ceux qui sont pour une voie moyenne »*. Selon lui, la majorité des experts seraient favorables à cette *« voie moyenne »*.

Stratégie du marché libre

« Ce qu'il faut, dit encore Iouri Samsonov, *c'est encourager la concurrence, que plusieurs entreprises créent les mêmes produits. Il faut aussi les habituer à la stratégie du marché libre. Par exemple, actuellement l'Etat commande à une usine une certaine quatité de produits et tout ce qui est en surplus peut être vendu sur le marché libre »*. Deuxième impératif : créer les infrastructures nécessaires au bon fonctionnement du commerce de gros. *« Les grandes foires sont devenues une pratique courante aujourd'hui en URSS*, souligne Iouri Samsonov. *Les représentants du GOSSNAB y rencontrent les représentants des usines et les consommateurs »*.

MARIE-FRANCE CALLE

La reconversion des sportifs de haut niveau

Une championne de planche à voile prépare sa sortie

Pour Valérie Salles, une Montpelliéraine de vingt-quatre ans qui a remporté pour la deuxième année consécutive le championnat de France de planche à voile, le problème de la reconversion ne se pose pas. Elle a toujours su mener de front sa vie sportive, ses études et, depuis peu, sa carrière professionnelle.

« Dès que j'ai commencé à faire des compétitions, j'ai senti que j'avais envie de me battre, mais que pour réussir il fallait canaliser mon agressivité. Terminer douzième à la première compétition importante à laquelle je participais, les championnats du monde Open en Floride en 1981, ne m'a pas découragée, bien au contraire. Et je suis devenue championne de France et d'Europe en 1983. »

Valérie Salles rentre alors à l'ESCAE de Montpellier, une école de commerce où la pratique sportive est largement soutenue. Non seulement elle n'est pas obligée de suivre les activités extrascolaires, mais elle peut s'entraîner et partir six semaines par an sur des compétitions. L'école lui offre même les 9 000 F de frais de scolarité annuels en échange d'une inscrip*tion* sur la voile de sa planche. Ses titres sont fièrement signalés dans la brochure de présentation de l'école : championne d'Europe et du monde en 1985.

Munie de son diplôme, Valérie Salles a participé pendant deux ans à la coupe du monde de funboard : *« Il était hors de question de la faire pendant mes études parce qu'il faut voyager deux cents jours par an. »* Dès la première épreuve au Japon, par force 8, Valérie a terminé à la troisième place d'un slalom de légende.

Contrat à mi-temps

Il faut du courage pour faire ces courses, souvent dans le froid, et pour voyager à travers le monde entier vec 300 kilos de matériel. Mais il faut aussi un véritable sens de l'organisation : *« J'avais à gérer une entreprise individuelle. Mon budget annuel était de 250 000 F obtenus auprès de huit sponsors différents auxquels je devais adresser régulièrement des justificatifs, des « retombées-presse ». Certains me demandaient également de les aider à mettre au point leur matériel. »*

Valérie Salles signe alors son principal contrat avec le conseil régional de Languedoc-Roussillon qui finance la moitié de ses dépenses. En échange, elle porte non seulement les couleurs de sa région dans ses voiles, mais figure dans beaucoup de manifestations officielles et apparaît très souvent dans les compte rendus de la presse : *« Je pense qu'être une femme, originaire de la région, et championne du monde bien entendu, sont autant d'éléments qui leur ont permis de me présenter comme la « nouvelle image de » la région. »*

En novembre 1988, le conseil régional lui propose de prendre en charge le recrutement des six mille volontaires nécessaires à l'organisation des jeux Méditerranéens de 1993. Après avoir hésité à abandonner le circuit professionnel, elle négocie un contrat à mi-temps calqué sur celui des sportifs de haut niveau. Elle peut ainsi continuer à s'entraîner et à courir et remporte deux titres de championne de France, tout en représentant la marque Fanatic aux championnats du monde des planches de série.

S'il lui reste encore au moins deux ans à courir, elle fait déjà le bilan de son expérience sportive : *« Au début, je croyais que la vie était à l'image du sport. Puis j'ai compris que ce n'est pas forcément le meilleur qui gagne et que même au milieu de sportifs professionnels, il ne faut pas faire systématiquement confiance à tout le monde. »*

CHRISTOPHE DE CHENAY

MARCHÉS FINANCIERS

A la suite de la publication d'indicateurs américains

Wall Street au plus haut et le dollar en forte reprise

La publication d'indicateurs économiques favorables pour le mois de décembre aux Etats-Unis a fait bondir les cours à Wall Street, où l'indice Dow Jones des actions est monté de près de 57 points à 2 810, nouveau record historique, tandis que le dollar s'inscrivait, mercredi 3 janvier 1990, à 1,72 DM contre 1,68 DM, 5,88 F contre 5,75 F et 146 yens contre 143,40, le 29 décembre. La Réserve Fédérale a dû intervenir à quatre reprises, notamment pour soutenir le yen, affecté par des rumeurs, démenties depuis, sur un nouveau scandale financier au Japon.

Selon les indicateurs économiques, les dépenses pour la construction ont été les plus élevées depuis dix mois, stimulées à la fois par la baisse du coût des crédits hypothécaires et la réparation des dommages causés par le tremblement de terre de San-Francisco et l'ouragan « Hugo ».

Certes, l'activité du secteur industriel a continué de décliner, pour le huitième mois consécutif, mais son affaiblissement a été le plus réduit depuis le mois de juin, tandis que la production en usine augmentait pour la première fois depuis ce même mois de juin. Les analystes en ont conclu que le secteur de la construction et du bâtiment avait véritablement amorcé son rebond après une assez longue dépression, et celui de l'industrie pourrait se stabiliser, bien que les ventes d'automobiles continuent de chuter. Ils en déduisent que les perspectives économiques pour 1990 pourraient être moins défavorables que prévu, les Etats-Unis faisant finalement l'économie d'une récession.

□ **Delmas Vieljeux achète un armateur allemand.** – Le groupe maritime Delmas Vieljeux a annoncé le 2 janvier qu'il avait pris une participation de 75 % dans la société allemande de Hambourg, America Africa Europe Line (AAEL), à l'occasion d'une augmentation de capital. Il s'agit d'un *armement* de taille modeste qui exploite trois cargos polyvalents qu'il ne possède pas en propre, mais qu'il loue. Les lignes assurent un trafic triangulaire entre l'Afrique occidentale, le Portugal et le continent nord-américain. Selon Delmas Vieljeux – dont la partie de bras de fer avec Bolloré n'est pas terminée, – cette acquisition lui permet non seulement une rationalisation des activités maritimes Europe-Afrique, mais surtout de prendre pied aux Etats-Unis, puisque AAEL possède une délégation à New-York.

La Banque de France donne des précisions sur la levée du contrôle des changes

En application du décret du 29 décembre 1989 sur la levée totale du contrôle des changes, publié au *Journal officiel* du 30 décembre, la Banque de France a apporté dans un communiqué du 2 janvier une série de précisions.

Toutes les opérations avec les non-résidents doivent être déclarées à des fins statistiques selon les modalités suivantes :

– Les banques rendent compte des paiements effectués par leur intermédiaire d'ordre ou pour le compte de leurs clients résidents et devront se faire communiquer les éléments nécessaires à une *« bonne identification économique »* ;

– Les entreprises (ou groupes) dont les paiements courants avec l'étranger excèdent 5 milliards de francs par an déclarent directement à la Banque de France l'ensemble de leurs opérations, qu'elles transitent ou non par le canal des banques résidentes (déclaration directe générale) ;

– Les autres entreprises déclarent directement à la Banque de France les règlements et encaissements réalisés à partir des comptes à l'étranger ou par compensation de créances et de dettes (déclaration directe partielle) ;

– Les paiements effectués par le canal des banques résidentes continueront d'être déclarés par celles-ci. Un accord de déclaration directe générale pourra, cependant, être également convenu avec ces entreprises ;

– Les personnes physiques ainsi que les associations et sociétés à caractère non commercial déclareront, selon une procédure simplifiée, les règlements effectués avec l'étranger en dehors des banques résidentes, dans la mesure où leur montant mensuel cumulé excède 100 000 F.

RECTIFICATIF. – Dans le tableau des *indices hebdomadaires de la Bourse de Paris* publié dans le supplément sur *les marchés financiers en 1989 (le Monde* du 3 janvier), des cours du 15 décembre 1989 – au lieu du 22 décembre – figuraient par erreur dans la quatrième colonne. Nous publions le tableau rectifié.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

COMPARTIMENTS	6 janv. 1989	Plus haut 1989	Plus bas 1989	22 déc. 1989	Diff. en %
Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1988					
Valeurs françaises à revenu variable	103,9	128,7	102,9	128,7	+ 23,9
Valeurs industrielles	105,3	127,1	105,3	122,5	+ 16,3
Valeurs étrangères	101,6	121	101,6	118,9	+ 17
Pétrole, énergie	102,1	147,1	102,1	141,7	+ 38,8
Chimie	101,6	117,7	101	114	+ 12,2
Métallurgie, mécanique	103,8	141,2	103,8	130,6	+ 25,8
Electricité, électronique	103,2	117,7	100,6	116,9	+ 13,3
Bâtiment et matériaux	104,5	132,1	103,6	111,4	+ 6,6
Ind. de consommation non alimentaire	103,1	121,1	99,4	117,6	+ 14
Agroalimentaire	112,9	135,5	108,1	135,5	+ 20
Distribution	103,1	148	102,9	147,8	+ 43,4
Transports, loisirs, services	101,6	145,3	101,1	145,3	+ 43
Assurances	101,5	210,7	101,5	201,3	+ 98,3
Crédit, banque	101,6	119,2	97,7	118,7	+ 16,8
Sicomi	99,8	106,2	96,5	106,2	+ 6,4
Immobilier et foncier	101,4	122	96,3	122	+ 23
Investissement et portefeuille	103,7	134,7	99,1	134,7	+ 29,9
Base 100 : 31 décembre 1988					
Valeurs françaises à revenu fixe	100	100,7	95,5	95,5	– 4,5
Emprunts d'Etat	100	100,7	96,4	96,4	– 3,6
Emprunts garantis et assimilés	100	100,8	94,9	95,2	– 4,8
Sociétés	99,9	100,7	94,8	94,5	– 5,5
Base 100 en 1949					
Valeurs françaises à revenu variable	3 688,4	4 568,9	3 652,9	4 522,7	+ 23,9
Valeurs étrangères	4 027,4	4 796,4	4 027,4	4 792,5	+ 17
Base 100 en 1972					
Valeurs françaises à revenu variable	532,4	659,5	527,3	659,5	+ 23,9
Valeurs étrangères	538,1	640,8	538,1	629,7	+ 17
Base 100 : 31 décembre 1980					
Indices des valeurs franç. à revenu fixe	121,7	122,6	116,4	116,3	– 4,5
Emprunts d'Etat	120,7	121,5	116,6	116,3	– 3,6
Emprunts garantis et assimilés	121,7	122,7	115,5	115,9	– 4,8
Sociétés	121,9	122,8	115,6	115,3	– 5,5
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE					
Base 100 : 31 décembre 1981					
Indice général	433,5	561,64	417,9	548,5	+ 26,5
Produits de base	278,8	386,92	272	367,6	+ 32
Construction	448,6	596,07	428,9	532,3	+ 18,6
Biens d'équipement	326,3	381,58	314,1	349,9	+ 7,2
Biens de consommation durables	559,3	677,77	544,9	610,2	+ 9,1
Biens de consomm. non durables	585,8	664,64	540	648,7	+ 10,7
Biens de consomm. alimentaires	707,2	845,14	634,2	852,6	+ 20,6
Services	389,1	551,5	380,2	551,4	+ 41,7
Sociétés financières	501	716,63	473,9	685,9	+ 36,9
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	411,6	593,57	402,5	579,6	+ 40,8
Valeurs industrielles	436,1	533,3	416,9	512,1	+ 17,4
BOURSES RÉGIONALES					
Base 100 : 31 décembre 1981					
Indice général	295,6	407,2	288,4	387,4	+ 31

Sources Institut national de la statistique et des études économiques et CAC.

NEW-YORK, 2 janvier ↑

Record

La Bourse de New-York a débuté la nouvelle année en fanfare. Mardi, l'indice Dow Jones s'est envolé, bousculant au passage l'ancien record absolu affiché, le 9 octobre dernier, à 2 791,41 points. En effet, après une hausse spectaculaire de 56,95 points, ce baromètre du marché a terminé la journée à 2 810,15 points.

La séance avait pourtant débuté sur une note faible, en attendant la publication de l'étude mensuelle de l'Association nationale des agents d'achat des entreprises américaines. Bien que l'indice de cette association ait atteint en décembre 48 %, contre 46,6 % en novembre, il reflète, selon les analystes, une faiblesse persistante du secteur industriel pour le huitième mois consécutif. Les milieux financiers sont donc persuadés que la Réserve fédérale abaissera un peu plus ses taux d'intérêt.

Le marché était calme, avec quelque 162 millions de titres échangés. Le nombre des valeurs en hausse était trois fois supérieur à celui des baisses. Parmi les titres en forte progression, on relevait IBM, Walt Disney et Warner Lambert. Faiblesse de CBS et de Polaroid.

VALEURS	Cours du 29 déc.	Cours du 2 janv. 90
Alcoa	76	75 5/8
A.T.T.	45 1/2	46 5/8
Boeing	59 3/8	61 1/2
Chase Manhattan Bank	34 3/4	35
Du Pont de Nemours	123	125
Eastman Kodak	41 1/8	42 7/8
Exxon	50 1/8	50
Ford	43 5/8	45 1/4
General Electric	64 1/2	67
General Motors	42 1/4	44 3/4
Goodyear	43 1/2	45 3/8
I.B.M.	94 3/8	98 1/8
I.T.T.	58 7/8	59 7/8
Mobil Oil	62 5/8	63
Pfizer	69 1/2	71
Schlumberger	49 1/8	49 1/4
Texaco	59	59 1/8
UAL Corp. ex-Allegis	171 1/4	170 1/2
Union Carbide	23 1/4	24 3/8
U.S.X.	35 3/4	35 7/8
Westinghouse	74	75 3/4
Xerox Corp.	57 1/4	57 7/8

LONDRES, 2 janvier ↑

Note soutenue

La Bourse de Londres avait, mardi, débuté l'année en fanfare, mais une vague de ventes bénéficiaires ne lui a pas permis d'atteindre le record absolu affiché en juillet 1987. L'indice Footsie des cent valeurs a fini en hausse de 11,4 points, à 2 434,1 points, après avoir frôlé de moins de 1 point son record historique de 2 443,4, en attendant une vague d'achats des institutions. Celle-ci ne s'est pas matérialisée. Après la flambée du matin, accentuée par une panne de l'ordinateur central qui a entraîné des achats « au jugé », les gains ont été grignotés, en raison notamment de l'ouverture faible de Wall Street. Les principaux gagnants de la séance ont été le groupe alimentaire Grand Metropolitan et la compagnie de navigation P and O, objets de multiples rumeurs. Le groupe de construction Tarmac était ferme. Eurotunnel également, les investisseurs anticipant un règlement du contentieux financier entre le consortium et les sociétés chargées de percer le tunnel. Carlton Communications a, en revanche, été faible en raison des rumeurs concernant le rachat de la participation de l'homme d'affaires australien Alan Bond dans British Satellite Broadcasting, le réseau satellite qui doit commencer à émettre en Grande-Bretagne.

PARIS, 2 janvier ↓

Calme

Au lendemain des fêtes du Nouvel An, la Bourse a rouvert dans une ambiance extrêmement calme. L'indice CAC-40, en repli de 0,03 % à l'ouverture, a terminé la journée sur une perte de 0,61 %. En l'absence de données nouvelles, la Bourse de Tokyo étant fermée jusqu'à jeudi et celle de New-York n'ouvrant ses portes qu'en milieu d'après-midi, les investisseurs demeuraient dans l'expectative. Le marché consolidait ainsi sa hausse du vendredi 29 décembre, qui a amené le CAC-40 à franchir la barre des 2 000, pour atteindre le record historique de 2 001,92 points. En cette nouvelle année, les intervenants envisagent les prochains mois avec une relative sérénité. Selon un sondage effectué par RES (Recherche économique et sociale) pour « la Tribune de l'expansion », 70,6 % des personnes interrogées pensent que la Bourse de Paris va monter pendant le premier semestre. Leur autre place favorite est Francfort. Les personnes interrogées sont moins optimistes cette année qu'en 1989 mais plus qu'en 1988.

Dans ces conditions, les principales hausses étaient emmenées par UFB Locabail, BP-France, Eurotunnel, Sodexho et Printemps. Du côté des baisses on notait Vis, Elf-Aquitaine, SAT, Coles et Sagem.

La Société des Bourses françaises a déclaré, mardi, recevable le projet d'offre publique d'achat visant la société Biscuits Gardeil, émis par Unichips International BV, filiale du groupe italien Unichips. La cotation de cette firme reprendra dès le 4 janvier à la Bourse de Bordeaux. D'autre part, Mondoblig, cotée sur le second marché, sera radiée de la cote dès le 4 janvier, ayant adopté les statuts de SICAV.

Enfin, dans l'attente d'une opération financière concernant Garonor, la SBF a, à nouveau, décidé de suspendre la cotation de cette entreprise.

TOKYO

Fermé jusqu'au 4 janvier

En raison des fêtes du Nouvel An, le Kabuto-cho, qui a fermé ses portes vendredi 29 décembre en fin de matinée, ouvrira à nouveau le 4 janvier pour une demi-journée.

SINGAPOUR KUALA-LUMPUR

Progression du nombre des firmes cotées

Le nombre de sociétés cotées sur les places boursières de Singapour et de Kuala-Lumpur, avec un capital respectivement supérieur à 1 milliard de dollars singapouriens (526 millions de dollars) et malaisiens (370 millions de dollars), a fortement progressé en 1989. Selon le quotidien financier malaisien *Business Times*, trente-neuf sociétés, au capital supérieur à 1 milliard de dollars malaisiens, ont été inscrites à la Bourse de Kuala-Lumpur en 1989, contre vingt-quatre en 1988, seize en 1987 et quatorze en 1986. La capitalisation des cent premières firmes de la Bourse de Kuala-Lumpur a progressé de 29,59 %, à 133,6 milliards de dollars malaisiens (49,5 millions USD), contre 84,08 milliards de dollars (31,14 millions USD) en 1988.

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Grande-Bretagne : 52 milliards de livres d'OPA en 1989.** – La valeur totale des OPA lancées l'an dernier en Grande-Bretagne a atteint 52 milliards de livres (504 milliards de francs), un bond de 62 % sur les 32 milliards de livres de 1988, selon une étude du magazine *Acquisitions Monthly*. Ce total comprend dix-huit OPA d'une valeur supérieure à 500 millions de livres, indique la revue spécialisée. C'est la banque d'affaires SG Warburg qui a, le plus profité de cette manne, selon les statistiques d'*Acquisitions Monthly*. Warburg, qui a participé à des OPA d'un montant cumulé de 26,2 milliards de livres, arrive en tête des conseillers financiers devant Lazard Brothers (24,2 milliards) et la banque d'investissement américaine Goldman Sachs (19,7 milliards). Schroders et Morgan Grenfell, arrivées première et deuxième en 1988, passent respectivement sixième et septième. L'année 1990 devrait se traduire par un ralentissement du rythme des OPA en Grande-Bretagne, estime M. Healey, même si le nombre de celles lancées de l'étranger devait continuer à croître. Sur les dix-huit principales OPA de 1989, douze étaient à participation ou à contrôle étranger, note-t-il. L'année a été dominée par l'offre infructueuse de 13,4 milliards de livres (21,5 milliards d'USD) du consortium Hoylake Investments sur BAT Industries, devenue caduque en septembre, rappelle *Acquisitions Monthly*.

□ **Garonor : nouvelle opération en vue.** – La cotation des actions Garonor sur le second marché de la Bourse de Paris a été suspendue, mardi 2 janvier, dans l'attente d'une opération financière concernant la société. Il y a un mois, le groupe Axa avait cédé 76,4 % du capital de Garonor à une filiale de la société de Banque Thomson. Garonor est leader européen de l'entreposage et du stockage. Fin 1988, l'entreprise était propriétaire de 358 000 mètres carrés de surfaces construites sur des terrains couvrant 74 hectares.

□ **Salzgitter : le bénéfice a plus que doublé.** – Le bénéfice net consolidé du groupe sidérurgique allemand Salzgitter, durant l'exercice 1988-1989 (clos le 30 septembre), a plus que doublé par rapport à celui de l'exercice précédent (90 millions de deutschemarks, 306 millions de francs). Le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 10,6 milliards de deutschemarks, contre 9,8 milliards de deutschemarks pour l'exercice précédent. Salzgitter a été cédé par l'Etat ouest-allemand pour 2,44 milliards de deutschemarks à Preussag. Avec cette prise de contrôle, prend naissance un des plus importants groupes industriels de RFA, avec un chiffre d'affaires annuel d'environ 27 milliards de deutschemarks et soixante-dix mille salariés.

PARIS :

Second marché *(sélection)*

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amault & Associés	....	400
Asystel	....	137 10
B.A.C.	....	270
B. Demachy & Assoc.	....	575
Banque Tarneaud	193	192 50
B.I.C.M.	....	790
Boiron	....	430
Boisset (Lyon)	....	290
Cibles de Lyon	....	2690
Calberson	....	700
Cardif	....	770
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	925
C.D.M.E.	....	1800
C. Equip. Elect.	....	380
C.E.G.E.P.	....	295
Ciments d'Origny	....	730
C.N.I.M.	....	750
Codetour	....	....
Conforama	....	1180
Creeks	....	460
Dafsa	....	....
Dauphin	....	634
Devanlay	....	1164
Deville	....	530
Dolisos	....	195
Editions Belfond	....	165
Elysées Investissem.	....	15 45
Finacor	....	....
Garonor	....	....
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	314 50
Guintoli	....	810
I.C.C.	....	261 30
Idia	....	300
Idianova	....	145
IM2	....	300
Int. Metal Service	....	1069
La gd livre du mois	....	442 10
Loca Investissement	....	290

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Locamic	....	135
Matra Communication	....	247 d
Metallurg. Minière	....	240
Métroservice	....	187
Métroservice (bons)	....	....
Molex	201 10	211 10
Navale-Delmas	....	1143
Olivetti-Logabax	240	....
Om. Gest.Fin.	....	545
Pinault	....	630
Presbourg (C.In & Fin)	....	....
Présence Assurance	....	530
Publicat. Filipacchi	....	713
Razel	....	688
Rémy & Associés	....	362
Rhône-Alpes Ecu (Ly.)	....	322
St-Honoré Matignon	....	250
S.C.G.P.M.	....	720
Segin	300	305
Sélection Inv. (Lyon)	....	121 50
S.E.P.	....	435
Serbo	....	589
S.M.T.Goupil	....	353 90
Sodiaforg	....	187 o
Supra	....	280
Thermador Hold. (Lyon)	....	280
TF 1	....	295
Unilog	....	205
Union Financ. de Fr.	....	515
Viel et Cie	....	207 60
Yves Saint-Laurent	....	1219

Marché des options négociables le 2 janvier 1990

Nombre de contrats : 7 881.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Accor	920	34	–	54	–
Bouygues	680	35	–	40	–
CGE	520	37,50	–	14	–
Elf-Aquitaine	480	48	–	9	–
Eurotunnel SA-PLC	60	8,80	12,20	9,50	–
Havas	–	–	–	–	–
Lafarge-Coppée	1 400	260	–	9	–
Michelin	160	–	23	–	6
Midi	1 400	80	–	68	–
Paribas	720	36	–	42	–
Pernod-Ricard	1 600	52	–	104	–
Peugeot	850	40	–	51,50	–
Rhône-Poulenc CI	480	26	–	–	–
Saint-Gobain	680	19	39,10	–	–
Source Perrier	2 400	17	40	–	–
Société générale	560	16	–	–	–
Suez Financière	480	10	22	40	–
Thomson-CSF	140	20	–	4,50	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 2 janvier 1990

Nombre de contrats : 52 294.

COURS	ÉCHÉANCES Mars 90	Juin 90	Septembre 90
Dernier	103,06	103,48	103,76
Précédent	103,84	104,26	104,44

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 90	OPTIONS D'ACHAT Juin 90	OPTIONS DE VENTE Mars 90	OPTIONS DE VENTE Juin 90
106	0,08	–	2,92	–

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,87 F ↑

La publication d'indicateurs économiques favorables aux Etats-Unis pour le mois de décembre a fait, mercredi 3 janvier, vivement remonter le dollar, qui avait encore baissé la veille à 5,76 F. Le taux de l'argent au jour le jour a encore augmenté à Paris, par sympathie avec Francfort, où la Bundesbank a relevé son taux d'adjudication *(lire page 26)*.

FRANCFORT	2 janv.	3 janv.
Dollar (en DM)	1,68	1,72
TOKYO	**2 janv.**	**3 janv.**
Dollar (en yens)	144,90	146

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (3 janv.) ..... 11 5/16-11 7/16 %
New-York (2 janv.) .... 8 9/16-8 5/8 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 30-12-88)*

	29 déc.	2 janv. 90
Valeurs françaises	132,2	99,7
Valeurs étrangères	117,8	101,1
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	553,7	553
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 001,08	1 988,85

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

Industrielles	2 753,20	2 809,9

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

Industrielles	1 916,6	1 934,1
Mines d'or	389,1	389,5
Fonds d'Etat	84,29	84,20

TOKYO

	2 janv.	3 janv.
Nikkei Dow Jones	Clos	Clos
Indice général	Clos	Clos

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E-U	5,8720	5,8750	+ 155	+ 175	+ 305	+ 345	+ 1000	+ 1080
$ can.	5,0599	5,0668	– 41	– 06	– 59	– 4	– 32	– 74
Yen (100)	4,0205	4,0240	+ 161	+ 186	+ 306	+ 345	+ 910	+ 983
DM	3,4086	3,4117	+ 74	+ 38	+ 139	+ 178	+ 468	+ 537
Florin	3,0252	3,0284	+ 56	+ 75	+ 116	+ 145	+ 375	+ 428
FB (100)	16,1897	16,2069	+ 115	+ 225	+ 237	+ 436	+ 872	+ 1312
FS	3,7212	3,7254	+ 32	+ 61	+ 99	+ 148	+ 438	+ 522
L (1 000)	4,5537	4,5536	– 43	– 23	– 112	– 58	– 277	– 184
£	9,4598	9,4705	– 298	– 236	– 530	– 431	– 1375	– 1197

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U	8 3/8	8 5/8	8 1/4	8 3/8	8 1/4	8 3/8	8 1/8	8 1/4
DM	8 9/16	8 13/16	8 7/16	9 3/16	8 1/2	8 5/8	8 9/16	8 11/16
Florin	8 9/16	8 13/16	8 13/16	8 15/16	8 13/16	8 15/16	8 7/8	9
F.B. (100)	9 1/2	10	10 1/8	10 7/16	10 1/8	10 7/16	10 1/4	10 9/16
F.S.	9 3/4	10	9 7/16	9 9/16	9 5/16	9 7/16	8 15/16	9 1/16
L (1 000)	11 3/4	11 3/4	12 1/2	12 7/8	12 5/8	13	12 3/4	13 1/8
£	14 7/8	15 1/8	15	15 1/8	15	15 1/8	14 15/16	15
F franç.	11 1/16	11 5/16	11 1/4	11 3/8	11 5/16	11 7/16	11 9/16	11 11/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués *en fin de matinée par une grande banque de la place.*

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 2 JANVIER

Cours relevés à 17 h 36

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
3770	C.N.E. 3% ★	3800	3835	3835	+ 0 92
1038	B.N.P. T.P.	1054	1045	1038	– 1 52
1210	C.C.F. T.P.	1224	1200	1225	+ 0 08
1059	Créd. Lyon. T.P.	1067	1065	1065	– 0 19
1835	Renault T.P.	1820	1810	1800	– 1 10
2050	Rhone-Poul. TP	2030	2084	2000	– 1 48
1248	St-Gobain T.P.	1280	1280	1279	– 0 08
1250	Thomson T.P.	1298	1275	1310	+ 0 86
886	Accor	906	908	900	– 0 66
680	Air Liquide	688	681	688	....
2500	Als. Superm.	2750	2765	2755	+ 0 18
580	A.L.S.P.I. ★	565	570	567	+ 0 35
3320	Arjom. Prioux ★	3070	3090	3050	– 0 65
620	Asseudat-Rey ★	615	615	610	– 0 81
1040	Aux. Entrepr. ★	1047	1050	1046	– 0 10
490	Av. Dassault ★	650	660	660	+ 1 54
405	BAFP ★	388	385	392	+ 1 03
380	Bail-Equipem. ★	359 80	359 90	355 10	– 1 33
1000	Bail Investiss. ★	998	1000	1015	+ 1 91
395	B.N.P. C.I. ★	415 10	416	414	– 0 28
900	Bolloré Tech.	960	965	910	– 5 21
630	Cie Bancaire ★	639	626	634	– 0 78
810	Bazar H.-V. ★	792	795	803	+ 1 39
645	Béghin-Say ★	720	720	735	+ 2 08
1590	Berger (Ma)	1535	1540	1540	+ 0 33
760	Bic ★	799	798	797	– 0 25
910	B.I.P. ★	1000	1010	1078	+ 7 80
615	B.I.S. ★	639	645	640	+ 0 16
3290	Bongrain S.A. ★	3270	3290	3275	+ 0 15
1010	Bon-Marché ★	1064	1072	1066	+ 0 19
670	Bouygues ★	673	675	669	– 0 59
148	B.P. France ★	156	158 80	161	+ 3 21
740	B.S.N. ★	774	778	763	– 1 42
740	Canal Plus ★	765	780	765	....
520	Cap Gem. S. ★	512	513	505	– 1 37
3490	Carrefour ★	3630	3651	3640	+ 0 28
210	Casino ★	216 70	215 10	213 40	– 1 52
135	Casino A.D.P. ★	148	148	149	+ 0 68
1050	Castorama D.I.	1159	1170	1170	+ 0 95
150	C.C.M.C.	156	155	151	– 3 21
695	C.E.G.I.D.	750	723	738	– 1 60
245	Centrest	254	255	255	+ 0 39
560	C.E.P. Comm.	579	579	580	+ 0 17
1150	Cerus CER	449	453 80	446 30	– 0 60
620	Cetelem ★	629	625	615	– 2 23
646	C.F.A.O. ★	700	701	700	....
510	C.G.E.	538	545	541	+ 0 56
1760	C.G.I. Informat.	1790	1796	1820	+ 1 68
1530	C.G.I.P. ★	1558	1511	1519	– 2 50
885	C.G.P.	700	700	700	....
1320	Chargeurs S.A ★	1295	1285	1301	+ 0 46
785	Cica	845	820	820	– 2 96
1610	Ciments franç. ★	1684	1674	1650	– 2 02
696	Club Méditerr. ★	700	699	687	– 1 86
230	C.M.B. Packag.	238	239	234 90	– 1 30
172	Codetel ★	174 80	178	178 90	+ 2 35
420	Cofimeg ★	414	420	413	– 0 24
895	Colas ★	929	922	900	– 3 12
230	Cpt. Entrepr. ★	250	249	255	+ 2
1160	Compt. Mod. ★	1220	1200	1210	– 0 82
380	Concept S.A.	409	409	405	– 0 98
1230	Créd. Foncier ★	1298	1300	1315	+ 1 47
520	C. F. Internat. ★	535	530	534	– 0 19
220	C.C.F. ★	225	220 10	223	– 0 89

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
715	Cr. Lyon. (CI) ★	700	700	710	+ 1 43
1200	Crédit Nat. ★	1180	1174	1185	+ 0 42
385	C.S.E.E. ★	392	390	386	– 1 53
4030	Damart S.A. ★	4170	4229	4180	+ 0 24
2190	De Dietrich ★	2148	2199	2210	+ 2 84
220	Dév. P.d.C. (Li)	219 80	220	220	+ 0 09
340	Dév. R. Sud-Est	350	344	344	– 1 71
580	D.M.C.	587	587	590	+ 0 51
390	Drouot Assur ★	376	375	378 50	+ 0 66
5260	Docks France ★	5900	5880	5770	– 2 20
925	Dumez ★	952	941	939	– 1 37
2340	Eaux (Gén.) ★	2335	2330	2344	+ 0 39
495	Ecco ★	500	502	498	– 0 40
1100	Electrofinanc. ★	1030	1040	1005	– 2 43
475	El. S. Dassault ★	500	510	495	– 1
485	Elf-Aquitaine	510	511	511	+ 0 20
415	– (certific.) ★	429	417 90	416 80	– 2 84
1310	Epeda B.-F.	1380	1380	1380	....
3000	Essilor ★	3001	3000	3020	+ 0 63
1430	Essil. Int.(DP) ★	1460	1480	1430	– 2 05
810	Esso S.A.F. ★	694	692	690	– 0 58
2550	Eurafrance ★	2700	2700	2690	– 0 37
1980	Eurocom ★	1951	1995	1970	+ 0 97
92	Eurodisneyland	92 50	92 25	94 50	+ 2 16
4450	Euromarché ★	4800	4820	4920	+ 2 50
1040	Europe nº 1 ★	1074	1085	1081	+ 0 65
53	Eurotunnel ★	57 15	58 50	58 60	+ 2 54
1920	Exor ★	1950	1960	1979	+ 1 49
1580	Facom ★	1689	1700	1707	+ 1 07
1220	Fichet-Bauche ★	1230	1230	1200	– 2 44
205	Finextel ★	213	211	209	– 1 88
355	Fives-Lille ★	400	405	400	....
2450	Fromager. Bel ★	2750	2710	2700	– 1 82
1980	Gal. Lafayette ★	2210	2240	2160	– 2 26
540	Gascogne ★	550	560	560	+ 1 82
1710	Gaz et Eaux ★	1730	1715	1713	– 0 98
910	Géophysique ★	939	839	940	+ 0 11
835	Gerland ★	672	681	700	+ 4 17
715	Groupe Cité ★	743	744	736	– 0 94
2280	Gr. Victoire	2265	2265	2265	....
1140	– (certif.)	1127	1127	1127	....
1180	GTM-Entrep. ★	1205	1210	1210	+ 0 41
1220	Guyenne-Gas. ★	1315	1275	1250	– 4 94
390	Hachette ★	410	412	403	– 1 71
1360	Havas ★	1406	1415	1409	+ 0 21
625	Hénin (La) ★	647	630	636	– 1 70
1280	Hutchinson ★	1326	1300	1282	– 3 32
325	Imétal ★	311	315	305	– 1 93
135	Ingénico ★	152	150	148 10	– 2 57
5830	Inst. Mérieux ★	6180	6170	6180	....
520	Interbail ★	540	536	540	....
1850	Intertechnique ★	1835	1835	1838	+ 0 16
1280	J. Lefebvre ★	1275	1260	1261	– 1 10
1210	Labinal ★	1248	1250	1235	– 1 04
2590	Lab. Bellon ★	2600	2615	2605	+ 0 19
1490	Lafarge-Coppée	1591	1600	1602	+ 0 69
1430	Lebon ★	1417	1477	1406	– 0 78

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
3650	Legrand ★	3735	3670	3700	– 0 94
1900	Legrand (DP) ★	1948	1948	1910	– 1 95
2080	Leroy-Somer ★	2060	2041	2045	– 0 73
770	Locabail Im. ★	800	800	780	– 2 50
515	Locafrance ★	525	525	501	– 4 57
870	Locindus ★	866	881	879	+ 1 50
350	Luchaire ★	458	472	470	+ 2 62
5110	L.V.M.H. ★	5520	5480	5450	– 1 27
535	Lyonn. Eaux ★	588	590	587	– 0 17
77	Mais. Phénix ★	80 10	78	79 90	– 0 25
310	Majorette (Ly) ★	326	323	325	– 0 31
490	Mar. Wendel ★	489	478	490	+ 0 20
395	Matra ★	395	390	396	+ 0 25
4800	Merlin-Gerin ★	4999	5000	4993	– 0 12
280	Metaleurop ★	257 50	257 50	254 70	– 1 09
240	Métrologie Int. ★	240 30	243	235	– 2 21
163	Michelin	168	169	164 60	– 2 02
1370	Midi (Cie)	1430	1401	1415	– 1 05
176	Midl. Bk SA ★	181	184	180	– 0 55
480	Min. Salsig (Ma)	470	461 20	461 20	– 1 87
199	M.M.B.M. ★	206	206	200 10	– 2 86
143	Moulinex ★	148 70	150	150 80	+ 1 41
....	Navig. Mixte ★	1898	1890	1894	– 0 21
190	Nord-Est ★	199	200	199 60	+ 0 30
315	Nordon (Ny)	315 50	319	319	+ 1 11
795	Nouvelles Gal. ★	815	800	800	– 1 84
795	Occid. (Gén.) ★	810	793	790	– 2 47
1620	Omn.F.Paris ★	1620	1610	1625	+ 0 31
400	Olipar ★	404 50	405	406	+ 0 12
4880	Oréal (L') ★	4965	4915	4948	– 0 34
715	Paribas	724	720	700	– 3 31
480	Paris-Réesc. ★	465	462	461	– 0 86
1650	Pechelbronn ★	1640	1630	1620	– 1 22
305	Pechiney CIP ★	305 50	308 50	303	– 0 85
195	Pechiney Int.	200 80	203	200 20	– 0 30
560	Penhoet ★	613	600	602	– 1 79
1480	Pernod-Ricard ★	1525	1527	1549	+ 1 57
800	Peugeot S.A.	825	824	817	– 0 97
470	Plastic Omn. ★	496	495	496	....
630	Poliet ★	620	610	612	– 1 29
1180	Prétabail Sic. ★	1188	1195	1191	+ 0 25
905	Primagaz ★	925	935	934	+ 0 97
700	Printemps ★	746	748	758	+ 1 61
4410	Promodès ★	4430	4330	4200	– 5 19
530	Radiotechn. ★	571	570	570	– 0 18
175	Raff. D. Total ★	170	173	175	+ 2 94
3560	Redoute (La) ★	3650	3600	3640	– 0 28
450	R.-Poulenc CIP ★	460	468 80	465	+ 1 09
350	Robur financ.	355 90	358 50	358 50	+ 0 73
172	Rochette (La)	156 50	157 80	154 50	– 1 28
2150	Roussel-Uclaf ★	2225	2290	2200	– 1 12
4880	R. Impér. (Ly)	4949	4800	4940	– 0 18
187	Sade	185	186 50	186 50	+ 0 81
1580	Sagem ★	1560	1516	1549	– 0 71
620	Saint-Gobain	653	651	648	– 0 77
1520	St-Louis ★	1575	1590	1586	+ 0 70
2970	Salomon	2980	2850	2965	– 0 84

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
585	Salvepar	589	580	590	– 1 50
1070	Sanofi ★	1145	1135	1135	– 0 87
1880	S.A.T. ★	1500	1475	1450	– 3 33
315	Saul-Chât (B) ★	315 10	310 10	319 60	+ 1 43
1000	Saupiquet (Na)	1149	1068	1068	– 7 05
920	Schneider ★	945	944	948	+ 0 11
51	S.C.O.A. ★	43	43 90	41 90	– 2 56
1120	S.C.R.E.G. ★	1220	1200	1185	– 2 87
1050	Seb ★	1142	1151	1160	+ 1 58
600	Sefimeg ★	525	512	516	– 1 71
605	Sextant A.	639	639	636	– 0 47
1600	S.F.I.M. ★	1580	1570	1580	....
235	S.G.E. ★	245	245 50	245	....
840	Silic ★	830	845	835	+ 0 60
810	Simco	630	611	611	– 3 02
1080	Sk. Rossignol ★	1070	1073	1048	– 2 06
925	Sligos ★	901	905	910	+ 1
530	Société Génér.	530	528	529	– 0 19
141	Sodexco	144	144	144	....
173	Sodero (Na)	170	170	170	....
756	Sodexho ★	740	760	746	+ 0 81
98	Sogenal (Ny)	100	100 10	100 10	+ 0 10
455	Sogerap ★	468	455	461	– 1 50
2530	Somm-Allib. ★	2590	2600	2590	....
1840	Source Perrier ★	1875	1860	1859	– 0 85
775	Sovac ★	780	770	778	– 0 26
730	Spie-Batignol. ★	731	730	729	– 0 27
1180	Strafor ★	1233	1239	1235	+ 0 16
435	Suez	445	447 50	441 80	– 0 72
410	Synthélabo ★	430	432	432	+ 0 47
149	Thomson-C.S.F.	153	154	151 20	– 1 18
560	Total (CFP) ★	575	568	575	....
103	– (certific.) ★	105 10	105	105 10	....
395	Truffaut (Fin.)	409	402	410	+ 0 24
455	U.F.B.-Locab. ★	447	459	460	+ 2 91
1100	U.I.C. ★	1100	1100	1097	– 0 27
700	U.I.F. ★	681	674	690	+ 1 32
970	U.I.S. ★	1020	970	969	– 5
235	U.C.B. ★	245	245	239	– 2 45
890	Unibail ★	890	873	885	– 0 56
820	Valéo ★	845	840	838	– 0 83
455	Vallourec ★	471	468	468	– 0 64
410	Via Banque ★	406	406	403	– 0 74
1350	Zodiac	1497	1475	1450	– 3 14
990	Elf-Gabon ★	1035	1020	1039	+ 0 39
130	Amax Inc.	130	134 20	135	+ 3 85
187	Amer. Express	190	203 50	199 50	+ 5
270	Amer. Teleph.	268	263 50	263 50	– 1 68
178	Anglo Amer. C.	172 50	180	180	+ 4 35
590	Amgold	565	572	572	+ 1 24
295	Banco Santander	275	299	299	+ 8 73
965	BASF (Akt)	1049	1030	1030	– 1 81
980	Bayer	1081	1089	1080	– 0 09
116	Buffelsfont.	109	109 40	108 90	– 0 09
182	Chase Manh.	201 10	202 90	202 90	+ 0 90
118	Echo Bay Mines	103	104 80	106 10 c	+ 3 22
98	De Beers	98 35	100	100	+ 1 68

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
2640	Deutsche Bank	2890	2880	2899	+ 0 31
1410	Dresdner Bank	1485	1501	1501	+ 1 08
87	Driefontein Cld	83 10	84	85	+ 2 29
735	Du Pont-Nem.	712	708	715	+ 0 42
248	Eastman Kodak	237 20	238	238 c	+ 1 35
33	East Rand	29 50	29 70	29 70	+ 0 68
255	Electrolux	260 50	261 50	261 50	+ 0 38
815	Ericsson	840	827	827	– 1 55
295	Exxon Corp.	289 90	288 50	288 50	– 0 48
245	Ford Motors	250	255	255	+ 2
85	Freegold	78 50	78 60	78 60	+ 0 13
175	Gencor	168 50	170 40	170 20	+ 2 75
375	Gén. Electr.	365	373	380	+ 4 11
545	Gén. Belgique	540	540	540	....
245	Gen. Motors	248	245	246	– 0 81
57	GdMetropolitain	59	59 80	59 75	+ 1 27
50	Harmony	47 50	47 20	47	– 1 05
270	Hewlett-Packard	272 50	274	274	+ 0 55
61	Hitachi	61	61 50	61 40	+ 0 65
920	Hoechst Akt.	999	1001	1002	+ 0 30
118	Homestake	110	109 90	110 10	+ 0 09
108	Imp. Chemical	106 10	107 80	107 90	+ 1 70
560	IBM	544	546	559	+ 2 76
350	ITT	335	338	345 c	+ 3 61
189	Ito-Yokado	188	188	187	+ 0 54
200	Mac Donald's	195 10	200	196	+ 0 46
93	Matsushita	94	94 45	93 50	– 0 53
22	Maxwell	20 95	21	21 50	+ 2 63
450	Merck	445	447 50	447 50 c	+ 1 07
475	Minnesota M.	458 60	457 50	457	– 0 33
380	Mobil Corp.	367	362	362	– 0 47
240	Morgan J.P.	252	256	256	+ 1 59
32600	Nestlé	32610	33290	34000	+ 4 26
1080	Nixdorf	1035	1089	1089	+ 5 22
143	Norsk Hydro	141	151	151	+ 7 09
188	Ofsit	189	189 50	190	+ 0 53
1930	Petrofina	1940	1983	1983	+ 2 22
240	Philip Morris	234	241 80	244 30	+ 4 40
138	Philips	144	142 80	142 50	– 1 04
111	Placer Dome	103 50	104	104	+ 0 48
380	Quilmès	382	385	387	+ 1 31
510	Randfontein	498	497	497	– 0 20
440	Royal Dutch	435 10	444	443 80	+ 2
63	Rio Tinto Zinc	53 40	54 10	54 30	+ 2 61
22	Saat. & Saatchi	23 90	24 40	24 50	+ 2 51
70	St Helena Co	69	68 55	68 80	– 0 29
280	Schlumberger	280	284	282	+ 0 71
46	Shell transp.	46 50	46	46 30	– 0 43
2260	Siemens A.G.	2509	2482	2487	– 0 88
345	Sony	345	349	349	+ 1 16
151	Sumitomo	148	150 50	150 50	+ 1 69
46	Telefonica	46 60	48	47 95	+ 2 90
220	T.D.K.	227	226 50	226 50	– 0 22
51	Toshiba Corp.	52 20	51 30	51 20	– 1 92
475	Unilever	480	490	490	+ 2 08
310	Unit. Techn.	306	312	315	+ 2 94
650	Vaal Reefs	635	635	635	....
415	Volvo	407	417	415 50	+ 2 09
300	West Deep	292 30	293 10	293 10	+ 0 27
330	Xerox Corp.	330	332	332 c	+ 1 73
137	Yamanouchi	136 70	139	139	+ 1 68
2 42	Zambia Corp.	2 51	2 60	2 60	+ 3 59

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	121	5 401
9,80 % 78/93	98 70	4 672
10,80 % 79/94	100 43	3 551
13,25 % 80/90	100 80	7 732
16,20 % 82/90	100 10	15 712
16 % juin 82	102 15	9 074
14,60 % fév. 83	104 02	12 600
13,40 % déc. 83	110 48	0 441
12,20 % oct. 84	103 90	2 875
11 % fév. 85	107 65	9 493
10,25 % mars 86	102	8 320
ORT 12,75 % 83	....	..
OAT 10 % 2000	103 10	6 027
OAT 9,90 % 1997	102 70	0 542
OAT 9,80 % 1996	100 58	9 048
Ch. France 3 %	....	..
Cons C.E.R.	....	..
CNB Bques janv. 82	99 90	0 024
CNB Paribas	99 50	0 024
CNB Suez	99 70	0 024
CN janv. 82	99 60	0 024
PTT 11,20% 85	103 20	1 049
CFF 10,30% 86	99 40	8 813
CNE 11,50% 85	102 30	6 040
CNT 9% 86	....	5 982
CRH 10,90% déc. 85	103 20	0 081
C.N.C.A. T.P.	....	108
C.G.E. 6% janv. 89-99	....	..
Drouot Ass. Obl. conv.	....	..
Métrologie I. 6% 6/7	....	6

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	....	1615
A.G.F. (St Cent.)	....	1130
Alsthom	....	....
Applic. Hydraul.	....	1275
Arbel	....	982
Astorg	....	321 10
Avenir Publicité	....	1756
Axa Midi Assurances	....	370
Bain C. Monaco	....	541
Banque Hypoth. Eur.	....	....
Béghin-Say (C.I.)	....	505
Blanzy-Ouest	....	2135
B.N.P. Intercontin.	....	306
Bénédictine	....	....
B.T.P. (Compagnie)	....	111 10
Calf	....	....
Cambodge	....	780
C.A.M.E.	....	191
Carbone-Lorraine	....	940
Case-Poclain	....	29
C.E.G.Frig.	....	436 10
Centen. Blanzy	....	6250
Cerabati	....	150

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cérus	....	....
Champex (Ny)	157	157
C.I.C. (Financ. de)	....	243
C.I. Maritime	....	730
Ciram (B)	2400	2400
Clause	....	1100
Cofradel (Ly)	....	....
Cogifi	....	400
Comiphos	....	795
Cie Industrielle	....	9200
Comp. Lyon-Alem.	....	570
Concorde (La)	....	1570
C.M.P.	....	20
Créd. Gén. Ind.	....	550
Cr. Universel (Cie)	....	721
Créditel	....	146
Darblay S.A.	....	627
Degremont	....	....
Delalande S.A.	....	1895
Delmas Vieljeux	....	5080
Didot-Bottin	....	1143
Eaux Bass. Vichy	....	1216
Eaux Vittel	....	4152
E.C.I.A.	....	1900
Electro-Banque	....	350
Elf-Antargaz	....	1010
E.L.M. Leblanc	....	596
Ensili-Bretagne	....	398
Entrepôts Paris	....	....
Europe Soudre Indust.	....	....
Eternit	....	2425
Finalens	....	228
FIPP	....	....
Fnac	....	1800
Foncière (Cie)	....	835
Fonc. Lyonnaise	....	895
Foncina	....	530
Forinter	....	....
Fougerolle	....	940
France I.A.R.D.	....	1406 d
France (La)	....	17500
From. Paul Renard	....	2300
GAN	....	2258
G.F.I.I.	....	311
Gaumont	....	850
Genefim	....	365
Gévelot	....	....
Gr. Fin. Constr.	....	428
Gds Moulins Paris	....	1490
G. Transp. Ind.	....	829
Imm. Plaine-Monceau	....	....
Imminvest	....	....
Immobail	....	453
Immobanque	....	800
Immob. Marseille	....	8650
Immofice	....	525
Invest. (Sté Cent.)	....	3325
Jaeger	....	253
Lambert Frères	....	520
Lille-Bonnières	....	1810
Loca-Expansion	....	277 20
Locafinancière	....	405
Locatel	....	412
Louis Vuitton	....	1361
Louvre (Sté)	....	4070
Lucia	....	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Machines Bull	....	80
Magasins Uniprix	....	....
Magnant S.A.	....	123 50
Maritimes Part.	....	376 10
Métal Déployé	....	615
Mors	....	149
Navig. (Nat. de)	....	222
Nozal	....	294 90
Opterg	....	415
Oréal (L') C.I.	2270	2270
Origny-Desvroise	....	1310
Palais Nouveauté	....	1285
Paluel Marmont	....	750
Parfinance	....	247
Paribas-CIP	380	375
Paris France	....	....
Paris-Orléans	....	260
Partenia	....	....
Patern. Risq. Div.	....	1645
Pathé-Cinéma	....	....
Piper-Heidsieck	....	2260
P.L.M.	....	401
Porcher	....	740
Promodès	1781	....
Publicis	....	1080
Rochefortaise S.A.	....	1000
Rosario (Fin.)	....	820
Rougier et Fils	....	415
Rozières (usine de)	....	....
Sacer	....	760
SAFAA	....	409
Safic-Alcan	....	882
SAFT	....	3001
Saga	....	225
Salins du Midi	....	650
Satam	....	122 60 d
Savoisienne (M)	360	360
SCAC	....	650
Senelle Maubeuge	....	520
S.E.P. (M)	186	....
Sicli	....	488 40
Simnor (Li)	....	....
Siovia	....	412 10
Siph (Plant. Hévéas)	....	489
Sofal financière	....	784
Soficel	....	1140
Soffo	....	700
Soficomi	....	725
S.O.F.I.P. (M)	440	450
Sofragi	....	1670
Sopagri	....	165
Sophia-Bail	....	461
Soudure Autog.	....	985
Sovabail	....	829
Suez (Fin. de)-CIP	230 40	230 40
Stemi	....	789 d
Taittinger	....	4151
Télémécanique Elect.	....	....
Testut-Aequitas	....	660
Tour Eiffel	....	360
Ufiner S.M.D.	....	800
Ugine A. Chat. Gueug.	....	422
U.A.P.	....	683
U.T.A.	....	2697
Vicat	....	3050
Viniprix	....	2398

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Virax	....	174 20
Waterman S.A.	....	990
Brass. du Maroc	....	201 30 o

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	871	....
Akzo	399	....
Alcan Alum	126	128 50
Algemene Bank	120	122 10
American Brands	390	390 10
Arbed	870	....
Asturienne Mines	185	195
Bco Pop Espanol	451	465 c
Banque Ottomane	1800	....
B. Régl. Internat.	40000	38500
Br. Lambert	726	730
Canadian-Pacific	122 10	123
Chrysler corporation	112	....
CIR	21 60	....
Commerzbank	1069	1065
Dart. and Kraft	....	....
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	402	405
Gén. Belgique	....	....
Gevaert	1200	....
Glaxo	148	148 90
Goodyear	260	259 80
Grace and Co	182	188
GTE corporation	410	....
Honeywell Inc.	483	495
Johannesburg	1440	1525
Kubota	54	53 50
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	35 50	36 90
Mineral-Ressourc.	85 10	91 60
Noranda	119	119
Olivetti	21 70	21 30
Pakhoed Holding	415	420
Pfizer Inc.	398	396
Procter Gamble	390	399 50
Ricoh Cy Ltd	49 60	49
Rolinco	322 90	321
Robeco	320	322 30
Rodamco	240	240
Saipem	9 80	9 90
Sema Group	32 70	34
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	142	130
Steel Cy of Can.	106	....
Tenneco	325	327 50
Thorn EMI	72	74
Toray indust. inc	42 75	....
Vieille Montagne	....	....
Wagons-Lits	1301	1380
West Rand	13 95	14 35
Whitman Corporation	164	160 c

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Petrofina	....	....
Banque Hydro-Energie	340	....
Buitoni	850	....
Calciphos	186 80	186 80
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	380	....
Cogenhor	120	120
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	343	....
Europ. Accumul.	70 10	....
Gachot	115 50	121 20
Gay Degrusse	590	....
Haribo-Ricqlès-Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Marlin Immobilier	240	....
Nicolas	821	....
Particip. Percier	357	350
Rorento N.V.	177 80	177 30
St-Gobain-Emballage	2050	....
Sama-Metra	290	289
S.E.P.R.	2650	2650
S.P.R.	580	....
Sté Lacteurs du Monde	500	....
Ulleex	380	....
Union Brasseries	104	....
Wonder	1470	....

SICAV (sélection) 2/1

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1176 57	1147 87
Action	241 19	234 73
Actions France	610 28	598 22
Actions sélectionnées	695 18	670 05
Aedificandi	690 23	665 28
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1236 71	1206 55
A.G.F. 5000	723 14	706 50
A.G.F. ECU	1078 79	1068 11
A.G.F. Foncier	127 58	124 47
A.G.F. Interfonds	442 37	431 58
A.G.F. Invest	136 20	132 88
A.G.F. OBLIG.	1117 57	1112 01
A.G.F. Sécurité	11035 56	11035 56
Agfimo	725 95	708 24
Alefi	207 92	200 40
A.L.T.O.	178 46	172 01
Amei-Gan	6542 49	6245 81
Amplitude	673 28	653 67
Arbitrages court terme	5736 55	5725 09
Associc	1152 74	1152 74
Atout Futur	378 63	366 37
Aurecic	1486 55	1443 25
Avenir C.I.C.	114 57	111 23
Avenir Alizés	1568 22	1537 47
Axa Europe	124 57	118 92 ◆
Axa Investissements	132 06	126 07 ◆
Axa N.P.I.	106 53	101 70 ◆
Axa Valeurs PER	138 39	132 11 ◆
Bred Associations	2587 48	2579 74
Capitacic	1041 38	1025 99
Capital Plus	1685 58	1685 58
Cardan-Pierre	36 41	34 84
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Cousis	1055 63	1040 03
Comptavalor	5624 56	5616 14
Compteressis	113 73	110 42
Convertimmo	436 89	420 09
Credinter	565 51	539 33
Crédit Mutuel Capital.	1039 88	1019 49
Diese	1183 43	1144 52
Drouot-France	913 58	872 16 ◆
Drouot-Investiss.	1112 92	1062 45 ◆
Drouot-Sécurité	254 99	243 43 ◆
Drouot-Sélection	147 51	140 82 ◆
Ecucic	1150 18	1133 18
Ecureuil Capitalisation	2067 22	2046 75
Ecureuil Investissement	423 28	410 95
Ecureuil Monepremière	53406 60	53406 60
Ecureuil Monétaire	31459 08	31459 08
Ecureuil Trimestriel	1978 68	1969 09
Elicash	2219907	2219907 ◆
Energie	277 46	264 87
Eparcic	2872 69	2872 69
Eparcourt Sicav	4322 14	4311 36
Epargne Associations	25453 18	25415 06
Epargne-Capital	8826 58	8541 18
Epargne Court-Terme	544 39	544 39
Epargne Croissance	1683 41	1638 36
Epargne-Industr.	101 93	97 31
Epargne Inter	616 49	599 02
Epargne J	56030 09	56030 09
Epargne Long-Terme	193 84	188 65
Epargne Monde	1388 32	1349 22
Epargne Première	11789 62	11701 86
Epargne-Oblig.	197 89	192 59
Epargne-Quatre	1079 07	1050 19
Epargne-Unie	1415 67	1364 50
Epargne-Valeur	467 40	454 89
Epsilon	1160 42	1148 93 ◆
Eurocic Leaders	1147 31	1113 89
Eurodyn	1211 52	1171 68
Euro-Gan	7390 09	7064 98
Fonsicav (div. par 10)	11433 17	11433 17
Foncival	273 93	265 31
France Avenir 4/4 Ret.	......	......
France-Gan	10060 69	9594 84
France-Garantie	268 99	268 45

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
France-Index Sicav	119 86	117 09
France-Investiss.	459 70	448 49
France-Obligations	460 22	455 66
Francic	520 20	505 05
Francic Pierre	127 40	123 69
Francic Régions	1360 79	1321 16
Fructi-Associations	28 72	28 72
Fructi-Epargne	30 19	29 45
Fructicapi	34 18	33 67
Fructicourt	113756 40	113756 40
Fructidor	237 43	233 92
Fructifrance	898 36	874
Fructimmo	33 07	32 25
Fructivie	4413 41	4402 40
Fructi ECU	572 98	564 52
Fructi-Première	10838 49	10678 32
Futuroblig	1159 73	1121 60
Gestilion	59083 64	58938 30
Gestion Associations	184 73	161 11
Horizon	1270 14	1233 15
Interépar	106707 17	103698 19 ◆
Interoblig.	11909 84	11451 77
Intersélect France	582	565 05
Japacic	203 29	197 37
Jeune épargne	241 41	237 84
Laffitte-Amérique	234 74	224 10
Laffitte Europe	287 60	284 01
Laffitte-Expansion	298 38	282 92
Laffitte-France	377 58	360 46
Laffitte-Immobilière	276 46	263 92
Laffitte-Japon	456 79	436 08
Laffitte-Oblig.	139 16	132 84
Laffitte–Rend.	191 70	183 01
Laffitte-Tokyo	385 93	377 98
Latitude	5442 13	5433 98
Leumi Court terme	10172 82	10172 82
Leumi Long terme	5451 12	5292 35
Lion-Associations	11646 84	11646 84
Lion-Institutionnels	23606 83	23547 96
Lionplus	778 53	770 82
Lion Trésor	2158 98	2137 60
Livret Bourse Investis.	567 25	550 73
Livret portefeuille	748 88	727 07
Méditerranée	204 81	195 52 ◆
Mensuel CIC	10082 96	9982 15
Mondiale Investissem.	455 09	434 40
Monecic	5621 29	5621 29
Monedan	53864 74	53854 74
Moné J.	58413 08	58413 08 ◆
Mutualité Dépôts	10861 70	10840 02
Mutuelle Unie Sél.	155 95	148 88 ◆
Natio-Epargne	14242 19	14101 18
Natio-Epargne Trésor	6357 69	6346
Natio-Court terme	228010	228010
Natio-Inter.	1190 29	1158 43
Natio-Monétaire	20472 94	20472 94
Natio-Obligations	542 92	528 39
Natio-Patrimoine	1612 52	1472 04
Natio-Placements	66571 23	66571 23
Natio-Revenu	1020 14	1010 04
Natio-Sécurité	11372 80	11372 80
Natio-Valeurs	887 01	863 27
Nippon-Gan	7181 08	6855 45
Nord-Sud Développ.	1244 86	1242 38 ◆
Normesif	12144 77	11906 64
Obli Association	122 72	121 60
Oblicic Mondial	2289 70	2255 86
Oblicic Régions	1043 80	1028 37
Oblig. toutes catég.	150 15	147 93
Oblilion	1083 27	1072 54
Oblisécurité	10305 18	10305 18
Oraction	1284 42	1242 19
Orvalor	6316 98	6087 89
Paribas Epargne	16585 83	16562 72
Paribas Opportunités	129 49	124 21
Paribas Patrimoine	574 16	550 75
Paribas Revenu	90 19	89 30

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Patrimoine Retraite	178 83	175 32
Parvalor	711 56	690 83
Phenix Placements	265 95	258 11
Pierre Investiss.	777 69	758 72
Placement A	1258 11	1231 48 ◆
Placement crt-terme	72318 85	72174 50 ◆
Placement J	5775 11	5763 58 ◆
Placement Premier	53809 24	53701 84 ◆
Plénitude	117 77	114 62
Poste Gestion	52335 89	52335 89
Première Obligations	10985 45	10954 50
Prévoyance Ecureuil	114 63	111 56
Priv'Association	23581 76	23581 76 ◆
Quartz	126 78	123 66
Rentacic	163 55	161 13
Revenus Trimestriels	5318 56	5265 90
Revenu Vert	1142 82	1125 93
St-Honoré Bio-aliment.	950 79	917 22
St-Honoré Global	287 15	274 13
St-Honoré Matignon Pl.	246 87	235 68
St-Honoré Pacifique	830 66	802 06
St-Honoré P.M.E.	564 39	538 80
St-Honoré Real	12058 06	12010 02
St-Honoré Services	537 52	516 85
St-Honoré Technol.	836 60	798 66
Sécuricic	1414 85	1413 44
Sécuri Taux	11244 25	11244 25
Sicaden (Caisse BP)	703 08	692 69
Sicav-Associations	1496 10	1492 85
S.F.I. fr. et étr.	731 92	710 60
Sicav 5000	455 46	443 27
Silvafrance	718 60	699 37
Silvam	463 24	450 84
Silvarente	215 04	212 91
Silvinter	446 88	434 92
S.N.I.	1306 69	1268 63
Sogepargne	333 51	321 46
Sogevar	1161 86	1109 17
Sogeinter	1435 43	1370 34
Soleil Investissement	580 99	554 84 ◆
Stratégie Actions	1232 62	1195 21
Stratégie Rendement	1169 04	1132 24
Technocic	1194 07	1159 29
Techno-Gan	8430 23	8138 64 ◆
Thanora	527 12	521 90
Transcontinents	89 03	87 28
Trésor Plus	1040 17	1029 67
Trésor Réel	11617 28	11617 28
Trésoricic	111802 28	111802 28
Trilion	5112 84	5062 22
U.A.P. Investiss.	489 62	471 92
U.A.P. moyen terme	110 82	108 81
Uni-Associations	110 83	110 83 ◆
Unifrance	631 79	608 95
Unifoncier	1521 03	1468 05
Uni-Garantie	1353 38	1326 82
Uni-Régions	3460 39	3325 68
Unirente	2332 78	2258 07
Univar	194 28	194 28 ◆
Univers-Actions	1327 35	1283 70
Univers-Obligations	1623 21	1589 84
Valorem	603 90	589 17
Valorg	1890 16	1698 47
Valeval	42899 21	42867 78
Vauban	23300 88	23277 58

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 2/1	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 788	5 763	5 550	6 050
ECU	5 888	5 901	....	....
Allemagne (100 DM)	341 900	341 860	331	351 500
Belgique (100 F)	16 259	16 248	15 700	16 800
Pays-Bas (100 fl.)	302 750	302 700	293	312
Danemark (100 krd)	87 850	87 880	85	92
Norvège (100 k)	87 720	87 720	85 500	92 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 316	9 384	9	9 800
Grèce (100 drachmes)	3 695	3 669	3 400	4 200
Italie (1 000 lires)	4 563	4 580	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	374 600	371 830	362	386
Suède (100 krs)	93 400	93 250	90 500	97 500
Autriche (100 sch)	48 630	48 580	47	50 100
Espagne (100 pes.)	5 270	5 282	5 060	5 600
Portugal (100 esc.)	3 986	3 985	3 650	4 350
Canada ($ can 1)	5 006	4 986	4 800	5 210
Japon (100 yens)	4 021	4 002	3 870	4 090

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2/1
Or fin (kilo en barre)	75000	74500
Or fin (en lingot)	75350	74850
Pièce française (20 fr)	440	440
Pièce française (10 fr)	400	.....
Pièce suisse (20 fr)	488	490
Pièce latine (20 fr)	436	430
Souverain	550	542
Pièce de 20 dollars	2740	2760
Pièce de 10 dollars	1510	1510
Pièce de 5 dollars	975	.....
Pièce de 50 pesos	2880	2820
Pièce de 10 florins	456	449
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	...	.....
Argent Londres	...	.....

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

Craignant un retour de l'inflation en RFA

La Bundesbank relève ses taux d'intérêt

L'année 1990 s'est ouverte sur une très vive tension des taux d'intérêt, en Allemagne d'abord, puis en France, où le marché financier en subit le contrecoup.

Outre-Rhin, la Bundesbank a annoncé, mercredi 3 janvier dans la matinée, un nouveau relèvement de ses taux à l'occasion d'une adjudication à taux variable. Les craintes d'un regain d'inflation, après l'annonce la semaine dernière d'une augmentation de 0,4 % des prix de détail en décembre, contre 0,1 % en novembre, en chiffres non révisés il est vrai, ont continué de pousser à la hausse des taux à long terme, véritable baromètre en ce domaine. Le rendement moyen des emprunts fédéraux est passé de 7,60 % à 7,80 %, au plus haut depuis le 9 août 1984, celui de l'emprunt phare, le Bund à 10 ans, s'élevant de 7,25 % à 7,42 %.

A Francfort, le loyer de l'argent au jour le jour a bondi à 8,50 % – 8,75 %, dans l'attente des résultats de l'adjudication à taux variable effectuée par la Banque fédérale, mercredi 3 janvier, qui pourrait marquer une nouvelle hausse des rendements. La semaine dernière, ladite Banque fédérale avait accordé des pensions à un taux déjà en hausse (7,20 % – 7,60 % à 56 jours). Cette fois-ci, elle porte son taux à 7,70 % – 8,15 % et à 7,90 % – 8,25 %.

A Paris, l'inquiétude règne chez les opérateurs, qui s'attendent que la Banque de France s'aligne sur la Banque fédérale d'Allemagne. Le rendement de l'obligation assimilable du Trésor 8 1/8 % 1999, l'emprunt phare français, a encore monté, passant de 9,35 % à 9,50 %.

Sur le MATIF, les cours ont lourdement chuté, dans l'anticipation d'une nouvelle augmentation des taux : l'échéance mars a perdu un point entier depuis le vendredi 29 décembre, tombant de 103,80 à 102,80, au plus bas depuis un an.

Sur le marché, on attendait avec appréhension les résultats de l'appel d'offres lancé par la Banque de France mercredi 3 janvier 1990, les opérateurs jugeant vraisemblable un nouveau relèvement des taux directeurs de la Banque, déjà portés, le 18 décembre 1989, de 9,50 % à 10 % pour les appels d'offres et de 10,25 % à 10,75 % pour les pensions à 7-10 jours. Une augmentation d'un demi-point était jugée possible, à la fois pour défendre le franc en maintenant un écart de taux constant entre la France et l'Allemagne et pour donner un nouveau et léger coup de frein à l'économie, dont la croissance est toujours jugée trop rapide.

FRANÇOIS RENARD

BOURSE DE PARIS

Matinée du 3 janvier

Poursuite de la baisse

Le mouvement de baisse amorcé dès mardi (– 0,61 %) s'est poursuivi mercredi dans un marché calme coincé entre la hausse record de Wall Street et la tension sur les taux d'intérêts français suivant ainsi le mouvement allemand. Dans ces conditions, l'indice CAC 40 perdait 0,4 %. Parmi les plus fortes progressions figuraient Jean Lefebvre (+ 5 %), GTM (+4,5 %) et Eurotunnel (+ 4 %). En baisse on notait Saint-Gobain TP (– 4,1 %), Electronique Serge Dassault (– 3,2 %) et Luchaire (– 2,9 %).

Après les déclarations de M. Mitterrand

MM. Lamassoure et Pasqua contestent l'idée d'une confédération européenne

M. Alain Lamassoure, ancien porte-parole de l'UDF, a jugé *« totalement utopique »* l'idée d'une confédération européenne évoquée par M. François Mitterrand le 31 décembre dernier. M. Lamassoure, interrogé mardi 2 janvier sur RTL, a estimé que les pays de l'Est devraient d'abord construire *« une communauté d'Europe centrale »* avec laquelle *« nous verrons dans quinze ou vingt ans si on peut tisser d'autres types de liens »*.

Plutôt qu'une confédération, M. Lamassoure souhaite une *« Europe à trois demeures : l'Europe de l'Ouest qu'il faut achever le plus vite possible, l'Europe centrale qu'il faut inciter à construire un marché commun et l'URSS qui a encore tout à faire chez elle »* compte tenu de *« son retard dans la voie des réformes démocratiques et économiques »*.

M. Charles Pasqua, président du groupe RPR au Sénat, s'est félicité pour sa part de voir le président de la République reprendre, avec le projet de confédération, l'idée de *« l'Europe de l'Atlantique à l'Oural imaginée en 1967 par le général de Gaulle »*. M. Pasqua a fait cependant remarquer que *« l'accélération du processus d'intégration des Douze et l'organisation fédérale proposée par M. Jacques Delors sont inconciliables avec la Grande Europe voulue par le général et, semble-t-il, récupérée par M. Mitterrand »*. M. Pasqua a demandé au président de la République de *« s'expliquer sur cette incompatibilité »*.

GABON

Remariage du président Bongo

Le chef de l'Etat gabonais, M. Omar Bongo (cinquante-quatre ans) et la première fille de son homologue congolais, Edith Sassou Nguesso (vingt-sept ans) devaient se marier traditionnellement mercredi 3 janvier à Oyo, ville natale du général Denis Sassou Nguesso. Le chef de l'Etat zaïrois, le maréchal Mobutu Sese Seko, pourrait assister à ce mariage, dont les festivités se dérouleront jusqu'à vendredi.

Au Congo, le mariage traditionnel ne concerne que les conjoints et leurs familles et constitue une étape considérée par le code de la famille comme un « pré-mariage », au cours duquel l'époux remet la dote à sa belle famille.

Toutefois, des personnes, qui ne sont pas membres des deux familles, peuvent à titre exceptionnel être invitées à prendre part aux manifestations prévues à cette occasion. Edith Sassou Nguesso est détentrice d'un doctorat en médecine obtenu il y a deux ans à l'Institut supérieur des sciences de la santé de l'université Marien-Ngouabi à Brazzaville. – *(AFP.)*

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Enfin du nouveau

ILS sont d'un lourd, mes chefs ! Des bûches, des blocs. Pour arriver à leur arracher, je dis pas un sourire, ne rêvons pas, non, une vague lueur de surprise ou d'intérêt, faut vraiment se lever de bonne heure. Ce que je fais, d'ailleurs. Sans succès. Je peux leur parler de n'importe quoi, je n'obtiens qu'un regard las, blasé, opaque, accompagné d'un « Et alors... » désabusé.

Ce matin, je me pointe dans leur bureau :

– Salut ! Vous avez vu, à la télé, Vaclav Havel débouler la passerelle de l'avion à son arrivée à Berlin, tout mignon, tout content dans son beau costume bleu marine ?

– Oui, et alors ?

– Ben, c'est pas génial, un grand auteur dramatique, un dissident, un mec à peine sorti de prison, dans le rôle de président d'une nouvelle République ? Et sa façon de s'exprimer – ça les a frappés, à la BBC – sur un ton neuf, sincère, spontané. Ça change de la langue de bois habituelle.

– Et alors ? Reagan, c'était pareil, il savait communiquer.

– Mais non, lui c'est pas un acteur, c'est un écrivain, enfin un, qui n'a jamais varié, qui n'a jamais trompé l'opinion en prenant successivement position pour Staline, Mao, Castro, les Brigades rouges ou les...

– Plus facile à Prague qu'à Paris, ça ! Les cocos, ils avaient pas tellement bonne presse dans les pays de l'Est.

– Sauf auprès de tous les intellectuels qui sont allés à la soupe pour avoir les honneurs du système. Havel, c'est un type fantastique, dans le genre de Sakharov. Ou de Vargas Llosa, tiens ! Paraît qu'il a toutes les chances d'être élu à la tête de l'Etat le 15 avril à Lima. Encore une date à marquer d'une croix blanche.

– Ou d'une croix noire, s'ils arrivent à le buter d'ici là. Avec ce qui se passe au Pérou, ça nous surprendrait pas.

– Et si je vous disais qu'on va lancer une campagne, là, maintenant, en France, pour envoyer, à défaut d'intello, une nana à l'Elysée, ça vous laisserait de bois, ça aussi ?

– Non, pas s'il s'agit de toi. Toi, t'as tout pour plaire. Age, sexe, œuvres complètes... C'est le seul moyen pour nous de rattraper le coup, face à Havel, Vargas Llosa ou Thatcher.

Le principal du collège de Creil poursuivi pour « diffamation »

Le principal du collège Gabriel Havez de Creil (Oise), où a débuté la polémique sur le port du foulard islamique en classe, est attaqué pour *« diffamation »* par le père d'une élève. L'audience, sur citation directe, aura lieu le 10 janvier au tribunal correctionnel de Senlis. M. Mohammed Saïdani, le père tunisien de la jeune Samira, qui refuse toujours de se rendre en cours tête nue, reproche à M. Ernest Chénière, le principal du collège, des propos rapportés par *le Courrier picard* du 3 octobre 1989.

Selon ce quotidien, M. Chénière aurait qualifié les Saïdani et les parents de deux autres jeunes filles qui refusaient d'ôter leur foulard en classe de *« familles militantes qui cultivent l'intégrisme religieux et qui vivent en auto-marginalisation »*. M. Chénière aurait ajouté : *« Ils se foutent qu'elles n'aillent pas au collège, d'ailleurs dans deux ans, elles seront mariées et bouclées. »* M. Chénière conteste l'authenticité d'une partie de ces propos qui, affirme-t-il, *« n'auraient pas dus être publiés »*.

A Paris

Des bâtons de dynamite dans le métro

Un homme transportant des bâtons de dynamite a été interpellé, lundi 1er janvier en fin de soirée, sur la ligne B du réseau express régional (RER) à la station Denfert-Rochereau. M. Sliman L., quarante-deux ans, sans profession ni domicile fixe, dissimulait dix bâtons de dynamite dans un sac de toile quand il fut arrêté par des gendarmes mobiles de Satory.

Dépourvue de détonateur, cette dynamite n'était toutefois pas susceptible d'exploser, indique-t-on de source policière. Interrogé dans les locaux de la police judiciaire depuis son interpellation, le suspect déclare avoir trouvé les bâtons d'explosifs dans une poubelle, plusieurs semaines plus tôt.

La personnalité de M. Sliman L. – *« un pauvre hère, quasiment un clochard »*, indique-t-on à la direction de la PJ – semble écarter l'hypothèse d'une affaire terroriste. Les recherches sont confiées à la brigade criminelle.

EN BREF

□ **M. Fabius à Bucarest.** – Le président de l'Assemblée nationale, M. Laurent Fabius, et une délégation de parlementaires français se sont entretenus, mardi 2 janvier, à Bucarest avec les nouveaux dirigeants roumains. La délégation a été reçue par le président du Conseil du Front de salut national, M. Ion Iliescu, le vice-président Dumitru Mazilu, le premier ministre Petre Roman et le ministre des affaires étrangères Sergiu Celac. M. Roland Dumas sera le 10 janvier le premier chef de la diplomatie d'un Etat occidental à se rendre à Bucarest.

□ **AFRIQUE DU SUD : prochaine visite de M. Sisulu au quartier général de l'ANC.** – L'ancien secrétaire général du Congrès national africain (ANC), M. Walter Sisulu, et six autres responsables du mouvement ont obtenu, mardi 2 janvier, des passeports, ont annoncé leurs avocats. Ces passeports leur permettront de se rendre à Lusaka, en Zambie, siège du quartier général du mouvement en exil, pour discuter des événements politiques sud-africains et d'éventuelles négociations avec le pouvoir de Pretoria. Cette visite constituera le premier contact avec le quartier général de l'ANC de M. Sisulu et de ses six camarades depuis leur libération le 15 octobre dernier. – *(AFP.)*

□ **BÉNIN : la grève des fonctionnaires continue.** – Les fonctionnaires béninois n'ont pas repris le travail, mardi 2 janvier, tandis que la contestation interne du régime se fait de plus en plus virulente. Le gouvernement avait fixé cette date limite pour la reprise du travail dans les administrations et les services publics, *« faute de quoi les salaires ne seraient plus payés »*. Les enseignants se sont, pour leur part, déclarés insatisfaits des mesures prises. Ils exigent le règlement des traitements du mois de décembre et des arriérés dus au titre du dernier trimestre de 1988. Les autorités, grâce aux concours des bailleurs de fonds, qui ont accepté de débloquer une enveloppe de 8 milliards de francs CFA (160 millions de francs), ont payé ces dernières semaines les salaires des mois d'octobre et de novembre 1989. – *(AFP.)*

□ **IRLANDE DU NORD : un chauffeur de taxi tué dans l'explosion de son véhicule.** – Un chauffeur de taxi a été tué et sa fille de seize ans légèrement blessée par l'explosion d'un engin dissimulé sous leur véhicule, mardi 2 janvier, dans un quartier protestant de Belfast *(nos dernières éditions du mercredi 3 janvier)*. Le chauffeur de taxi militait au sein du Parti loyaliste démocratique d'Ulster, une organisation proche de l'Ulster Defence Association, le principal mouvement paramilitaire protestant de la province. – *(AFP.)*

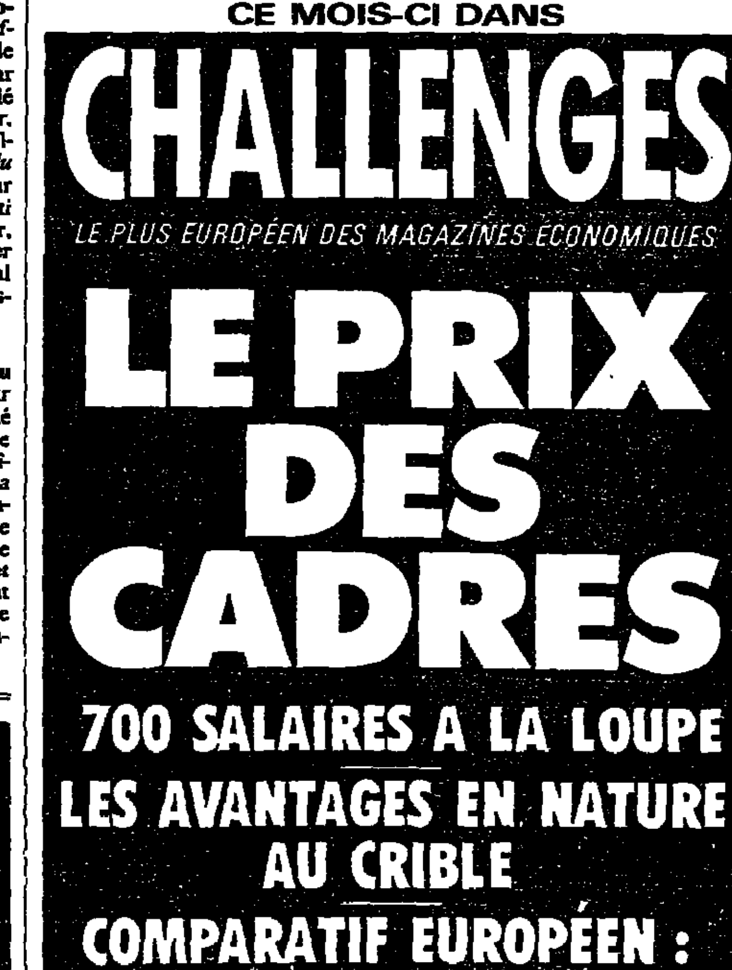
□ **PHILIPPINES : les suites du coup d'Etat avorté.** – Le sénateur Juan Ponce Enrile, qui avait été administrateur de la loi martiale sous Marcos, a été cité à comparaître dans le cadre de l'enquête sur la tentative de coup d'Etat de décembre, qui a fait 119 morts et quelque 500 blessés. M. Enrile a nié toute implication dans la rébellion et affirmé, mercredi 3 janvier devant le Sénat, qu'il était victime d'une *« persécution »* de la part du gouvernement. – *(AFP).*

L'ESSENTIEL

Services

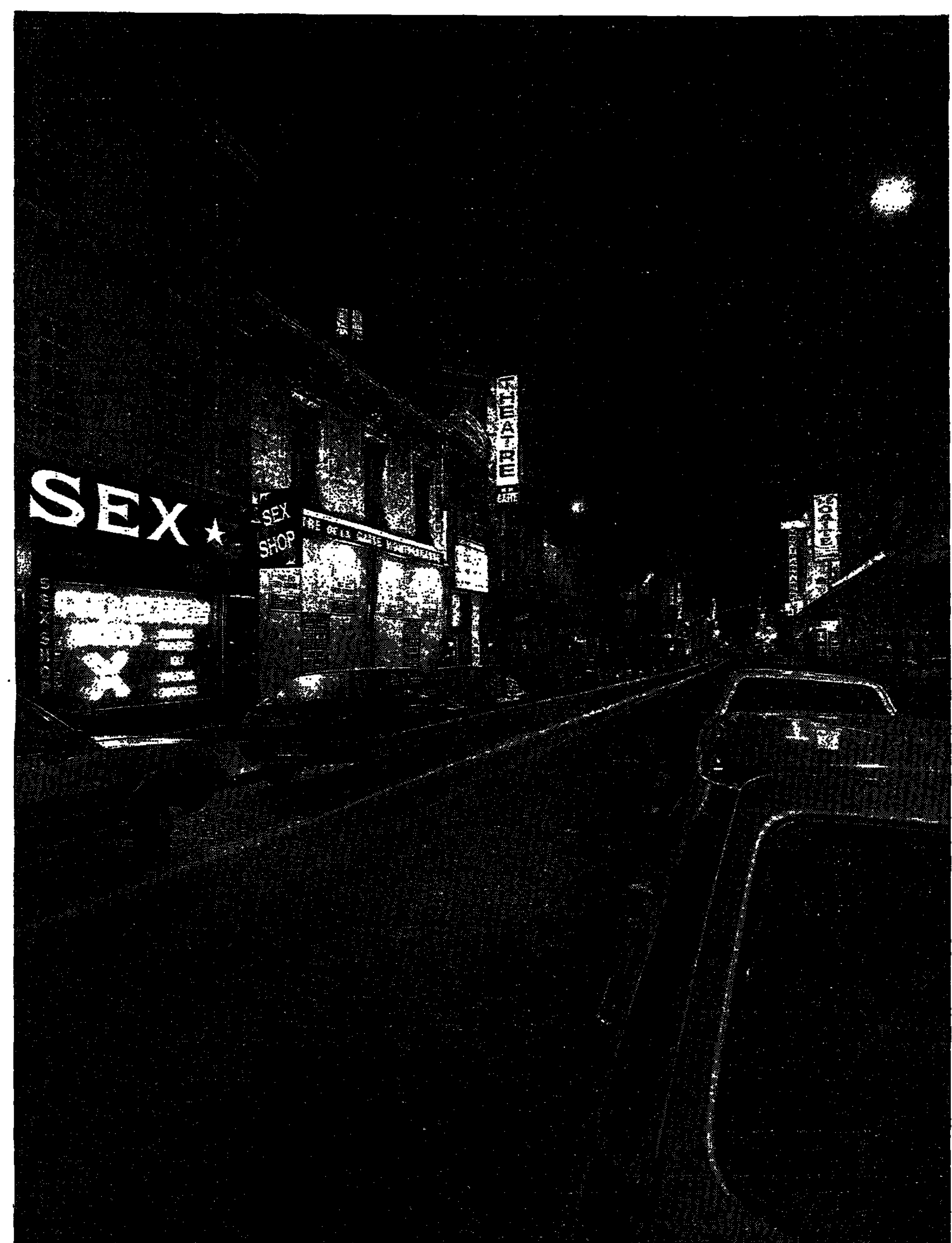
La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 3 janvier 1990 a été tiré à 514 417 exemplaires.



Le Monde

ARTS · SPECTACLES



GASTON BERGERET

LES DIFFICULTÉS DES SCÈNES FRANÇAISES PUBLIQUES ET PRIVÉES

Le théâtre à tout prix

On allait presque l'oublier : le théâtre est l'art du dialogue. Un peuple, rassemblé autour d'un homme, est venu en décembre dernier nous le rappeler : la révolution tchécoslovaque est née, s'est exprimée, s'est fortifiée dans les théâtres de Prague et la démocratie a pris les traits du dramaturge Vaclav Havel.

Voilà un art vieux comme la liberté de penser et de dire, art fragile donc, qui n'a pour le défendre que le public et l'Etat. Après les quelques chantiers des années 60, il a fallu attendre 1981 pour que le théâtre réunisse en France les moyens significatifs de son développement. Mais si l'Etat a su installer partout, en collaboration avec les collectivités locales, les équipements qui lui manquaient, il n'a pas toujours su maîtriser une croissance qui a pris parfois un visage anarchique *(lire pages 28 et 29 l'entretien avec Bernard Faivre d'Arcier, directeur du théâtre et des spectacles au ministère de la culture).*

Le théâtre public français traverse ainsi une crise grave qu'une page du *Monde*, le 1er novembre dernier, tentait de décrire. En réaction, de nombreux témoignages nous sont parvenus *(lire pages 29, 30 et 31 les articles du président de la Maison de la culture de Chambéry, de l'ancien directeur général de la Comédie-Française et du secrétaire général de l'Association nationale de recherche et d'action théâtrales).*

On aurait pu penser qu'en ce temps de prospérité relative, les scènes privées, essentiellement parisiennes, sauraient attirer vers elles ce reliquat de la croissance : le mécénat. Eh bien non, les voilà qui disparaissent *(lire page 30 l'article consacré à la crise du théâtre privé parisien et page 31 celui qui explique la conversion de la Gaîté-Lyrique en parc d'attraction).*

Il ne faudrait pas que la spéculation intense qui mine le sol parisien prive la capitale de ses centres de culture. Il est indispensable qu'en un moment où la formation, l'apprentissage, la connaissance sont les clés d'un monde plus harmonieux, le théâtre ne soit pas menacé par l'argent ou le mépris de ceux qui en ont la charge, et non le fardeau.

OLIVIER SCHMITT

CINÉMA **32**

Tranche de vie made in Australie


D.R.

A côté de sa sœur – coincée par le puritanisme britannique exporté en Australie – Sweetie fait tache. Une absolue marginale, débordante de vie et de rires, trop vraie pour ne pas être terriblement gênante. *Sweetie*, de Jane Campion, a été l'un des films les plus forts présentés au dernier Festival de Cannes.

ROCK **33**

Grands anciens, petits nouveaux


CLAUDE GASSIAN

L'année qui commence s'annonce faste avec les derniers bataillons (mais pas les moindres) du contingent des anciens, Eric Clapton (notre photo) ou Bob Dylan. Côté grand spectacle, on ira s'installer à Bercy pour Midnight Oil ou Tears for Fears et, pour le plaisir, on attrapera au vol Suzanne Vega ou les Négresses vertes.

ARTS **34**

Les draperies de Léonard


R.M.N.

Des œuvres qui sont des exercices d'atelier destinées à préparer la main d'un jeune artiste à des travaux plus ambitieux. Mais ces fruits patients de l'observation nous apparaissent aujourd'hui au Louvre comme le lieu d'une réflexion, toujours d'actualité, sur les moyens matériels de la représentation.

CLAUDE SARRAUTE

A Paris

Des bâtons de dynamite dans le métro

THÉÂTRE

ENTRETIEN AVEC BERNARD FAIVRE D'ARCIER

Le management, un chantier nouveau


GASTON BERGERET

Depuis bientôt trente ans, l'Etat sème ici et là ses centres d'art et de spectacles. Comme ici la maison de la culture de Bobigny, en Seine-Saint-Denis. S'il a rempli sa mission de décentralisation des équipements, il paraît, en beaucoup d'endroits, avoir été un bien piètre « actionnaire ».

Deux mois et demi après sa prise de fonctions, Bernard Faivre d'Arcier, directeur du théâtre et des spectacles au ministère de la culture, examine ici la situation de crise du théâtre public et les moyens d'y remédier. L'ancien directeur du Festival d'Avignon et de la SEPT propose par ailleurs de lancer un « grand projet » pour le théâtre et d'encourager la création, à Paris et à Lyon, de deux festivals complémentaires de celui d'Avignon.

« Le théâtre public n'a que rarement connu une situation financière aussi grave et traversé une crise d'identité de cette ampleur. Comment a-t-il pu en arriver là ?

– Je voudrais dire en préambule que je ne considère pas, quelle que soit la gravité de la situation du théâtre public, que tous les établissements d'action culturelle sont intrinsèquement pervers, bien au contraire. Il y a soixante-quinze établissements sous la tutelle de la direction du théâtre (1), *résultat de* trente ans d'histoire du ministère de la culture. Si j'ai pu constater ici ou là quelques cas de mauvaise gestion, *il faut souligner que ces cas ne représentent qu'à* peine 10 % du lot.

» La formule n'est donc pas frappée d'obsolescence ou d'inanité. Il y a en France des centres d'art et de spectacles qui constituent un réseau considérable sans lequel il n'y aurait pas d'activité de création. Mais les établissements les plus anciens ont besoin d'une sérieuse révision : vocation, fonctionnement, moyens d'un nouveau dynamisme dans des villes où l'environnement culturel a complètement changé. Cela me conduit à des études au cas par cas, très pragmatiques, et à des solutions très différentes selon les cas.

– Ces solutions passent-elles par une modification des statuts de certaines de ces institutions et en particulier des maisons de la culture, établissements parmi les plus anciens et dont certains sont très menacés ?

– Je ne considère pas que ce soit la formule juridique ou la formule des rapports entre les associations, *l'Etat et les collectivités locales,* qui est mauvaise. *Ce* serait prendre le symptôme pour le mal. La question est de faire un diagnostic et d'établir les remèdes un à un, de trouver des réponses souples et diversifiées. La priorité des priorités est que cette « population » un peu fermée, un peu captive, soit exemplaire. Il faut donc traiter les institutions mal en point avec des règles simples que j'ai expliquées à mes services, aux directions régionales et à mes interlocuteurs : un bon projet artistique, une bonne relation avec le public et une bonne gestion. J'ai fait passer au crible de ces critères tous les établissements en difficulté. C'est une grille assez efficace.

– Certaines maisons de la culture ne résistent-elles pas mal à ce traitement, comme celle de Rennes qui, après La Rochelle *qui vient de fermer, est aujourd'hui* en péril ?

– Le cas de la maison de la culture de Rennes est très *intéressant : bon projet artistique, bonne relation* avec le public, dépassement de l'enveloppe budgétaire. Pierre Debauche a eu beaucoup d'idées, lancé *de nombreux projets, créé des filiales, des festivals,* augmenté de beaucoup le nombre de ses adhérents, mais tout cela s'est fait dans un mépris volontaire, affiché, de toute enveloppe budgétaire, plongeant la maison dans une situation impossible pour obliger l'Etat et la ville à aller de l'avant. Mais on ne puise pas comme ça dans le budget de l'Etat, ne serait-ce que parce que tout argent qui serait utilisé pour éponger le déficit d'un établissement serait enlevé à d'autres qui vont bien. C'est ce que j'appelle un coup de force.

MODIFIER L'ATTITUDE DES « PROFESSIONNELS DE LA PROFESSION »

» Il y a aussi, dans l'action culturelle, des « professionnels de la profession », qui soignent leur image. Ils mettent en place une très bonne programmation mais leur public se retrouve désarçonné, car on ne sait pas *lui ménager les transitions qu'il faut.*

» Attirer le public est une gageure : il faut l'amener vers soi mais il ne faut pas le lâcher, il faut toujours être devant lui mais pas à *3 kilomètres* devant lui car on risque alors de se retrouver devant des salles vides. C'est ce que j'appelle se faire plaisir, se donner une image de marque agréable dans son milieu professionnel.

– Est-il plus satisfaisant pour vous de constater que, dans certains établissements, il y a un bon rapport avec le public, une bonne gestion, mais un projet artistique médiocre ?

– Non. C'est un cas de figure qui ne permet pas d'avancer. Beaucoup de compagnies indépendantes sont dans ce cas. Evidemment, les municipalités concernées sont contentes, mais je ne vois vraiment pas pourquoi l'Etat aiderait ces entreprises-là. L'Etat doit agir pour un certain niveau de qualité et soutenir la création.

– Est-ce que cela ne passe pas par un système d'aides centralisé pour les institutions à caractère national et international, et largement décentralisé pour les établissements de rayonnement local, un peu comme le système mis en place pour l'aide aux arts plastiques ?

– Pour l'instant, je m'en tiens à un diagnostic. Cela ne fait que deux mois que je suis là. Mais j'ai commencé la déconcentration des crédits pour les compagnies dramatiques tout en gardant un lot de compagnies dont je vais examiner la situation cette année, *puisqu'elles sont conventionnées jusqu'à la fin de* 1990.

– L'Etat, le ministère de la culture donc, a eu des *attitudes si différentes* tout au long de l'histoire de la décentralisation qu'on peut comprendre que certains professionnels aient voulu profiter de ses faiblesses de doctrine et du peu de clarté de ses choix politiques.

– L'Etat a d'abord été très volontariste, missionnaire et « missionnant ». Cela a fort bien réussi car, au bout de dix ans, beaucoup de villes se sont portées candidates et l'Etat a dû alors tenir certaines demandes à distance, établir des listes d'attente. Il a défini des catégories administratives qui lui ont permis de traiter ces demandes multiples. Il a donc exercé un rôle de tuteur administratif, mais sans toujours le même soin qu'il avait mis à installer les premières maisons de la culture.

» A partir de *1981*, le ministère a assoupli ces règles et privilégié le projet plutôt que le type d'établissement. Toutes les directions du ministère se sont mises à faire de l'action culturelle. On a d'ailleurs fini par créer une direction du développement culturel transversale, qui a compté jusqu'à une centaine d'agents.

» Puis sont venues les lois de décentralisation. Les municipalités se sont alors dotées de budgets culturels et de personnels qualifiés comme jamais auparavant. Elles ont développé des initiatives purement locales, qui se défendent très bien. Au point qu'en 1989, le service des actions culturelles est redevenu un tout petit bureau, qui continue d'assumer tant bien que mal la gestion de soixante-dix établissements.

– L'Etat paraît malgré tout avoir globalement rempli sa mission d'irriguer le pays d'établissements de création et de diffusion mais, le moins que l'on puisse dire est qu'il semble avoir été en plusieurs endroits un bien piètre « actionnaire ».

– C'est vrai. Il y a chaque année plus de trois cents réunions importantes dans les différentes institutions *dont* il a la *tutelle. Comment voulez-vous* qu'une personne, le directeur du théâtre, et ses deux adjoints participent à ces réunions ? Il faut donc former *davantage de conseillers à l'action culturelle dans* les directions régionales pour qu'ils deviennent les interlocuteurs d'une profession qui a tendance à tout demander à Paris. Dans le *même temps, je mènerai* au niveau central les études cas par cas d'aide à la gestion, à la réorganisation des établissements en difficulté. Ou bien c'est la ville qui mène cette réflexion, et elle le fait dans un sens très « municipalisateur », ou bien c'est l'Etat qui s'attelle à la tâche, et il faut qu'il s'arme pour cela.

– Le ministère est-il prêt à renforcer les moyens de votre direction ?

– Il y a *quelques années, il y avait sept énarques* à la direction du théâtre. Aujourd'hui, il n'y en a plus que deux, dont moi. Je peux dire que je travaille avec une quinzaine de cadres pour gérer un budget de 1,1 milliard de francs. J'ai donc mis en place les moyens de mener les études nécessaires à un bon diagnostic. Au budget de 1990, 2,5 millions de francs sont prévus pour les audits des cas difficiles qui permettront de gagner très vite beaucoup d'argent. Il faut aussi que l'Etat réaffirme sa présence et une présence plus intelligente. Ces audits ne doivent donc pas seulement être des études comptables mais des *« études-propositions ». C'est dans ce sens que j'ai* confié, par exemple, à un cabinet privé une étude sur le centre dramatique national de Reims.

– Ne *faudrait-il* pas aussi rénover le corps des inspecteurs généraux du théâtre, votre outil d'écoute et de jugement ?

➡

DIRECTEUR DU THÉATRE ET DES SPECTACLES

pour les créateurs

➡

– Une certaine tradition veut que ces inspecteurs soient des critiques, des journalistes donc. Il y a quinze ans, quand j'ai commencé ma carrière à la direction du théâtre, il y avait deux inspecteurs qui étaient critiques au *Parisien libéré*, dont Georges Lherminier, qui a *donné son nom à un prix de la critique*. Puis l'inspection s'est peuplée de gens qui avaient dirigé des établissements, plus à même de discuter de la gestion des entreprises. Ils ont obtenu des compétences régionales. *Il faudra aller plus loin et trouver là* des gens armés d'une double compétence, artistique et de management, qui soient capables à leur tour de mener ces « études-propositions ».

UNE ÉQUIPE DE CONSULTANTS PUBLICS MISSIONNÉS

» Les sommes en jeu dans le théâtre public sont de plus en plus importantes, les négociations avec les collectivités locales de plus en plus costaudes, je cherche donc des gens ayant une mentalité de producteur, d'organisateur, aussi bien au fait de l'artistique pointu que de la gestion d'entreprise. Cela veut dire la formation de personnels déjà à l'ouvrage en région et le recrutement, peut-être même à l'extérieur du ministère, des compétences sur lesquelles je pourrais m'appuyer. Il ne s'agit pas de les intégrer à la fonction publique mais d'en faire des consultants publics missionnés.

– Ne convient-il pas d'encourager mieux la création en aidant plus substantiellement les établissements qui accueillent des artistes en résidence de plusieurs mois ou encore en suscitant la création de troupes de comédiens qui ont, en dehors de la Comédie-Française, quasiment disparu en France ?

– Je suis tout à fait prêt à aider mieux les centres culturels qui accueillent les compagnies théâtrales ou *chorégraphiques en résidence. Je tiens beaucoup à* cette idée, essentielle dans le processus de création. Elle me paraît mieux adaptée à ce processus qu'une troupe, serait-elle liée au mandat d'un directeur. Cela dit, si un directeur de théâtre présente un projet qui passe par le rassemblement d'un noyau de comédiens, je ne vois pas pourquoi je m'y opposerais. C'est arrivé avec Ariane Mnouchkine, Gildas Bourdet ou Georges Lavaudant. Mais je préfère des structures évolutives à des structures du type allemand, qui se sclérosent très vite.

– On a pu observer, dans les centres dramatiques nationaux surtout, une certaine désinvolture des directeurs dans l'application de leur cahier des charges - temps de présence et devoir de création. Quels remèdes préconisez-vous ?

– Dans les lettres que j'envoie ces jours-ci aux directeurs, leur indiquant le montant de leurs subventions pour 1990, je leur rappelle leur vocation d'inviter *des metteurs en scène et des compagnies de leur* région pour encourager le renouvellement de la création et susciter la curiosité du public. Je les avertis aussi d'une réforme de leur statut.

» Leur mandat sera porté à quatre ans au lieu de trois – cela vaut aussi pour les directeurs de maisons de la culture. Au bout de la troisième année, nous procéderons à un examen complet de la situation de leur théâtre avec les administrateurs qui, désormais, seront agréés par le ministère de la culture. Ce bilan permettra d'évaluer la qualité de la gestion qui, le cas échéant, devra retrouver l'équilibre sur le quatrième exercice avant que le théâtre ne soit transmis à un successeur.

– L'un des handicaps des théâtres nationaux (2) est depuis toujours le statut – variable – de leurs personnels qui, par la grève, ont créé et créent encore de graves difficultés artistiques et financières. Le temps n'est-il pas venu d'un « Grenelle » des théâtres nationaux ?

– Le problème des théâtres nationaux n'est pas seulement un problème de conventions collectives. Je veux revoir l'ensemble de leurs difficultés de gestion, de financement et de direction. Le cas de la Comédie-Française est tout à fait singulier : alternance de plusieurs spectacles, compagnie d'acteurs permanents, statut original et unique. Restent quatre théâtres.

» J'ai proposé aux organisations syndicales de créer une mission d'étude, mission qu'ils ont acceptée dans ses buts et dans sa composition. Elle devra étudier la validité du statut d'établissement public, le rôle du directeur-administrateur placé sous la double tutelle *du ministère des finances et de celui de la culture*, la place des personnels. Nous n'en sommes encore qu'au stade de la réflexion et non du chantier de réforme. Là comme ailleurs, il y a une grande diversité de situations, *diversité que je veux favoriser dans le* cadre le plus approprié aux projets artistiques des directeurs.

» Cette étude est le préalable à toute négociation de grille salariale. Elle permettra de s'interroger sur les plans de carrière, le niveau des salaires réels, le roulement des personnels, les heures supplémentaires, les « services » et leur durée, et de trouver des solutions de fond dans le sens d'économies de productivité interne. Nous sommes au commencement d'une réflexion de fond, longue et difficile.

– Depuis 1981, le ministère de la culture a essentiellement favorisé la production, peut-être au détriment de l'accueil du public et de sa formation.

– Jack Lang est incontestablement le ministre des artistes. *Le ministère doit maintenant devenir celui du* public, souvent trop négligé. Il faut absolument soutenir la demande. Quel théâtre fait un travail de recherche vers l'université ? Comment encourager le théâtre à l'école, les pratiques d'amateurs, les festivals, les relations avec les collectivités de toutes sortes ? On dit beaucoup de choses sur le Théâtre de la Ville, par exemple, mais il a conquis un vaste public et su le garder. Je ne vois pas pourquoi les maisons de la culture ou les centres dramatiques ne pourraient pas y arriver.

– Comme on l'a constaté avec la Fête du cinéma, les manifestations exceptionnelles – et donc les festivals – sont un excellent moyen de toucher le public. N'envisagez-vous pas de donner des moyens accrus au Festival d'Avignon, unique au monde, et de susciter des rencontres nouvelles ?

– J'ai déjà quelques idées qui permettraient de séduire un public plus nombreux alors qu'en août, par exemple, on l'abandonne carrément. Ainsi, je réfléchis à la création d'un Festival d'été à Paris. Il pourrait avoir lieu à la Cartoucherie de Vincennes, qui dispose de plusieurs bonnes salles de théâtre et de l'infrastructure du Théâtre du Soleil, de l'Aquarium et de la Tempête.

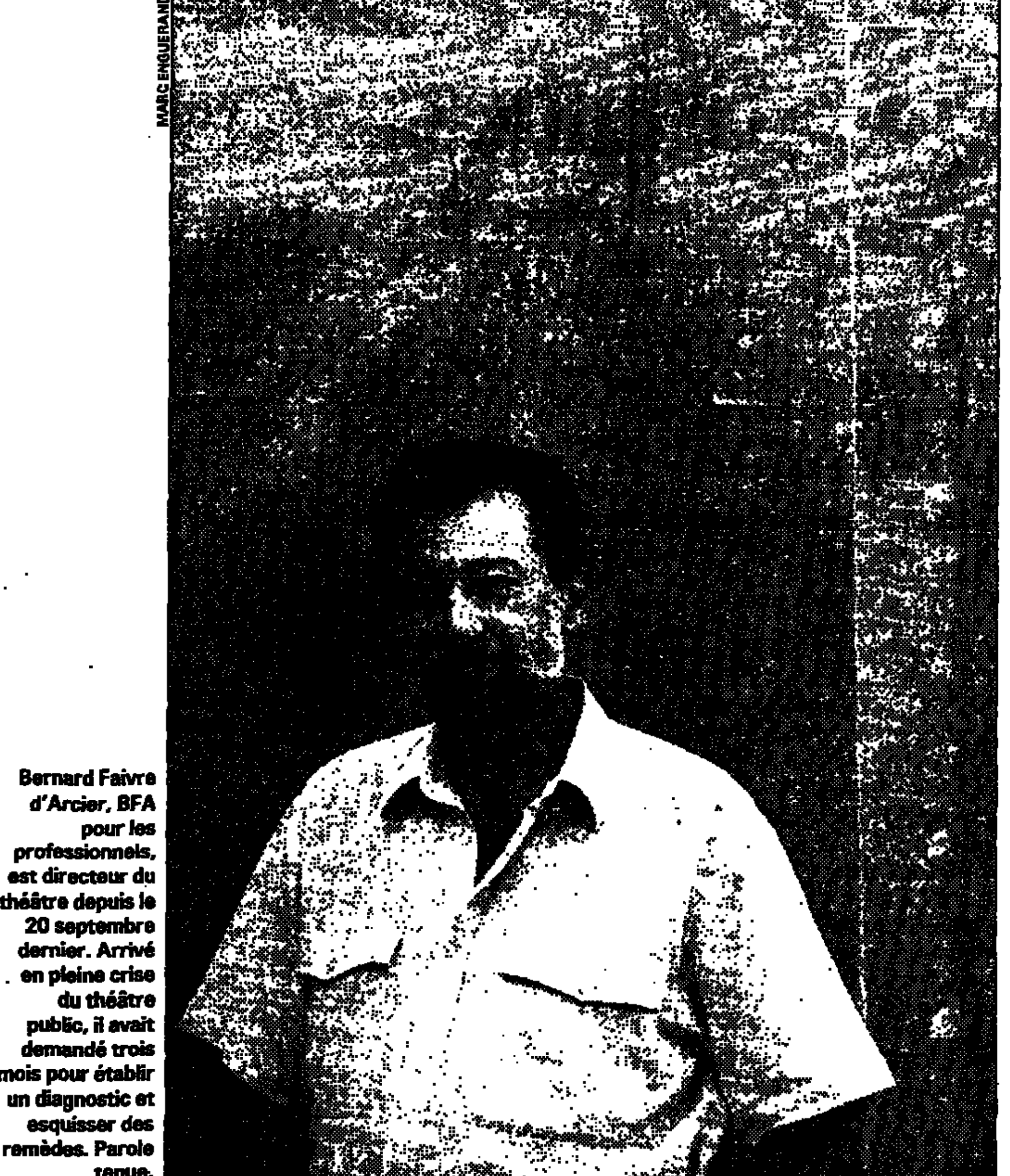
» Pourquoi ne pas susciter aussi un festival qui serait complémentaire de celui d'Avignon en une autre saison ? J'ai pensé à Lyon, où sont rassemblés plusieurs bons théâtres. Cette ville pourrait accueillir, en alternance avec la Biennale de la danse, une biennale du théâtre (3).

» Pour ce qui est du Festival d'Avignon, il faut peut-être lui donner une stature un peu plus importante. Mais le mieux qui puisse lui arriver est de ne pas être le seul festival du théâtre d'art en France, car tout le monde lui demande tout, si bien qu'au bout du *compte, il lui devient très difficile d'avoir une ligne* claire. D'autant que le « off » se superpose et finit par brouiller son image générale. Plus il y aura de festivals de théâtre, à condition qu'ils ne soient pas concurrentiels, *mieux le théâtre se portera.*

– La musique, le livre, le patrimoine, la communication et les arts ont eu leur « grand projet », parrainé par l'Etat et la présidence de la République. Pourquoi pas le théâtre ?

– C'est l'un des constats que j'ai fait, effectivement. Et je compte proposer au ministre et au gouvernement le lancement d'un grand projet pour le théâtre, qui pourrait voir le jour à Lyon ou à Avignon, dans le cadre prestigieux de l'hospice Saint-Louis, qui n'a pas encore d'attribution. Je pense à un grand musée du théâtre, afin de rassembler des œuvres dispersées dans de nombreux musées, associé à un lieu de formation, de conservation et d'exposition, entièrement consacré à l'art dramatique et à l'histoire de la décentralisation. »

Propos recueillis par
OLIVIER SCHMITT



Bernard Faivre d'Arcier, BFA pour les professionnels, est directeur du théâtre depuis le 20 septembre dernier. Arrivé en pleine crise du théâtre public, il avait demandé trois mois pour établir un diagnostic et esquisser des remèdes. Parole tenue.

(1) Les soixante-dix établissements d'action culturelle sous la tutelle du ministère sont : dix maisons de la culture et *soixante centres d'action culturelle ou centres de développement culturel.* D'autre part, quarante et un centres dramatiques nationaux et cinq théâtres nationaux sont placés sous la même tutelle.

(2) Comédie-Française, Chaillot, Odéon-Théâtre de l'Europe, Théâtre de la Colline, Théâtre national de Strasbourg.

(3) Une telle idée avait déjà été émise à la fin des années 70 mais avait très tôt avorté.

TÉMOIGNAGE

UNE MAISON DE LA CULTURE QUI MARCHE

Chambéry, oh oui !

par JACQUES MONTAGNE

On pourrait croire, à la lecture de l'article intitulé « L'avenir incertain des maisons de la culture », que celle de Chambéry serait menacée de « municipalisation rampante ». Notre budget pour 1989, et l'on pourrait remonter bien en deçà, indique que la part de l'Etat est de 50 %, celle de la ville de 28,5 %, celle du conseil général de 16 % et celle du syndicat intercommunal de l'agglomération chambérienne de 5,5 %. Peut-on parler d'un *risque de municipalisation* ?

S'il est bien exact que nous fonctionnons dans des locaux municipaux, la convention d'utilisation signée avec la ville de Chambéry nous offre toute garantie d'une liberté d'action à peu près totale dans le respect de règles non coercitives et sans volonté « municipalisatrice ».

Notre vocation départementale affirmée justifie la présence parmi les « financeurs » du conseil général et celle du syndicat intercommunal, qui regroupe une douzaine de communes périphériques. Ces deux financeurs nous paraissent aussi un facteur d'équilibre et, précisément encore, un moyen d'éviter la municipalisation.

Le pessimisme alarmiste de l'article précité ne paraît pas correspondre à *notre* réalité et, si nous déplorons tous les problèmes survenus ici ou là, sans verser dans le triomphalisme outrancier, nous souhaiterions porter à la connaissance de vos lecteurs quelques faits simples nous concernant :

– *Notre maison est gérée par une association* au sens le plus large et le plus ouvert du terme, association qui vient de fêter son vingt-cinquième anniversaire en présence *d'Emile Biasini, actuel secrétaire d'Etat* chargé des grands travaux, qui avait cosigné son document fondateur en octobre 1964. En vingt-cinq ans d'existence, *notre association a fait la preuve de son* sérieux et de sa compétence gestionnaire puisque nos budgets montrent un équilibre constant.

– Un comité de tutelles regroupant les financeurs contrôle la bonne utilisation des fonds publics qui sont confiés à l'association, mais celle-ci reste ouverte et majoritaire au conseil d'administration.

On pourrait objecter que notre politique de création reste timide et qu'il est plus facile d'équilibrer les budgets quand on ne prend pas de risque artistique. A ce propos, nous venons d'installer un nouveau directeur, Dominique Jambon – sur décision unanime du conseil d'administration et donc pas sur *décision du pouvoir central* – *dont le projet culturel*, approuvé à une quasi-unanimité par le conseil d'administration, manifeste une évidente volonté de développer ce secteur-clé. Bien entendu, nous demanderons à nos financeurs d'accompagner cet effort et de démontrer ainsi qu'ils peuvent aider en amont les maisons de la *culture à la prudente ambition et non pas* seulement « boucher les trous » dans les cas les plus graves.

Nous pourrions aussi rappeler que notre maison regroupe douze mille adhérents, qu'elle rassemble plus de deux cents collectivités actives, que plus de quarante-cinq mille spectateurs l'ont fréquentée la saison dernière, que l'architecture de *Mario Botta*, et particulièrement celle de la grande salle, fait l'unanimité pour son efficacité et son esthétique, mais ce serait là manquer de modestie.

► *Jacques Montagne est président du conseil d'administration de la maison de la culture Chambéry-Savoie.*

THÉATRE

LES SCÈNES PRIVÉES PARISIENNES EN CRISE

Grandes manœuvres sur les boulevards

A Paris, des comédiens rachètent des théâtres, des promoteurs les menacent, le public boude. Plusieurs remèdes sont à l'étude : baisse des tarifs des billets, ouverture des salles l'été. Les théâtres privés sont prêts à prendre certains risques. A condition d'être mieux épaulés par la Mairie de Paris.

COINCÉ entre deux immeubles défraîchis de la *rue de la Gaîté, le Théâtre de la Gaîté-*Montparnasse vit au jour le jour. Menacé d'expropriation, il risque de connaître le destin de la *Gaîté lyrique, déchue de son titre de* théâtre et transformée en centre d'attractions (lire ci-contre l'article d'Emmanuel de Roux). Un promoteur immobilier, les *Nouvelles Résidences de France*, a racheté en 1984 ce prestigieux théâtre de la rive gauche ainsi qu'un lot d'immeubles et refuse aujourd'hui de renouveler le bail pour *« fautes graves »*.

Il reproche à son locataire, Nicole Charmant, directrice du théâtre, de ne pas avoir ravalé la façade. En avril dernier, un arrêt de la cour d'appel de Paris a donné raison au théâtre et a accordé un répit à la Gaîté-Montparnasse. Le nouveau propriétaire ne pourra pas renvoyer le locataire sans accorder une indemnité d'éviction au théâtre. *« J'ai bien peur que la société ne renouvelle le bail à des conditions inacceptables qui nous obligeraient à mettre la clef sous la porte*, explique l'avocat du théâtre. *Ce sont des promoteurs qui veulent réaliser une opération juteuse et non des mécènes. Je ne crois pas qu'ils engagent une procédure aussi coûteuse pour poursuivre des activités culturelles. »* Le jugement définitif sera rendu le 15 mars 1990. De son côté, le ministère de la culture a indiqué qu'il n'accepterait pas que la salle soit reconstruite à l'identique mais quatre étages plus bas, comme l'a proposé le promoteur.

Sur l'autre rive de la Seine, trois salles viennent de changer de propriétaire. Francis Lemonnier, ancien directeur du Coupe-Choux, un théâtre du plateau Beaubourg, assurera la succession de Jean-Michel Rouzière, récemment décédé, au Palais-Royal et aux Variétés. Niels Arestrup a pris, avec l'aide du fonds de soutien (1,5 million de francs), la direction du Théâtre de la Renaissance, sur les grands boulevards. C'est le troisième comédien qui, en cinq ans, reprend un théâtre en péril. Le premier fut Gérard Cailland, ancien sociétaire de la Comédie-Française, installé aujourd'hui au Théâtre des Mathurins. Il fut bientôt suivi par Jean-Claude Brialy qui a pris la direction du Théâtre des Bouffes-Parisiens.

« Nous sommes des conservateurs de musées, mais nous n'avons pas les moyens de les restaurer, affirme Jérôme Hulot, directeur du Théâtre Montparnasse et président du syndicat des directeurs des théâtres privés parisiens. *Nous contribuons au prestige de la capitale, mais l'action de la Mairie de Paris vis-à-vis du théâtre est lente, difficile. On ne peut pas dire que les services culturels soient inattentifs, au contraire, mais les services financiers semblent penser que la politique culturelle est de l'argent fichu par les fenêtres »*.

En 1989, les théâtres privés ont reçu 55 millions du fonds de soutien, un organisme financé par l'Etat, la *Mairie de Paris et une taxe parafiscale* (1). *Le ministère* de la culture a décidé d'accroître sa participation en 1990, la portant à 15 millions de francs, comme la Mairie de Paris qui débloquera 12,5 millions de francs. *« Si l'on partageait ce que la Ville nous a donné en 1989*, estime Jérôme Hulot, *chaque théâtre privé recevrait 217 000 francs par an. En comparaison Paris-Villette, qui est un théâtre public d'arrondissement subventionné principalement par la Ville, reçoit plus de 2 millions de francs »*

« Si l'on nous aide trop, nous ne serons plus privés », clame de son côté Gérard Cailland. Comme Jean-Claude Brialy, le directeur des Mathurins préfère les aides à l'interventionnisme : soutien aux salles ouvertes l'été, baisse des tarifs publicitaires des colonnes Morris, jugés *« scandaleux »*, partenariat avec la télévision, suppression des taxes pour alléger le prix des billets et enrayer la baisse de 10 % de la fréquentation *constatée* entre 1986 et 1988. On estime à la direction du théâtre du ministère que la fréquentation des théâtres privés s'est légèrement redressée en 1989. Le taux moyen de *remplissage sur 1988 était* de 51,50 %.

Françoise de Panafieu, adjoint au maire chargé de la culture, a déjà *annoncé le 15 décembre dernier, lors* de la présentation du budget 1990, la réduction de la taxe professionnelle de 50 %. *« Cette initiative sera effective en 1991*, déplore Jérôme Hulot. *A cette époque, la taxe professionnelle aura peut-être été supprimée. M. Juppé, adjoint au maire chargé du budget, n'a pas pris de risques. »*

Bernard Faivre d'Arcier, le nouveau directeur du théâtre au ministère de la culture, souhaiterait une collaboration plus étroite avec la Mairie de Paris : *« En reprenant conjointement deux ou trois salles, nous pourrions créer des lieux d'accueil pour les spectacles des centres dramatiques régionaux. Cela ne provoquerait pas de concurrence avec le théâtre privé et chacun y trouverait son compte. »*

Au plan artistique, les théâtres privés parisiens seraient bien inspirés de suivre la voie tracée par les *théâtres des Bouffes-Parisiens, Montparnasse* ou Mathurins, une voie dans la tradition de la scène théâtrale parisienne d'avant le théâtre public. Elle passe *par le pari sur des auteurs nouveaux, mieux en phase* avec leur environnement, et par un traitement exigeant des auteurs du répertoire en rassemblant des talents à tous les postes : distribution, mise en scène, décor, lumière, règle de simple bon sens et pourtant si communément ignorée.

BÉNÉDICTE MATHIEU



GASTON BERGERET

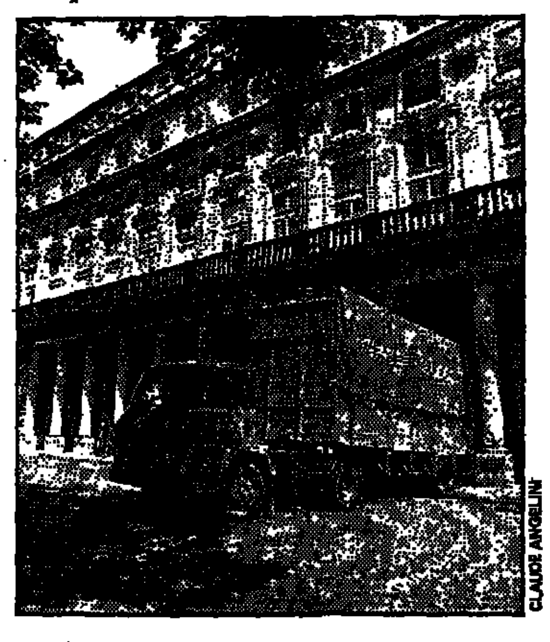
C'est une cordonnerie, c'était une très jolie salle rouge à dorures. *Du genre bonbonnière*, boulevardière, c'est-à-dire adaptée à l'esprit piquant d'un Paris mythique. Parmi tous les souvenirs, celui de Colette Renard dans *Irma la douce*, ou du couple infernal Michel Simon et Rita Renoir dans la pièce d'Obaldia *Du vent dans les branches de Sassafras*... Ensuite, il y a eu un cinéma, puis une boîte. Il n'y a plus rien que la colère.

(1) Les principales recettes du fonds de soutien sont ventilées comme suit (chiffres de 1989) :
– Subvention Etat : 13 485 000 F ;
– Subvention ville : 10 100 000 F ;
– Taxe parafiscale : 13 240 153 F (3,5% prélevés sur le prix de chaque billet) ;
– Cotisations volontaires (8 F prélevés sur chaque billet) : 16 876 715 F.

POINTS DE VUE

Vertu et modernité de la Comédie-Française

par PATRICK DEVAUX



CLAUDE ANGELINI

A la lecture de l'article intitulé « La crise « insupportable » du théâtre public », je crois utile *d'apporter quelques précisions qui concernent* la Comédie-Française. Le déficit de gestion, constaté en septembre 1986, lors de la prise de fonctions de Jean Le Poulain, *était* de 6,7 *millions* de francs et a *été entièrement pris* en charge par la Société des comédiens-français, hors de tout concours de l'Etat.

Le déficit de 1987, qui est évoqué dans le même article, est d'une autre nature. Il faut rappeler que l'activité de la maison a été perturbée partiellement dès le 29 décembre 1986 et totalement à partir du 23 mars 1987 par un mouvement – au total quarante personnes sur quatre cents, dont la fonction sur le plateau pouvait empêcher les représentations – qui revendiquait la « parité » des conventions collectives de la Comédie-Française avec celles de l'Opéra, telles qu'elles résultaient des dispositions nouvelles acceptées par l'Etat en 1984-1985. Cent cinquante-cinq représentations ont été annulées de ce fait salle Richelieu en 1987

Cette revendication n'était d'ailleurs pas infondée puisqu'il y avait, en raison de cette mesure récente, un fossé réel dans les avantages financiers et de carrière entre les personnels de l'un et de l'autre établissement. Il faut cependant *ajouter que* la grève avait un *autre objectif*, moins avoué : empêcher, par une extension à la Comédie-Française – et ultérieurement, aux autres théâtres nationaux – *des dispositions en vigueur* à l'Opéra, le *ministère* de faire dénoncer ces mêmes conventions collectives existant au Palais-Garnier avant l'ouverture de l'Opéra-Bastille.

Bien entendu, la Comédie-Française n'avait pas les moyens financiers de faire face à une telle revendication (d'un coût sans doute supérieur à 2 millions de francs en année pleine) sans une dotation spécifique venant du ministère (ce dont avait bénéficié l'Opéra en 1984-1985).

L'alternative, face à un tel conflit, était alors de fermer la maison ou bien de jouer dans d'autres théâtres, ce qui fut fait. Bien sûr, cette exploitation s'est révélée coûteuse.

Encore faut-il ajouter l'asphyxie financière à laquelle la Comédie-Française a eu à faire face pendant cette période *de la part* de l'Etat. Deux chiffres parlent d'eux-mêmes : la Comédie-Française, qui avait bénéficié de 22 millions de francs d'accroissement de sa subvention au cours des quatre années 1983 à 1986 (soit *une moyenne de 5,5 millions* par an), n'a reçu qu'un million supplémentaire pour les deux exercices 1987 et 1988 (soit 0,5 million par an), c'est-à-dire onze fois moins que dans la période précédente.

Tout cela explique la situation exceptionnelle de la fin de 1987 et qui n'avait été rencontrée précédemment qu'en 1957 et 1972 (et pour d'autres raisons, évidemment). Encore une fois, les sociétaires ont eu à compléter le concours de l'Etat par une ponction sur leurs réserves, bénéfices non distribués résultant d'années d'exploitation positive antérieure et qui ne sont rien d'autre qu'un salaire épargné par leurs prédécesseurs et par eux-mêmes. Il faut souligner que cette formule ne serait envisageable dans aucune institution publique (établissement public) ou privée (société commerciale). Elle illustre le très grand sentiment de responsabilité qui anime les sociétaires.

Mais, la crise à la Comédie-Française en 1987 était d'une nature exceptionnelle et atypique et la situation s'est rétablie dès 1988 grâce d'abord à une activité artistique soutenue, sans turbulences sociales puisque la revendication de la « parité opéra », réputée si urgente en 1986-1987, a *apparemment perdu toute* actualité dès lors que le *statu quo* était maintenu du côté des conventions collectives du Palais-Garnier et de l'Opéra-Bastille.

Un tel rétablissement s'explique ensuite par une gestion d'une extrême rigueur pendant la saison 1987-1988, et notamment pendant l'intérim de trois mois et demi que j'ai eu à assurer en étroite collaboration avec le doyen des sociétaires, après la disparition de Jean Le Poulain. Il s'explique *enfin par le redressement de la subvention* de 1989 – augmentée en une seule fois de 7 millions – qu'a obtenu le nouvel administrateur, ce qui avait été refusé à son prédécesseur

Ces indications n'auraient d'autre intérêt qu'historique, donc dépassé, si elles ne contribuaient à éclairer la spécificité de la Comédie-Française. Le statut particulier de la Société des comédiens-français, qui échappe aux catégories juridiques, peut apparaître comme une forêt de Brocéliande, énigmatique et complexe. Pourtant, il est le gage même de vertus et de valeurs éminemment modernes qui sont : la responsabilité (j'en ai parlé plus haut) mais aussi la souplesse et l'efficacité.

Souplesse d'un système mixte où interfèrent des règles de droit public et de droit privé dans un seul objectif *d'adaptation constante à la réalité* de la mission. Efficacité enfin : douze à quinze spectacles présentés chaque saison à raison de trois ou quatre par semaine – en alternance – *pendant dix mois et demi* et au *rythme* de huit à dix représentations hebdomadaires, dans un travail quotidien de la maison de huit heures à minuit.

A titre d'exemple, en dépit de la crise qui a *affecté toute* l'année 1987, la Comédie-Française a assuré, dans les divers lieux où la troupe s'est produite, plus de sept cents *représentations cette année-là, témoignant par là* de son dynamisme face au défi qui lui était opposé.

Il va de soi que la Comédie-Française n'échappe pas – au-delà de la conjoncture que je viens d'évoquer – à des problèmes financiers structurels qu'il faudrait enfin aborder et qui sont notamment la dégradation salariale affectant tout particulièrement les artistes permanents et les artisans nombreux et d'une valeur incomparable qui y travaillent.

▶ Patrick Devaux fut directeur général de la Comédie-Française de septembre 1986 à septembre 1988.

● PRÉCISION. – A la suite de notre enquête sur le théâtre public, la direction de la Comédie-Française nous a apportés les précisions suivantes : « Pour équilibrer le budget de 1987, le ministère de la culture a dû verser une subvention complémentaire de trois millions huit cent mille francs ; il a ainsi accompagné l'effort du personnel et des sociétaires qui ont contribué, par une ponction de plus de six millions de francs sur leurs réserves et provisions, au redressement de l'établissement. Afin de reconstituer le fonds de roulement ainsi amputé, le ministère a dégagé *quatre millions fin 1988* »

UNE SALLE PRESTIGIEUSE TRANSFORMÉE EN « PLANÈTE MAGIQUE »

L'inspecteur Gadget s'empare de la Gaîté-Lyrique

La Ville de Paris a concédé l'un des plus beaux théâtres haussmanniens, pour cinquante ans, à l'inventeur de *l'Inspecteur Gadget*, dessin animé télévisé. Après la féerie, le mélodrame, la meilleure avant-garde des années 70, la Gaîté-Lyrique abrite une « planète magique ». Seuls ont été sauvés la façade et le foyer du théâtre.

LA façade de la Gaîté-Lyrique, surplombant le square Emile-Chautemps, dans le troisième arrondissement, est aujourd'hui minutieusement restaurée. On y découvre des statues, naguère noyées dans la crasse. Les colonnes de faux marbre sont fraîchement repeintes, et la double vocation de l'établissement centenaire se lit en lettres dorées : drame et comédie. Un rappel qui s'apparente aujourd'hui à une imposture. Si le grand escalier du bâtiment a bien retrouvé sa double volée et le foyer sa décoration luxuriante, le théâtre, lui, est bien mort.

La salle à l'italienne, qui pouvait accueillir près de 1 000 spectateurs, et la scène ont disparu. L'espace a été tronçonné. On y trouve les rails d'une « fusée » qui doit transporter les visiteurs dans une « planète magique », un Luna-Park de poche, bourrés de gadgets électroniques. Les enfants doivent partir sur les traces d'Indiana Jones à travers une jungle de plastique, un dédale de cryptes en carton et les couleurs fluos d'un palais des Mille et Une Nuits. Les parents sont invités à se rafraîchir dans l'une des brasseries de l'endroit. Un studio de télévision est niché dans les sous-sols du bâtiment. Une salle polyvalente de 280 places permettra la projection de films et sans doute la mise en place de quelques saynètes musicales.

La Ville de Paris, propriétaire des murs, a concédé le théâtre pour cinquante ans à une société dont Jean Chalopin, l'inventeur des Minipousses et de l'inspecteur Gadget, est l'un des principaux actionnaires. 280 millions de francs ont été nécessaires pour l'accouchement de ce Disneyland urbain. Trois fois le montant des travaux estimés pour la rénovation du théâtre dans sa forme première. La Ville n'a pu (ou su) élaborer le montage financier qui l'aurait sauvé. La direction du théâtre du ministère de la culture aurait en 1986 refusé toute forme d'aide. Ce qui semble curieux : Jacques Chirac était à Matignon, et on voit mal la Rue de Valois refusant, sans autre forme de procès, une telle demande. En réalité, la Ville venait de se lancer dans la lourde rénovation du Châtelet. Elle craignait donc d'avoir à s'occuper d'un théâtre difficile à gérer, fort décrépit, et qui avait la réputation d'engloutir les subventions à une vitesse accélérée.



Le théâtre est-il devenu si embarrassant pour le pouvoir politique que celui-ci abandonne quelques-unes de ses plus belles salles à la spéculation immobilière ou aux projets alternatifs contestables ?

Cette scène, en effet, n'a jamais fait la fortune de ses propriétaires. La Gaîté-Lyrique est l'un des trois théâtres créés à la demande du baron Haussmann pour remplacer *les établissements du boulevard du Crime, avalés par la* future place de la République. Construite sur les plans de l'architecte Cuzin, elle fut inaugurée le 3 septembre 1862, avec l'inconvénient d'être à l'écart des grands circuits de la vie parisienne.

Les directions successives s'essoufflèrent les unes après les autres, sans réussir à imposer une ligne de programme cohérente. La valse-hésitation entre le mélodrame et la féerie aboutit à une série d'échecs. La fantaisie de Flaubert, *le Château des cœurs*, sombra avec fracas. Seul *Orphée aux Enfers*, d'Offenbach, sut drainer des foules considérables en 1874.

Trente ans plus tard, ce théâtre à problèmes devint un opéra municipal. Les Ballets russes de Diaghilev y triomphèrent une dernière fois au lendemain de la première guerre mondiale. Ensuite, entre deux opérettes, les périodes de fermeture s'allongèrent. En 1967, l'Orchestre *de Paris tenta sans succès d'y installer un théâtre* de la musique, mais l'acoustique était insuffisante. C'est alors que cette salle, plus ou moins abandonnée, connut son heure de gloire.

Bob Wilson y créa son mémorable *Regard du sourd*, et Patrice Chéreau, *la Dispute*. On y vit également Claude Régy et les danseurs Buto. Jack Lang, chassé de Chaillot, s'y réfugia un moment avant de passer la main à Silvia Montfort. Cette dernière y logea sa troupe, une école de cirque, un atelier de danse et de mime. Les frères Grüss y plantèrent un temps leur chapiteau. En dépit de conditions matérielles invraisemblables (réseau électrique délirant, fauteuils hors d'âge, interdiction d'utiliser la grande salle), le théâtre retrouva un public. Une rénovation, discutable, était même entamée quand la Ville laissa tomber la Gaîté-Lyrique. Dès 1986, son destin était scellé. En acceptant les propositions d'un virtuose du gadget électronique, la municipalité parisienne signait l'arrêt de mort du vieux théâtre.

EMMANUEL DE ROUX

Les chers disparus

L'Ambigu (1967), démoli. Le Tertre (1974), fermé.
Le Théâtre de Plaisance (1986), démoli.
Buttes-Chaumont, démoli.
Le Kaléidoscope, démoli.
L'Européen-Vaudeville. Démoli en 1974, il a laissé place à l'Espace européen.
Le Théâtre Gramont. Transformé en cinéma en 1974, puis en cordonnerie cette année.
Le Théâtre 347. L'ex-Grand Guignol a été racheté par l'ENSAT, Théâtre de la rue Blanche. Il sert aujourd'hui de salle de répétition.
Bobino, démoli en 1987. L'hôtel Mercure, construit au même endroit, a conservé une salle de conférences.
Le Concert Mayol, démoli.
La Comédie Saint-Martin, démolie.
Le Théâtre Pigalle, démoli.
Théâtre le Palace, transformé à la fin des années 70 en boîte de nuit.
Le Récamier, transformé en immeuble de bureaux.
Le Lutèce, démoli.
Les Capucines (1975), démoli.
Le Théâtre en rond (1978), démoli.
Le Théâtre d'Art, fermé.

Rétablir le dialogue du public et des artistes

par JEAN-GABRIEL CARASSO

UNE page entière du *Monde* nous le rappelle : le théâtre public est en crise. Inflation de l'offre (plus de 1 000 producteurs), baisse tendancielle du public (7 % de la population aujourd'hui contre 12 % il y a quelques années), établissements à la dérive, déficits chroniques insurmontables, 80 millions de francs de déficit global... J'en passe ! Voici atteint, nous dit-on, le seuil de l'« insupportable ».

Face à ce constat, un seul type de solution semble être envisagé : des réponses économiques et structurelles. Soit ! Ces remèdes (et quelques autres sans doute) pourraient permettre de sortir le *malade de son état comateux*. Mais le diagnostic est partiel. Il faut le compléter.

La question essentielle posée au théâtre public aujourd'hui est celle de son rapport au public, à la société, son sens ! Une fois encore, la représentation politique et la représentation théâtrale suivent des chemins parallèles. On s'abstient en politique comme on s'abstient d'aller au théâtre. Il n'a plus de prises, d'attaches véritables avec un public qui – sauf exception – n'en perçoit plus l'indispensable nécessité. Le théâtre a cessé d'être un enjeu de société.

Dans les *circonstances actuelles*, toute tentative qui consisterait uniquement à adapter et à moderniser la politique de l'offre réalisée en France depuis l'après-guerre (décentralisation, institutionnalisation, aide à la création et à la diffusion...), si elle améliorerait sans doute les choses, se heurterait en fin de compte à cette réalité sociologique profonde. Mais alors, que faire ? La réponse est dans la mise en place d'une « politique de la demande ».

Deux axes de travail constituent les piliers d'une telle *politique : la communication et la formation.*

Du côté de la communication, on pense bien sûr aux questions d'information sur et autour des spectacles, à la *place de l'audiovisuel et des médias dans ces processus*, aux problèmes de formes et de contenus des matériels d'information des théâtres, à l'image du théâtre dans le *public – ce qui a été fait pour le cinéma, pour le livre, pour* les musées, etc. Cependant, réduire la communication à ces seuls éléments reviendrait à maintenir le théâtre dans *une relation strictement* « marchande » avec un public principalement considéré comme « consommateur ». Or c'est précisément l'un des enjeux principaux d'aujourd'hui que de transformer cette relation de producteur à consommateur en une relation réelle de « partenaire ».

Pour cela, une action innovante devrait être menée du *côté de l'organisation de ce public*, favoriser la renaissance des associations de spectateurs sous des formes les plus diverses (amis du théâtre, conseil du public, etc.).

Agir *sur la formation des publics, c'est d'abord* développer et affermir le travail encourageant qui a été entrepris en collaboration avec le ministère de l'éducation nationale (projets d'action éducative, classes culturelles, ateliers de pratique artistique, option théâtre au baccalauréat...). Ce travail associe des enseignants et des artistes dans un processus de partenariat original et efficace. Il faut le développer, ouvrir de nouveaux lieux de pratique (l'Université), élargir le champ des possibilités (projets nouveaux), associer plus largement la profession théâtrale à cette dimension essentielle, profiter de la création des instituts universitaires de formation des maîtres pour mettre en place des « formations de formateurs », etc.

Mais l'ensemble de ces actions n'aura d'incidence sur la fréquentation du théâtre que si l'on mène, en même temps et de manière vigoureuse, une véritable politique d'accompagnement « du rapport aux œuvres ». Rien ne sert de faire ou d'apprendre du théâtre, si l'on n'en voit jamais ! Deux Journées d'étude tenues au Festival d'Avignon en juillet dernier ont insisté sur ce point (1).

Notons enfin que la formation ne se limite pas aux relations avec l'éducation nationale : d'autres milieux, institutionnels et associatifs (justice, santé, agriculture, armée, éducation populaire) seraient des points d'appui importants de formation des publics, à condition bien entendu qu'on ne les « utilise » pas mais qu'on les considère comme de véritables partenaires.

(1) « Le théâtre et les jeunes publics », *Cahiers Théâtre/Education n° 1*. Actes Sud/Papiers. 50 F. Lire l'article de Bernard Raffali, consacré à cet ouvrage, dans *le Monde* du 31 décembre, 1° janvier derniers.

► *Jean-Gabriel Carasso est secrétaire général de* **l'ANRAT (Association nationale de recherche et d'action théâtrales en milieu scolaire et universitaire).**

« SWEETIE », DE JANE CAMPION

Une fille dans un arbre

Sweetie est une fille trop grosse, trop vivante, trop sensuelle. Une fille trop. Quelqu'un d'inconfortable, l'héroïne fascinante du premier long métrage de Jane Campion.

L'Australie est un pays trop vaste, avec de grands pans de désert, des espaces sauvages. Avec les vestiges d'une civilisation dont les racines remontent trop avant dans l'Histoire. Et une population qui a transporté là depuis trop peu de temps les coutumes et comportements d'une Angleterre trop lointaine. Le décalage déstabilise des gens à qui leur éducation, leur culture interdisent d'exprimer leurs émotions, encore plus de se laisser aller. On dirait qu'à l'intérieur ils sont coulés dans du béton.

Dans son premier long métrage, *Sweetie*, Jane Campion décrit une famille de ce type : une jeune femme coincée qui a peur des arbres, et son mari qui se réfugie dans la méditation. Ils habitent un pavillon lézardé donnant sur une cour-jardin poussiéreuse où règne le désordre de la médiocrité. Ils vivent ensemble depuis treize mois, n'ont pas d'enfant, subissent la présence d'un petit voisin marrant.

Ils n'ont aucune défense, contre rien. Surtout pas contre Sweetie, la sœur de la jeune femme, la honte de la famille. Elle est grosse. Pas appétissante comme Mariane Sägebrecht. Vraiment grosse, la cuisse cellulitease sous la minijupe, le cheveu sale, les ongles laqués noir, le rimmel en débandade. Et malgré tout, et bien qu'elle soit légèrement débile, elle est émouvante. Presque séduisante, en tout cas puérilement et totalement sensuelle. Elle est arrivée avec un gigolo abruti, perdu dans quelque fumée planante, et refuse de partir. Le père la suit de près, lié à elle par une trouble culpabilité.



D.R.

C'est l'un des cadavres dans le placard familial : il l'a laissé tomber quand elle était enfant, se persuade depuis qu'elle a besoin de lui. Mais rien n'est tout à fait montré, rien n'est dit. Personne ne peut, ne sait rien dire. Jane Campion laisse deviner des vérités oubliées dans les creux d'un récit qui procède par bonds, comme raconté par quelqu'un qui suffoque, tourne autour des mots. Une suite de scènes sans continuité, qui balancent entre la férocité tranquille, l'humour acerbe, un amour infini pour des personnages désarmés, vus dans la cruelle lumière d'une lucidité sarcastique qui détourne le naturalisme des images, des dialogues banals et crispés, vers l'hyperréalisme poétique : séances chez la voyante douce et maternelle dont le fils est un débile ; la fête chez des ouvriers agricoles qui dansent ensemble dans le crépuscule tandis que la mère chante. Les fureurs et les jeux de Sweetie, Sweetie réfugiée sur l'arbre que son père, à sa naissance, avait planté pour elle...

Sweetie est une fantastique comédienne, Genevieve Lemon. D'ailleurs la distribution tout entière est parfaite. Peut-être aussi parce qu'on ne connaît pas les acteurs, on croit sans réticence à ce qu'ils font, à ce qu'ils sont, même dans les moments les plus excessifs. Jane Campion n'a pas triché, elle s'est engagée corps et âme dans ce film – dédié à sa sœur, – l'un des plus forts, des plus originaux, l'un des plus nécessaires présentés cette année à Cannes, où Jane Campion avait remporté la Palme d'or du court métrage en 1986. Mais il a été le grand oublié du palmarès 1989. Sweetie, porteuse d'une vérité dure à vivre, a dérangé les jurés comme elle dérange sa famille.

COLETTE GODARD

TOUS LES FILMS NOUVEAUX

Bal perdu

de Daniel Benoin,
avec Joséphine Caraballo,
Sabine d'Halluin,
Nadine Emin,
Frédérick Gasc,
Domi Giroud,
Patrice Lattanzi.
Français (1 h 35).

Des jeunes comédiens inconnus sont réunis dans un chalet pour tourner un film sur la Révolution. Ils sont filmés à la fois par des caméras visibles et invisibles.

Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; La Nouvelle Maxéville, handicapés, 9e (47-70-72-86).

Road House

de Rowdy Herrington,
avec Patrick Swayze,
Ben Gazzara,
Kelly Lynch,
Sam Elliott,
Marshall Teague,
Julie Michaels.
Américain (1 h 45).

C'est un intellectuel qui, malgré son aspect fluet, possède des muscles et sait s'en servir. Il est appelé à mettre de l'ordre dans une boîte très mal famée et néanmoins pittoresque dans le Missouri.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57) ; Action Rive Gauche, dolby, 5e (43-29-44-40) ; UGC Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, dolby, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

Sweetie

de Jane Campion,
avec Genevieve Lemon,
Karen Colston,
Tom Lycos,
Jon Darling,
Dorothy Barry,
Michael Lake.
Américano-australien (1 h 44).

Lire l'article ci-dessus.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

SÉLECTION

La liste complète des films en exclusivité et des grandes reprises paraît désormais dans *le Monde* du mardi (daté mercredi), soit la veille de notre supplément Arts-spectacles.

Bandini

de Dominique Deruddere,
avec Joe Mantegna,
Ornella Muti,
Faye Dunaway,
Michael Bacall,
Daniel Wilson,
Alex Vincent.
Franco-belgo-italo-américain (1 h 40).

D'après le roman de John Fante, l'histoire d'un garçon qui fait l'apprentissage des rires et des larmes. Un mélo sans folie mais avec Ornella Muti en succulente mama italienne.

VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, handicapés, dolby, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, handicapés, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
VF : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

Black Rain

de Ridley Scott,
avec Michael Douglas,
Andy Garcia,
Ken Takakura,
Kate Capshaw,
Yusaku Matsuda,
Shigeru Koyama.
Américain (2 h 05).

Les films et les séries sur les duos de flics dissemblables ne se comptent plus. Celui-ci y ajoute le choc des cultures (l'un est américain, l'autre japonais), l'exotisme (l'action se passe à Osaka) et les merveilleuses images (le film est de Ridley Scott).

VO : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, dolby, TodAO, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, TodAO, 8e (47-20-76-23) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
VF : Rex, dolby, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Images, handicapés, dolby, 18e (45-22-47-94).

Boris Godounov

d'Andrzej Zulawski,
avec Ruggero Raimondi,
Kenneth Riegel,
le National Symphony Orchestra dirigé par Mstislav Rostropovitch.
Franco-hispano-yougoslave (1 h 55).

Les fidèles frémiront peut-être : il ne s'agit pas d'un film-opéra, mais d'un film de Zulawski, donc convulsif, sur l'opéra et sur l'histoire d'un usurpateur.

VO : Vendôme Opéra, dolby, 2e (47-42-97-52) ; Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, dolby, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

Délit de fuites

de Youri Mamine,
avec Asenkoul Kouttoubaev,
Sergueï Dontsov,
Janna Kerimtaeva,
Victor Mikhaïlov,
Anatoli Kalmykov.
Soviétique (1 h 40).

Dans une ville d'URSS, dans un immeuble déglingué, des locataires loufdingues. Une parabole pas toujours très claire pour les spectateurs occidentaux, mais très souvent irrésistiblement drôle.

VO : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

El Verdugo

de Luis Garcia Berlanga,
avec Nino Manfredi,
Emma Penella,
José Isbert,
José Luis Lopez Vasquez,
Alfredo Landa.
Espagnol, noir et blanc (1 h 28).

Un classique du cinéma féroce espagnol – c'est presque un pléonasme – qui a fait beaucoup de bruit en son temps, le temps de Franco, les débuts de la société de consommation. C'est l'histoire d'un brave homme qui devient bourreau pour obtenir un appartement.

VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

Joyeux Noël, bonne année

de Luigi Comencini,
avec Michel Serrault,
Virna Lisi,
Consuelo Ferrara,
Paolo Graziosi.
Franco-italien (1 h 40).

Michel Serrault est marié depuis des lustres avec Virna Lisi. Des difficultés financières les obligent à se séparer. La séparation ravive leur amour. Mais rien ne se passe tout à fait bien. Et c'est l'amertume.

Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, handicapés, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

Palombella rossa

de Nanni Moretti,
avec Nanni Moretti,
Silvio Orlando,
Mariella Valentini,
Alfonso Santagata,
Claudio Morganti,
Asia Argento.
Italien (1 h 28).

Nanni Moretti déverse ses fureurs sarcastiques contre le monde, l'Italie, le Parti communiste italien, et lui-même. Métaphore, un match de water-polo. Décor, une piscine des années 50.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

Rouge

de Stanley Kwan,
avec Anita Mui,
Leslie Cheung,
Emily Chu,
Alex Man.
Hong-Kong (1 h 44).

Le Hong-Kong d'hier mêlé à celui d'aujourd'hui par l'intermédiaire d'un fantôme, celui d'une courtisane, employée d'une maison de plaisir, qui s'est suicidée par amour et cherche son amant. Etrange atmosphère de rêverie désabusée. Mélo nimbé de charme.

VO : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

Vanille Fraise

de Gérard Oury,
avec Sabine Azema,
Pierre Arditi,
Isaach de Bankolé,
Jacques Perrin,
Riccardo Cucciolla,
Giuseppe Cederna.
Français (1 h 50).

L'affaire du *Rainbow Warrior* comme toile de fond à un vaudeville qui tend à dénoncer l'attitude des braves gens face au couple formé par une femme blanche et un bel homme noir.

Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31) ; U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

Le Voleur de savonnettes

de Maurizio Nichetti,
avec Maurizio Nichetti,
Catarina Sylos Labini,
Federico Rizzo,
Matteo Auguardi,
Renato Scarpa,
Heidi Komarek.
Italien, noir et blanc et couleurs (1 h 33).

Intrusion de la publicité – et d'une magnifique créature qui vante quelques produits quelconques – dans les émissions de télé, qu'une famille complètement accro avale sans sourciller, tandis que dans les studios, le réalisateur est au bord du suicide. Burlesque à l'italienne.

VO : Gaumont Les Halles, handicapés, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

THÉÂTRE

Pour les abonnés du « Monde »

Dans la solitude des champs de coton

de Bernard-Marie Koltès,
mise en scène de Patrice Chéreau
Avec Laurent Malet et Patrice Chéreau
Décor : Richard Peduzzi
Lumière : Daniel Delannoy

Théâtre des Amandiers de Nanterre,
le mercredi 31 janvier à 21 heures
ou le jeudi 1er février à 21 heures

A l'occasion de la reprise à Nanterre de la pièce de Bernard-Marie Koltès, du 26 janvier au 18 février 1990, *le Monde* propose à ses abonnés deux soirées au tarif préférentiel de 90 F (au lieu de 120 F) et de 65 F (au lieu de 90 F) pour les moins de 25 ans et les titulaires de la Carte vermeil.

Pour obtenir vos places, écrire au Théâtre des Amandiers, service location, 7, avenue Pablo-Picasso, 92022 Nanterre Cedex, en joignant votre bande d'abonnement ou le cachet imprimé sur le journal lui-même, accompagné d'un chèque libellé à l'ordre de Nanterre Amandiers et d'une enveloppe timbrée à vos nom et adresse, avant le 12 janvier.

En raison de la publication de notre dossier consacré à la situation des théâtres publics et privés, notre « sélection théâtre » hebdomadaire a été reportée. Elle reparaîtra normalement dans notre prochain supplément Arts et spectacles, du 11 janvier.

REPRISES

Les Aventures de Robinson Crusoé

de Luis Bunuel,
avec Dan O'Herlihy,
Jaime Fernandez,
Felipe de Alba,
José Chavez,
Emilio Garibay,
Chel Lopez.
Mexicano-américain, 1952 (1 h 29).

Bunuel n'aimait pas le roman de Daniel de Foe. Il s'en est servi pour traiter de ses thèmes favoris : la religion, la nature, les rapports de classe et de domination. C'est son premier film en couleurs.

VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

Brazil

de Terry Gilliam,
avec Jonathan Pryce,
Robert de Niro,
Kim Greist,
Michael Palin.
Britannique, 1984, copie neuve (2 h 25).

Lorsque, dans le sempiternel bilan des années 80, on doit choisir le film qui les représente le mieux, alors c'est le chef-d'œuvre de ce fantastique fou, échappé des Monty Python, et qui raconte avec de grands rires féroces les tics de notre monde et ses apocalypses. On y retourne sans se lasser.

VO : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

La Ronde

de Max Ophuls,
avec Simone Signoret,
Anton Walbrook,
Simone Simon,
Serge Reggiani,
Danielle Darrieux,
Odette Joyeux.
Français, 1950, noir et blanc (1 h 37).

D'après la pièce la plus connue d'Arthur Schnitzler, la ronde de la séduction, de la sensualité, de la mélancolie. Une distribution fabuleuse et le charme inimitable de Max Ophüls.

Le Champo - Espace Jacques Tati, handicapés, 5e (43-54-51-60) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

La Vérité

d'Henri-Georges Clouzot,
Brigitte Bardot,
Sami Frey,
Marie-José Nat,
Charles Vanel,
Paul Meurisse,
Louis Seigner.
Français, 1960, noir et blanc (2 h 04).

Ce n'est peut-être pas le meilleur film de Clouzot, ce n'est pas le film le plus célèbre de Bardot. C'est celui où sa beauté illumine comme un soleil, peut-être parce que BB est le personnage le plus vivant de cette histoire sombre.

Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Yellow Submarine

de George Dunning,
avec les Beatles.
Britannique, 1968 (1 h 25).

Sorti en 1968, ce dessin animé psychédélique reste comme le symbole de ces années ludiques, marquées par les Beatles, leur musique, leur philosophie, leur gaieté surtout.

VO : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

La sélection cinéma a été établie par Colette Godard.

ROCK, FUNK, BLUES, ALTO, PIANO, CLAVECIN

Retenez vos places

De l'éternel retour de Bob Dylan et Eric Clapton, aux Négresses vertes, de l'art de toucher le clavecin à « Carte blanche à l'alto » ou l'« Hommage » à Glenn Gould : quarante concerts à ne pas manquer entre le 13 janvier et le 13 juin.

ROCK

Bob Dylan

Après sa meilleure année de la décennie (celle qui s'achève), ses meilleurs concerts du millénaire ? Et voici encore une superstar qui se produit dans un cadre d'une dimension presque humaine. Pourvu qu'il y ait la féerie des eaux à l'entracte. Du 29 janvier au 1er février à 20 h 30 au Grand Rex. 160 F à 180 F.

Carmel

Il n'y a que les Français qui comprennent son blues mélo. Elle les récompense en deux concerts. Les 21 et 22 février à 20 heures à l'Olympia. 120 F.

Deacon Blue

Arrivés seconds derrière Texas à la grande tombola du rock organisé à Glasgow, on va enfin pouvoir entendre ces Écossais au son américain. Le 20 février à 20 heures à l'Elysée-Montmartre. 90 F.

Eric Clapton

Après un album plus blues (plus sincère) que le précédent, God revient sur scène. Le 3 mars à 20 heures et le *4 mars à 18 heures au Zénith. 150 F.*

George Clinton

Bientôt vingt ans qu'il se tient au confluent entre rock et funk et y éclabousse les passants, George Clinton est un barjot professionnel et une inspiration constante pour ses pairs. Les 19 et 20 janvier à la MC Bobigny. 100 F.

Les Négresses vertes

Il y avait un moment déjà que les Négresses n'étaient pas passées par la capitale. Une visite bienvenue, on commençait à se sentir sevré de raï-flamenco-musette, etc. Les 19 et 20 janvier à 20 heures à la Cigale. 90 F.


CLAUDE GASSIAN

Suzanne Vega

Malavoi/Ralph Thamar

Le second fut le chanteur des premiers. Il s'est reconverti dans une musique plus roborative que celle que continuent à pratiquer ses collègues restés fidèles à la tradition dansante et élégante des Caraïbes. Le 19 janvier à 20 heures au Zénith. 130 F.

Midnight Oil

A ce moment, leur nouvel album sera sorti et l'on saura si le groupe de Pete Garrett mérite toujours son titre de conscience du rock australien. Le 25 avril à 20 heures, POPB. 130 F.

Paul Personne

Bien sûr que les Français peuvent chanter le blues. Du 11 au 13 janvier à 20 heures au Bataclan.

Public Enemy

Ces rappers vivent dangereusement et leur discours politique dérape parfois. Ils sont quand même à l'avant-garde de la musique noire américaine. Le 19 avril à 19 h 30 au Zénith. 110 F.

Phil Collins

Irréprochable, comme à l'habitude, son dernier album. Un peu ennuyeux aussi. Le Noël Noël du rock se fait une petite violence et monte sur scène. Les 17 et 18 avril à 20 heures au POPB. 160 F.

Simply Red

Une voix, un son, et, de temps en temps, des chansons. Si l'on ne se souvient pas trop des promesses des débuts, on peut passer une bonne soirée. Le 20 février à 20 heures au POPB. 150 F.

Stephan Eicher

Le raffinement. On peut tout reprocher au Suisse allemand qui aurait presque pu être un Beatles, sauf de manquer d'élégance. Les 19 et 20 février à 20 heures à l'Olympia. 125 F.

Suzanne Vega

Une balade dans les rues d'une grande ville d'Amérique du Nord, emmené par une guide au regard calme et par moments cruel. Le 5 mai à 20 heures au Grand Rex. 120 F.

Tears for Fears

Viennent de se faire remarquer avec un beau remake de I'm the Walrus. Et sur scène qu'est ce qui l'emportera ? Le psychédélisme ou la superproduction moderniste ? Le 10 avril à 20 heures au POPB. 150 F.

Palais Omnisports de Paris-Bercy : 8, bd de Bercy, Paris 12e. Olympia : 28, bd des Capucines, Paris 9e. Zénith : porte de Pantin, Paris 19e. La Cigale : 120, bd Rochechouart, Paris 18e. L'Elysée-Montmartre : 72, bd Rochechouart, Paris 18e. Bataclan : 50, bd Voltaire, Paris 11e. MC 93 : 1, bd Lénine, Bobigny. Le Grand Rex : 1, bd Poissonnière, Paris 2e.

CLASSIQUE

Auditorium du Louvre

Hommage à Glenn Gould

Gould : Quatuor à cordes ; Sonate pour basson et piano – Bach : première fugue de l'Art de la fugue. Bruno Monsaingeon, Gilles Apap (violons), Gérard Caussé (alto), Alain Meunier (violoncelle), Emile Naoumoff (piano), *Cathy Marchese (basson)*. Le pianiste, l'essayiste, le journaliste Gould continue à diviser les esprits. Le compositeur est moins connu. Jean-Michel Damian organise un débat qui devrait permettre aux uns et aux autres de séparer le bon grain de l'ivraie, car il serait ridicule *de vénérer toute la production* du Canadien qui n'est qu'un grand pianiste parmi d'autres. Le 13 janvier, à 15 heures.

En blanc et noir

Haydn : Sonate en ut majeur Hob XVI no 50 – Brahms : Variations et *fugue sur un thème de Haendel* – Schumann : Scènes de la forêt – Stravinski : Petrouchka. Yefim Bronfman (piano). Un excellent pianiste, encore peu connu malgré un admirable disque de sonates de Prokofiev publié par CBS. Son programme prouve l'éclectisme de ses goûts musicaux. Il aura, *hélas ! à se battre* avec le piano et l'acoustique de l'Auditorium du Louvre. Le 17 janvier, à 20 h 30.

La garde montante

Schubert : Sonatine D 408 – Fauré : Sonate pour violon et piano no 1 - Beethoven : Sonate pour violon et piano no 8. Gil Shaham (violon), Gehrard Oppitz (piano). Un violoniste annoncé comme l'un des grands de demain s'associe à un pianiste dont la carrière s'est développé en marge des grands fracas médiatiques. Une bonne nouvelle. Le 22 janvier, à 20 h 30.

Le violon impossible

Liszt : Caprices sur un thème de Paganini. Alexander Markov (violon). Plus d'un violoniste s'est cassé sur ces caprices. Le dernier en date s'appelait Shlomo Mintz, qui a tenté de les jouer tous à la file sur France-Musique. L'exploit mérite toutes les indulgences. Le 31 janvier, à 20 h 30.

L'art de toucher le clavecin

D'Aquin : Suite en ré mineur – Rameau : Extraits de la suite en sol – Balbastre : la Caze, la Déricourt, la Lugeac – Royer : Suite en sol mineur – Corette : Trois pièces en fa majeur. Christophe Rousset (clavecin). Christophe Rousset assure le continuo des Arts florissants avec une maestria peu commune. Il est aussi un soliste au jeu inventif, virtuose qui vient de publier chez Harmonia Mundi un remarquable disque consacré à des œuvres rarement enregistrées de Wilhelm Friedmann Bach (HMC 901305). Le 7 février, à 20 h 30.

Grands motets français

Clérambaud, Campra : Motets. Le Concert des nations, Jordi Savall (direction). Avec Savall, la musicologie est transcendée par une virtuosité, un engagement salvateurs. Le *12 mars, à 20 h 30.*

Le Livre des morts

Spectacle sonore Pierre Henry. Le moins formel, le plus inventif des compositeurs d'aujourd'hui (le moins dogmatique aussi) dans la Sortie du jour (création mondiale). Les 19 et *21 mars, à 20 h 30.*

Carte blanche à l'alto

Youri Bashmet joue Hindemith, Honegger et Beethoven, Brahms, Schubert et Chostakovitch (les 9 et 10 mai, à 18 h 30). Thomas Zehetmair joue Beethoven et Schumann (le 11 mai, à 18 h 30). Gérard Caussé et Miguel da Silva jouent Berio, Masson, Rolla, Leclair, Brahms, Berlioz, Schumann et Beethoven (le 11 mai, à 20 h 30 et le 12 mai, à 18 h 30). Tabea Zimmermann et le Quatuor Bartok jouent Mozart, Brahms et Bartok, Hindemith, Brahms et Zimmermann (le 12 mai, à 20 h 30 et le 13 mai, à 18 h 30). Nobuko Imai joue Vieuxtemps, Bartok et Schumann (le 14 mai, à 18 h 30). Bruno Pasquier joue Hindemith, Stravinski, Penderecki, Mozart, Reinecke, Schumann et Bruch (le 16 mai, à 18 h 30 et 20 h 30). Kim Kashkashian joue Chilara, Colgrass, Marin-Marais et Bouchard (le 17 mai, à 20 h 30). Les riches heures de l'alto par les stars du moment. Une excellente série.

Une virtuosité imparable

Corelli : Concerto grosso op. 6 no 8 – Locatelli : Concerto grosso « Lamento d'Ariane » – Pergolèse : Stabat mater. Barbara Schlik (soprano), Nathalie Stutzmann (contralto). Le plus virtuose des ensembles baroques (leur enregistrement des Brandebourgeois chez Archiv Produktion en est ébouriffant) s'associe à deux chanteuses dont les voix devraient bien se marier pour interpréter l'un des plus émouvants Stabat mater de l'histoire de la musique. Le 21 mai, à 20 h 30.

Postnikova et ses amis

Tchaïkovski : Trio en la mineur – Mozart : Sonate en la mineur pour violon et piano. Yehudi Menuhin (violon), Marc Coppey (violoncelle). Le 6 juin, à 20 h 30. Chostakovitch : Sonate pour alto et piano – Roslavetz, Glinka : sonates pour alto et piano. Gérard Caussé (alto). Le 7 juin, à 20 h 30. Janacek : Capricio pour piano et vents ; Concertino pour piano et six instruments ; Sonate pour piano. Ensemble instrumental, Gennady Rojdestvenski (direction). *Le 10 juin*, à 20 h 30. Tchaïkovski : les 2e et 3e Concertos pour piano et orchestre – Sibelius : 2e Symphonie. Avec L'Orchestre national de Lyon, Emmanuel Krivine (direction). Le 11 juin, à 20 h 30, au Théâtre des Champs-Elysées. Tchaïkovski : les Saisons – *Bach/Marcello : Concerto pour clavier* – Rachmaninov : Variations sur un thème de Corelli. Le 13 juin, à 20 h 30. L'Auditorium du Louvre donne carte blanche à Viktoria Postnikova, l'une des pianistes soviétiques qui comptent aujourd'hui. Avec un concert surprise le 8 juin. D'excellents programmes *qui mêlent* œuvres virtuoses souvent interprétées à des raretés passionnantes.

Auditorium du Louvre. Location par téléphone : elle est ouverte deux semaines jour pour jour avant la date du concert choisi, tél. : 40-20-52-29, du lundi au vendredi, de 14 heures à 17 heures 30. La location par minitel est dès à présent ouverte pour tous les concerts de la saison, 3615 code THEA. De 45 F à 150 F.

SÉLECTION PARIS

Jeudi 4 janvier

Lambert

Tout l'univers obéit à l'amour

Montéclair

Les Délices champêtres
La Mort de Didon
Morte di Lucretia
Il Dispetto in amore
Pyrame et Thisbé

Couperin

Sonate extraite des Nations

Charpentier

La Pastoraletta, extraits

William Christie (direction, clavecin). Agnès Mellon. Monique Zanetti (sopranos). Gérard Lesne (haute-contre). Jean-Paul Fouchécourt (ténor). Jean-François Gardeil (basse). Ryo Terakado, Hiro Kurosaki (violons). Marc Hantaï (flûte). Stephen Stubbs (théorbe). Elisabeth Matiffa (basse de viole).

Un programme charmant qui invite à la rêverie, d'excellents interprètes aux voix fines, bien placées : *une bonne façon de commencer* l'année.

Auditorium des Halles, 19 heures. Tél. : 40-28-28-40. 160 F.

Vendredi 5

Berg

Concerto de chambre pour violon, clarinette et piano, 2e mouvement
Pièces op. 5 pour clarinette et piano

Webern

Petites Pièces pour violon et piano

Szymanowski

Romances pour violon et piano op. 23

Ravel

Sonate pour violon et piano

Reger

Sonate pour clarinette et piano op. 107

Augustin Dumay (violon). Paul Meyer (clarinette). Viktoria Postnikova (piano).

Fidèle à une programmation qui se veut originale (et pour une fois, il ne s'agit pas d'un vœu pieux), l'Auditorium du Louvre a réuni trois interprètes de grand talent (encore que bien différents dans leur approche musicale respective) dans un programme tel qu'on aimerait en voir plus souvent à l'affiche dans les autres salles parisiennes.

Auditorium du Louvre, 20 h 30. Tél. : 40-20-52-29. De 70 F à 110 F.

Samedi 6

Bach

Messe en si mineur BWV 232

Joan Rodgers (soprano). Catherine Robbin (mezzo-soprano). Michael Chance (alto). Anthony Rolfe-Johnson (ténor). Cornelius Hauptmann (basse). English Baroque Soloists, Monteverdi Choir. John Eliot Gardiner (direction).

Ce n'est pas précisément Bach qui réussit le mieux à Gardiner, il y est *souvent* maniéré, affecté (*cf.* son enregistement des *Motets* chez Erato), mais pour la splendeur de son orchestre, de son chœur, pour ses solistes, on se laissera tenter.

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 20 h 30. Tél. : 40-28-28-40. De 50 F à 275 F.

Donizetti

Maria Stuarda

Lella Cuberli (soprano). Deborah Milsom, Hanna Schaer (mezzo-sopranos). Douglas Ahlstedt (ténor). Boris Martinovic, David Pittsinger (barytons). Orchestre philharmonique de Radio-France. Chœur de Radio-France. Richard Bonynge (direction).

Un des innombrables opéras de Donizetti écrits sur un sujet historique. Musique facile, orchestration souvent indigente, écriture vocale étourdissante : un condensé de l'opéra romantique italien. L'orchestre est excellent, le chef compétent, les chanteurs inégaux. Un pis-aller en attendant le plein régime de l'Opéra-Bastille ?

Salle Pleyel, 20 heures. Tél. : 45-63-88-73. De 65 F à 160 F.

Le 8. Opéra de Clermont-Ferrand, à 20 h. 160 à 65 F.

Dimanche 7

Schumann

Adagio et allegro pour alto et piano op. 70
Märchenbilder, 4 pièces pour alto et piano op. 113

Britten

Lachrymae, reflections on a song of Dowland, pour alto et piano, op. 48

Youri Bashmet (alto). Michael Mountian (piano).

Bashmet joue comme peu de ses confrères, avec une justesse de violoniste, dit-on. C'est bien, mais pourquoi se produit-il toujours avec ce pianiste, certes honnête, mais qui vraiment donne trop l'impression de le suivre ?

Théâtre Renaud-Barrault, 11 heures. Tél. : 42-56-60-70. 80 F.

Lundi 8

Récital de lieder

Kurt Moll (basse).

Kurt Moll n'a pas donné son programme. Qu'importe ! Qu'il chante Schubert, Brahms, Lœwe ou Schumann, il s'impose par la variété des couleurs de sa voix de basse chantante, la perfection de son intonation, la profondeur musicale de ses lectures. La plus grande basse de l'heure.

Salle Gaveau, 20 h 30. Tél. : 49-53-05-07. De 120 F à 300 F.

Mardi 9

Schumann

Etudes symphoniques op. 13
5 Etudes posthumes

Liszt

2 Paraphrases de concert d'après de Verdi, Aïda et Simon Boccanegra

Chopin

Nocturnes nos 1 et 2 op. 48
4 Mazurkas op. 67
3e Scherzo op. 39

François-René Duchable (piano).

Un programme de récital composite, comme Duchable les aime depuis longtemps (à une époque où tant de ses confrères n'hésitaient pas à enfiler les trois dernières sonates de Beethoven ou de Schubert : mortel, quel que soit leur talent). S'il consent à sortir de sa coquille, s'il consent à ne pas oublier qu'il a des moyens techniques phénoménaux, ce pianiste peut beaucoup.

Salle Gaveau, 20 h 30. Tél. : 49-53-05-07. De 110 F à 250 F.

JAZZ

Barney Wilen

Quoi qu'il touche, standard, chanson française, composition personnelle, Barney Wilen le change en poésie pure. Poésie du souffle et poésie du son. Avec la *même nonchalance douloureuse* que dans *Ascenseur pour l'échafaud* où il improvise en compagnie de Miles Davis.

Les 5 et 6. Petit Opportun, 23 heures. Tél. : 42-36-01-36.

Johnny Griffin

Un son âpre, énorme et la rage de jouer : Johnny Griffin est l'un des derniers monstres du saxophone ténor, « Little Giant », pour reprendre son surnom chicagoan. A surveiller de près, le bassiste Ricardo del Fra.

Le 9. Petit Journal Montparnasse, 21 h 30. Tél. : 43-21-58-70.

Michel Roques

Le saxophoniste toulousain, un des bons interprètes modernes, est de passage à Paris. La flûte se faisant rare en jazz, autres temps, autres mœurs, Roques reste aussi sur cet instrument un témoin précieux.

Le 9. Petit Opportun, 23 heures. Tél. : 42-36-01-36.

DANSE

Mercredi 3

Leningrad Ballet Théâtre

Le Mariage de Figaro. Le Maître et Marguerite.

L'avant-garde soviétique ne ressemble pas à la nôtre, mais elle existe. Longtemps *sulfureux, accusé de « pornographie »*, Boris Eifman a fini par s'imposer, surtout auprès de jeunes. Il aime raconter des histoires dans un style à la fois expressionniste et teinté d'humour. Il présentera *le Maître et Marguerite*, d'après Boulgakov, qui passe pour son chef-d'œuvre, et *Figaro*.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 (jusqu'au 6). Tél. : 47-20-36-37. Location Fnac, Agences. De 60 F à 220 F.

Jeudi 4

Wim Vandekeybus Thierry de Mey

Le Poids de la main.

Le nouvel enfant terrible de la danse flamande et son complice musicien, leader du groupe Maximalist ! qui sera en scène. *Le Poids de la main* est une fusion des deux premiers spectacles de Vandekeybus : *Ce dont le corps ne se souvient pas* (couronné à New York d'un Bessie Award *« pour la confrontation brutale entre danse et musique et les sensations de violence et de danger. »*) et *les Porteuses de mauvaises nouvelles* (créé au Centre national de danse contemporaine d'Angers).

Théâtre de la Ville, 20 h 45 (+ les 5 et 6). Tél. : 42-74-22-77. De 60 F à 120 F.

Vendredi 5

Sidonie Rochon

Chronique du gravier.

Chronique du gravier, chorégraphie inspirée par le Japon où Sidonie Rochon a vécu et travaillé. *« La nuit, la lampe qui s'éteint*, dit-elle ; *l'ombre en chacun de nous, nos petits rituels cachés, les mouvements furtifs, nos secrets voilés. »*

Théâtre de la Bastille (les 5, 6 et 9, 21 heures ; le 7, 17 heures). Tél. : 43-57-42-14. De 70 F à 90 F.

La sélection « Musiques » a été établie par : Alain Lompech
« Jazz » : Francis Marmande
« Rock » : Thomas Sotinel.

SÉLECTION PARIS

Le calendrier des expositions paraît désormais dans *le Monde* du jeudi (daté vendredi), soit le lendemain de notre supplément Arts-spectacles.

Acquisitions 1989 du Fonds national d'art contemporain

En plus de cent ans, le Fonds national d'art contemporain s'est enrichi de quelque 65 000 œuvres, qui ne sont évidemment pas que des chefs-d'œuvre. Mais la barre, ces dernières années, a *été* placée plus haut. Comme on peut s'en rendre compte à travers l'exposition des acquisitions de 1989, présentées en trois fois, rue Berryer.

Centre national des arts plastiques, 11, rue Berryer, Paris, 8e. Tél : 45-63-90-55. Tous les jours sauf mardi de 11 h à 18 h. Jusqu'au 7 janvier 1990. 10 F.

Honoré Daumier

Lithographies et sculptures venues en abondance de collections privées témoignent à la fois de la fécondité, du talent et de l'humour de « ce gaillard » dont Balzac n'hésitait pas à dire qu'il avait *« du Michel-Ange sous la peau »*.

Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly, Paris, 16e. Tél : 42-24-07-02. Tous les jours sauf lundi de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 4 février 1990. 25 F.

David (1748 - 1825)

Cette exposition clôt la célébration du Bicentenaire. Introducteur en France du néo-classicisme, le peintre célébra les grandes heures de la Révolution et siégea à la Convention avant de devenir le peintre officiel de l'Empire. La taille de certaines de ses œuvres n'a pas permis de les réunir dans un seul lieu. Les amateurs devront donc faire le voyage du Louvre à Versailles.

Musée du Louvre, galerie et salle Mollien, entrée par la pyramide, direction Denon, Paris, 1er. Tél : 40-20-53-17. Tous les jours sauf mardi de 9 h à 17 h 45 (fermeture des caisses à 17 h 15). Nocturnes le mercredi et un lundi sur deux. Jusqu'au 12 février 1990. 35 F (prix d'entrée du musée).

Château de Versailles, Salle du sacre - appartement de Mme de Maintenon, Versailles, 78000. Tél : 30-84-74-00. Tous les jours sauf lundi de 9 h 45 à 17 h 30. Jusqu'au 12 février 1990. 23 F.

Donations Daniel Cordier

Collectionneur hors les normes et marchand qui, dans sa galerie, défendait ce que l'amateur passionné accumulait, Daniel Cordier est aussi un grand donateur : pas moins de cinq cents œuvres d'artistes comme Dubuffet, Dado, Michaux, Réquichot (et qui ne sont pas forcément au goût de tout le monde) sont en effet entrées, par lui, au Musée national d'art moderne.

Centre Georges-Pompidou, salle d'art graphique, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris, 4e. Tél : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 h à 22 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h à 22 h. Jusqu'au 5 mars 1990.

Jean Dubuffet, souvenirs du Sahara (1947 - 1949)

Peintures, gouaches, dessins et écrits en souvenir de trois séjours effectués au Sahara entre 1947 et 1949. L'exposition est organisée en l'honneur de la récente donation Waddington à la Fondation Dubuffet.

Fondation Jean Dubuffet, 137, rue de Sèvres, Paris, 6e. Tél : 47-34-12-63. Tous les jours sauf samedi et dimanche de 14 h à 18 h. Jusqu'au 12 janvier 1990.

Eros grec, amour des dieux et des hommes

Les dieux de la Grèce antique n'étaient pas vraiment, en matière d'amour, des anges, bien qu'Eros puisse porter des ailes. Voir en particulier ce qui se passe sur les vases à fond noir et fond rouge, dans l'exposition du Grand Palais.

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris, 8e. Tél : 42-89-54-10. Tous les jours sauf mardi de 10 h à 20 h. Nocturne mercredi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 5 février 1990. 28 F.

Kupka ou l'invention d'une abstraction

Une grande rétrospective. Complète grâce aux prêts de la Galerie nationale de Prague, elle permet de découvrir d'étranges œuvres symbolistes, et de mesurer toute la complexité de la démarche du peintre, l'un des grands pionniers de l'abstraction. C'est d'ailleurs sur le passage de Kupka à une peinture de la non-représentation que l'accent est mis.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 12, av. de New-York, Paris, 16e. Tél : 47-23-61-27. Tous les jours sauf lundi de 10 h 30 à 17 h 40, mercredi jusqu'à 20 h 30. Visites commentées le jeudi à 12 h 30, le samedi à 14 h 30. Jusqu'au 25 février 1990. 15 F.

L'Art conceptuel, une perspective

L'exposition tente pour la première fois de donner une vue d'ensemble des démarches conceptuelles de la fin des années 60 et du début des années 70. En présentant des travaux d'artistes effectivement qualifiés de « conceptuels », tels Robert Barry, Joseph Kosuth, Lawrence Wiener, On Kawara, mais pas seulement : Broodthears, Buren, Haacke sont aussi au programme.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 12, av. de New-York, Paris, 16e. Tél : 47-23-61-27. Tous les jours sauf lundi de 10 h 30 à 17 h 40, mercredi jusqu'à 20 h 30. Visites commentées grat. les jeudi à 15 h et les dimanche 14 janv., 4 fév. à 11 h. Jusqu'au 18 février 1990. 15 F.

Léonard de Vinci - les études de draperie

Rares et précieuses, réunies pour la première fois, les études sur toile de lin, où le jeune Léonard s'exerce à rendre vrais des tissus drapant des figures. Un choix de dessins florentins portant sur le même thème complète cet ensemble qui inaugure la nouvelle salle d'arts graphiques du Louvre.

Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la pyramide, Paris, 1er. Tél : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 12 h à 22 h (fermeture des caisses à 21 h 15). Visites conf. : 40.20.51.51. Jusqu'au 26 février 1990. 25 F (possibilité de billets couplés avec le billet d'entrée du musée)

Les Nourritures de l'art

Voir notre photo légendée.

Aire libre - Art contemporain, Agora, 110, Grand-Place, Evry, 91000. Tél : 69-91-58-29. Tous les jours de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h, dimanche de 14 h 30 à 19 h. Jusqu'au 21 janvier 1990.

Objets interdits

Un hommage à Olof Dapper à travers l'art africain des cabinets de curiosités européens du dix-septième siècle, d'une part ; une sélection de très beaux reliquaires Vili, de l'autre. Soit une double exposition, au titre d'ailleurs inutilement racoleur.

Fondation Dapper, 50, av. Victor-Hugo, Paris, 16e. Tél : 45-00-01-50. Tous les jours de 11 h à 19 h. Jusqu'au 7 avril 1990. 15 F (entrée libre le mercredi).

Paris et le daguerréotype

Dans un espace splendidement aménagé, le procédé de Daguerre est mis à l'honneur en 160 plaques anciennes représentant des vues de Paris. Fragiles et précieuses, précises et vivantes, ces vues, ponctuées de daguerréotypes contemporains de Ian Paterson et Patrick Bailly-Maître-Grand, suscitent un climat magique.

Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris, 3e. Tél : 42-72-21-13. Tous les jours sauf lundi de 10 h à 17 h 40, jeudi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 28 février 1990. 20 F.

Ed Paschke

Vingt ans d'une figuration provocante, qui met la violence et le sexe à la une de l'écran pictural, et joue, entre autres, sur les éclairages artificiels pour peindre le malaise d'une société travestie

Centre Georges-Pompidou, galeries contemporaines rez-de-chaussée, place Georges-Pompidou, Paris, 4e. Tél : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 h à 22 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h à 22 h. Jusqu'au 11 février 1990.

Edward Ruscha

Un Californien que l'on est tenté de situer aux frontières du pop'art et de l'art conceptuel, par exemple pour son exploitation, depuis les années 60, de sigles et emblèmes hollywoodiens sur un mode parodique froid et muet.

Centre Georges-Pompidou, galeries contemporaines rez-de-chaussée, place Georges-Pompidou, Paris, 4e. Tél : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 h à 22 h, samedi, dimanche de 10 h à 22 h. Jusqu'au 11 février 1990.

Sophie Taeuber

Le centenaire de la naissance de Sophie Taeuber est le prétexte de cette exposition rétrospective juste et bien faite. Qui rend hommage au talent et à l'originalité des recherches de cette artiste d'avant-garde, amie de Dada puis du Constructivisme, dont l'œuvre tient bon, sans qu'il soit besoin de la situer, comme on le fait trop souvent, dans la mouvance de celle de Jean Arp, l'époux.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris, 16e. Tél : 47-23-61-27. Tous les jours sauf lundi de 10 h à 17 h 40, mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 18 mars 1990. 15 F.



D.R.

L'art ne vit pas que d'amour et d'eau fraîche. A preuve l'exposition « les nourritures de l'art » qui, à l'Agora d'Evry, réunit des peintures, des objets, des sculptures, à base d'images culinaires ou de vrais produits alimentaires. Si beaucoup d'œuvres y relèvent du gag et du bon mot, s'il y a là à boire et à manger, certains artistes ont une façon de mettre la table qui donne à penser, bien plus qu'à saliver.

RÉGIONS

Caen

Willy Ronis

L'homme seul dans la foule, à Noël, Rose Zehner pendant une grève chez Citroën, trois poucets sur une route de Lorraine : autant de héros qui constituent l'univers poétique de ce représentant type de l'humanisme français. Quatorze tirages inédits complètent la rétrospective proposée en 1985 par la Mission du patrimoine photographique.

Artothèque et Théâtre municipal, 135, bd Maréchal-Leclerc, 14007. Tél. : 31-86-12-79. Jusqu'au 27 janvier.

Chambéry

C'est la faute à Rousseau

Rousseau et la Révolution, Rousseau et le romantisme, Rousseau et la République... L'homme, ses idées, sa popularité y sont évoqués à travers peintures, sculptures, gravures, objets et documents. De Houdon à Carrier-Belleuse. Après Chambéry, où « commença le court bonheur de [sa] vie », auprès de Mme de Warens, l'exposition, ira, c'est naturel, à Genève.

Musée savoisien, square de Lannoy-de-Bissy, 73000. Tél. : 79-33-44-48. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 18 février.

Grenoble

Annette Messager

Collectionneuse d'images, truqueuse de photographies, Annette Messager n'a cessé, depuis le début des années 70, de raconter et de se raconter des histoires, de parler d'elle et des autres (femmes), de ses pulsions, de ses amours et de ses haines, de plus en plus souvent sous forme de mises en scène rituelles. C'est la première rétrospective de son œuvre.

Musée, place de Verdun, 38000. Tél. : 76-54-09-82. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 12 février.

Lyon

Les muses de *Messidor*

Natures mortes et fleurs de Berjon et Bony, scènes de genre de Grobon, peintures d'histoire d'Hennequin, peintures troubadour de Revoil et Fleury Richard, sculptures de Chinard et d'une inconnue, Madame de Sermézy. C'est avec ces peintres et ces sculpteurs de la Révolution et de l'Empire que l'on commença à parler d'une « école lyonnaise ».

Musée des beaux-arts, Palais Saint-Pierre, 20, place des Terreaux, 69001. Tél. : 78-28-07-66. De 10 h 30 à 18 heures. Fermé le lundi et le mardi. Jusqu'au 11 février.

Marseille

Peinture-cinéma-peinture

De l'influence du 7e art sur la peinture, ses thèmes et son espace, depuis le début du siècle. Un beau sujet curieusement inexploré jusque-là et que les Marseillais traitent en grand : quelque trois cents œuvres, de Léger, Richter et Duchamp à aujourd'hui sont en effet réunies à la Vieille-Charité.

Centre de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité, 13002. Tél. : 91-56-28-38. De 10 heures à 17 heures. Samedi et dimanche de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 14 janvier.

Morlaix

L'œuvre gravé d'Albrecht Dürer

Une exposition du Carrefour des régions d'Europe. Elle réunit une centaine d'œuvres du maître allemand, en particulier les grands cycles inspirés de la Bible : l'Apocalypse de saint Jean, la Grande Passion et la Vie de la Vierge, édités ou réédités en 1511.

Musée des jacobins, place des Jacobins, 29210. Tél. : 98-88-68-88. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Le dimanche jusqu'à 18 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 13 janvier.

Rouen

A travers le verre

Gobelets, carafes, luminaires, objets de médecine, de pharmacie ou d'alchimie... Plus de trois cent cinquante pièces de verrerie médiévale sont rassemblées. La plupart de ces objets précieux proviennent de fouilles urbaines et rurales effectuées récemment en France, et sont inédits.

Musée départemental des antiquités, 198, rue Beauvoisine, 76000. Tél. : 35-98-55-10. De 10 heures à 17 h 30. Le dimanche de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 28 février.

Saint-Etienne

De la révolution à la perestroïka

Pleins feux sur la peinture et la sculpture des avant-gardes soviétiques, celles du début du siècle et celles d'aujourd'hui, pour la première fois rapprochées. Les œuvres, environ cent cinquante, viennent des collections des musées Ludwig d'Aix-la-Chapelle et de Cologne, qui sont particulièrement riches en ce domaine.

Musée d'art moderne, La Terrasse, 42000. Tél. : 77-93-59-58. De 10 heures à 19 heures. Nocturne le mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 26 février.

Villeneuve-d'Ascq

« Bast », foyer et explosion, surréalisme européen - expressionnisme abstrait américain

A travers un choix restreint d'œuvres majeures, dont beaucoup ont été prêtées par le Musée d'art moderne de New-York, l'exposition essaie de montrer la nature des échanges entre les artistes américains à l'origine de l'expressionnisme abstrait, et les surréalistes émigrés aux Etats-Unis pendant la guerre. Un point d'histoire.

Musée d'art moderne, 1, allée du Musée, 59650. Tél. : 20-05-42-46. De 10 heures à 18 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 19 février.

La sélection « Arts » a été établie par : Geneviève Breerette. Sélection « Photo » : Patrick Roegiers.